A. TOURON
PAPIERS D'EMBALLAGE
FOURNITURES DE BUREAU
33, rue de Strasbourg, NANTES

DEPOSÉ

h. sc
3. 29

425 POT 5 M

Bourse du Travail

Procès Verbaux

De 1 à 29

du 19 Mai 1892 au 15 Janvier 1895

Comité Général

Seance du 19 Mai 1892

A l'appel des corporations consultées constate l'absence des syndicats suivants :

Maçons, Chapeliers, Ouvriers du Port, Colleurs de papiers peints, Charpentiers de Navires, Selliers, Coiffeurs, Boulangers, Limonadiers, Tonneliers, Couleurs, Charpentiers de Hauteur, Chaisiers, Vanniers, Chapeliers appropriens, Employés des Chemins de fer.

L'assemblée nomme le cit. Jousse President et le cit. Daoulas, secretaire rapporteur de la seance.

Le President expose le but de la réunion qui doit être l'entente generale pour la marche a suivre dans la formation et le fonctionnement de la Bourse du Travail.

Le délégué de la corporation des ajusteurs pense qu'il serait bon de former dès maintenant, une Commission chargée de s'occuper de la question.

Le cit. Colombe dit qu'a la reunion de la salle Hiver, ordre a été donné de creer immediatement la Bourse du Travail. Le cit. Brunellière ajoute qu'a cette même reunion, la Bourse a été fondée en principe et qu'aujourd'hui il ne reste plus qu'à faire a la nouvelle Municipalité la demande d'un Local et d'une subvention. Le delegué des ajusteurs réclame de nouveau la nomination de la Commission chargée d'aller annoncer au Conseil municipal l'existence de la Bourse du Travail de Nantes. Le cit. Colombe pense que la Bourse du Travail doit fonctionner dès maintenant qu'il peut y avoir au besoin un ou deux délégués tous les soirs au siège de la société.

Le ct. Brunellière dit qu'il faut bien se pénétrer d'une chose. C'est que la Bourse du Travail existe véritablement à Nantes ; que ce n'est pas une commission d'initiative qui doit se présenter devant le Conseil Municipal mais bien une Commission exécutive chargée de prouver à nos conseillers que la Bourse est créée, qu'elle fonctionne et qu'aujourd'hui elle réclame de la Ville aide et protection.

Le ct. Frémont approuve complètement cette idée. La Bourse est complètement créée et il n'est pas du reste imposé à chaque syndicat une cotisation de 0.50c par an et par sociétaire pour subvenir aux premiers frais

De la discussion ci-dessus, il ressort que la Bourse du Travail doit dès aujourd'hui nommer sa commission exécutive. Lecture est donnée par le ct. Colombe des article relatifs à la création de la dite Commission.

Avant de passer au vote le ct. Frémont propose que cette Commission soit composée d'un membre de chaque syndicat jusqu'à concurrence du chiffre voulu. Cette proposition est adoptée par tous les membres présents

La séance est alors suspendue pendant 5 minutes pour que les sociétaires présents puissent se consulter sur le choix du délégué de leur syndicat

La Commission exécutive est composée de la manière suivante

Corporations	Délégués	Adresses
Menuisiers ébénistes	Legallou	1 Rue d'Alger
Imprimeurs	Frémoin	44 R. St André
Plâtriers	Gris	11 Rue de la Fosse
Menuisiers en Bâtiments	Plantard	22 R. St Similien
Ferblantiers Boitiers	Caillet	2 R. de la Brasserie
Ajusteurs - Tourneurs	Codet	10 R. de Miséricorde

Chaudronniers	Egasse	4 Rue de Clisson
Maçons	Brillouet	18 R. Kervegan
Ouvriers en voitures	Lefeuvre	11 R. Baclerie
Sculpteurs	Le Palmec	4 q. de Versailles
Mouleurs en fonte	Fourse	1 Rue Gde Biesse
Forgerons	Nicolas	14 R. de Coulmiers
Corroyeurs	Ribroc	8 R. Emery
Cordonniers	Doceul	11 R. Ohers
Frappeurs	Braud	44 Bis Bd St Aignan
Peintres en Bâtiments	Jendron	4 R. de 4 Pts Parts
Colleurs de Papiers	Lesimple	9 R. Paré
Modeleurs	Culerc	26 R. Fontaine Barbin
Ouvriers des Tabacs	Juguet	1 R. du Port Maillard
Boulangers	Joyeux	14 Rue de Rennes
Confiseurs	Favre	9 des Canneurs
Chaisiers	Descroix	39 Rue de Rennes
Limonadiers	Jaquet	3 Rue Gretry
Employés Chemins de fer	Salmon	2 Rue d'Erdre

Le citoyen Frémon prend alors la parole et demande à ce que les membres présents adjoignent à cette commission les ct. Colombe et Brunellière qui se sont occupés tout spécialement de la formation de cette Bourse et dont les conseils et les renseignements pourront être d'un grand secours à la Commission

Cette proposition est adoptée à l'unanimité En conséquence les ct. Colombe et Brunellière sont nommés membres adjoints de la Commission exécutive de la Bourse du Travail à Nantes.

Le ct. Colombe réclame en acceptant ces fonctions l'inscription de cette clause au procès-verbal

Le citoyen Brunellière accepte aussi et en remercie

les membres présents, il les assure de son dévouement et de son attachement a la classe ouvrière.

Le citoyen Journe président annonce que la Commission ainsi composée se reunira le mercredi 1er Juin a 8 heures du soir au siège de la Bourse actuelle.

Il fait ensuite appel aux corporations qui ont voté des fonds pour couvrir les frais occasionnés par les conférences publiques qui avaient été organisées pour la Bourse du Travail. Il prie ces corporations de vouloir bien faire parvenir au plus vite le montant de leur souscription.

Le citoyen Colombe annonce que le dimanche 22 Mai a lieu l'inauguration de la nouvelle Bourse du Travail de Paris, Il croit qu'il serait bon d'annoncer en cette Bourse la création de celle de Nantes.

Il demande aussi a ce que le citoyen Lareke auquel il doit écrire soit choisi pour représenter a Paris où il habite, la Bourse du Travail de Nantes.

Ces propositions sont adoptées sans discussion.

La séance est levée a 10 h. 10

Le secrétaire de séance

Picoulas

Commission Executive

Seance du 1er Juin 1892

Presidence du citoyen Frémont délégué des Typographes. Le cit. Colombe est nommé Secretaire

Sont presents les menuisiers ébénistes, Imprimeurs Typographes, Ferblantiers boitiers, Tourneurs tourneurs, Chaudronniers Maçons, Fondeurs, Forgerons, Corroyeurs, Cordonniers, Frappeurs, Coleurs de papiers, Modeleurs, Tabacs Confiseurs, Limonadiers, Chemins de fer.

Excusés Peintres en Batiment. Boulangers

Absents, Menuisiers en batiment et Chaisiers.

Communication des ferblantiers boitiers qui désignent le cit. Caillet comme délégué et des Chaudronniers le cit. Egasse, Lecture est faite du cit. Joyeux des Boulangers qui s'excuse de ne pouvoir assister a la seance, d'une lettre des employés de chemins de fer qui désignent le cit. Lalmon comme délégué et d'une lettre des platriers qui se plaignent que leur syndicat n'a pas été consulté sur le choix du délégué a la commission executive. Le cit. Frémont pense que les platriers ont fait confusion il propose qu'on leur écrive et que l'on nomme deux délégués qui seront chargés de leur donner tous les renseignements au sujet de la direction de la Bourse. Le cit. Garin des confiseurs propose Journe et Colombe (adopté)

Lecture est donnée du procès verbal de la seance du 19 Mai, qui est adopté après rectification du délégué des cordonniers qui déclare avoir été present a cette séance.

Au sujet de la nomination des cit. Colombe et Beunellier comme membres adjoints a la commission executive le citoyen Frémont declare que dans son idée, ils ont été admis au même

que les membres de la Commission et qu'au lieu de 22 elle se trouve portée a 24 membres. Le cit Jousse donne des explications au sujet du vote qui a eu lieu a ce sujet. Après une discussion assez longue il est décidé qu'ils ne pourront prendre part au vote et qu'ils n'auront qu'une voix consultative

Sur la demande des delegué des chemins de fer, il est donné connaissance de la facon dont a été formée la commission executive, conformément d'ailleurs au reglement général. Plusieurs délégués demandent que le reglement soit envoyé aux syndicats. Le cit Colombe reconnait l'utilité de la proposition mais dit qu'il n'est pas possible de l'appliquer faute d'argent. Le reglement d'ailleurs n'est que provisoire et sa copie demande au moins trois heures pour chaque exemplaire. Tant qu'a le faire imprimer, c'est une chose materiellement impossible. La proposition est rejetée

Abordant l'ordre du jour, le president declare que le but de la reunion est de faire connaitre a la municipalité ce que l'on veut faire. Le cit. Jousse donne l'avis de son syndicat qui est de se mettre immediatement en relation avec le Maire.

Le cit. Salmon — La Bourse du travail doit etre exclusivement ouvrière et non mixte. Plusieurs citoyens prennent successivement la parole dans le même sens et tous les délégués sont de cet avis. Les citoyens Brunellière, Codet et Jousse proposent d'ecrire immédiatement au Maire pour lui réclamer le local et une subvention, et lui faire connaitre qu'une délegation est prête a lui donner tous les renseignements necessaires (adopté)

Le cit. Ribrac propose que la delegation se compose de cinq membres. Le cit. Nicolas propose sept membres

Le cit. Jousse propose Colombe pour la delegation. Celui-ci décline le mandat en donnant pour raison qu'ayant été lancé a fond dans la politique au moment des élections municipales, il craindrait que cela portat prejudice a la fondation de la Bourse du travail. Le cit. Brunellière partage son avis. Le cit. Frémont pense qu'il est préferable que la delegation soit composée d'hommes nouveaux et qui n'ont aucune attache politique

Tous les delegués se rangent a cet avis

La seance est suspendue pour la nomination des sept delegués

A la reprise de la seance le président donne le resultat du vote

Votants 18

Majorité absolue 10

Sont élus au premier tour

Fremont	(Typographes) par	15 voix
Jousse	des Mouleurs	15
Codet	des ajusteurs tourneurs	15
Ribrac	des Corroyeurs	14
Salmon	(Chemin de fer)	14
Le Palmec	ou sculpteur	13

Le cit. Nicolas des forgerons vient ensuite avec 9 voix. Le cit Jousse propose de designer comme 7ème delegué le cit Juguet des Tabacs qui représente un syndicat nombreux. Le cit. Nicolas se rallie a la proposition Jousse et déclare se retirer devant le delegué des tabacs. Le cit. Brault appuie la proposition. A l'unanimité le cit. Juguet est nommé pour la ~~commission~~ delegation

Le cit. Brunellière demande que le secretaire ecrive immédiatement au Maire pour lui reclamer un local et une subvention. Cette proposition est adoptée

Il est decidé que sitôt la réponse du Maire, le secretaire devra convoquer les sept delegués

La prochaine seance est fixée au 2eme mardi de Juin tel que le comporte le reglement

La seance est levée a 10 h. 10

le secretaire

S. Colombe

Colombe

Commission Exécutive

Seance du 14 Juin 1892

La Seance est ouverte a 8 h. 20 sous la presidence du citoyen Caillet des ferblantiers-boitiers. Sont présents les imprimeurs-typographes, ferblantiers-boitiers, ajusteurs-tourneurs, Chaudronniers, maçons, sculpteurs, mouleurs en fonte, forgerons, corroyeurs, frappeurs, peintres en batiments, modeleurs, tabacs, boulangers, confiseurs et chaisiers. Excusés - ouvriers de chemins de fer absents - Platriers menuisiers en batiments, limonadiers.

Le citoyen Brillouet fait remarquer que le cit. Lefeuvre qui a été désigné comme membre de la commission executive par les ouvriers en voitures, a déclaré a maintes reprises qu'il n'acceptait pas ce mandat. Le secrétaire est chargé de ecrire a son syndicat pour le prier de designer un remplaçant. Le cit. Colombe annonce qu'il a oublié l'ordre qui lui avait été fait a la derniere reunion d'ecrire aux platriers. Il promet de réparer cet oubli dès le lendemain

Le procès verbal de la reunion du 1er Juin est lu

et adopté sans observation. Le secretaire donne lecture de la lettre adressée au Maire et de la reponse qu'il a reçue, dans laquelle les delegués etaient convoqués pour le 11 Juin. (samedi)

Au nom de la delegation le citoyen Jousse rend compte de l'entrevue qui a eu lieu avec Mr Riom Maire, Roch, Montfort et Liebaut adjoints. Ces Messieurs se sont prononcés en faveur de la bourse du travail ouvrière, et ont reconnu l'impossibilité d'une Bourse Mixte. Ils prononcent pour la construction de la Bourse un terrain de 4200 situé Boul^d B Victor Hugo. Cette construction se composerait d'une salle de reunion de 700 m.c. pouvant contenir de 1500 a 2000 personnes; d'une salle d'abri pour les ouvriers attendant du travail, d'une salle de Bibliotheques et de 20 bureaux pour les syndicats. En outre ils auraient l'intention de reserver un local pour les syndicats patronaux, mais completement separé de la Bourse ouvriere. La delegation a fait des réserves a ce sujet. Ils voudraient aussi y installer une bibliothèque populaire et le Conseil des Prudhommes. L'administration a ensuite demandé aux délégués, le montant des subventions accordées par les villes de province qui possedent des bourses du travail. Le cit. Le Palmec n'a cité que St Etienne dont la Bourse a un budjet de 21.000^x compris le loyer, le chauffage et l'eclairage; il demande a la commission executive que le secretaire soit chargé d'écrire aux Bourses du travail pour s'informer du chiffre de leurs subventions, afin que l'on puisse fournir ces renseignements necessaires a la Mairie (adopté)

Après un echange d'observations a ce sujet, le cit. Fremont declare que l'on doit se tenir dans la plus stricte vérité, car d'un coté si nous avons nos renseignements

particuliers, certainement d'une autre la municipalité est bien informée. Le ct. Le Palmec — Grandon nous a proposé de mettre le Conseil des Prud'hommes dans le batiment de la Bourse, je n'ai rien repondu mais a la reflexion je crois que l'on doit combattre cette promiscuité avec les patrons prud'hommes.

Le ct. Fremont — On desire aussi y mettre une Bibliotheque populaire qui possederait des livres instructifs au point de vue du travail et dont certainement profiteraient les travailleurs nocupés. Le citoyen Brunellière rappelle que la population ouvrière a le droit de demander energiquement ce dont elle a besoin. Car Nantes n'est pas seulement une ville commerciale elle est surtout industrielle ; il faut profiter des bonnes dispositions dont sont animés les administrateurs de la ville et provoquer une nouvelle entrevue, car la Bourse ne peut rester telle qu'elle est maintenant.

Le citoyen Fremont demande que l'on ecrive au Maire pour lui dire que la Commission executive a pris bonne note des dispositions de l'administration et que l'on attend le vote que M. Liebaut adjoint a promis dans le delai d'un mois. Le ct. Colombe invite la commission executive a travailler sans treve, car il craint que si la creation de la Bourse ne marche pas rondement, il y ait des defections dans les syndicats. Le ct. Jousse croit qu'au contraire, en convoquant dans quelque temps une reunion pleniere et rendant compte des travaux faits, il y aura un redoublement d'encouragement de la part des groupes organisés.

Le secretaire annonce que d'apres le reglement on doit reunir le Comité dans le courant du mois. La derniere reunion ayant eu lieu le 19 Mai. Le ct. F. Odet trouve que cela fait beaucoup de reunions

et propose de ne reunir la commission executive qu'une fois par mois. Le ct. Brunellière replique qu'on est lié par le reglement, que la commission executive doit se reunir les 2ème et 4ème mardi du mois, mais que la date de la reunion du Comité general est a fixer et qu'on doit le faire seance tenante (accepté) La reunion est fixé au mardi 21 Courant.

Le cit. Gendron, de Peintre, donne connaissance d'une lettre de son syndicat qui annonce sa resolution de reclamer une reforme dans les tarifs existants et prie la commission executive de se charger de cette demande.

Le ct. Le Biboul fait remarquer que les peintres ont environ quatre mois de chomage par an et un salaire moyen de 2f7. Le ct. Gendron demande que la Bourse nomme des delegués pour soutenir la demande devant les patrons. Le ct. Colombe ne pense pas que ce soit dans les attributions de la Bourse de trancher les differents entre patrons et ouvriers et que se lancer dans cette voie a l'heure actuelle, serait peut etre porter un grave prejudice a l'organisation de l'autre que nous poursuivons. Le citoyen Nicolas s'eleve avec force contre cette maniere de voir et dit qu'on la fait pour d'autres, les ouvriers du Port par exemple et qu'on doit le faire egalement pour les peintres. Le ct. Colombe lui replique que cela a été fait a l'Union des Chambres syndicales, que elle etait dans son role et qu'aujourd'hui encore il devrait en etre de meme. Le ct. Colombe Fremont pense que le syndicat des peintres doit envoyer lui-meme sa lettre et que cela n'est pas dans le role de la Bourse du Travail. Le ct. Jousse est du meme avis et engage les peintres a envoyer par la poste leur lettre recommandée en prevenant les patrons qu'une delegation est prête a

entrer en pourparler avec eux. Le citoyen Brunellière donne lecture du reglement qui concerne le but de la Bourse du Travail, il désirerait voir se former une federation de tous les metiers qui seraient chargés de discuter tous les différents entre patrons et ouvriers

La proposition Frémont et Jousse est mise aux voix et adoptée

Le secrétaire donne lecture de deux lettres de la Bourse du travail de Paris qui nous adress leurs reglements ainsi que les bulletins officiels de leur organisation

La séance est levée a 10 h. 20

Le secretaire
D. Colombes

Comité Général

Seance du 21 Juin 1892. Présidence du cit. Le Biboul

Sont présents : les imprimeurs, menuisiers en batiments, Ferblantiers-bottiers, ajusteurs-tourneurs, Charpentiers, Maçons, ouvriers de voitures, Sculpteurs, Mouleurs, Forgerons, Corroyeurs, Frappeurs, Peintres, Colleurs de Papiers, Modeleurs, Cabas, Boulangers, Confiseurs, Chemins de fer.

Absents : Platriers, Chaisiers, Limonadiers

Le secretaire donne lecture du Procès-Verbal. Le cit. Jousse déclare que dans le compte rendu qui a fait de l'entrevue des délegués avec le Maire, il

il convient d'ajouter la construction de 2 ou 3 salles, pouvant contenir de 250 a 300 personnes pour les reunions de Syndicats.

Le procès verbal est adopté.

Le cit. Frémon déclare que dans la pensée de la Commission Executive, sitôt le vote de la fondation de la Bourse par le conseil municipal la demande sera faite d'un local provisoire et de la subvention necessaire a son fonctionnement. Le citoyen Le Palmec annonce que le Conseil est disposé a donner un local cours Cambronne. Le cit. Colombe déclare qu'ayant rencontré M. Ponceau Conseiller municipal, celui-ci lui a demandé certains renseignements sur le fonctionnement de la Bourse du Travail et principalement sur le projet de réglement soumis a l'administration municipale, il demande au Comité Général s'il doit acquiescer à cette demande. Le cit. Le Palmec n'est pas d'avis de fournir des renseignements. Le cit. Jousse pense qu'il est bon de donner ce qui est necessaire mais d'agir adroitement. Le cit. Frémont est du même avis et pense que c'est peut-être utile et de l'interêt de la Bourse du travail. Le cit. Le Biboul appuie la proposition. Après quelques explications du cit. Colombe il est décidé de donner a M. Ponceau les éclaircissements strictement nécessaires qui pourraient nous être utile.

Lecture est donnée ensuite de la lettre adressé au Maire. Le cit. Frémon au nom de la Commission Executive qu'on a voulu faire comprendre au Maire que l'on avait pris note des engagements qu'il avait pris verbalement devant la délegation ouvrière. Lecture également de deux lettre de la Bourse du travail de Paris.

Le citoyen Ribrac donne connaissance des dépenses et

est recette depuis la formation de la Bourse
Le déficit se monte a 83x85
après un debat assez long sur la façon donc cette difference doit etre comblée et dans lequel le cit. Brodu des ajustateurs déclare qu'il n'a aucun mandat de son syndicat, il est décidé sur la proposition du cit. Fremon que les cotisations seront perçues a partir du 1er Mai et que les syndicats seraient invités a verser immédiatement six mois
Le citoyen Juquet des Tabacs demande que l'on statue sur la situation des femmes de son syndicat qui ne paient que moitié des cotisations imposées aux hommes. Tous les membres presents decident que la cotisation de 0.50c sera abaissée a 0.25 pour les femmes du syndicat des Tabacs. Le cit. Colombe demande a ce que les femmes soient représentées au Conseil général par trois membres dont une fera partie de la C. Ex. et cela dans l'interet de l'emancipation intellectuelle de la femme (adopté)
Il est ensuite procédé a la nomination du Bureau définitif
Les resultats des votes se repartissent de la façon suivante

Secretaire General (votants 33)

Colombe 30 voix (élu)
Le Biboul 2
Salmon 1

2 Secretaires adjoints (votants 36)

Le Biboul 25 voix (élu)
Salmon 19 voix (elu)
Daoulas 9
Vallée 3
Fremont 3

Le Palmec 2
Jousse 1
Hougmard Richard Ribrac 1 voix chacun

Trésorier

Launay 31 voix (elu) Fremon 2 voix)

Bibliothecaire archiviste

Frémont 26 voix (élu) Daoulas 7, 1 bulletin blanc

Commission de Contrôle (6 membres)

sont élus les cit. Maurice, Daoulas, Gunet, Juquet Levy. Une place est reservée pour une femme Jaquet

Le citoyen Colombe en acceptant le poste de secrétaire général déclare qu'il fera tout ce qui sera en son pouvoir pour la B. du T. mais qu'il fait ses reserves au sujet de l'acceptation définitive pour le jour où le poste devra être occupé tous les jours.
Le cit. Brunellière rappelle aux delegués que la Bourse est définitivement fondée
Sur la proposition du cit. Jousse, le secrétaire est chargé de convoquer les delegués, sitôt une lettre de la municipalité
La seance est levée a 10 h. 40
le secret. adj.
A. Le Biboul

Commission exécutive

Séance du 12 Juillet 1892, Présidente du cit. Tulève delegué des Modeleurs mecaniciens
L'appel des corporations fait constater les absences suivantes — Menuisiers ébénistes, ferblantiers-boitiers ouvriers en voitures, sculpteurs, cordonniers, Boulangers

Chaisiers, Limonadiers
Excusés, les Imprimeurs Typographes, et les menuisiers en batiments.

Le Procès-Verbal de la dernière séance du Comité Général est adopté

Correspondances — Lettres des Vanniers avisant la B. D. T. que les cit. Mazuc, Blind et Bertrand sont chargés de les représenter. Même avis des modeleurs mécaniciens, nommant les cit. Richard, Tessier et Tulève, ~~même~~ des Tabacs désignant leurs trois délégués femmes qui sont, les citoyennes Sayset, Gireau et Norel, des menuisiers en batiment délégant le cit. Plantard à la commission Executive, du délégué Typographe s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion à cause du Congrès Typographique, et déclarant que son syndicat a voté la somme de 7x50 pour subvenir aux premiers frais de la Bourse.

Correspondances des Bourses de Travail de Cholet, de Roanne, Toulouse; cette dernière demande à la Bourse du Travail de Nantes de se faire représenter à l'inauguration de son nouveau local. Il est décidé à ce sujet que le secrétaire écrira aux amis de Toulouse pour qu'ils désignent eux même un camarade de la localité, notre organisation étant trop jeune pour suppléer aux frais d'envoi d'un délégué.

Le secrétaire est également chargé de se mettre en communication avec les Charpentiers de Navires dans le but de les amener de les amener à adhérer à la Bourse du Travail

Le citoyen Colombe raconte qu'ayant vu ces jours derniers, le cit. Salmon délégué des Chemins de fer, celui-ci lui a fait remarquer qu'il était

impossible à son syndicat de payer les 50 centimes de cotisations par membre; étant donné qu'ils versaient déjà une somme très élevée à leur siège Central de Paris.

Le secrétaire ayant écrit à ce sujet à la Bourse du Travail de Paris, il a reçu une lettre du cit. Lhermite délégué des Chemins de fer, de laquelle il résulte que les sections de province appartenant à leur syndicat conservent dans toutes les questions d'organisation locale leur entière autonomie.

Les citoyens Levy et Salmon développent la situation exacte de leur section de Nantes. Leur cotisation annuelle est de 4x et 3 sont envoyés à siège central.

A la suite d'une discussion entre, ces deux délégués d'une part, et les cit. Jousse, Brunellière Colombe et divers orateurs, il est décidé que le syndicat des chemins de fer, par ce fait, qu'il ne lui ~~en~~ reste en caisse que 1x par membre et par an, le supplément de leurs cotisations étant versé, à leur siège central, ils se trouvent en comparaison des autres syndicats adhérents à la Bourse dans une situation exceptionnelle et qu'il y a lieu de statuer d'une façon toute spéciale à leur sujet.

Le cit. Colombe fait remarquer que seul, le Comité Général a le droit de prendre une décision définitive dans toutes les questions. Il prie les délégués de la commission executive de réfléchir sur ce cas et de soumettre leurs propositions à la prochaine réunion du Comité Général

Le cit. Brunellière dit que le règlement ne peut être changé que par les réunions générales de toutes les corporations, mais à son avis il existe un article

qui vise le cas des chemins de fer ». C'est celui ayant trait aux fédérations ou groupes corporatifs ayant leur siège en dehors de Nantes et qui ne doivent payer que 2 centimes de cotisation. Il pense que cet article peut parfaitement s'appliquer aux syndicats employés des chemins de fer, qui comme l'explique le cit. Levy ont leurs membres répandus dans tous les cantons environnants. De cette façon continue le ct. Brunellière, le syndicat des Chemins de fer n'aurait pas à payer plus des 100 à 110 fr qu'il a résolu de ne pas dépasser.

La discussion est close pour être renvoyée au Comité Général.

Le secretaire donne connaissance d'un journal de St Nazaire qui nous est adressée par la Bourse du Travail. Il contient une lettre adressée par cette dernière à la municipalité, en réponse à une invitation au défilé du 14 Juillet. Nos camarades de St Nazaire estimant que la Prise de la Bastille n'a nullement amélioré leur sort, laissent à la Bourgeoisie le soin de fêter ~~leur~~ son triomphe.

Communication est faite également de l'annuaire de la Bourse du Travail de Paris.

Le cit. Brunellière conseille d'acheter un copie de lettres, ainsi qu'une presse et un bibliorate. Bonne note en est prise pour le jour où les syndicats auront commencé à verser leur cotisation. A ce sujet le ct Salmon fait remarquer que son syndicat a voté 5 fr pour les premiers frais de la Bourse.

Il est ensuite procédé au vote pour la commission des finances devant se composer de trois membres.

Sont élus les citoyens Nicolas 10 voix, Jousse 9

Ribrac 7. Les citoyens suivants obtiennent — Billoet 3 voix, Godet 2, Braud, Levy, Cutesie et Hougnard 1.

Sur une proposition du cit. Colombe, il est décidé de commencer à faire le placement des ouvriers Boulangers au siège provisoire. A ce sujet, il se charge de faire un projet qu'il développera à une séance ultérieure.

Le cit. Jousse demande au sujet du Maire que la Bourse se remette en communication avec lui si dans le délai d'un mois en dépit de sa promesse aucune lettre de sa part ne nous était parvenue (adopté).

Les réunions du Comité Général sont fixées aux troisièmes mardis de chaque mois.

La séance est levée à 10 h. 40.

Le secret. adj.
A. Le Biboul

Comité Général

Réunion du Mardi 19 Juillet 1892

La séance est ouverte à 8 h. ½ sous la Présidence du cit Louvet délégué des Colleurs de Papiers.

Sont absents les syndicats suivants; Mineurs ébenistes, Mineurs en bâtiments, Ouvriers en voiture, Fondeurs en fonte, Cordonniers, Frappeurs, Chaisiers, Chaisiers Limonadiers.

Lecture d'une lettre du cit. Jousse, avertissant la Bourse du Travail qu'il a donné à son syndicat sa démission de délégué, et du cit. Salmon secret adjoint excusant de ne pouvoir assister à la réunion.

Sur une proposition des cit. Fremont et Colombe

il est décidé de faire une démarche près du syndicat du cit. Jousse dans le but de le faire revenir sur sa démission le poste qu'il occupe dans la commission déléguée à la Mairie le rendant des plus utiles.

L'ordre du jour appelle la discussion sur le cas des Chemins de fer. Le délégué présent déclare que son syndicat a décidé dans une réunion récente de ne payer aucune cotisation à une Bourse subventionnée par la ville. Selon les camarades des chemins de fer, il serait préférable pour eux de rester indépendants et de payer un loyer ailleurs, où ils seraient chez eux. Brunellière combat le mot indépendants attendu que la Bourse sera maîtresse chez elle et que la municipalité, suivant nos règlements n'y aura aucune autorité

Le cit. Fremont pour ne pas élargir la question précise les faits. D'après les délégués, le syndicat des Chemins de fer a décidé d'aider les autres syndicats dans la campagne pour l'obtention d'une B. de Travail; il accepte de contribuer de toutes les dépenses nécessitées par cette campagne. Or le point en question ne peut-être relatif qu'au jour où la Bourse sera subventionnée par la ville. D'ici là, la situation future des ouvriers des Chemins de fer dans la Bourse du Travail, pourra être définie

Après quelques échanges de vues entre les cit. Brunellière, Colombe, Le Biboul etc., le cit. Fremont propose pour éclairer la question et dissiper tout malentendu que le secrétaire général demande à se présenter à la prochaine réunion générale des Chemins de fer pour leur donner tous les renseignements nécessaires — adopté —

Le cit. Colombe développe son projet de création à la Bourse d'un service de placement pour les ouvriers Boulangers si exploités par les placeurs de la ville

Il s'est mis à ce sujet en communication avec le cit. Joyeux délégué des Boulangers. Ce dernier combat le projet de Colombe et dit que les ouvriers Boulangers ne peuvent à cause de leur travail s'occuper de former entre eux un service de placement. D'un autre coté cela ne réussirait pas car les patrons ne voudraient pas venir chercher leurs ouvriers à la Bourse et cet échec serait funeste à ~~la Bou~~ notre organisation. Le cit. Codet fait appel au dévouement du syndicat des Boulangers pour la cause ouvrière et fait remarquer que ce n'est que par le désintéressement, l'énergie le courage que l'on arrivera à triompher des obstacles s'opposant à l'affranchissement du prolétariat

Malgré les engagements chaleureux du cit. Codet et de la plupart des délégués le cit. Joyeux persiste dans son opinion sur l'impossibilité du placement des boulangers par la Bourse du Travail

Le cit. Codet propose de passer à une autre corporation

La question reste à l'ordre du jour

Le secrétaire donne lecture d'un manifeste de la Fédération du Bâtiment, au sujet d'un Congrès National

Ces divers documents sont distribués aux délégués des corporations du Bâtiment pour être soumis à leurs syndicats respectifs

La citoyenne Sayset déléguée des tabacs est désignée pour la commission exécutive.

La séance est levée à 10 h. 35

Le secrétaire adj.

A. Le Biboul

Commission Executive

Reunion du 26 Juillet

Presidence du cit. Juguet, de Tabacs

Il est decidé de faire désormais, l'appel nominal des délégués.

Sont absents les cit. Legallou, Brillouet, Lefeuvre, Nicolas, Joyeux, Descroix, Jacquet, Salmon

Excusés, les cit. Jousse, Brand, Gendron.

Le Secretaire general est absent.

Le cit. Codet dit qu'il est regrettable, qu'il n'ait pas envoyé sa correspondance et demande que d'un autre coté, il soit constaté au procès-verbal les absences suivies de certains delegués et demande d'en aviser leurs syndicats.

Il demande en outre que cette question soit portée a l'ordre du jour de la prochaine reunion du Comité General et discutée — adopté

Lecture d'une lettre des Menuisiers en Batiments delegnant les cit. Rétière et Bocmé au Comité General avec le cit. Plantard.

Ce dernier demande que l'on donne mandat au Secretaire General de représenter la Bourse a la prochaine reunion de son syndicat, afin de fournir des explications au sujet du fonctionnement de la Bourse du travail — adopté

Sur quelques mots du cit. Le Biboul il est convenu que le secrétaire general sera chargé en même temps de soumettre aux Menuisiers en Batiments, le manifeste de la Federation nationale du Batiment de Bordeaux et de leur faire part du projet des Peintres de former dans l'ouest, une Federation regionale du Batiment.

L'ordre du jour etant epuisé la seance est levée a 9 h 1/2

Le secretaire adj.

A. Le Biboul

Commission Executive

Seance du mardi 2 Aout 1892

Presidence du cit. Garez, delegué des Confiseurs

Sont absents les cit. Lefeuvre, Doceul, Descroix Gendron, Jacquet, Bertrand.

Le Secretaire general s'excuse de ne pas avoir assisté a la dernière reunion, s'etant trouvé indisposé, et n'ayant d'ailleurs eu aucune correspondance a transmettre à la Commission

Le Procès-verbal est adopté après rectification du cit. Nicolas qui dit s'etre fait excuse

Le secretaire general donne lecture de la lettre qu'il a adressée au Maire et dont il n'a reçu aucune reponse. Lettre des Mouleurs au sujet du cit. Jousse Les delegués designés par cette corporation sont les cit. Olivier, Letheur et Ferdet.

Communication au sujet de la Grève de St Nazaire

Appel des camarades de cette ville a notre solidarité

La parole est au cit. Bertreux secret. de la B. du T. de St Nazaire delegué par les grevistes pour eclairer les travailleurs de Nantes sur l'origine de cette grève

La cause premiere est la suppression de deux portes occasionnant dans un atelier de forgeron un courant d'air mortel. au mepris de la santé humaine l'ingenieur n'ayant pas voulu accéder

a la reclamation des forgerons, la grève a pris d'importantes ~~redact~~ proportion. Toute les parties similaires des chantiers de la Loire se sont declarées solidaires dans la question et formulant chacune de leur coté des revendications particulières, ont suivi le forgerons dans leur mouvement. Actuellement la grève est generale excepté chez les Charpentiers de navires.

Le ct. Colomb engage les delegués a la Bourse du T. en tant que delegués a influer sur leurs syndicats pour venir en aide aux ouvriers des Chantiers de St Nazaire.

Il rend compte ensuite de la reunion générale des employés de Chemins de fer, a la quelle il avait été delegué par la B. du T. au sujet de la cotisation

La proposition de 0.05c par les membres seulement habitant Nantes, appuyée par le ct. Levy a été acceptée moralement. La question méritant étude, sur l'avis du ct. Levy, la décision définitive a été reculée a un mois

Communication des Congrès de Tours et Marseille.

Lettre de l'Union Syndicale priant la B. du T. de bien vouloir designer elle-meme des delegués pour assister a ces deux Congrès. L'Union se charge de son coté de demander a la Municipalité une subvention pour ces delegués

La demande de l'Union est combattue par le ct. Prémont. Elle est appuyée par les ct. Guleux, Codet, Salmon etc... et finalement adoptée.

Le secretaire general est chargé de se mettre en communication avec le secretaire de l'Union

La seance est levée a 10 h.

Le secret adt

A. Le Bihan

Nota

Une reunion Commune de l'Union Syndicale et de la Bourse du Travail ayant eu lieu le Lundi 8 Aout le Procès-Verbal dressé par le secretaire de l'Union, se trouve dans les archives de ce groupe. — A. Le Bihan —

Comité Général

Reunion du Mardi 16 Aout 1892

Presidence du ct Nazac delegué de Vanniers

La reunion étant composée de l'Union Syndicale et de la B. du T. l'appel par Corporation est ouvert

Sont absents les : Ouvriers en voitures Forgerons, Cordonniers Limonadiers — Excusés les Terrassiers Visiteurs, Boulangers

Les Procès-Verbaux du Comité general et de la Commission executive sont adoptés.

Le ct. Descroix fait une rectification a la lecture du procès-verbal du secretaire de l'Union Syndicale. La demission des conseillers prud'homme n'est pas motivée par la question des métallurgiste.

Lecture d'une lettre du ct. Pariot

Par cette lettre, les conseillers élus sous les auspices de l'Union Syndicale, font part de leur décision de donner leur demission motivée par la partialité des jugements. La presidence des conseils de Prud'homme etant toujours entre les mains des conseillers patrons une inégalité choquante en resulte dans les debats. Les conseillers ouvriers estiment de leur devoir et dans l'interet de l'impartialité des jugements d'obtenir la presidence alternative entre les patrons et les ouvriers

Les ct. Piron et Descroix donnent des explications

Un vote au Conseil a eu lieu a ce sujet et les conseillers ouvriers ont été battus.
Devant cette perspective ces derniers ont decidé de donner leur démission
Le cit. Codet appuie les Conseillers ouvriers dans leur intention et dit qu'il désirerait voir se former un Comité de vigilance des Conseils de Prudhomme comme il en existe dans beaucoup de grandes villes et qui ont pour mission de soutenir les élus dans l'application des programmes ouvriers et de donner un caractère plus ferme a leur mandat
Le cit. Piron presente le cit. Bodet Conseiller Prudhomme d'Angers qui explique que dans cette localité la presidence est alternative
Après une longue discussion dans laquelle la plupart des delegués appuient energiquement la demission des Conseillers, le secretaire propose qu'on accepte en principe la demission des élus et que l'acceptation definitive en soit soumise a une reunion publique de tous les travailleurs.
Cette proposition est adoptée
Le cit. Le Palmec demande que l'on ajoute au programme des candidats de l'Union Syndicale une mention visant l'acceptation du Mandat impératif — adopté — Une commission de trois membres est nommée pour demander a la Mairie le Foyer de la Renaissance pour le Jeudi 25 aout. Ce sont les cit. Brunellière, Ribrac et Le Biboul
Correspondance. — Lettre de St Nazaire au sujet de la Grève
Lettre de la Mairie au sujet de la Commission; du cit. Fremont donnant sa démission. A ce sujet le cit. Brunellière demande qu'en cas d'une convocation soudaine de la part de la Mairie, l'on conserve aux cit. Jousse et Fremont leurs mandats de delegués — accepté
La Commission executive est chargée de terminer l'ordre du jour a sa seance du 23 aout
La seance est levée a 11 h. 20 le secret. du
A. Le Biboul

Commission Exécutive

Séance du Mardi 23 aout
Presidence du cit. Fremont delegué des Typographes
Les absences suivantes sont constatées — Menuisiers-ebenistes Ferblantiers-boitiers — Chaudronniers, ouvriers en voiture Cordonniers, Chaisiers, Limonadiers, Chemins de fer
Excusés : les Forgerons
Lecture du procès verbal de la dernière reunion du Comité General
Lecture du Programme de l'Union Syndicale relatif aux elections de Conseils Prudhommes. Le cit. Fremont fait part du retrait de sa démission. Lettre du cit. Salmon donnant sa démission. Le cit. Brunellière rend compte des démarches de la Commission auprès de la Mairie. Elle a obtenu la salle du Foyer de la Renaissance pour le Jeudi 25 aout. La Commission est chargée de nouveau de l'organisation de la reunion
Il est decidé de fixer a 0.65c le prix de l'heure pour les delegués chargés des travaux exterieurs de la Bourse du T. Communication de la Federation nationale des Bourses du Travail; demande d'adhésion a l'organisation. — Cette proposition acceptée en principe reste a l'étude
Il est également decidé de fixer a 300x le chiffre de la demande a la municipalité pour l'envoi de chacun des deux délegués au Congrès National de Marseille
Lettre de Tours — Congrès — Le secretaire est chargé de repondre negativement, étant donné le refus d'une subvention municipale.
Lettre des mouleurs de Lille. Demande de secours
Lecture de la lettre adressée aux Conseillers prudhommes ouvriers. Le texte en est accepté
La seance est levée a 10 h. 4
le secretaire a d.
A. Le Biboul

Reunion Publique

du 25 aout au Thatre de la Renaissance

La seance est ouverte a 8 h 1/2. Le cit. Fremont est appelé a la presidence.

assesseurs les cit. Tulève et Jousse

secretaire le cit. Le Biboul.

Le président explique le but de la Reunion. Les conseillers Prud'hommes ouvriers ont reclamé la présidence alternative aux seances du Conseil des Prud'hommes, elle leur a été refusée; par consequent, décidés de donner leur demission ils viennent prendre l'avis de leurs électeurs

Le cit. Mariot, Conseiller prud'homme vient donner des explications et fait part de sa decision de donner sa demission. Le Cit. Piron Conseiller P. appuie energiquement les paroles du cit. Mariot et déclare qu'il n'acceptera de nouveau un mandat qu'a la condition d'obtenir cette revendication.

Les citoyens Jousse et Descroix, sont d'avis que l'on attende l'election des membres vacants au Conseil et que l'on fasse ce soir une protestation

Le cit. Vallée demande que l'on impose la demission aux Conseillers Prud'hommes

Le cit. Codet dans des termes energiques engage l'assemblée a voter la demission des conseillers ouvr. Il cite le cas de plusieurs grandes villes où le même fait s'est produit, ce n'est que par demissions sur démissions que l'on a obtenu gain de cause.

Le cit. Gautrey Conseiller declare que quelque soit la decision de l'assemblée, il fera ce qu'elle lui commandera.

Après quelques échanges de vues entre divers citoyens l'ordre du jour suivant est adopté a l'unanimité

moins une voix. — Les Travailleurs reunis au Foyer de la Renaissance le 25 Aout 1892, décident que tous les Conseillers prud'hommes ouvriers doivent démissionner en bloc, pour protester contre la presidence continuelle des patrons »

Le cit. Colombe secretaire général de la Bourse du travail rend compte de la correspondance qu'il a entrenue avec la Mairie au sujet de la subvention

Le cit. Jousse rend compte des demarches de la commission deleguée a ce sujet auprès de la municipalité. Les promesses que le Maire avait faites et qui consistaient dans la construction d'un vaste immeuble Bd Victor Hugo composé d'une salle de conférence pouvant contenir de 1500 a 2.000 personnes et d'une vingtaine de salles pour les syndicats est encore lettre morte même a ~~l'état~~ en tant que projet

Le cit. Codet dit qu'il faut se rappeler que les élections ont été faites sur cette promesse et que les conseillers municipaux élus, l'ont été avec un programme qui comprenait la construction d'une Bourse du Travail. Il emet l'ordre du jour suivant qui est adopté a l'unanimité

« Les Travailleurs reunis au nombre de 500 a Foyer de la Renaissance le 25 aout, reclament energiquement de l'administration municipale, qu'elle mette a la disposition des Chambres syndicales ouvrières, ce qui est necessaire au fonctionnement immediat de la Bourse du Travail »

La seance est levée a 10 heures

Les secretaires de seance

A. Le Biboul

Comité Général

Reunion du 20 Septembre

Le cit. Maurice des ferblantiers boitiers preside Rectification du cit. Nicolas au sujet des cit. Bernard et Lachassaigne qui n'ont pas été convoqués

absents les cit. Frémont, Daoulas, Caillet, Mariot Pogu, Hervé, Ferdet, Auffray, Mlle Morel, Descroix ~~Excusés~~, Jouan, Joquet

Excusés, Vincon, Hacques, Colombe, Le Palmee

Les Procès-Verbaux sont adoptés. Le Procès-Verbal de la Reunion de la Renaissance est egalement adopté,

Communication des Ouvriers ferblantiers de la Seine, en grève, demande de souscription.

Au sujet de la Fédération des Bourses du Travail cette question reste a l'étude, jusqu'a la subvention municipale. Le secrétaire est chargé de demander a cette Federation 30 exemplaires de statuts.

Sur une proposition du cit. Tulève les delegués s'engagent moralement a ~~demander~~ conseiller a leur syndicat l'abonnement au Bulletin officiel de la Bourse du Travail de Paris.

Question des Conseillers prudhommes, le cit. Codet developpe longuement l'utilité d'un Conseil de vigilance des conseils de Prud'homme. Après une étude generale de la question, il est décidé que le Comité Général de la Bourse du Travail se transformera une fois par mois en Comité de Vigilance

Le premier Mardi de chaque mois est adopté pour ces reunions. Vu les prochaines élection au Conseil des Prudhomme les delegués sont chargés de faire désigner a leur chambre syndicale des candidats, pour les soumettre au Comité de vigilance, lequel statuera sur le choix definitif

La seance est levée à 10 h 30 le secretaire

A. Le Bibon

Commission Exécutive

Seance du 27 Sept.

Présidence du cit. Codet

Sont absents les cit. Bernard Descroix, Jaquet Joyeux

Excusés Colombe, Le Palmer Brault

Lecture d'une lettre des cit. Le Palmer et Colombe delegués au Congrès de Marseille, s'excusant de ne pouvoir assister a la Reunion a cause des fatigues de leur voyage

Lettre des Chemins de fer avisant de leur adhesion definitive a la B. du T. La cotisation de 0.25 c par membre habitant Nantes, etant acceptée par ce syndicat

Au sujet du cit. Salmon, secret. adjoint le secretaire est chargé de lui ecrire pour connaître ses intentions ~~au suj~~ relatives a son poste avant la reunion du comité général.

Au sujet de la Municipalité d'après l'avis du cit. Tulève, la commission executive décide d'attendre une reunion au deux du Conseil Municipal avant de se remettre en communication a nouveau avec lui

La seance est levée a 10 h.

le secret.

A. Le Beboul

Commission Exécutive

Reunion du 14 Octobre. Presidence du cit. Egasse des chaudronniers.

Absents. Caillet, Nicolas, Menard, Juguet, Descroix Jaquet, Salmon Joyeux

Excusés cit.ème Saysey

Communication de la Ligue Fédérative nationale pour la suppression des bureaux de placement. Cette communication reste à l'ordre du jour du Comité Général

Le cit. Brunellière, fait part d'une lettre du cit. Remy Larcher s'excusant de n'avoir pu passer ses vacances a Nantes. Il sera tout a la disposition de la B. du T. l'année prochaine

Le cit. Colombe se basant sur ce fait que la Mairie peut d'un jour a l'autre reconvoquer la delegation, demande que la sous-commission des Finances soit completée et se reunisse au plus vite pour dresser le budjet de la B. du T.

Les cit. Le Palmer et Tulève sont ~~nommés~~ aux remplacement de Jousse et Ribrac. Cette commission devra avoir son travail fait pour la prochaine Reunion du Comité General

Le cit. Brunellière propose un envoie de fonds aux grevistes de Carmaux

Il est décidé que la Commission Executive ~~[illegible]~~ proposera elle-meme au Comité General le vote d'une souscription

La seance est levée a 10 heure 30

le secretaire

A. Le Beboul

Comité Général

Reunion du 18 octobre 189[illegible]

Présidence du cit. Brillouet délégué des Maçons

absents. Le cit. Daoulas, Launay, Moreau, Plantard Perraud, Maurice, Dubé, Mariot, Menard, Descrois, Denion, Joquet, Joyeux

Excusés, Dupré, Ferdet, D.elle Sayset.

Les procès-verbaux de la Commission E. et de la dernière reunion generale sont acceptés

Le Secretaire général fait part d'une demande des ouvriers Cordiers, au sujet de l'organisation d'un Syndicat dans leur corporation

Un mouvement dans le même but a lieu parmi les ouvrières de l'usine Dercelles.

Un comité de propagande de 5 membres est formé pour s'occuper immédiatement et à l'avenir de toutes ces questions

Ce comité se compose des cit. Codet, Tulève Brunellière, Colombe et Ribrac

Le cit. Olivier, fait des observations contre l'élection du cit. Brunelière, à la demande générale l'incident est clos.

Correspondance. Lettre des Chemins de fer adhésion définitive de ce syndicat à la B. du T. Le cit. Salmon n'ayant pas fait connaître ses intentions au sujet de ses fonctions, sa démission est acceptée et le cit. Ribrac élu en son remplacement.

Congrès de la Ligue Fédérative pour la suppression des bureaux de placement. L'adhésion morale de ce Congrès est décidée

Communications de la Fédération Métallurgique Ces documents sont remis aux Syndicats intéressés La Commission Exécutive propose une souscription pour soutenir les grévistes de Carmaux

Le chiffre de 25 x est adopté

Demande du Syndicat des ouvriers du Port au sujet d'une réunion avec le concours du cit. Briand de St Nazaire. Le Comité général accepte de prendre cette réunion sous ses auspices et charge le Comité de Propagande de s'occuper de l'organisation

Après la lecture de quelques passages du rapport des délégués au Congrès de Marseille, la séance est levée à 10 h 20

Le secrétaire A. L. Bilouet

Commission Exécutive

Réunion du 25 octobre. Président Le Palmec Sont absents les cit. Caillet, Brillouet, Nicolas, Menard, Descrois, Joyeux, Jaquet, Salmon.

Le cit. Guédon Menuisier, fait une observation au sujet des délégués de sa corporation. Ce camarade prétend être délégué alors que son nom ne figure nullement sur la liste.

Cette corporation est invitée à établir d'une façon exacte la désignation de leurs trois délégués.

La correspondance du secrét. gén. est acceptée.

Le cit. Le Palmec présente à la commission, un camarade tisseur en métaux, qui désirerait organiser un syndicat dans sa corporation

La Commission Exécutive assure à ce citoyen le concours de la B. du T. et le prie d'assister à la prochaine réunion de son comité de propagande.

Le cit. Le Palmec donne connaissance du rapport de la Sous-Commission des Finances au sujet du budget annuel de la B. du T.

Ce rapport établit un chiffre total de 8.200 x pour les besoins généraux de la Bourse.

La Commission E. d'après la proposition du cit. Colombe, décide qu'il y a lieu d'ajouter à la liste détaillée des affectations diverses la somme de 300 pour frais d'entretien du matériel et de 500 pour frais imprévus, ce qui compose un total de 9000 x

Rapport du Comité de propagande lu par Codet. Le comité organise deux réunions pour le dimanche 30 octobre; la première privée, pour grouper en syndicat les ouvrières de l'atelier Dercelles, la seconde publique pour les ouvriers du Port. Le concours du cit. Briand de St Nazaire est assuré pour cette Réunion

Ce rapport est accepté.
Le secretaire general, est autorisé a acheter un bibliographe, ainsi que 200 feuilles de papiers a lettres imprimées
La seance est levée a 10h.
Le secr. ...
A. Le Biboul

Commission Executive
Séance du 8 Novembre

Président cit. Olivier des Mouleurs en Fontes
Le Procès-Verbal de la dernière seance est adopté
Correspondance. – Lettre du Secretaire de la ligue Federative pour la suppression des Bureaux de placement
Communication du cit. Rozier de Tours.
Le cit. Brunellière developpe au nom du comité de propagande, la conference qu'il a faite comme délégué de la Bourse du travail, dans la commune de Maisdon
Grace a ses efforts, le syndicat des vignerons prospère de plus en plus
Le cit. Juguet reclame du trésorier qu'il rende ses comptes. Le ~~cit. Frémont~~ réglement n'ayant pas fixé de date periodiques, le cit. Fremont demande que cet oubli soit reparé et que provisoirement, la commission de contrôle qui n'a pas fonctionné, soit remplacée, par trois délégués, chargés de controler pour cette fois ci, les comptes du trésorier – Adopté,
les cit. Tulers, Le Palmer, Fremont sont designés
Il est décidé que ~~les~~ l'état financier de la B. du C.

sera établi a la prochaine seance du Comité General et que regulierement tous les trois mois ensuite.
Le secret. est chargé de faire imprimer 1.000 lettres de convocation.
L'appel constate les absences suivantes
cit. Caillet, Egasse, Brillouet, Le Palmer, Nicolas Gendron, Joyeux, Descroix, Jaquet, Levy, Rambaud Braud,
Excusés, Plantard, Mlle Saisey
La seance est levée a 10h. 20
Le secret. Le Biboul

(Omission) (Comité général)
Seance du Mardi 1er Novembre

A l'issue de la reunion du Comité de vigilance des Conseils de Prudhommes, le Comité General siège, pour la lecture du rapport des délégués au Congrès de Marseille
Ce rapport lu par le cit. Colombe est adopté a l'unanimité
– adoption également d'un texte de lettre devant etre adressée au journal „le Progrès" en réponse a un article malveillant concernant la Reunion privée des ouvrières de l'usine Dercelles
La seance est levée a 11 heures
Le secretaire
A. Le Biboul

Comité Général

Reunion du 15 Novembre 1899

Presidence du cit. Nicolas delegué des Forgerons

~~Les~~ Procès-Verbaux sont acceptés.

Rectification du cit. Moreau, qui declare avoir assisté a la dernière seance du Comité General

Correspondance. — Communication des Ouvriers Potiers de la Broche (Saone et Loire) en greve. — Demande de souscription. Lettres des Bourses de travail de Montpellier et Bordeaux. Lettre du Syndicat des menuisiers mandatant le cit Guedon en remplacement du cit. Bocné. au Comité general

Lettre du Comité Socialiste de Nantes. Ce comité demande a la Bourse communication du rapport des delegués du Congrès de Marseille

Cette demande soutenue d'un coté par les cit. Gendron, Tulex, Piteau etc, est combattue par les cit. Fremont, Olivier, Maurice etc

Par 20 voix contre 7 la B. du T. se declare favorable a la demande du Comité Socialiste

Rapport de la commission provisoire de contrôle

Les chiffres suivants sont fournis

Recettes	335 f 35
Depenses	125 · 25
Boni	210 f 10

Sur une observation du cit Colombe, le trésorier est prié d'écrire aux syndicats en retard dans leurs versements

Le cit. Codet donne lecture du rapport du comité de propagande.

Trois syndicats ont été formés, les Ouvriers du Port, les femmes Metallurgistes, et les tisseurs en métaux.

Relativement au rapport des délégués au Congrès de Marseille le cit. Ollivier ouvre une discussion sur la façon dont la subvention municipale a été accordée.

Ce cit. soulève un incident au sujet de la delegation par St Nazaire du cit Briand a Marseille et accuse d'un autre coté la Bourse du Travail de Nantes de vouloir se substituer a l'Union Syndicale

Ces differentes observations sont combattues par les cit. Codet, Tulève, Colombe, Le Palmec etc

L'incident est clos

Le cit. Frémont demande que l'on fixe la reunion publique pour la lecture du rapport

Sur l'avis du cit. Codet qui estime que ce serait trop reculer que d'attendre pour concorder avec la reunion relative aux Prud'hommes la Reunion publique est fixée au Jeudi 1er Decembre au foyer de la Renaissance

Le comité de propagande est chargé de l'organiser. Les secretaires de syndicats seront priés de convoquer et l'impression de petites circulaire est adoptée

La seance est levée a 11 heures

Le secretaire

A. Le Biboul

etaient absents les cit. Daoulas, Mariot, Vinçon, Thiodet Brillouet, Pogu, Bernard, Lachassaigne, Auffray, Radenac, Hacques, Gaulay, Moreau, Levy, Ollivier, Neau, Leguevel, Cuzon, Rambaud, Excuses — Perrand, Deniau, Bouillé.

Commission Exécutive
Réunion du 22 Nov.

Présidence du cit. Menard, des Cordonniers
Sont absents les cit. Codet, Rambaud, Egasse, Brillouet, Nicolas, Lévy
Excusés, Garès, Brand, citoyenne Sayset.
Correspondance. Reçu les Statuts de la Fédération des Bourses du Travail. Lettre du secret. de la B. du T. de Cholet, et du Comité Socialiste
Le cit. Colombe fait part à la Bourse du Travail de la fondation à Nantes d'une section de la Fédération nationale de la Métallurgie
Les cit. Piteau et Le Biboul sont délégués pour aller demander à la Mairie une réponse au sujet du Foyer de la Renaissance pour le 1er Décembre
Le texte de la circulaire devant être distribué parmi les syndiqués comme convocation à cette réunion est adopté
Reçu le Bulletin officiel de la Fédération nationale des Syndicats. L'abonnement à cet organe est adopté.
Lecture du questionnaire de la Fédération des Bourses du Travail au sujet du prochain Congrès.
Discussion sur la proposition de la B. du T. de Paris tendant à remettre entre les mains de la Fédération des Bourses l'initiative des Congrès nationaux des Syndicats de France.
Cette proposition, combattue par les cit. Colombe Le Palmec, Fremont, Tulève etc, est défendue par le cit. Le Biboul
La question reste à l'étude du Comité Général
Le cit. Brunellière donne connaissance de deux lettres provenant des cit. Larcher et Andrieux à Paris.
Au sujet de la Réunion de la Renaissance le citoyen

Tulève propose d'inviter le cit. Briand de St Nazaire à venir y prendre la parole. Mandaté au Congrès de Marseille, son concours ne peut que nous être précieux. Adopté
Le cit. Ribrac propose de remplacer Jousse et Salmon dans la délégation près de l'administration municipale
Les camarades Tulève et Ollivier sont désignés
La nomination de la Commission de contrôle reste à l'ordre du jour de la réunion Générale
La séance est levée à 10 h. 30
Le réunion
A. Le Biboul

Séance du 29 Novembre
Présidence du cit. Juguet délégués des Tabacs
Absents les cit. Moreau, Rambaud, Riou, Gendron Lévy
Excusés, Brillouet, Caillet, Garès, Ménard cit.ème Sayset
Correspondance, lettre du cit. Briand de St Nazaire, qui accepte de nous prêter son concours.
Le cit. Codet demande que chaque membre de la B. du T. soit présent près du bureau à la réunion de la Renaissance
Le Bureau suivant est accepté pour être ~~soumis~~ proposé à l'assemblée, Président, Codet, Assesseurs, Tulève, et Plantard.
Le cit. Codet demande s'il n'y aurait pas moyen en plus de l'ordre du jour, de soulever la question des Prudhommes.
Après discussion, il est décidé de s'en tenir à l'ordre du jour et de réserver cette question pour le Comité de Vigilance
Les cit. Le Palmec et Brunellière sont chargés d'aller à la Gare recevoir le cit. Briand.
Communication de la Bourse du T. de Lyon nous invitant

a la Réouverture de leur Bourse. Sur la proposition des citoyen Colombe et Le Palmec, le secret. General écrira au cit. Naschurie de Lyon de nous représenter a cette inauguration. Lettre de Dunkerque relative aux ouvriers du Port. Lettre et questionnaire de la Ligue Federation pour la supp. des Bureau d'Placement, Remis entre les mains des Syndicats interessés

Le Secretair est autorisé a faire la depense d'un Polycopie

La seance est levée a 10h.

le secret
A. Le Biboul

Reunion Publique du Theatre de la Renaissance

Jeudi 1er Decembre, la Bourse du Travail convoquait a une Reunion publique au Théatre de la Renaissance les ouvriers syndiqués et non syndiqués de la ville.

Le but de la Reunion était la lecture du rapport des délégués Colombe et le Palmec au Congrès de Marseille

Le citoyen Briand délégué par les Syndicats de St Nazaire a ce Congrès avait été invité par la Bourse du Travail a venir lui prêter le concours de sa parole.

Les travailleurs Nantais ont répondu a l'appel de la B. du T. avec un remarquable empressement, car en effet, non seulement le Foyer de la Renaissance était comble mais les couloirs regorgeaient de monde. — La seance est ouverte a 8 h ½ et le cit. Brunellière acclamé président, les cit. Codet et Plantard assesseurs, le cit. Le Biboul secrét.

Avant la lecture du Rapport le cit. Ollivier proteste, en termes qui soulevent l'indignation de l'assemblée contre la presence du cit. Briand. — En quelques mots le cit. Briand lui répond. Il lui fait remarquer la besogne louche qu'il vient accomplir en venant jeter le desordre dans une réunion ouvrière. La salle entière fait au cit. Briand une ovation enthousiaste. — L'incident clos, le cit. Colombe donne lecture du rapport lecture qui ne dure pas moins de cinquante minutes. Ce rapport très complet donne une idée exacte et concise des discussions qui ont eu lieu et des résolutions qui ont été prises au sein du Congrès. — Le cit. Colombe termine sa lecture, aux applaudissements unanimes des assistants. — La parole est donnée au cit. Briand

L'orateur avec la voix chaude et sympathique qu'on lui connait, commence par

etablir la nécessité de l'Union des travailleurs dans leurs reunions, réunions qui sont l'objet de la plus anxieuse curiosité des capitalistes. — Faisant allusion aux insinuations malveillantes du cit. Ollivier, il tiend a faire remarquer que loin de regarder la question ouvrière comme un tremplain aux succès politiques il préconise partout où on l'invite a prendre la parole, l'abandon relatif du terrain politique au bénéfice du terrain economique. Il ~~a~~ rappelle a ce sujet la lutte qu'il a eu a soutenir au Congrès politique pour la question de la Grève generale.

Prenant les resolutions du Congrès de Marseille dans leur ordre de discussion, la journée de huit heures, le ~~pou~~ travail des femmes dans l'industrie, il prouve dans une dissertation pleine de logique la necessité du mouvement international pour battre en brèche, la stupide et hideuse question de concurrence de patron a patron, de pays a pays

C'est aux applaudissements frénetiques de la salle qu'il fletrit la societe capitaliste d'avoir faite remplir a la femme, contrairement au rôle élevé qui lui était assigné dans l'humanité, le rôle demoralisant de salariée de l'usine et de la manufacture.

Abordant la grave question de la Greve Générale, le cit. Briand developpe ses idées personnelles sur la tactique specialement corporative qui devrait etre la caracteristique du mouvement de renovation sociale qui a lieu de nos jours.

Sur ce terrain dit l'orateur, l'union est facile: toutes les fractions du Parti ouvrier s'entendent: Il n'en n'est pas de meme dès qu'il s'agit du coté politique. D'ailleurs, l'action des députés ouvriers est presque nulle a la chambre. Leur utilite ne se manifeste réellement que dans les moments d'agitation populaire, alors que ceints de leur écharpe de representants du Peuple ils doivent servir de tampons entre les balles gouvernementales et les grevistes

Il n'en est pas de meme des municipalités qui entre les mains des travailleurs peuvent etre les outils les plus précieux de leur affranchissement. Ils en ont eu la preuve a Marseille ou le drapeau du proletariat universel a pu se promener dans les rues aux regards respectueux de la foule

Puisque la Greve Générale est un terrain sur lequel peut se faire l'union des travailleurs, nous devons nous engager sur ce terrain. L'orateur expose la physionomie de la classe

possédante devant une grève générale d'une grève par exemple. C'est l'arrêt absolu de tous les rouages sociaux. Les gouvernements devant ce spectre seront forcés de capituler et d'accorder les revendications du prolétariat

L'époque des barricades, des descentes dans la rue est terminée. C'est la révolution pacifique des bras croisés qu'il faut employer maintenant. Le 1er Mai doit être un jour de consultation mondiale a ce sujet : C'est ce que le Congrès de Marseille a compris

La conference du cit. Briand se termine au milieu d'un tonnerre d'applaudissements

Le cit. Ollivier éprouve le besoin de s'excuser mais la parole lui fait défaut.

Le cit. Blanchard vient faire un appel chaleureux aux ouvriers du batiment et les adjure de s'inspirer du Congrès National du batiment qui a eu lieu tout recemment a Bordeaux

Le cit. Brunellière soumet aux votes de l'assemblée l'ordre du jour suivant qui est adopté a l'unanimité

" Les Travailleurs Nantais réunis au nombre de
" 1200 environ au Foyer de la Renaissance le 1er
" Decembre 1892, acceptent les resolutions du Congrès
" de Marseille et manifestent leurs intention ener-
" gique de poursuivre leur emancipation en
" s'inspirant des decisions prises a ces grandes
" assises du travail. Ils demandent en outre a
" la Municipalité qu'elle mette une subvention
" et un local a la disposition de la Bourse du
" Travail afin qu'elle puisse fonctionner utilement

la seance est levée a 10 h. 30

le secretaire

A. Le Bebond

Commission Executive

Seance du 13 Decemb.

Présidence du cit Tulève

Sont absents les cit, Caillet, Brillouet, Ollivier, Garei, ~~Epeau~~ Piteau. Excusés – Gendron, Codet. Mlle Sayset.

Correspondance. – Refus de reception d'une lettre provenant de Nantes, non affranchie, adressée a la Bourse.

Invitation de la B. du Travail de Nimes a son inauguration De même qu'à Lyon il est décidé de s'y faire representer par un camarade de la localité.

Lettre du Havre. Le cit. Colombe fait part d'une entrevue qu'il a eu avec M. Roch, adj. au Maire, à la suite de la Reunion publique de la Renaissance, Des dégats qui semblent dus a la malveillance ont été commis dans le monument

La Commission Executive est unanime a regretter ce fait.

Le cit. Tulève rend compte de l'entrevue qui a eu lieu le 12 Xbre entre la delegation et la commission municipale Cette dernière a apporté certains changements au reglement général qu'il conviendrait d'étudier.

La délegation a laquelle il est adjoint les membres du Bureau, est chargée de ce soin avant la Reunion générale

Le cit. Tulève, soulève la question Ollivier. La conduite de ce citoyen a la Renaissance dit-il a été indigne. Il a discrédité la Comm. Executive de la Bourse du Travail en plein public, et s'est mis par ce fait en dehors de tout reglement. Il demande s'il n'y aurait pas lieu de discuter son exclusion de la B. du T.

Le cit. Fremont reconnait la conduite du cit. Ollivier comme ayant été inqualifiable, mais estime que le rôle de la C. E. devrait s'arrêter a un blâme sévère adressé a ce délégué

Les cit. Braud et Moreau se declarent partisans de l'exclusion.

Le cit. Frémont, s'appuyant sur ce point, que le cit. Ollivier était libre de soumettre au Comité Général ses observations au sujet de la C. E. et qu'en portant cette question en réunion publique, il portait atteinte au bon ordre qui n'avait cessé de regner au sein de la B. du travail demande que l'on procède a un vote de blâme énergique et que communication en soit faite au syndicat des sculpteurs

Le vote de blâme appuyé par Tulève, Juguet, etc est adopté a l'unanimité.

Le secretaire est chargé d'envoyer un extrait du procès-verbal, relatant cet incident au Syndicat des Sculpteurs.

Le cit. Le Biboul demande que le secret. general écrive aux syndicat des Paveurs pour les inviter a adherer a la B. du travail. Adopté

Il demande en outre si l'on a connaissance de la formation d'un nouveau syndicat dans les travailleurs du cuivre.

La C. E. manquant de renseignement cette question reste a élucider et le Camarade Tulève se charge de fournir plus tard des renseignements a ce sujet

La séance est levée a 11 heures

Le secr.

A. Le Biboul

Comité Général

Seance du 20 Decembre.

Le cit. Rion préside

L'appel constate les absences suivantes : Daoulas Halloun, Guedon, Dupré, Vinçon, Brillouet, Pogu, Hervé Ollivier, Letheur, Ferdet, Bernard, Nicolas, Lachassaigne, Auffray, Ménard, Ollivier (C. de fer) Gendron, Richard, Cuzon.

Excusés, Confiseurs, ~~Chem~~

1. La lecture des procès verbaux, le cit. Ollivier (sculpt.) demissionnaire, proteste contre les termes du compte-rendu de la Reunion de la Renaissance

Les cit. Mariot et Piron contestent a la Com. Ex. le droit de voter un blâme a un de ces membres

Ils declarent avoir mandat de leur Syndicat de se retirer de la B. du T. si le Comité général donne raison a la C. Executive.

Des protestations generales contre ces citoyens ont lieu, et une discussion confuse se produit

Le cit. Le Biboul demande au cit. Mariot de formuler une proposition qui mette fin a l'incident

Le cit. Mariot demande au Comité Général d'annuler le vote de blame de la C. Ex.

Cette proposition ~~soutenue~~ par 8 voix est repoussée a une très forte majorité.

En consequence les cit. Piron, Mariot, Dubé Ollivier et Chauveau se retirent

Correspondance. — Demande d'admission des syndicats des Cordiers et des tourneurs-Robinettiers — Adopté

Reçu par erreur de M. Maillard Dr de la Democratie de l'ouest un mandat a payer — Renvoi a son auteur

Lettre d'un ouvrier Brossier du Dept de Lot-et Garonne

demandant des renseignements pour formation d'un syndicat

Lettre du Secretariat National du travail avisant l'envoi d'un questionnaire sur le Chomage

Rapport de la Commission de Propagande, formation par les soins du Syndicat des Cordiers

Ce rapport est adopté.

Lecture et discussion du reglement proposé par la commission Municipale. Les modifications portant specialement sur les articles relatifs aux Reunions publiques et la cotisation du syndicat que la Commission voudrait voir portée a 2fr. Ce dernier point est reporté sans discussion.

Tant qu'a la clause visant les reunion publiques la délégation est chargée de sauvegarder d'une façon absolue le principe des reunion générales et publiques des corporations.

Pour le budget, le cit. Eulere demande que l'on laisse a la delegation un certain élasticité dans la discussion. Le cit. Colombe demande que la delegation ait plein pouvoir sauf a en référer, pour discuter le budget, on sera certainement forcé de diminuer le budget, mais ce qui il faut sauver a tout prix c'est le principe de la création de la Bourse, adopté.

Le questionnaire de la Federation des Bourses est remis a la prochaine reunion générale

La seance est levée a 11 heures

Le secretaire

A. Le Bibouc

Commission Executive

Reunion du 27 Xbre 1893

Le cit Rambaud préside

Sont absents les cit, Frémont, Codet, Le Palmec Le Bailly, Robinet

Excusés Plantard, Juguet

Correspondance — Lettre de Cholet, de Nimes, Le cit. Boisson, d'après l'avis de la B. du T. de cette localité est chargé de représenter la B. du T. de Nantes a l'inauguration

Le cit Eulere rend compte de l'entrevue des delegations municipales et syndicales. Le principe des reunions générales de corporations a la B. du T. est sauvegardé dans le projet de la commission municipale

Proposition du cit. Eulere relative a la nomination d'une commission pour l'etude du reglement interieur adopté. — Sont designés les cit, Eulere, Rion, Moreau Lesemple, Egalle.

Le cit. Rion parle de la corporation des couvreurs; un mouvement en faveur de la reconstitution du syndicat a lieu parmi eux. Réservé a la commission de propagande.

Le cit. Colombe demande que l'on remplace le cit. Brunelière a la C. de Pp.g. Rion est nommé.

Le cit. Ollivier demande, que pour éviter a la B. du T. un renouvellement complet chaque année, ce qui occasionnerait une gêne, dans la bonne gestion de la Bourse, le renouvellement par moitié tous les six mois ait lieu

D'après l'avis du cit. Eulere, cette question qui devra etre résolue par le reglement interieur, reste a l'étude de la commission nommée a ce sujet

La seance est levée a 10 heures

Le secretaire

A. Le Bibouc

Commission Executive

Seance du 10 Janvier 1892

Presidence du Cit. Rion

Sont absents les cit. Caillet, Codet, Brillouet Nicolas Levy — Excusés Frémont

Correspondance — Lettre de Sculpteurs avisant du remplacement des cit. Ollivier et Hervé, par les Cit. Pasquer et Piron

Lettre du cit. Briand de St Nazaire ; du syndicat des Cordiers de Nantes

La correspondance du secretaire general est acceptée

La commission de propagande est chargée d'assister a la reunion des ouvriers Couvreurs le dimanche 15 Janvier.

La Seance est levée a 10 heures

le secret

A. Le Biboul

Comité Général

Seance ~~du~~ 17 Janvier 1893

Présidence du cit. Nicolas

Le cit. Le Biboul presente a l'assemblée generale deux delegués de la corporation en grève, les fileuses de l'atelier Pean. Il explique en quelques mots leur situation et demande a chaque ~~synd~~ delégué, leur appui moral, au point de vue pecunier, au sein de leur syndicat.

Les cit. Tulève, Colombe, Lesimple, et quelques autres delegues appuient les paroles du cit. Le Biboul

Mandat est donné a ce dernier de subvenir dans la mesure du possible, aux premiers frais de correspondance et d'imprimés, que necessiteront les premiers

jours de leur grève.

Le cit. Tulève donne aux grévistes quelques explications sur les reglements d'ateliers adoptés a Lille et les invite a se mettre en garde contre eux, car ils sont de la dernière sévérité

Les delegués robinetiers, demandent un conseil a la B. du T. sur leur grève, motivé par le renvoi du fondateur de leur syndicat et son remplacement par un dilateur.

Le comité général prend en consideration la grève des Robinettiers, Les delegués s'engagent moralement a faire de leur mieux dans leur syndicat.

Correspondance. — Lettre des Cuisiniers, Adhésion du Syndicat des Paveurs a la Bourse du Travail

Le cit. Tulève rend compte des demarches qu'il a faites près de ce syndicat et qui ont favorablement abouti.

Ils ont nommé les delegués suivants, Levesque, Edlin et Moinard

Lettre du bureau provisoire ~~de la B. de T.~~ du Syndicat des serruriers demandant l'appui de la B. de T. a leur reunion du 29 Janvier. Avis en est donné a la commission de propagande

Adhésion du Syndicat des Couvreurs

Leurs delegués sont les cit. Le Moux, Lepage et Gaultier

Le cit. Rion au sujet de la formation de ce syndicat dans lecture de son rapport qui est adopté

Lettre des Ferblantiers boitiers avisant du remplacement des cit. Maurice et Perraud par les cit. Doceul et Martin

Discussion sur le questionnaire de la Federation des Bourses du Travail

Il est répondu de la façon suivante

question 1, 2, et 3 acceptées

question 4. neant

question 5 proposition emanant de Paris acceptée

~~question 6~~ ~~Neant~~. Cette proposition est ainsi

- Fixation de la cotisation mensuelle a 1 franc par dix syndicats ou fraction de dizaine

question 6. — ajouter a l'article 2 des statuts « Les Congrès changeront de ~~lieu~~ région tous les ans.

question 7. — La Bourse de Nantes sera representée au Comité Federal aussitot qu'elle sera subventionnée.

question 8. — 30 — question 9 — Le reglement etant encore a l'etat de projet, il sera envoyé au Comité Fédéral, aussitot l'organisation terminée. — Question 10. — même réponse.

Propositions de la Bourse du Travail de Paris. 1ère proposition relative aux cotisation. 1x par dizaine de syndicats acceptées a l'unanimité. 2ème Proposition, tendant a remettre entre les mains de la Fédération des Bourses, l'initiative de la convocation des congrès nationaux des syndicats, et la tenue d'un premier Congrès a Paris du Juillet 1893. est rejetée par tous les syndicats, hors les peintres qui votent pour.

Le secret. gal est chargé d'ecrire a Toulouse pour prier la Bourse du travail de nous designer un delegué, auquel envoi sera fait de son mandat. — La seance est levée a 10 h. 20

le secret. A. Le Biboul

Commission Executive

Seance du 24 Janvier

Président cit. Egasse

Sont absents les cit. Caillet Godet, Brillouet, Levy Huteau

Excusé : Levesque

Correspondance : Lettre du cit. Garès avisant la Bourse du travail, du fait regrettable de la dissolution de leur syndicat

Du syndicat des Fileuses delégant au Comité General les citoyennes Huelo, Lenoë et Bibard.

Du Syndicat des Serruriers delegant, les cit. Hamelin Touzé, et Bizerais. Ces deux syndicats sont acceptés ; le cit. Touzé désigné pour la Commission Executive

Le syndicat des Paveurs, delegué de son coté

les cit. Levesque Paris et Hamelin pour le représenter

Lettre du cit. Levy des Chemins de fer. Ce syndicat adhère toujours a la Bourse du Travail.

Le cit. Levy est remplacé au Comité General par le cit. Salmon

Lettre d'un fabricant de Meubles de Cholet demandant un ouvrier

Lettre de Nimes. Le delegué Nimois, chargé de de nous representer a l'inauguration de leur B. du T. n'ayant pas parait-il reçu de mandat ; le secretaire general est chargé de le lui renouveler

Le cit. Le Biboul donne quelques explication au sujet de la Grève des fileuses de l'atelier Pean

Il est chargé de faire un rapport sur ce mouvement. Au sujet du montant des souscriptions en faveur des grevistes, il est décidé sur l'avis des cit. Tulève, Colombe etc. de verser le supplement du chiffre correspondant a leur salaire moyen, entre les mains du Trésorier de la B. du T. pour aider a la constitution d'une caisse des Grèves

Le cit. Tulève est également chargé de faire un rapport au sujet des serruriers.

~~Le cit.~~ Ce dernier se plaint du petit nombre de delegués a la Commission de propagande. Il est decidé de nommer deux nouveaux membres. Les cit. Moreau et Le Mous sont désignés

La nomination de la Commission de Controle reste a l'ordre du jour du Comité Général

Demande du Comité Fédéral au sujet de la gratuité des delegués au Congrès des Bourses. Le secret. gal est chargé de repondre.

Le cit. Tulève se basant sur des faits regrettables qui se sont produits a la B. du T. par suite de l'introduction d'étrangers a nos délibération demande

que l'on fasse imprimer de cartes de délégués. Adopté
Les couleurs rouges et vertes sont acceptées. 300 Frs
le Comité Général et 100 pour la C. E.
Le secrétaire général est chargé d'écrire au
Syndicat des ajusteurs-tourneurs au sujet de retrait
de l'absence suivie de leurs délégués
La séance est levée à 11 heures.

Le secrétaire
A. L. Bibaud

Comité Général

Séance extraordinaire du 7 ~~Janvier~~ Février 1893

Présidence du cit. Le Palmec
Sur une proposition du cit. Dubois, la séance qui devait être consacrée au Comité de vigilance est transformée en séance du Comité Général étant donné un cas exceptionnel
Il développe devant l'assemblée générale la situation du Syndicat des Boulangers. Le cit. Dubois a assisté le matin à une réunion générale de leur corporation. Il résulte des explications fournies par le cit. Dubois que les Boulangers qui à la suite du mouvement que nous connaissons tous ont réussi à démolir le bureau de placement qui les exploitait, viennent demander à la Bourse du Travail son concours pour l'organisation d'un service gratuit de placement.
Le cit. Dubois est d'avis que la Bourse leur doit son appui le plus désintéressé
Le délégué des Boulangers explique que si l'on

ne réussit pas immédiatement à créer et assurer un service régulier de placement, les patrons vont avoir le temps d'installer un placeur à eux et tous leurs efforts resteront inutiles
L'assemblée se déclare favorable à la demande des Boulangers
Le cit. Colombe demande comment on trouvera les fonds nécessaires pour assurer le service du placement, le budjet de la Bourse étant réduit à sa plus simple expression
Une discussion assez confuse a lieu à ce moment
Le cit. Le Palmec est d'avis que comité que comité une décision doit être prise ce soir, décision qui doit donner satisfaction aux Boulangers.
Le cit. Le Bibaud propose que l'on vote une somme de cent francs devant suffire pour les besoins du premier mois et que d'ici là, la situation à l'avenir soit étudiée et légalisée
Un délégué des Boulangers demande qu'il soit ajouté à la proposition ci-dessus que les Bureaux de la B. du T. et du Syndicat des Boulangers s'entendront dans le courant du mois pour étudier la situation et assurer à l'avenir le fonctionnement régulier du service du placement.
La proposition du cit. Le Bibaud avec adjonction de l'amendement du délégué des Boulangers est votée à l'unanimité
La prochaine réunion de la commission E. ayant lieu le mardi gras, il est décidé de la reporter au lendemain.
Le Président lève la séance à 10 h. 30 en invitant tous les délégués à assister à la séance du Conseil municipal devant s'occuper de la question de la B. du T.

Le secrétaire
A. L. Bibaud

Commission Exécutive

Séance du 15 Février

Président cit. Ollivier

Sont absents les cit. Brillouet, Brault, Gendron, Salmon, Huteau, Rambaud, Levesques

Le cit. Lemoux s'excuse de ne pouvoir assister à la séance par suite de la mort de deux camarades de leur syndicat. Il demande que vu les exigeances des propriétaires au sujet des congés à fournir dès le 25 Mars la nomination du concierge ait lieu à la prochaine réunion. ~~Cela que~~ Cette question reste à l'ordre du jour de l'assemblée générale

Correspondance. — Lettres du cit. Delcluse de Calais, du cit. Garès ex-délégué de Confiseurs. Réponse du syndicat des ajusteurs-tourneurs conformant le mandat des délégués aux cit. Godet, Dubé et Mariot, ces deux derniers s'étant retirés de la Bourse du travail dans un mouvement de vivacité. Lettre de St Nazaire au sujet du marchandage. Des renseignements supplémentaires seront demandés par le secret. général

Lecture d'un N° du journal la Dépêche, de Toulouse donnant un compte rendu à peu près complet du Congrès de la Fédération des Bourses

Godet propose d'envoyer à toutes les Bourses du travail une circulaire pour les avertir des dangers d'empiéter sur les rôles des différents Congrès. Adopté. Il est décidé également de les avertir par une autre circulaire de notre victoire au Conseil municipal

Le Secret. gén. est chargé d'écrire au cit. Boisson de Nîmes pour lui demander s'il a eu à supporter des frais en notre nom à l'inauguration de leur Bourse du travail.

Le cit. Colombe est autorisé à faire la dépense de 200 lettres aux entêtes de la Bourse.

Au sujet de la Grève de Rive de Gier, la Commission Exécutive proposera au Comité Général de voter un envoi de fonds

Le cit. Garnier délégué de Boulangers demande que la Bourse du travail fasse des démarches près de la Mairie contre le beau frère de leur ancien placeur qui continue clandestinement le placement des ouvriers qui logent chez lui. Reste à l'ordre du jour du Comité Général

La séance est levée à 10 h.

Le secrétaire

A. Le Beboul

Comité Général

Séance du 21 Février.

Présidence du cit. Nicolas

Sont absents les cit. ~~Dupré~~, Caillet, Martin, Vinçon, Thiodet, Pogu, Epeau, Le Palmec, Piron, Pasquer, Bertret, Radenac, Menard, Hougmard, Gendron, ~~Tulève~~ Ollivier, Neau, Salmon, Lequevel, Worch, Gautrau, Fauze, Arliska, Robinet, Pien, cit.ennes Peland, Schenel, Clero, Tanguy.

Excusés. Tulève, cit.enne Sayset

Les procès verbaux sont adoptés

La correspondance du secret. gén.al est acceptée

Ce dernier donne lecture de 2 Numéros du journal « La Dépêche », de Toulouse, donnant le compte rendu

des seances du Congrès

Le cit. Mariot demande que l'on réclame de notre delegué de Boulogne, le cit. Bousquet de nous envoyer autant de rapports qu'il y a de syndicats adherents a la Bourse. Adopté.

Lettre de la Federation du Batiment demandant a avoir son siège a la Bourse du travail. Cette demande est acceptée

Le cit. Colombe fait remarquer qu'il serait illégal que les Federation de metiers aient des representants a la Bourse du travail attendu que les syndicats groupés dans ces federations sont déjà representés dans l'administration de la Bourse et que cela creerait une double representation qui serait dangereuse de l'egalité absolue de tous les syndicats. S'il fait ces reflections, quoique la Federation du Batiment ne fasse pas une pareille demande c'est bien pour établir dans l'avenir la situation des Federation vis a vis de la Bourse.

Cette façon de voir est adoptée.

Le cit. Le Bibout demande que l'on supprime a l'article 7 de nos statuts, les termes, Federation, groupement corporatif etc, et que l'on laisse subsister simplement cette phrase. — La Bourse du travail est administrée par les syndicats. Adopté.

La lecture de 3 rapports a l'ordre du jour est remise a une prochaine seance.

Le cit. Colombe, rend compte d'une entrevue qu'il a eu avec l'architecte de la ville au local futur de la B. du T.

Un point reste obscur au sujet de la location par la ville de l'établissement de la Rue de Flandres

La ville a-t-elle loué simplement ce qui est disponible en ce moment ou tout l'établissement y compris les

locaux occupés ; l'architecte l'ignore

Le cit. Godet dit que dans l'esprit des commissions municipales et ouvrières il avait toujours été entendu que le projet comprenait toute la propriété de la Suze.

Sur une proposition du cit. Colombe, il est decidé pour que tout le monde ait connaissance des lieux, d'y faire une visite collective dimanche matin a 9 heures.

Lecture de quelques lettres relatives a une grève des ouvriers de Tramways de Nogent

On regrette a ce sujet l'absence des délégués des Chemins de fer

Nomination de la commission de contrôle.

Le cit. Rion propose que l'on fasse comme au dernier Trimestre, que l'on nomme trois membres chargés de vérifier les comptes du Trésorier, adopté

Les cit. Chauveau, Clerc, Gaulay, sont désignés

Nomination du Concierge

Après une longue discussion a laquelle prennent part les cit. Dupré, Ollivier, Godet, Moreau, Fremont etc ce dernier dépose la proposition suivante.

« Le secret. general est chargé d'ecrire a chaque syndicat pour les inviter a présenter leur candidat a la place de concierge. Une commission sera chargée d'étudier les titres de chacun de ces candidats et de fournir un avis moral au Comité général, lequel statuera en dernier lieu. Adopté.

Il est décidé en outre que tous ces candidatures devront être déposées entre les mains du secret. gal pour le 13 Mars dernier délai.

Il est procédé a la nomination d'une commission de six membres, chargée de remplir les fonctions prévues par la proposition Fremont.

Ce sont les camarades Godet, Lesimple, Dupré Brault, Nicolas, Ribrac

Grève de Rive de Gier. — Lecture d'un N° du Bulletin de la Metallurgie donnant des détails sur cette Grève

La B. du T. reconnaissant son bien fondé sur la proposition du cit. Frémont vote un secours de 100 fr (Cent) francs devant etre pris sur le fonds de la caisse des Grèves

La seance est levée a 11 heures

Le secret

A. Le Biboul

Commission Executive

Seance du 28 Fevrier

Le cit. Juguet préside

Sont absents les cit. Caillet, Nicolas, Menard, Salmon Robinet, — Excusés Brault, Lemoux

Est présent a la seance, un ouvrier menuisier en voiture, qui vient demander a la B. du Travail son appui pour la constitution d'un syndicat dans sa corporation.

Une reunion de menuisiers en voitures ayant lieu le mercredi la commission executive delegue les cit. Tulève et Ribrac pour la représenter et y faire oeuvre de propagande.

Le délégué des Boulangers demande a la Bourse de bien vouloir les aider dans leur situation qui ne s'améliore pas. Le cit. Garnier explique que les compagnons Boulangers ont l'intention de monter a Nantes une Chambre compagnonnique où le placement des compagnons boulangers seraient fait

concurremment avec le syndicat. Après une échange de vues entre ~~le cit. Tulève~~ Godet, Colombe ~~et~~ le delegué Boulanger et les cit. Godet, Colomb et Tulève qui pensent que le danger n'est pas encore bien prouvé et qu'une simple demarche auprès de la Mairie est la seule chose possible, le cit. Le Biboul est delegué pour se joindre au président du syndicat des Boulangers dans ce but.

Lettre des Chaudronniers désignant les cit. Teizière et Potigny en remplacement de Vinçon et Thiodet

Sur une proposition du cit. Colombe il est décidé de convoquer a tour de rôle un membre de la commission de contrôle aux reunions de la commission executive, lequel membre serait chargé de remplir ses fonctions.

Au sujet de la Grève de Rive de Gier, le cit. Godet flétrit la conduite de certains renegats qui la bas compromettent les interets de la classe ouvrière par leur lacheté. Il voudrait que dans chaque B. du T. il existat un tableau ou les noms de tous les traitres présents et futurs du moins les plus coupables seraient affichés de façon a les connaitre dans l'avenir.

Il propose que le secret. g.al ecrive dans ce sens a Paris et a Rive de Gier.

adopté.

La seance est levée a 10 h.

Le secret

A. Le Biboul

Comité Général

Séance du 7 Mars (Séance extraordinaire)

Président cit. Munding

Le cit. Colombe explique que s'il a fait convoquer le comité général c'est sur l'invitation des cit. Tiémont et Le Bibaut, et le motif étant sérieux il n'a pas cru devoir hésiter.

Le cit. Le Bibaut a quelques mots rend compte de son mandat auprès de M. Roch au sujet des Boulangers. Il a profité de cette occasion pour lui demander quels étaient les termes exacts du bail passé entre la Mairie et M. Luzer.

M. Roch lui a répondu que le bail comprenait purement et simplement la grande salle et la tour.

Les cit Colombe, Eulerie, Tiemont, Ollivier, Guedon etc estimant que le local ainsi compris ne peut remplir les conditions exigées pour le bon fonctionnement de la Bourse, proposent de charger l'ancienne commission d'entrer en pourparlers avec l'administration municipale a seule fin d'obtenir tout le local de M. Luzer et ce avant le 15 Mars

Adopté

La séance est levée a 9 Heures

Etaient absents les cit. Clouet, Dupré, Dubé Pinon, Moreau, Legrivel, Roch, Gautreau artistes

Excusés, Mariot, Pogu, Lethem, Douet Louvet, Rousseau

Le secrétaire

A. Le Bibaut

Commission Executive

Séance du 14 Mars

Président Eulerie

Sont absents les cit. Codet, Lesimple, Salmon Robinet — Excusé Braud.

Correspondance. — La lecture d'une lettre anonyme est rejetée

Lettre de Bordeaux au sujet de la Grève des ouvrières fleuristes. Des cordonniers, déléguant le cit Plessis en remplacement du cit Radenac; Lettre d'Auxerre Lettre de Nimes relative a la médaille commémorative

Réponse de l'administration municipale, accordant une entrevue pour le mercredi 15 Mars a la délégation

Le cit. Colombe fait part d'une démarche d'agent de police pour lui demander les statuts des syndicats adhérents a la Bourse. Il est décidé de ne tenir compte que des demandes officielles émanant des Commissaires, et de passer outre a toute demande verbale.

Lecture d'un ordre du jour de félicitations a la B. du T. émanant du syndicat des serruriers

Le cit. Colombe fait part du décès du secrétaire du syndicat des coiffeurs. Il a prononcé quelques paroles d'adieu au nom de la B. du T. sur la tombe de ce camarade qui fut un dévoué collaborateur de l'émancipation ouvrière dans son milieu.

Lettre d'un fournisseur de papeteries.

Le rapport du cit. Ribac sur la formation du syndicat des ouvriers menuisiers en voiture, est accepté.

Le cit. Le Bibaut donne lecture d'un article du Populaire, attaquant le secret. general en tant que délégué de la Bourse du Travail

La commission Executive constatant que le cit

Colomb a toujours su dépouiller l'homme politique en entrant à la B. du T. dédaigne cette provocation intéressée et passe outre

Au sujet de la nomination du concierge il est décidé sur l'avis des cit. Tulère Le Palmer Fremont, Colomb etc que la commission exécutive demandera au Comité Général de nommer ce fonctionnaire à la majorité absolue et d'arrêter le nombre de scrutins à 4 tours dans une soirée

La séance est levée à 10 h.

Le secrétaire

A. Le Bebouc

Comité Général

Séance du 21 Mars 93

Présidence du cit. Riou

Les procès-verbaux des précédentes réunions sont acceptés sans modification

Sont absents les cit. Clouet, Plantard, Dupré, Egasse, Epeau, Piron, Plessis, Chauveau, Tessier, Olivier, Meau, Salmon, Blin, Worch, Moinard, Bizeorais,

Correspondance. — Demande de la Fédération du Batiment au sujet du concours de la Bourse du Travail pour la reconstitution du Syndicat des Maçons. Réservée à la commission de propagande

Le cit. Fremont rend compte des démarches de la délégation auprès de l'administration municipale

Il résulte de ces pourparlers qu'un seul locataire logeant sur la façade du local de la Rue de Flandres déménage à la St Jean. Un autre n'ayant pas de bail est susceptible de partir, mais le fait n'a rien de certain.

Le cit. Tessier est d'avis de refuser la Bourse du Travail dans ces conditions. Plusieurs délégués appuient cette façon de voir.

Le cit. Codet au contraire estime que nous devons accepter et faire ressortir aux yeux de la population que les pouvoirs publics n'ont accordé aux ouvriers que la moitié de ce qu'ils demandaient aussi bien comme subvention que comme local

Dans la lettre de remerciement nous devrons avoir soin de bien le leur faire remarquer ainsi que dans la Réunion publique que nous devrons organiser ultérieurement

L'adoption du local mise aux voix est ~~acc~~ ~~votée~~ acceptée

Le cit. Riou fait observer avant d'ouvrir le scrutin pour l'élection du concierge que le budget dont nous disposons étant trop restreint nous pourrions faire fusionner le service de la conciergerie avec celui du titulaire de l'alimentation

Cet amendement est combattu par les cit. Codet, Fremont et quelques autres délégués étant donné que notre budget ne prévoit nullement le service du titulaire de l'alimentation, ce service étant d'ailleurs resté à l'étude depuis la disparition du Bureau de placement des Boulangers

Il est décidé de passer outre et d'ouvrir le scrutin

Le cit. Ribrac donne lecture du rapport de la commission d'enquête sur les candidats présentés

par les Chambres Syndicales

Sont nommés scrutateurs les cit. Tulève, Frémont ~~Nicolas~~, ~~Codet~~ Richard, Mundling.

Docent

Au dépouillement du scrutin les résultats suivants sont annoncés

Votants 62

ont obtenu les cit.

Dolbeau	33	voix
Nias	13	
Boury	4	
Trotreau	4	
Mouraud	2	
Jousse	2	
Mazuc	2	
Docent	1	
Morice	1	
	62	

En conséquence le cit. Dolbeau est élu concierge de la Bourse du Travail.

Lecture d'une lettre du syndicat des ferblantiers Jungueurs demandant son adhésion à la Bourse du T. et désignant comme délégués les cit. Piquet, Morin et Chabouré. Ce syndicat est accepté.

La séance est levée à 11 h.

Le secret.

L. Le Biboul

Commission Exécutive

Séance du 28 Mars.

Présidence du cit. Rambaud

Sont absents les cit. Caillet, Menard, Lesimple, Mazuc, Salmon, Robinet, Jouanne.

Correspondance. Grève des Manufactures d'allumettes demandes de secours. La presse du soir annonçant la Grève terminée, il est décidé de surseoir à tout envoi

Le cit. Tulève rend compte de l'entrevue de la commission de propagande avec le conseil de la Fédération du Bâtiment au sujet des maçons. Une grande réunion sera organisée pour le 16 avril dans le but de les grouper en un véritable syndicat et à ce sujet le cit. Tulève fait remarquer qu'il serait bon que les hommes qui composent actuellement les débris de l'ancien syndicat disparaissent pour ne pas nuire au nouveau.

Le secret. gal est chargé d'écrire en ce sens au cit. Brillouet.

Le cit. Codet demande qu'une lettre soit adressée à la municipalité relatant la communication du cit. Frémont au sujet de son entrevue avec M. Roch et dans laquelle nous manifestons le regret que la Bourse octroyée ne répond pas aux promesses faites, et qu'inévitablement le bon fonctionnement de l'institution est compromis par la pénurie des moyens d'action qui nous sont donnés.

Le cit. Codet désire en outre voir mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion générale l'organisation d'une réunion publique à ~~l'ordre~~ à Renaissance

Ces deux propositions sont acceptées

Communication des ouvriers du Port réclamant le concours de la B. du T. pour une réunion qu'ils organisent le Dimanche de Pâques dans le but de finir le groupement commencé au sein de leur corporation.

Les cit. Colomb et Brion sont désignés pour y représenter la Bourse.

Le cit. Godet demande ~~pour~~ une indemnité de 1f50 pour chacun des membres de la commission d'étude du candidat concierge et que sa fixe a 0.60c par séance. Si indemnité a accordée a tout membre de commission.

Cette proposition combattue par quelques camarades reste a l'ordre du jour du Comité Général.

Le cit. Garnier délégué des Boulangers demande que la B. du T. étant dotée, ~~le mal~~ incommodes du local actuel, s'occupe de procurer a son syndicat une salle plus confortable.

Il est décidé, dans la lettre de remerciements adressée a l'administration municipale de demander a cette dernière de bien vouloir, jusqu'a la St Jean nous fournir une salle quelconque pour y installer provisoirement le bureau de placement des Boulangers.

La séance est levée a 10h 30

Le secrétaire

A. Lebourg

Comité Général (Extraordinaire)

Séance du 4 Avril 1893

Présidence du cit Bras

Le cit. Barthès délégué des Cordiers demande l'appui de la Bourse du travail pour syndiquer les cordiers de Pambœuf. Aucun mouvement dit le camarade Barthès ne peut avoir lieu dans la corporation si toute la région n'est pas syndiquée. Il faut absolument que les Cordiers de Pambœuf soient en syndicat ainsi que ceux des Ponts de Cé et d'Angers.

Le cit. Colomb est désigné pour aller faire la propagande et représenter la Bourse le dimanche 9 Avril

Lecture d'une lettre de Cholet, invitant la B. du T. de Nantes a assister a l'inauguration du nouveau local de la Bourse de cette ville.

Le camarade Guilloux est délégué a cet effet.

Le secrétaire général est autorisé a faire l'achat d'un registre pour les inscriptions des ouvriers sans emploi.

Le cit. Colomb parle au sujet du 1er Mai.

Les délégués au Congrès de Marseille dit-il, avaient voté ce jour de manifestation en faveur de la journée de 8 heures au nom de la B. du T. Il serait donc logique que l'on tienne compte de ce vote et que l'on recherche dans quel sens il serait possible de manifester le 1er Mai.

Le cit. Tremont est d'avis que l'on invite chaque syndicat a faire de son mieux ce jour là.

La majorité des délégués se rangent a cette façon de voir

La séance est levée a 11 h.

Le secrétaire

A. Lebourg

Commission Executive
Seance du 11 Avril

Président cit. Touzé

Sont absents les cit. Ménard, Lesimple, Mazue Rambaud, Levesques

Correspondance. — Lecture de la lettre du secret. gal adressée au Maire, est relative a l'obtention du Local de la Rue de Flandres

Lettre du cit. Mazue avisant la B. du T. de sa démission et de son remplacement par le cit Bertrand

Demande d'adhésion du syndicat des Granitiers (accepté)

Lettre du syndicat des Ferblantiers-boitiers, regrettant la conduite de deux individus, Barbier et Noë, ouvriers ferblantiers qui ont travaillé au dechargement du Lesbos pendant la Grève des déchargeurs. Le cit. Codet demande l'application de sa proposition concernant le tableau de flétrissure. — Adopté

Lettre de remerciement des ouvriers Cordiers de Nantes ~~Rambaud~~ pour la propagande faite par les camarades Colombe et Fremont pour la constitution de leur syndicat

Lettre de la Fédération Nationale des syndicats recommandant a notre solidarité le camarade Luzanne Baptistin de Marseille actuellement a l'hopital de Nantes

La Bourse du T. s'engage a faire son possible par l'initiative individuelle de ses delegués

Lettre de la Federation des Bourses du T. invitant la Bourse de Nantes a poursuivre l'application des décisions du dernier Congrès des Bourses

Demande d'adhésion des syndicats des Charpentiers et des platriers. Ces deux syndicats sont acceptés

Communication de Forgerons nommant le cit. Angibaud au remplacement du cit. Bertret

Lettre du Journal le Phare de la Loire nous avisant de l'envoi regulier du Petit-Phare a la Bourse

Le secret. gal est chargé de remercier

Le cit. Le Biboul dépose sur le bureau, un volume le Passé et l'avenir des Trades Unions d'Angleterre Don de M. Flornoy Conseiller municipal a notre bibliothèque. Même reponse qu'au Phare

Relativement a la reunion publique de la Renaissance pour les élections au Conseil de Prudhomme le secretaire du Comité de vigilance déclare n'avoir rien reçu de la Mairie relativement a la salle du Foyer de la Renaissance

Vu l'époque tardive, le cit Garnier est chargé d'aller trouver le Maire ou son secretaire dès le lendemain matin et de s'arranger immediatement avec l'imprimeur pour l'impression des ~~bulletins~~ circulaires

Il est decidé de faire les bulletins au nom de la Bourse du Travail, ainsi que les circulaires et d'en faire les nombres suivants

200 pour la 1re Categorie — 500 pour la 2eme — 1000 pour la 4eme et 500 pour la 5eme

La seance est levée a 11 heures

Le secretaire

A. Le Biboul

Comité Général

Séance extraordinaire du 14 Avril

Présidence du cit. Hamelin

Sont absents les cit. Daoulas, Mariot, Egasse Pasquer, Ferdet, Plessis, Chauveau, Gumet, Moreau, Roussetan, Louvet, Leguevel, Bertrand Worch, Gautreau, Robinet, Rousseau, Bouguet Morin.

Le cit. Le Biboul explique le motif de cette réunion extraordinaire. Il a reçu du secrétaire général une lettre de démission occasionnée par des questions personnelles vis à vis de son syndicat.

Etant donné les services signalés qu'il a rendu à la Bourse, le cit. Le Biboul se prononce contre l'acceptation de cette démission. Beaucoup de camarades appuient cet avis.

Les cit. Codet, Tuleix, Frémont, Ollivier, demandent que l'on écrive au syndicat des Forgerons une lettre pressante dans laquelle on l'inviterait à refuser également la démission du cit. Colombe et à le maintenir à son poste de secrétaire.

Le cit. Frémont, demande en outre que l'on le nomme dès ce soir puisque nous sommes en réunion générale, secrétaire général définitif. Sur quelques observations du cit. Ollivier lui faisant remarquer que ce serait anti-réglementaire, le cit. Frémont ne maintient pas sa dernière proposition.

Le cit. Le Biboul est d'avis que l'envoi d'une délégation au syndicat des ~~maçons~~ forgerons qui se réunit le dimanche 16 Avril s'impose. Cette délégation aurait pour mandat d'inviter les Forgerons à ne pas laisser le cit. Colombe se retirer de leur

syndicat et de ne pas accepter sa démission.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

Sont désignés pour faire partie de cette délégation les cit. Frémont, Le Palmec, Juguet, Plantard et Garnier.

Le cit. Frémont conseille au cit. Nicolas de formuler des excuses à l'adresse du cit. Colombe devant tous les délégués.

Le cit. Nicolas dit qu'il regrette ses paroles mais que Colombe de son côté lui ayant dit des choses désagréables, il ne s'abaissera pas entièrement devant lui.

Devant cette attitude un vote de blâme proposé par Codet est adopté.

Le secrétaire donne lecture d'une circulaire réclame de l'organe officiel de la manifestation du 1er Mai.

Sur l'avis de plusieurs camarades cette question pouvant entraîner une longue discussion qui aboutirait à nous occuper du voyage d'un délégué de la Bourse de Paris à St-Nazaire, lequel voyage est soudé à une troisième question, le prochain Congrès de Paris en Juillet, il est décidé de la mettre à l'ordre du jour de la réunion générale du mardi 28 Avril.

Les cit. Tuleix et Codet proposent que le secrétaire général écrive aux Bourses du Travail de la région pour leur rappeler le mandat que la Bourse de Nantes a reçu du Congrès de Marseille et relatif au Congrès de 1894, et au besoin s'entendre pour avoir une ligne de conduite uniforme pour l'avenir. Adopté.

La séance est levée à 10 h. 1/2

Le rec. A. Le Biboul

Comité Général

Seance du 18 avril 1893

Présidence de cit. Bizerais

Les procès verbaux des séances précédentes sont acceptées sans modification

Sont absents les cit. Daoulas, Moreau, Clouet, Plessis, Martin, Dubé, Pasquer, Ollivier, Angibaud ~~Pasquer~~, Menard Dousset Plessis Ménard Gendron, Tulève, Ollivier, Salmon, Leguéval, Bertrand Bourse, Arliska, Worch, Le Cessier Bouguet Lepage, Moinard, Fresneau.

Correspondance. Avis du Syndicat des mouleurs notifiant le remplacement des cit. Ferdet et Letheur par les cit. Jousse et Gillet.

Lettres de St Nazaire et de Paimbœuf. Demande du Syndicat des Serruriers. Ce syndicat de plus en plus prospère se trouve a l'étroit dans la salle actuelle de la Bourse du Travail et réclame ~~des~~ bureau dans le futur local. Note est prise de cette demande.

Les Robinettiers font part a la Bourse du travail d'un conflit existant entre eux et leur patrons. Réclamant de la part de leur patrons l'inscription des prix sur les bons de marchandages, et décidés d'un autre coté a ~~reclamer~~ poursuivre la suppression des travaux aux pièces, ils viennent de declarer la grève a ce sujet.

La discussion est ouverte sur la lettre de la Fédération Nationale des Bourses du Travail, invitant la Bourse de Nantes a appliquer les décisions du Congrès de Toulouse

Les 1re et ~~la~~ 2eme résolution restent a l'étude. Celle relative au Congrès de Paris est combattue par les cit. Jousse et Le Palmec.

Sur la Résolution relative au 1er Mai, la majorité des délégués ~~estiment~~ que la manifestation par le chomage s'impose. Le cit. Jousse est d'avis qu'une réunion publique soit organisée dans le courant de la journée.

Le cit. Colombe craint que cela ne reussisse pas étant donné le nombre de nouveaux syndicats qui se sont formés depuis la création de la Bourse, et un échec a ce sujet serait très regrettable

Le cit. Mariot est d'avis d'afficher a Nantes le manifeste de la Fédération des Chambres Syndicales.

Le cit. Le Biboul propose l'affichage d'un manifeste provenant de la Bourse de Nantes

Plusieurs camarades craignant une dépense trop forte, se rangent a l'avis du cit. Mariot et le principe d'afficher spécialement le manifeste de la Fédération nationale des Syndicats est adopté

Le nombre de 250 manifestes est ensuite accepté

Journal « la Manifestation du 1er Mai ». — Le cit. Le Biboul certain qu'un très grand nombre de cet organe peut être vendu a Nantes si l'on peut se procurer un nombre suffisant de crieurs sérieux, demande que l'on en fasse venir une certaine quantité. — Accepté

La commission executive est chargée de voir ultérieurement a quel chiffre d'exemplaire la demande pourra s'arrêter.

Lettre du cit. Briand de Paris demandant a la Bourse de bien vouloir lui ~~demander~~ donner mandat de la représenter a la commission de manifestation du 1er Mai. Le demande du cit. Briand prise en considération il est décidé après quelques observations des cit. Mariot et Le Palmec de donner au cit. Briand le mandat de parler au nom

de la Bourse de Nantes a la manifestation du 1er Mai a Paris

Le cit. Le Biboul au nom de la Comm. Ex. fait part d'une proposition émanant du cit. Codet et consistant a allouer une indemnité de 1f50 a chacun des membres de la Commission d'etudes des candidats Concierges et de 0f60c pour l'avenir a chaque membre de Commission autre que la Commiss. Executive. adopté

Le cit. Garnier au nom des Boulangers vient déclarer que leur syndicat est rendu a bout et que les sacrifices qu'ils ont fait pour assurer le bon fonctionnement de leur service de placement ont oberé complètement leur caisse.

Ils viennent demander en conséquence que la B. du T. leur vienne en aide en faisant auprès de l'administration municipale une démarche dans le but d'obtenir un supplement de subvention destiné a assurer les frais d'installation d'un titulaire de l'alimentation.

Le cit. Le Palmer appuie la demande des boulangers. a la suite de quelques explications fournies par le cit. Colombe, il est décidé que la commission qui a deja été chargée de se mettre en communication avec la municipalité, soit de nouveau déléguée pour obtenir de l'administration municipale l'entrée en vigueur de notre budget a partir du pour le 1er Mai

La seance est levée a 11 heures

Le secretaire adjt

A. Le Biboul

Commission Executive

Seance du 25 Avril 1893

Présidence du cit. Jouanne

Sont absents les cit. Egasse, Salmon, Bouquet.

a l'ouverture de la seance le cit. Jousse, quoique ne faisant pas partie de la Commission Executive demande a etre entendu. La parole lui est accordée.

Il cite un fait. Une delegation des ouvriers du Port en grève ~~sont~~ est venue chercher les manœuvres de son atelier qui se sont unis a eux. Les mouleurs viennent de decider de suivre le mouvement demain matin plutot que de faire le travail de leur manœuvre. Plusieurs camarades adressent leur felicitation au cit. Jousse

Correspondance. Lettre du cit. Galimardet de Paris annonçant l'arrivée a Nantes du cit. Leon Martin délegué de la Bourse de Paris a St Nazaire

Les delegués Maçons demandent l'appui de la B. du T. pour leur reunion générale du 30 avril. Avis en est donné a la commission de propagande.

La delegation près de la Mairie a été convoquée ~~pour~~ la veille par la municipalité au sujet des boulangers

Le cit. Codet rend compte du resultat de l'entrevue

La delegation n'a pu obtenir que des promesses platoniques.

Les cit. Colombe et Codet au sujet du passage a Nantes du cit. Leon Martin, demandent que l'on le reçoive de notre mieux et qu'une commission soit désignée a ce sujet. Cette commission aurait également pour mission d'organiser la reunion publique dans laquelle ce delegué parisien prendrait la parole.

Sont désignés les cit. Launay, Garnier et Le Biboul

Le cit. Colombe est chargé de le recevoir, le nourrir aux frais de la Bourse

Les delegues Robinettiers rendent compte de leurs demarches près de leurs patrons. Ces demarches n'ont pas abouti. La grève pour la suppression des travaux aux pièces est declarée. Le cit. Codet leur conseille de faire des listes de souscription.

Communication du cit. Bernard d'Angers donnant a la B. du T. de Nantes un aperçu du mouvement greviste qui a lieu en ce moment a Angers, ainsi que les revendications formulées par les syndicats des tissus

Demande de souscription pour les Grèves d'Amiens

La somme de 5f pour chaque corporation en grève est votée

La somme de 15f est également votée au benefice des Robinettiers

Il est decidé de faire venir 1 millier d'exemplaires du journal le 1er Mai.

La seance est levée a 10 heures

Le secretaire

L. Le Bibort

Comité Général

Seance du Lundi 8 Mai 1893

Président. — cit. Moreau

Sont absents les cit. Daoulas, Clouet, Plissi Codet, Dubé, Mariot, Potigny, Teizière, Biguem, Pasquer, Doucet, Lesimple, Louvet Roussetan, Bertrand, Blin, Leguevel, Worch Bourse, Arliska, Bouquet, Edlin, Jouanne Chevalier, Aubert, Perthuis, Thabouré

Les procès-verbaux des deux dernières seances sont acceptés sans modification

Il est procédé a l'admission des syndicats suivants Granitiers, Carriers, Employés de Commerce, Cochers-palefreniers, Manœuvres du batiment, Scieurs-mecaniques, Porteurs et Porteuses de pain, Brossiers et Brossières, Savonniers-Huiliers, Chauffeurs-Navigateurs, Camionneurs

Correspondance. — Lettre du cit. Gendron relative a la constitution du syndicat des camionneurs.

Lettre de St Nazaire faisant part de l'envoi d'une collecte de 74f au bénéfice des grevistes en general, et demandant d'autre part les statuts du syndicat des ouvriers du Port. Le cit. Letessier delegué de cette corporation s'engage a satisfaire cette demande

Lettre des auxiliaires de la Métallurgie — Lettre de Coueron concernant la demande d'un delegué de la B. du T. pour la formation d'un syndicat de la Métallurgie. La commission de propagande a delegué le camarade Tuleve.

Lettre du Phare de la Loire, adressant 140f au bénéfice des victimes de la grève. Le secretaire general rend compte de sa lettre de remerciement.

Le cit. Tulève rend compte en quelques mots de son mandat a Couëron. Le syndicat devant comprendre toutes les fractions de la métallurgie est formé et compte deja 160 adherents

Lettres des Cordonniers confirmant le changement du cit. Plessi par Souabeau

Communication de Rochefort – Demande de secours pour les Grévistes.

Demande du Syndicat des Garçons Bouchers relative a un delegué pour assister a une de leur reunion

Le cit. Garnier est désigné

Le meme citoyen est nommé a la commission de propagande au remplacement de Lemoux parti de Nantes

Le cit. Tulève demande que la Commission de propagande se reunisse tous les samedis – adopté

Le cit. Colombe donne connaissance du motif qui a empêché la Reunion du Lion d'or d'avoir lieu; reunion ou le cit. Martin delegué de la Bourse du Travail de Paris devait prendre la parole.

Ce motif est un arreté prefectoral, interdisant d'une façon formelle toute reunion ce soit la au Lion d'or.

Cette interdiction prefectorale soulève parmi les delegués une indignation générale

Le cit. Colombe proteste au nom de la Loi qui se trouve violée par l'acte du Préfet

Les cit. Tulève et Le Biboul proposent d'inviter de sommer au besoin les deputés de la circonscription MM. Sibille et Lecour, d'interpeller a ce sujet le ministre de l'Interieur, et en cas de refus de la part des ces ~~depu~~ deux deputés de charger les cit. Dumay Baudin ou Jaurès de p interpeller a la Chambre

a leur place. Cette double proposition est acceptée a l'unanimité

Le cit. Brand soulève un incident relatif aux Frappeurs et aux Forgerons au sujet de la Grève qui vient d'avoir lieu. La Bourse du Travail, quoique ne menageant pas ses sympathies au Syndicat des Frappeurs, passe outre la question n'etant pas de son ressort.

Le cit. Goudon des Robinettiers, fait part a la Bourse de la rentrée aux ateliers, des camarades de sa corporation les patrons ayant accedé a une partie de leur revendication

Le secrétaire general expose la situation des ouvriers Cordiers de Pambeuf et Nantes en Grève. Ces camarades ont fait preuve entre eux d'une solidarité qui merite toute la sympathie des corporations representées a la Bourse du Travail qui devraient avoir a cœur de soutenir ces vaillants grévistes.

Au sujet du delegué de la Bourse de Paris qui n'a pu remplir a Nantes le mandat dont il etait chargé, le cit. Colombe demande s'il a lieu de prier la Bourse de Paris de renvoyer a ses frais le meme delegué ou un autre, chargé de refaire le travail empêché par le Préfet. La Bourse du Travail se prononce pour l'affirmative

Le cit. Garnier delegué des Boulangers reitère sa question au sujet du service de placement de son syndicat. Le secretaire général ayant sujet de voir MM. Roch et Marchand dans le courant de la semaine, il est chargé de leur parler en ce sens ainsi que dans le but d'obtenir de la municipalité une salle d'ici la St Jean, pour les Reunions du Comité Général.

La seance est levée a 11 heures

Le secret.

A. Le Biboul

Commission Executive

Reunion du 1/ Mai

Président — cit. Allier

Sont absents les cit. Caillet, Codet, Jendron, Bouquet, Marchand, Chadrias, Budan, Eanguy, Danais.

Il est procédé à l'admission des Syndicats des ouvriers Galochiers et de Garçons Bouchers.

Correspondance. — Lettre des Tisseurs en métaux avisant la Bourse du Travail qu'ils ont adjoint à leur syndicat les ouvriers grillageurs de la Ville.

— des ouvriers en voitures complétant leurs mois délégués

— du Syndicat des Brossiers au sujet d'une somme reçue de Paris, et leur grève étant terminée, demandant quel emploi en faire. Cette demande allait entraîner une certaine discussion, lorsqu'un délégué Brossier vient déclarer que cette somme a été employée à venir en aide à quelques victimes nécessiteuses de la grève

Lettre de St Nazaire envoyant 70 f à la Grève générale

Lecture d'une lettre signée — Bessel — et déposée par le cit. Le Bessier de la part d'un inconnu actuellement à Nantes. Cette lettre est reconnue comme devant être fausse et la signature du secrétaire de la Fédération des Bourses du Travail, exploitée dans un intérêt personnel. Cette affaire est réservée et la lettre devant rester entre les mains du Secrétaire général

Le Secrt. Gal donne lecture d'une dépêche qu'il a cru devoir de concert avec le cit. Codet envoyer aux Camarades de Paris organisant un meeting de protestation contre les paroles indignes du député Yves Guyot à la Chambre, paroles à l'adresse des Bourses du Travail

Cette dépêche est ratifiée à l'unanimité par le Comité général

Réponses des députés Lecour et Sibille au sujet de l'interpellation demandée. Comme il était prévu ces deux députés ont refusé d'interpeller sous prétexte que la loi de 1884 n'était pas applicable en la circonstance. Le secrétaire général ayant écrit au cit. Jaurès député de Carmaux ce dernier a répondu demandant les journaux de l'époque pour se renseigner

Lettre du Syndicat des Menuisiers en Grève, déposant sur le bureau des listes de souscription.

Le citoyen Colombe déclare avoir reçu la somme de 44f75 à répartir entre les cit. Jousse victime de la Grève, la Corporation des Menuisiers et celle des Cordiers. Le Comité Général répartit ainsi cette somme : 10f pour le Camarade Jousse. 20f pour les Cordiers et 14f75 pour les Menuisiers

Lettre des ouvriers Vanniers soumettant à la Bourse leur revendications vis à vis de leurs patrons.

Le cit. Eudeline donne lecture du projet de règlement intérieur adopté par la Commission élue à ce sujet. L'adoption de ce règlement reste à l'ordre du jour de la prochaine réunion générale, qui aura lieu Salle du Conseil de Prud'hom. Ecole Communale de la Rue du Moulin

La séance est levée à 10 h. 30

Le secrétaire

A. Les Bibard

Comité Général

Séance du 23 Mai 1893

Présidence du cit. Chesnaye.
Sont absents les cit. Clouet, Plissi, Pasquer, Bigueur, Dousset, Sourrisseau, Hougmard, Gendron Moreau, Louvet, Roussetan, Richard, Tessier, Salmon Ollivier, Meau, Worch, Gautreau, Bertin, Vallée Bouquet, Gaultier, Edlin, Moinard, Thabouré, Freneau, Gueguen, Panème, Fouréau, Chadrias Ledros, Chiron, Herault, Langlois, Arnault, Danais Dugast.

Les procès verbaux des deux dernières séances sont acceptés sans modification.

Correspondance. — Dépêche de Bordeaux relative à la Grève générale du Batiment. Un délégué des corporations du Batiment faisant la remarque que le Conseil local de la Fédération du Batiment siège ~~en~~ ce moment Rue de la Bacterie demande que cette dépêche lui soit transmise.

La dépêche est portée immédiatement par un camarade à ce Conseil Local.

Lettres du syndicat des Ouvriers typographes et des Charpentiers apportant quelques changements dans leurs délégués.

— de la Fédération Métallurgique adressant la somme de 90x80 à la Commission de la Grève générale.

— Du syndicat des Tabacs envoyant 100x au bénéfice des ouvriers Cordiers.

— Le cit. Mundling estime qu'il serait du devoir de chaque syndicat de s'imposer extraordinaire

chaque semaine au bénéfice des Grévistes Cordiers dont la Cause est si digne d'intérêt.

Le Comité Général ne pouvant faire mieux que d'assurer les Cordiers de son appui moral passe à l'ordre du jour.

Lettre du Syndicat des Coiffeurs de Paris au sujet d'une prétendue Grève de Coiffeurs de Nantes. Le secrét. Général a répondu à ces camarades de Paris leur établissant nettement la situation de ce ce syndicat vis-à-vis de la Bourse, et les assurant d'un autre côté qu'aucune grève de Coiffeurs n'avait eu lieu dans la localité.

Lettre du cit. Jaurès député de Carmaux avisant la Bourse du Travail que son interpellation n'aura lieu qu'après la question du député ouvrier Baudin résolue.

Lettre du cit. Martin. Communication du rapport du Secrétaire Général de la Bourse du Travail de Toulouse sur le Congrès de la Fédération des Bourses.

Lecture du rapport des cit. Colombe et Frémont délégués à Pambœuf près des ouvriers Cordiers.

Le cit. Tulère donne lecture également de son rapport sur sa délégation à l'inauguration de la Bourse de Cholet.

Le cit. Colombe rend compte de son entrevue avec MM. Roch et Marchand. La question de l'anticipation du Budget reste toujours dans l'ombre tant qu'à l'aménagement de la Bourse; une réunion aura lieu un dimanche matin au futur local même où tous les délégués seront convoqués. Là des vues pourront être échangées entre la ~~Bou~~ administration

de la Bourse du Travail et l'administration municipale

Le camarade Codet vu le petit nombre de pièces mis a notre disposition serait d'avis d'exiger la Bibliothèque composée de vitrines devant être amenagées dans la 9e salle pour cette année. Plusieurs delegués partagent sa façon de voir.

Au sujet des mensualités reclamées a M. Roch le cit. Jousse est d'avis que la commission deleguée près la Mairie reclame une audience.

Le Secretaire Général est chargé de reclamer cette audience pour le samedi 27 Mai

Le Secret. General estimant que la Municipalité nous dont l'éclairage ~~demande~~ propose qu'on demande a être exonéré des frais de Gaz pour nos Reunions a la Salle du Conseil de Prudhomme

adopte

L'ordre du jour appelant la discussion du reglement intérieur, vu l'heure tardive et la demande des plusieurs délégués, cette lecture est remise a une prochaine reunion générale.

Le cit. Tulève fait observer que le travail a faire est considérable et que nous ne serions pas pret pour le 24 Juin si nous ne faisions pas de reunions supplementaires.

Après une discussion a laquelle prennent part les cit. Colombe Codet Tulève Garnier Jousse etc. il est décidé de reunir le Comité Général tous les Jeudis et la commission Ex tous les mardis

Le cit. Le Palmer prononce un chaleureux appel en faveur du cit. Jousse victime de son devouement pendant la Grève et depose la proposition suivante:

Article 1er Dans tous les Syndicats

" adherents a la Bourse du travail
" Il sera perçu 0f5c en plus des cotisations
" bi-mensuelles, ou 0f10c en plus des
" cotisations mensuelles pour la formation
" d'une caisse dont le but est de subvenir
" aux besoins des victimes de leur devouement
" a la cause des travailleurs. Les trésoriers de
" chaque syndicat auront a effectuer leurs versements
" dans le plus bref delai au trésorier de la B. de T.

" Article 2 —— Une Commission speciale
" nommée par le Comité Général sera
" chargée de vérifier les demandes faites par
" les Syndicats ayant un ou plusieurs membres
" se trouvant dans les conditions prescrites
" par l'article 1er —

Le cit. Codet demande qu'elle soit tirée au polycopie et adressée a tous les syndicats.

Le mien et le cit. Garnier sont partisans que sur la meme circulaire les Syndicats soient appelés a fournir pour une époque fixe leur candidat a la Commission Executive ainsi qu'au Secretariat général

Cette proposition est acceptée a l'unanimité

On fixe ensuite au lundi 12 Juin dernier délai, le jour ou les Syndicats devront avoir envoyé a la Bourse leur reponse a cette circulaire passé cette date, aucune candidature pour un poste quelconque ne sera valable

La seance est levée a 11 heures

le sec

A. Le Bibone

Comité Général

Seance du 25 Mai 1893

Presidence du citoyen Olivier des mouleurs
La parole est donner au secretaire général pour la lecture de la correspondance. d'une lettre de cholet demandant 1 ouvrier forgerons. d'une lettre de Bordeaux demandant des fonds pour les grevistes du batiment. ~~la~~ ensuite la parole est donner au cit tulève rapporteur et de la commission chargé d'élaborer les intérieur de la bourse. après lecture du réglement l'on passe à la discussion des articles. Nous sont adopter sauf l'article 5 qui est rejeter. la permanence est établi de 8h à 10h du soir. commissions des articles 1 et 2 3 adopter art 4 et adp à conditions que la commissions de propagande soit prise dans le comité général et dans la commission exécutive. journal art 5 adop. rédaction 6 et 7 adop. 8 commission d'administration adp. 9 et 10 questure adop comité général les articles de 1 a 16 sont adop. conciergerie attributions les articles de 1 a à 8 sont adopter l'ensemble mis au voix est adopter à l'unanimité

La séance est levé à 11 heures

le sécrétaire de séance

Ribrac

Commission Exécutive

Seance du Mardi 30 Mai

Présidence du cit. ~~Olivier~~ Tulève
Sont absents les cit. Caillet, Egasse, Nicolas Salmon, Braud, Bouquet, Jouanne, Gris, Blineau Chadrias, Gueguan.

Correspondance. Lettre du Syndicat des Maçons désignant imparfaitement leurs délégués Il est décidé de ne pas les considérer comme adherents, leur demande d'admission officielle n'ayant pas été faite

Demande d'admission du Syndicat des Facteurs d'orgues. Ce syndicat est accepté Il est egalement procédé a l'admission du Syndicat des auxillaires Boitiers

Communication d'une lettre adressée a la Commission de la Grève par la Bourse du travail de Dijon

Demande d'entrevue des ouvriers Raffineurs.

Le secretaire general a convoqué ces camarades pour la reunion de la Commission de propagande le samedi 3 Juin

Lettre de la Federation Metallurgiste envoyant 5f au nom des mouleurs en fonte pour les Grevistes

Federation des chambres Syndicales du Havre adressant egalement de son cote 24f au benefice des grevistes

Lecture de deux lettres de la Federation Nle des Bourse du travail invitant la Bourse de Nantes a désigner au plus vite son délégué a la Fédération, ainsi qu'a déposer sa demande

une demande de subvention de 3000f a la municipalité pour permettre a notre Bourse d'envoyer un delegué a l'Exposition Universelle de Chicago.

Le cit. Colombe a répondu au secret. de la Federation des Bourses, que conformément a des lettres déja échangées, le délégué a la Fédération sera nommé aussitôt que touchant de la municipalité la subvention votée, il nous sera possible de payer nos cotisations.

Quant a la délégation au Congrès de Chicago cette question reste a l'ordre du jour

Plusieurs camarades combattent cette delegation estimant qu'ayant deja de la peine a obtenir de la municipalité une mesquine subvention il nous sera completement impossible d'obtenir quoique ce soit en ce sens, esurtant etant donné que la somme a allouer est de 3.000f par délégué.

Une longue discussion s'engage a ce sujet.

Le cit. Le Biboul reconnaissant en effet qu'il serait materiellement impossible d'obtenir une subvention a ce sujet, n'est pourtant pas d'avis d'abandonner le ~~question~~ principe de la question pour cela. Il serait bon qu'a Chicago les Bourses du travail de France soient representées Il dépose la proposition suivante

" La Bourse du travail de Nantes dans l'impossibilité d'envoyer un délégué en son nom personnel
" a l'Exposition de Chicago, émet le vœu que la
" Fédération des Bourses du travail de France obtiennent
" du gouvernement la subvention necessaire a
" l'envoi de delegué a cette exposition.

Charge la Fédération de soumettre cette proposition

aux Bourses du travail de France. "

La Commission Executive adopte a l'unanimité cette proposition et charge le cit. Le Biboul d'en faire un rapport près le Comité Général

Le secretaire general, pour les besoins de la correspondance ayant été obligé de perdre une demi journée demande qu'on l'autorise a en toucher le montant près du trésorier. Adopté

Le cit. Codet demande que l'on designe dès ce soir les differentes commissions pour les élections au la Commission Executive. Il demande la creation de 4 bureaux de 3 membres chargés de controler et compter les bulletins de vote.

Le cit. Colombe demande pour decharger un peu le bureau la nommission d'une commission de 5 membres chargée de préparer les élections

Il est procedé a la nomination de cette commission. Sont désignés les cit. Garnier Tulève Ollivier, Marchand, Le Biboul

Pour les 4 bureaux de 3 membres, soit 12 delegués chargés des élections, sont designés les cit. Codet, Juguet Bertrand Bras Riou, Lambert, Marchand, Le Palmec Tulève, Moreau, Ollivier, Babonneau.

Le trésorier fait remarquer que beaucoup de syndicats sont très arriérés dans leur versement et particulièrement le syndicat des Chemins de fer

Il est decidé d'ecrire a tous les syndicats d'avoir a regulariser leur situation

la seance est levée a 11 heures

le secret

A. Le Biboul

Proposition de la Fédération Nationale des Bourses du Travail

Envoi de délégués à l'exposition de Chicago
Rapport de la Commission Exécutive au comité Général

Citoyens.

Comme vous avez dû le remarquer à la lecture des procès-verbaux, la Bourse du Travail de Nantes a été invitée par la Fédération Nationale des Bourses du Travail, à demander au Conseil municipal et au Conseil Général une subvention de 3.000 pour l'envoi de délégués à l'Exposition universelle de Chicago. Après avoir étudié longuement les ~~réclamation~~ raisons suffisantes qui l'empêchaient de faire une réclamation aussi forte aux approches, surtout d'un Congrès International devant avoir lieu en Août à Zurich et d'un autre Congrès devant avoir lieu à Paris encore plus prochainement, elle me charge de déposer en son nom, la proposition suivante :

La Bourse du Travail de Nantes dans l'impossibilité d'envoyer en son nom personnel, un délégué au l'Exposition ~~Congrès~~ Universelle de Chicago, émet le vœu que la Fédération Nationale des Bourses du Travail obtiennent du gouvernement la subvention nécessaire à l'envoi de délégués à cette exposition.

Elle charge la Fédération de soumettre cette proposition à toutes les Bourses du Travail. »

Le rapporteur

A. L. Riboul

Comité Général

Séance du 1er Juin

Présidence du cit. Richard

Sont absents les cit. Plantard, Dupré, Caillet, Martin, Codet, Dubé, Teizière, Potigny, Pasquer, Bigueur, Minard, Hougmard, Moreau, Louvet, Rousseton, Richard, Salmon, Neau, Ollivier, Bertrand, Blin, Léguevel, Worch, Gautreau, Pion, Bertin, Bouquet, ~~Pavé~~ Levesques, Edlin, Moinard, Morin, Chabouré, Faivre, Fresneau, Chadrias, Ledros, Chiron, Herault, Langlais, Menereau, Giraud, Gourbil, Rubaud.

Citoyennes Schenel, Clero, Tangry, Guyot, Huelo, Baillevaire.

Lettre des Syndicats des Typographes et des Brossiers au sujet de leur délégués ; du Syndicat des Forgerons adressant 15f pour les Cordiers.

Lettre d'un M. Luminais négociant de Nantes relative à un projet de pétition qu'il poursuit. Pétition devant être adressée au Sénat dans le but d'obtenir le vote de la loi permettant aux communes de supprimer leur octrois.

Vu le travail important qui incombe en ce moment ci à la Bourse du Travail, la Commission exécutive est chargée de remettre cette question jusqu'à l'extinction des questions importantes de l'ordre du jour.

Lettre du cit. Garnier des Boulangers proposant à la Bourse du Travail les grandes lignes d'une fête inaugurative de la Bourse du Travail.

Après une discussion à laquelle prennent part les cit. Colombes, Turlin, Jousse, Deprez, Marchand

Mariotte L Polmer et plusieurs autres delegués
il est décidé de nommer une Commission
de onze membres chargée d'etudier la proposition
Garnier et d'etudier tout projet relatif au
cérémonie d'inauguration de la Bourse
Le principe de l'inauguration préalablement
mis aux voix est accepté à la majorité
et combattu par le cit. Mariotte qui
estimant le peu d'importance du Local accordé
se prononce contre toute inauguration
Sont nommés membres de la Commission le
cit. Garnier, Jouve, Braud Marchand Nicolas
Morlon, Bidon, Deprez, Eudes, Ribaut et
Le Bihan.
Le cit. Bidon donne lecture de son rapport
~~de la~~ au nom de la Commission de propagande près
du Syndicat des auxiliaires Boitiers. accepté
Lettre de la Fédération des Bourses du travail
au nom de la Commission executive, le cit. Le Bihan
lit une proposition tendant à remettre entre les
mains de la Federation des Bourses, le soin
d'obtenir une subvention gouvernementale pour
l'Exposition de Chicago. Les termes de cette
proposition sont insérés au procès verbal de
la Commission Executive.
~~Cette proposition est adoptée~~ Au sujet
du vote de cette proposition une discussion
s'élève sur le point de savoir si la Commission
Executive doit prendre part aux votes des
propositions qu'elle émet. Le cit. Marchand
dit qu'il est de toute logique que la soutienne
et défende les propositions qui ~~elle~~ emanent d'elle
Le cit. Le Palmer appuie le cit Marchand

Cette façon de voir est combattue par le cit
Colombe Eudes Le Bihan et quelques membres
de la Commission Executive qui craignent pour cette
commission l'accaparation de diriger la Bourse du travail.
~~Après discussion~~ Finalement il est décidé qu'à
l'avenir la Commission Exécutive prendra
part aux vote sur ses propositions
personnelles.
En conséquence la proposition de la Commission
Executive est adoptée à l'unanimité.
Le cit. Eudes donne lecture du Compte rendu
officiel de l'Inauguration de la Bourse du
travail de Cholet.
Le même donne lecture également d'un
rapport de la Commission de propagande à
Coureon près de Métallurgistes qui est adopté
Il est décidé de mettre à l'ordre du
jour de la prochaine réunion de la Commission
Executive et du Comité général les deux
questions suivantes
1°. Bulletin officiel
2°. Congrès de Paris et de Zurich
La séance est levée à 10 h. 1/2
Le secrét. adj.
A. Le Bihan

Commission Exécutive

Reunion du Mardi 6 Juin
Présidence du cit. Le Tessier.

Sont absents les cit. Moreau, Caillet, Briand, Le Palmec, Menard, Braud, Lesimple, Salmon, Rion, Bouquet, Levesques, Touzé, Piquet, Gris, Gueguen, Chatrias, Herault, Bourasseau, Danais, Templé. —— Correspondance

Lettre de Paris. Envoi de 50f pour les Grèves, et demandant de répondre à des questionnaires au sujet des différentes grèves produites dans la localité.

Réponse de M. Roch accordant une entrevue aux délégués pour le 9 Juin.

Le cit. Codet, chargé de travail près de son syndicat et par cette délégation à la Mairie prie la Commission exécutive de l'excuser à la prochaine Réunion du Comité Général.

L'ordre du jour amène la discussion sur l'organe officiel de Bourse du travail. Le camarade Colomb demande qu'une sous commission de 5 membres qui comprendraient les trois délégués typographes soient chargés de se mettre en communication avec les imprimeurs afin d'obtenir l'impression du bulletin par le meilleur machine possible.

Le cit. Chevé délégué des typographes accepte de faire partie de cette commission, pour la raison suivante ; c'est qu'ils sauront

choisir parmi les patrons imprimeurs, à prix égal ou même à quelques différences près dans les prix offerts, ceux qui emploient les ouvriers syndiqués.

Le cit. Codet est d'avis que la Bourse du travail ne peut faire d'économie sur le prix de 75f inscrit à son budget pour le bulletin officiel. C'est notre ~~seul~~ meilleur moyen de propagande il faut le faire le plus largement possible.

Le cit. Le Biboul serait d'avis que la commission s'inspire du format du bulletin des Bourses de Paris, de Toulouse et de Lyon, comme étant les plus commodes à loger dans des Bibliothèques.

Ces différents avis sont pris en considération et la commission composée de la façon suivante.

Chevée Cormier David Marchand et Deprez
Congrès de Paris

Cette question soulève une longue discussion.

Le cit. Codet dit que nous pouvons adhérer à ce Congrès après les explications que nous a fournies à son passage le cit. Léon Martin.

Le cit. Colomb, s'inspirant des votes antérieurs de la Bourse, maintient le contraire.

Le cit. Marchand s'arrêtant à ce principe que le Congrès est ouvert à toutes les Fédérations est d'avis que nous y adhérions.

Le cit. Le Biboul estime qu'il est de notre devoir d'assister à un Congrès organisé par la Fédération des Bourses par ce seul fait que nous faisons partie de cette Fédération.

Le cit. Colomb ne se rangerait à l'adhésion au Congrès qu'à la condition que notre délégué aurait le double mandat

1° Protester contre la tenue du Congrès de Paris

2° Demande la fusion des deux Congrès de 1894 a Nantes
L'adhesion au Congrès est acceptée avec cette doubble restriction
La seance est levée a 10 heures

Le secret. a
L. Riboul

Comité Général

Seance du Jeudi 8 Juin
Présidence du cit. Rion
Sont absents les cit. Cormier, Martin, Caillet, Dubé, Garel, Pasquer, Ollivier, Doucet, Chesnaye, Joui, Louis, Sourisseau, Ollivier, Lesimple, Louvet, Roussetau, Richard, Tessier, Salmon, Ollivier, Neau, Tulleau, Lequevel, Blin, Worch, Gautreau, Pion, Bertin, Bouquet, Leveques, Edlin, Moinard, Hamelin, Piquet, Morin, Chabouré, Lamin, Renaud, Dupé, Amant, Juvin, Valade, Corgnier, Ruband, Léauté, Groussier, et les trois delegués des Syndicats Platrien, Scieurs Mecaniques, Porteurs de Pain, Manœuvres du Batiment, Femmes Metallurgistes, Fileuses prépareuses, Tisseuses et parties similaires
Les Procès-Verbaux des deux dernières seances sont adoptés sans modification.

Correspondance — Demandes d'admission des Syndicats des Maçons et des Chaisiers et Menuisiers en Fauteuils. Ces deux adhesions sont acceptées.

Le cit. Desprez au nom de la Commission d'inauguration de la Bourse du Travail donne lecture d'un rapport duquel il ressort que les deux questions suivantes doivent etre soumises a l'appreciation du Comité Général

1° — adoption d'une bannière grenat pour la Bourse du Travail a l'occasion de l'inauguration

2° — Demarches près de la Municipalité dans le but d'obtenir la salle de la Renaissance et la décharge des frais de gaz et de plancher.

Le principe de la bannière est votée; trois vous seulement se prononcant ~~pour~~ contre

Le choix de la couleur entraine les votes suivants

pour la couleur Grenat 24 voix
Rouge 19
Verte 7

Un second tour de scrutin donne 27 voix pour la couleur grenat.

Après discussion sur le prix a allouer pour cette bannière, la commission d'inauguration est autorisée a faire pour le mieux entre les sommes de 30 et de 50f au maximum

Congrès de Paris. — L'ordre du jour amene la question du Congrès de Paris

Le cit. Colombe rappelle les votes anterieurs de la Bourse a ce sujet et demande que l'on n'assiste pas a ce Congrès. Les cit. Jousse et

et le Palmee parlent dans le même sens
Le cit. Le Biboul donne lecture de la proposition de la Commission Exécutive. Il repete ce qu'il a deja dit plusieurs fois a savoir que la Bourse du Travail est partie integrante de la Federation des Bourses et que ce seul fait nous entraine a une certaine discipline. Il reste toujours d'ailleurs partisan du principe de la Convocation des Congrès Nationaux par la Federation Nationale des Bourses du Travail
Le cit. Eulère rappelle que notre delegue a Toulouses a violé le mandat qu'on lui a donné au Congrès des Bourses.
Le cit. Biboul demande qu'on proteste pris de la Federation. mais pretend que cela ne pouvait avoir qu'une portée isolée sur le vote relatif au Congrès National attendu que les délégués rechaient avec un mandat ferme de leurs Bourses respectives
La question étant d'ailleurs etudiée depuis longtemps l'adhesion au Congrès est mise et repoussée. Le cit. Le Biboul vote seul pour
Les cit. Eulère et Colombet proposent d'adresser une protestation a l'ouverture du Congrès contre l'illegalité de sa tenue.
Cette proposition mise aux voix et votée dans les memes conditions que la precedente
La Question du Congrès de Zurich est remise a une seance ultérieure. Il est decidé que les seances des Mardi 13 et Jeudi 15 Juin seront consacrées exclusivement aux elections pour le C. Executif et des fonctionnaires définitifs de la B. du T.
La seance est levée a 11 h.
le secret de
A. Le Biboul

Comité Général

Réunion du Mardi 13 Juin 1893

Conformement a la decision de la dernière seance il est procédé au scrutin pour l'election des 22 membres de la Commission Executive
ont été presentés candidats a cette commission par les Chambres Syndicales les cit:
Allain, Babonneau, Bizeret, Bras, Braud, Chevé, Coignard, Démian, Deprez, Douillet, Douillet, Garnier, Gris, Hervé, Jouanne, Joui, Juguet, Lambert, Lourt, Marchand, Moreau, Nicolas, Pacaud, Panemé, Rambaud, Ribise, Richard, Rion, Templé, Tulleau, Eulère, Vallée, Vion.
Le dépouillement a donné les resultats suivants
Sont élus
les citoyens. Allain avec 50 voix
Babonneau 54
Bizerais 63
Bras 52
Braud 61
Chevé 51
Deprez 49
Doullet 56
Garnier 68
Jouanne 51
Juguet 52
Lambert 59
Marchand 59
Moreau 64

Nicolas	50
Paneme	49
Rambaud	56
Ribrac	65
Richard	68
Rion	60
Tulleau	50
Tuleve	65

ont obtenu les cit. Coignard 31 voix Denian 42, Douillard 30, Gris 22 Hervé 41, Joni 39, Louvet 27, Pacaud 47, Templé 42, Vallée 48, Vian 41

La reaue est levée a 11 h. ½

le secret de

A. Le Biboul

Comité Général

Seance du Jeudi 16 Juin

Suite des elections

Presidence du cit Rambaud

Le secretaire general donne lecture d'une lettre des ajusteurs-tourneurs dans laquelle ce syndicat porte a la candidature du Secretariat general le nom du cit. Gicquel

Le cit. Tuleve fait observer que le Reglement ne reconnait comme candidats au

Secretariat general que les delegués du Comité Général.

Les cit. Mariot et Codet estime que le Comité Général est toujours maître de défaire ce qu'il a fait. Ils demandent que l'assemblée soit consultée.

La question mise aux voix est repoussée. La candidature du cit. Gicquel n'est pas acceptée

Le cit. Mariot se retire de la salle en declarant que la Bourse du travail fait preuve d'autoritarisme.

Le scrutin est ouvert pour les elections du Secretaire général

Resultats

Votants 86

Colombe	79 voix	élu
Gicquel	1	
Burleau	2	
Desprez	2	
Nuls	2	

Election du Trésorier

Votants 78

Barthès	74	élu
Codet	2	
Mariot	1	
Nul	1	

Bibliothecaire

Votants 78

Codet	77	élu
Letessier	1	

Secretaire adjoint

Votants: 75

Garnier 72 voix, élu
Mariot 1
Tulève 1
Bernier 1

---

a la suite du Scrutin le cit. Rion secret. du Comité de Vigilance de Conseils de Prudhom donne lecture d'une lettre du Syndicat des ~~Conseil de Prud~~ Chaisiers au sujet du sieur Descroix.

Le cit. Rion est autorisé comme suite a cette lettre a écrire au Président du Conseil de Prud'homme et au Préfet.

Sur une question du cit. Rion il est decidé que le secretaire Général entrera en fonction dès le 24 Juin.

Après une discussion a laquelle prennent part les cit. Codet, Le Palmec, Colombe, Tulève Rion, Chevé etc. il est décidé en outre que le bureau d'embauchage devra ouvrir aussitot

La Commission Executive est chargée d'etudier la question des fournitures de registres affectés à cet usage

la seance est levée a 10 h. 30

le secret. adjt

A. Le Biboul

Commission Exécutive

Séance du Mardi 20 Juin 1893.

Présidence du Citoyen Richard.

Le Citoyen Colombe se fait excuser.

Sont absents les cit. Allain. Brand Jouanne Nicolas et Tulleau.

Le cit. Lannay demande que la Commission Exécutive nomme provisoirement deux délégués en remplacement des Citoyens Le Palmec et Nicolas. pour la vérification de ses livres, pour les remettre au Cit. Barthès nommé Trésorier.

Les cit. Chevé et Ribrac sont désignés à ce sujet

Correspondance. — Demande d'adhésion à la Bourse du syndicat des Charbonnages, Engrais et produits chimiques. — adopté

Lettre de la Bourse du Travail de St. Nazaire au sujet de deux Carnets de la Tombola du Syndicat des Sculpteurs. faisant connaître la perte d'un carnet et l'envoi du deuxième.

Lettre du syndicat des Menuisiers en bâtiments changeant leur délégué Guédon. par le Cit. Leguével

Lettre du Citoyen Codet s'excusant à la réunion de la rue de Flandres.

Lettre du citoyen Deprez qui demande pourquoi le Secrétaire Général n'a pas voulu lui confier une lettre de demande d'emploi. et il regrette que la Bourse du Travail entre dans une voie Bourgeoise, celle du formalisme et de la routine et aussi paperassière que les administrations de l'Etat et atteste le Cit. Garnier d'avoir dit au Citoyen Colombe « c'est pour les employés « de commerce comme pour tout le monde. ils ne sont pas plus.

« que les autres. »

A ce sujet le Cit. Garnier fait remarquer que le Secrétaire Général a demandé si la lettre devait être confiée au Citoyen Deprez et sur la demande du Secrétaire Général, le citoyen Garnier a répondu que la lettre n'était pas plus pour les employés de commerce que pour les autres et dit que la lettre ne vise pas seulement les employés de commerce, mais aussi les cochers, livreurs et manœuvres, etc.

Le Cit. Dreprez dit que le Cit. Garnier tourne adroitement les choses, mais qu'il maintient le dire de sa lettre.

Le Cit. Rion fait remarquer que le Cit. Colombe devait garder la lettre, tout en en donnant communication aux Syndicats intéressés

Le Cit. Garnier regrette que le Cit. Colombe n'est pas présent, pour avoir de plus amples renseignements et demande le renvoi de la discussion au Comité Général.

Le Cit. Marchand propose de ne pas donner connaissance de la dite lettre au Comité Général.

Le Cit. Garnier demande au contraire que le Comité Général ai connaissance des faits — adopté.

Lettre du Syndicat des employés de Commerce donnant une adresse pour un emploi de vendeur à Brest.

Le Cit. Tulève demande de nommer Jeudi au Comité Général les commissions de Contrôle, du Journal, d'administration et la Questure, et propose les citoyens Le Palmec, Boishardy, Mundling, Viau, Templé et Pavy pour la Commission de Contrôle.

Les Cit. Chevé, Marchand, Deprez, David et Codet pour la Commission de rédaction du Journal.

Les cit. Richard, Tulève et Juguet pour la Commission d'administration.

Les cit. Ribrac, Bras, Desourme, Deniau Guinet et Moreau Peintre pour la Questure.

La séance est levée à 11h.15

Le Secrétaire-Adjoint

Garnier

Comité Général

Séance du Jeudi 22 Juin 1893.

Présidence du Citoyen Gourdon.

Sont absents les citoy. Pasquier, Hervé, Nicolas, Chesnay, Louis Brault, Hougmand, Roussetam, Gainche, Letessier, Vallée, Chasle, Lepage, Allain, Guilbert, Guiguen, Panème, Coignard, Hérault, Beausoleil, Juvin, Valade, Corgnier, Boya, Marolleau, Brumeau, les 3 délégués des chemins de fer, des Vanniers, des paveurs, des femmes métallurgistes, des ouvrières fileuses, des Menuisiers en voitures, des ferblantiers zingueurs.

Lettre des ouvriers du port changeant les délégués Worch et Gautreau par les Cit. Brunet et Trévence

Demandes d'adhésion à la Bourse des Syndicats des Tailleurs de pierres blanches et des Charbonnages, Engrais et Produits chimiques — adoptés.

Lettre de la Bourse du travail de Dijon demandant des renseignements sur la manière d'obtenir une subvention de la Municipalité etc.

Le Secrétaire Général rendra réponse aux Camarades de Dijon en leurs donnant tous les renseignements voulus.

Le Cit. Codet s'excuse à la réunion du Comité

général en raison d'une réunion à son Syndicat pour savoir s'ils doivent continuer à la Bourse du travail sur l'incident qui s'est élevé à la réunion de l'élection du Secrétaire Général

Le Cit. Chéré propose de faire connaître l'incident au syndicat des ajusteurs Tourneurs.

Le cit. Tulière n'est pas d'avis du Citoy. Chéré

Le cit. Rion se rallie à la proposition du Cit. Chéré

Il est demandé la clôture de l'incident en attendant les décisions du Syndicat des ajusteurs. Adopté.

Lettre de la Bourse du Travail de St. Nazaire, envoyant des fonds pour les Camarades Cordiers.

Le Secrétaire Gal adressera une lettre de remerciement à la Bourse de St. Nazaire.

Lettre d'une demande d'emploi de Nozay.

Lettre du Citoy. Desprez, discutée à la Commission exécutive.

Le cit. Desprez fait ressortir l'incident

Le cit. Chéré demande la clôture de l'incident. Adopté

Lettre du Syndicat des Employés de Commerce de Paris faisant connaître l'impossibilité d'envoyer un délégué à Nantes pour le 25 Juin.

Le Cit. Barthès demande au nom de son syndicat, l'avis du Comité Général, s'ils doivent reprendre le travail. et fait connaître la situation fâcheuse des Camarades Cordiers.

Le cit. Colombe fait connaître qu'il a été très touché ce matin à leur réunion

Le cit Marchand fait remarquer qu'il serait fâcheux de laisser les Camarades Cordiers dans cette situation et dit qu'il va faire remettre des subsides par son Syndicat et demande que tous les Syndicats font des Collectes pour les Camarades Cordiers.

Le Cit. Barthès fait connaître qu'il a adressé des circulaires dans toutes les Bourses et dans tous les Syndicats Nantais et qu'il est arrivé qu'une somme bien minime.

Le cit Tulière dit qu'il ne faudrait pas accuser l'extérieur. vu les grèves qui existent dans toute la France

Le Cit. Chéré propose de laisser la liberté au Syndicat des Cordiers. sur la reprise du travail.

Le Cit. Tulière se range à l'avis du Cit Chéré et demande que tous les Syndicats mettent à l'ordre du jour. la Situation des Camarades Cordiers.

Les propositions des Cit. Chéré et Tulière sont adoptées

Le Cit. Barthès fait connaître que la reprise du travail aura lieu Lundi prochain. et propose. que lorsqu'on écrira aux Bourses du Travail. de bien faire remarquer. que c'est à bout de force qu'ils ont repris le travail — Adopté.

Le cit. Tulière propose que l'on approuve la conduite des Camarades Cordiers. Adopté.

Le Cit. Colombe demande de nommer la Commission de la proposition du Citoyen Le Palmec

Les cit. Le Palmec - Olliviès, Richard. Marchand Chéré. Tulière, et Rion sont nommés pr. la dite Commission.

Le Cit. Rion propose que la dite Commission soit nommée pour Six mois ou un an.

Les Cit. Tulière. Rion et Marchand la propose temporaire.

Le cit. Colombe se rallie à la proposition du cit. Rion.

La proposition du cit. Rion est adoptée par 36 voix contre 25.

Le Cit. Ribeac donne lecture du rapport de la Commission de contrôle et demande un vote de

confiance et de remerciment pour le Citoyen Launay ex. Trésorier Adopté.

Le cit. Chevé donne lecture du rapport de la Cion du Bulletin qui était chargé d'en étudier les prix pris des imprimeurs Nantais.

Les Cit. Colombe et Tulève demandent de ne mettre que 4 pages au lieu de 8 ou de réduire le format plus petit.

Le cit. Deprez n'est pas de l'avis des Cit. Colombe et Tulève et demande le vote tel que la Commission le propose.

La proposition de la Commission est adoptée

En conséquence le Bulletin sera composé de huit pages dont une demi-feuille d'annonces, le format du Bulletin de Paris et l'impression confiée à M. Schwob Directeur du phare de la Loire.

Le cit. Colombe demande de faire faire des registres d'offres et demandes d'emploi et faire faire des cartes d'embarchage. Adoptée.

Le cit. Tulève donne lecture d'une lettre signée de 75 Commerçants et Industriels Nantais adressant à Mr. Yves Guyot leurs félicitations pour l'attitude énergique prise par lui contre les meneurs des Bourses du Travail.

Le cit Colombe expose un manifeste contre la lettre des 75 Commerçants et Industriels Nantais et demande à le communiquer à toute la presse Nantaise — Adopté —

La séance est levée à 10h. 35

Le Secrétaire-Adjoint

Gaimet

Commission Exécutive

Séance du 27 Juin 1893

Présidence du cit. Tulève.

Sont Absents. — Allain et Riou

excusés — Ribrac et Juguet.

Correspondance. Le Cit. Colombe donne lecture d'une lettre de remerciments et de félicitations qu'il a adressée au Cit. Launay.

Lettre du Cit. Launay, remerciant le Comité Général du vote de confiance de remerciments etc qu'il lui a adressé

Lettre du phare de la Loire, pour l'acceptation du Bulletin.

Lettre du Syndicat des employés de Commerce demandant à s'occuper de placer un de ses membres.

Lettre des ferblantiers adhérent à la manifestation de l'inauguration de la Bourse.

Lettre des Ajusteurs Tourneurs changeant de délégués

Lettre du Citoyen Deprez demandant la grande salle de la Bourse, pour le vendredi 30 courant, pour faire une conférence sous les hospices du Cit. André Joly, délégué du Syndicat des Employés de Commerce de Paris.

Le cit Colombe fait remarquer que la Bourse est pour faire des réunions corporatives et demande si la réunion qui doit avoir lieu vendredi n'est pas public.

Le cit Deprez fait remarquer que la réunion a pour but de ramener les non-syndiqués à la chambre Syndicale et qu'elle n'est pas public.

En conséquence la salle est accordée au Syndicat des employés de Commerce et pour la Corporation.

Le Cit. Tulère demande que deux questeurs assistent à la réunion des employés de Commerce – Adopté –

Le Cit. Bisseret fait connaître que la chambre syndicale des serruriers a adopté la manifestation de l'inauguration et qu'il tient l'argent à la disposition du Trésorier de la Bourse.

Lettre de Dijon faisant connaître que 200 menuisiers sont en grève et demande des secours.

Le cit. Colombe propose d'adresser la lettre à la fédération du Bâtiment. Adopté –

Lettre du citoy. Potet Coiffeur à Doulon, sur la loi du capitaliste et le prolétariat

Le cit. Colombe propose que la dite lettre soit adressée à la Commission du Bulletin, pour la mettre dans la partie non-officielle.

Le cit. Deprez n'est pas d'avis de rentrer dans la polémique, toutefois il est d'avis de l'insérer mais qu'une seule fois.

La proposition du cit. Colombe est adoptée.

Le cit. Colombe fait connaître qu'un cordier de Paimbœuf accompagné de sa femme sont venus lui demander des secours pour pouvoir leur permettre de se diriger sur Tours. après entente préalable entre les Cit. Colombe, Codet et Barthès il a été décidé de leurs remettre 10 francs La Commission exécutive félicite les citoyens ci-dessus d'être venu en aide au Camarade Cordier.

Il est passé au vote de la Commission des finances et Comptabilité. composée de trois membres.

ont obtenus: Marchand 18 voix élu
Tulère 17 " "
Richard 15 " "

Deprez 5 voix, Nicolas 2 voix, Chevé 2 voix Bras 1 voix.

Il est passé au vote de la Commission de Travail et de Statistique. Composée de trois membres.

ont obtenus: Chevé 18 voix élu
Moreau 12 " "

Rambaud et Marchand 7. Deprez 6. Ribrac 2, Braud Tulère. Colombe. Garnier et Barthès chacun 1 voix.

Les cit. Rambaud, Marchand, Deprez etc, n'ayant pas la majorité, il est passé a un deuxième tour de scrutin.

ont obtenus: Rambaud 11 voix élu
Marchand 7 " "
Deprez et Douillet 1 voix.

Le cit. Colombe propose d'acheter une casquette pour le gardien de la Bourse, avec l'inscription Bourse du Travail – Adopté –

Le cit Colombe donne lecture d'une circulaire qu'il propose d'adresser aux Commerçants, Industriels etc faisant connaître l'ouverture de la Bourse – Adopté –

Le cit Chevé propose de faire faire nos imprimés que par un seul imprimeur.

Le cit Tulère se rallie à la proposition du cit. Chevé et demande que les cit Colombe et Chevé, s'occupent des prix près des imprimeurs Nantais – Adopté –

Le cit Colombe demande de faire faire des lettres avec entêtes et en même temps demande s'il doit faire faire des enveloppes avec entêtes.

Plusieurs cit. demandent l'emploi des enveloppes simples – Adopté –

Le cit. Colombe propose de faire faire des timbres pour toutes les Commissions – Adopté –

Le Cit Codet donne un composteur à la Bourse et le cit. Colombe un Dictionnaire Bescherelle, mais ils en conservent la propriété.

Les cit. Tulère et Colombe demandent que la Ville donne à la Bourse un inventaire de tout ce qu'elle nous donne et de faire un inventaire de tout ce qui

nous appartient — Adopté —

Les cit. Colombe, Tulève, Ribrac, Moreau, Jousse, Riou et Brevet sont proposés par la commission exécutive candidats pour la Commission de propagande.

Le cit Colombe propose d'acheter un balai pour le gardien de la Bourse et demande de renvoyer à nouveau la commission près de l'administration Municipale pour s'occuper de notre subvention et des ustensiles que le gardien a besoin pour le nettoyage de la Bourse — Adopté —

Le Cit. Tulève annonce officieusement l'adhésion à la Bourse du syndicat des Raffineurs.

Le Cit. Colombe fait connaître qu'il a adressé aux journaux de Nantes une circulaire donnant l'ouverture de la Bourse pour jeudi prochain.

La séance est levée à 10h. 25

Le Secrétaire Adjoint

[signature]

Comité Général.

séance du 29 Juin 1893.

Présidence du citoyen Brevet

Assesseurs les cit. Pitault et Deniau

Absents — David, Martin, Pasquier, Gilet, Joui, Roussetay, Gainche, Richard, Joreau, Leguivel, Tulleau, Brunet, Trévence, Riou, Bidot, Rambaud, Vallée, Marchand (des Cordiers) Gaultier, Allain, Douillet, Faivre, Paienne, Foureau, Hérault, Beausoleil, Arnault, Valade, Maillard, Huchet et Bruneau, les 3 délégués des Menuisiers en bâtiments, des chaudronniers, des Tabacs (Hommes)

des Ferblantiers Zingueurs, des Chauffeurs-Navigateurs, des manœuvres en bâtiments; des Carriers, des femmes Métallurgistes, des ouvrières fileuses et prépareuses, des Porteurs et Porteuses de pain, des Tisseuses et Parties similaires.

Les procès-verbaux des cinq dernières séances sont adoptés sans modification

Le cit. Tulève demande de mettre à l'ordre du jour un mode d'appel.

Le cit. Colombe est de l'avis du cit Tulève mais propose d'en laisser l'initiative à la Commission de la Questure — Adopté.

Le cit. Colombe propose comme l'indique le réglt. de communiquer de suite les Procès-verbaux à la Municipalité.

Le cit Codet fait remarquer que ce serait beaucoup de travail à faire et comme notre Bulletin doit paraître tous les mois, la Municipalité pourra consulter le dit bulletin, en même temps il fait remarquer que c'est inutile que la Commission se présente à nouveau à la Municipalité, puisque l'administration à promis de faire le nécessaire à la prochaine réunion.

Le cit. Tulève fait remarquer que l'ordre du jour de la Municipalité ne porte nullement la subvention de la Bourse.

Le cit Colombe fait connaître l'entrevue qu'il a eue avec l'architecte en chef de la Ville, dont ce dernier est arrêté dans les travaux d'aménagement de la Bourse, par faute d'argent, et par cette occasion demande qu'une entrevue de la Commission ait lieu avec la Municipalité et en même temps faire un devis de tout ce que nous avons besoin à la Bourse.

Le cit. Codet est d'avis que la Commission ait une entrevue avec la Municipalité mais avec un devis bien établi de tout ce qui manque à la Bourse — Adopté —

Il est demandé de passer outre à la correspondance et de suivre l'ordre du jour.

Le Cit. Marchand demande la lecture de la Correspondance — Adopté.

Correspondance. — Lettre d'adhésion à la Bourse du syndicat.

des Raffineurs, avec le Nom des délégués — Adopté —

Lettre de la Bourse du Travail de St. Nazaire faisant connaître qui actuellement 1200 ouvriers du port dont 700 syndiqués sont en grève, et, demande que les bateaux arrivant à Nantes, venant de St. Nazaire, ne soient pas déchargés par les ouvriers Nantais.

Lettre de la Bourse du Travail de Dijon, faisant connaître les revendications des grévistes Dijonnais, (suppression du travail aux pièces) et adressant des listes de souscription.

Lettre de la Bourse du Travail de Cognac, demandant six ouvriers chaudronniers en cuivre.

Lettre de la Bourse du Travail de Blois, demandant le nombre de syndicats qui il existe actuellement à Nantes et nous faisant connaître l'ouverture d'un Congrès régional de l'ouest, les 13, 14 et 15 août prochain.

Les Cit. Jousse et Chevé demandent le renvoi de la question du Congrès de Blois à la prochaine réunion — Adopté —

Lettre du Syndicat des Coiffeurs demandant les statuts de l'Union.

Le Cit. Colombe croit que c'est le règlement de la Bourse que demande le syndicat des Coiffeurs, en outre il se charge de faire le nécessaire

Le cit. Codet propose de faire connaître au Syndicat des Coiffeurs que la Bourse a déjà adressé tous les renseignements possibles, et qu'il ne sera adressé un règlement que sur la demande d'un grand nombre de membres du dit syndicat. — Adopté —

Le cit. Colombe demande pour quel jour il doit convoquer la Commission chargée d'étudier la question Le Palmec

Le cit. Tulève fait observer au Cit Colombe que seul les Commissions doivent fixer le jour des réunions et non le Comité Général

Il est passé à l'élection des commissions de Contrôle, de propagande, questure, du Bulletin, et de l'administration.

Commission de Contrôle ; votants 73.

ont obtenus — Le Palmec 68 voix élu
Viau 64
Templé 64
Boishardy 60
Mundling 62
(Pary) Pary 56

Ribrac 8, Moreau 5, Nicolas 4, Tulève et Bras 3, Marchand, Desourme, Deniau, Guinet, Jousse, Riou et Brevet 2, Braud, Ollivier, Deprez, Metayer, Courgeol, Hervé, Legris, Fèvre, Dupré, Lauret et Colombe, chacun 1 voix.

Commission de Propagande. votants 74

ont obtenus. Colombe 71 voix élu
Ribrac 67
Jousse 66
Riou 66
Brevet 66
Moreau 65
Tulève 64

Codet et Nicolas 3, Deprez, Braud et Le Palmec 2, Faivre, Royon, Gilet, Richard, Guinet et Marchand chacun 1 voix.
Bulletins blancs 4.

Commission de la Questure — Votants 72.

ont obtenus — Bras 68
Ribrac 67
Moreau 67
Deniau 66
Desourme 65
Guinet 64

Jousse 4, Nicolas 3, Hougmard, Rouzeau et Tulève 2, Roussetan, Jourde, Pautremate, Hervé, Braud, Garnier, Faivre, Juguet, Codet, Colombe, Riou, Brevet, Le Palmec

Boisbaudry. Mouvoliug. Templé. Pary. Marchand et Brunau chacun une voix.

Commission du Bulletin - 72 votants.

aux obtenus Deprez 70 voix élu
Chéré 68
Marchand 67
Coder 67
David 64

Nicolas 3, Briand. Brunau. Ribrac. Jousse. Colomb et Eulère chacun une voix.

Commission d'administration - votants 70.

aux obtenus - Jugnet 66 voix élu
Richard 64
Eulère 63

Ribrac 4, Nicolas 3. Briand et Rougeau 2. Jouve. Coder et Brunet chacun 1 voix. Bulletin blanc 1.

Le cit. Chéré demande la date à laquelle le Bulletin doit paraître.

Les cit. Coder et Eulère proposent de faire paraître le Bulletin deux jours avant les reunions du Comité Général.

Le cit Colomb n'est pas partisan de faire paraître le Bulletin avant de s'assurer des ressources nécessaires.

Le Cit Coder fait remarquer que dans la Subvention accordé par la Municipalité, il existe une somme de 900 francs destinée spécialement au Bulletin.

La proposition des cit. Coder et Eulère est adoptée.

La séance est levée à 10h. 40

Le Secrétaire - Adjoint

Comité Général

Séance extraordinaire du dimanche 9 Juillet 93

Présidence du Cit. Deprez.

Assesseurs les cit. Le Palmec et Chéré.

Le Cit Colombe fait connaître le but de la reunion et dit que c'est sur la demande du Cit Salmon, approuvée des Cit Deprez et Pitault que le Comité Général a été convoqué.

Correspondance - Lettre du Cit Salmon s'excusant à la reunion.

Lettres d'excuses des Cit Neau et Cauvazeau ne pouvant assister à la reunion.

Le Cit Colombe demande s'il a bien fait de convoquer le Comité Général.

Plusieurs citoyens approuvent la conduite du Cit. Colombe.

Le Cit. Eulère developpe l'art. 12 du règlt. intérieur qui dit que le Comité Gal ne peut être convoqué que par la Commission Exécutive ou la Commission de Contrôle et blâme la conduite du Cit. Salmon.

Le Cit. Deprez fait connaître que c'était au Cit. Colombe de faire valoir l'art. 12 du règlement lorsque la demande en a été faite.

Le Cit Colombe regrette d'avoir oublié l'art. 12 du règlt. Toutefois il a fait observer au Cit. Salmon que la Commission Exécutive se reunissait le mardi suivant et que la question en serait étudiée. mais le Cit Salmon a trouvé que le mardi suivant serait trop tard et que le Comité Gal devait être convoqué de suite.

Le Cit Coder fait remarquer que c'est le Cit.

Salmon qui aurait dû faire ressortir le règlement et même fait remarquer que le Syndicat des Chemins de fer n'a jamais versé de Cotisations à la Bourse.

Le Cit. Deprez rapelle à l'ordre le Cit Coder et dit qu'il n'est pas dans l'ordre du jour.

Bruit dans l'assemblée.

Le Cit Coder proteste d'être rapelé à l'ordre vu qu'il est dans l'ordre du jour.

Le Cit Colombe fait ressortir à nouveau comment il a été commandé de convoquer le Comité Gal

Le Cit Coder fait ressortir que le Cit Salmon est sorti du règlement et fait connaître que la question a été posée ce matin à la Chambre Syndicale et qu'il a un ordre du jour a proposé sur la dite question.

Entr'autre fait ressortir qu'une campagne est menée pour supprimer les membres qui sont à la tête des Syndicats et des Bourses.

Le Cit Deprez fait ressortir que nous sortons complètement de l'ordre du jour.

Plusieurs citoyens protestent.

Le Cit Coder dit qu'il est dans l'historique de la question.

Le Cit Eulère demande au Président de mettre aux voix si nous devons siéger oui ou non.

Le Cit Coder fait observer que la Chambre Syndicale des Ajusteurs-Tourneurs proteste contre le Comité Gal de se réunir qu'une fois par mois.

Le Cit. Colombe demande de suivre l'ordre du jour.

Le Cit Jugnet regrette que le Cit Salmon n'est pas à la réunion.

Le Cit Colombe fait ressortir ce qui se passe

actuellement à Paris.

Le Cit Coder demande la lecture de la lettre des Cits. Mécaniciens.

Le Cit Ollivier proteste et demande si nous devons siéger.

Un grand tumulte existe dans la salle. ou il n'est pas possible de rien entendre.

Le Cit Colombe propose de siéger.

Le Président met la question aux voix qui est adoptée.

Le Cit Jugnet fait ressortir que la question est très-délicate et demande que les délégués consultent les Chambres Syndicales avant de se prononcer sur la Question.

Le Cit Coder, pour motion d'ordre doit rappeler pourquoi nous siégeons.

Le Cit Colombe dit que c'est sur la conduite à tenir envers Paris.

Le Cit Chevé se rallie à la proposition du Cit Jugnet

Le Cit Marchand demande un blâme pour l'auteur de la convocation et regarde la loi comme banalité et fait ressortir que si les Syndicats Parisiens s'étaient conformés à la loi la Bourse du travail n'aurait pas été fermée.

Le Cit Colombe approuve le Cit Marchand.

Le Cit Dupré fait ressortir que nous ne pouvons protester que contre la fermeture de la Bourse.

Le Cit Eulère se rallie à la prop. Marchand.

Le Cit Coder s'étonne que le Cit Eulère veut parler politique et rappelle que le gouvernement ne nous poursuit pas.

Le Cit Marchand fait connaître que le Cit. Coder n'est nullement dans la loi et demande si l'on doit se.

solidariser avec Paris.

Plusieurs voix — Non.

Le Cit Jousse fait ressortir, qu'il n'est pas partisan de se solidariser avec Paris, mais protester contre la Police

Il est donné lecture de la lettre du syndicat des Ajusteurs-Tourneurs encourageant le Comité Général à voter l'ordre du jour suivant.

« La Bourse du Travail à l'unanimité proteste « énergiquement contre les actes et violences du Gouvernement « dit Républicain, en foulant aux pieds les droits les plus « sacrés des Travailleurs, en violant illégalement leur domicile, « et les massacrants sans merci. Tous les membres de la « Bourse se rendent solidaires des Travailleurs de Paris « et les engagent à persévérer dans nos droits de nos « revendications. (signé Codet). »

Le Cit Dupré propose l'ordre du jour suivant.

« Les délégués du Comité Qr de la Bourse du Travail de « Nantes, tout en protestant énergiquement contre la fermeture « de la Bourse du Travail de Paris, décide que dans l'intérêt « des Travailleurs, elle se conformera à la loi de 1884. »

Le Cit Marchand propose l'ordre du jour suivant.

« Considérant que la loi de 1884 n'entravant pas « le libre exercice des syndicats, regrette que la Bourse du « Travail de Paris ait cru devoir agir autrement en se « mettant d'une manière irréfléchie en opposition flagrante « avec la loi.

« Considérant que la solidarité dans ces conditions « pourrait être nuisible aux intérêts des ouvriers Nantais, « passe à l'ordre du jour tout en protestant énergiquement « contre la fermeture de la Bourse du Travail de Paris. »

Le vote à mains levées en ainsi repartit.

Proposition Codet par 36 contre 15

Proposition Dupré, par 17

Marchand par 4.

Le cit Jugues proteste contre l'ordre du jour Codet.

Plusieurs cit protestent contre le vote, vu qu'il existe 160 membres et que nous ne sommes pas en majorité.

Le Cit Colombe demande si l'ordre du jour doit rester pour nous ou s'il doit être communiqué à la Presse.

Le Cit Codet dit qu'il doit faire connaître à la Presse que l'ordre du jour a été voté à la majorité des membres présents.

Sur une discussion du Président avec un citoyen, le Président se retire sans lever la Séance.

Plusieurs Citoyens rappelent le Cit Depuez à la Présidence, pour continuer la Séance.

Le Cit Depuez se retire sans observations.

Le Secrétaire Adjoint

Compris

Commission Exécutive.

Séance du Mardi 11 Juillet 93.

Présidence du Cit. Ribrac.

Absents. Les Cit. Allain, Bisseret, Bras, Braud, Depuez, Douillet, Jouanne, Nicolas, Pâneau et Tulleau.

Le Syndicat des Tabacs remet pour la Bibliothèque de la Bourse, les rapports des 1er et 2e Congrès de la Fédération Nationale des Tabacs.

Correspondance — Lettres des Bourses de Rouanne,

Dijon et la fédération du Hâvre s'excusant à l'inauguration de notre Bourse.

Lettre de Mr. Roch adjoint au Maire de Nantes faisant connaître l'impossibilité de recevoir notre délégation et invitant le Secrétaire Gal à passer à son cabinet.

Lettre à Mr le Maire de Nantes sur le placement des ouvriers boulangers et faisant ressortir que nos ressources sont tellement minimes, demande la subvention à partir du 1er Mai 93 et le service d'eau dans le local de la Bourse.

Le Cit Colomb fait connaître l'entrevue qu'il a eu avec Mr. Roch adjoint au Maire au sujet de l'inauguration de la Bourse du travail, qui approuve l'inauguration mais ne prend rien sur sa responsabilité avant les décisions du Maire.

Le Cit Marchand expose que le conseil Mal ne peut nous refuser la subvention à partir du 1er Mai, puisqu'il n'a fait que reconnaître la Bourse et nous aurions pu la réclamer à partir du 1er Janvier.

Lettre du journal "Le Marin" faisant connaître la situation des Marins et en même temps nous adresse le journal "Le Marin"

Lettre du cit Codet donnant sa démission à la Bourse en raison des événements qui se sont produits à la réunion extraordinaire du Comité Gal et faisant remarquer que malheureusement une petite cotterie existe à la Bourse et qui veut à elle seule mener les Syndicats.

Le Cit Chevé trouve drôle de la part du Cit. Codet qui, étant intelligent vient nous traiter de cotterie et propose pour l'avenir d'ajouter un article additionnel, dans le réglement intérieur, sur les Convocations extres du Comité général

Le Cit Culard fait remarquer que le Conseil

d'administration peut agir sur le champ pour les Convocations.

Le Cit Chevé propose son article qui est ainsi conçu. « Le Comité Gal ne pourra être convoqué Extr. « que par une lettre adressée au Secrétaire Gal et « contenant au moins la signature de six délégués « de ce même comité et pris dans six Syndicats différents

« Toutefois le Secrétaire Gal pourra après avoir pris « l'avis du Conseil d'adn, s'il le juge nécessaire, convoquer « extraordinairement dans un cas très grave. »

Le Cit Colombe reconnait que les Commissions exécutive et de Contrôle, peuvent convoquer, mais appuie la proposition du Cit Chevé.

Le cit Marchand se rallie à la proposition Chevé.

Le cit Rion fait observer que dans un cas grave le Secrétaire Gal peut convoquer le Conseil d'administration qui ferait convoquer.

Le Cit Morvan dit que si le cas est grave et que le Secrétaire Gal ne peut trouver les membres du Conseil d'administration que fera le Secrétaire Gal

Les deux paragraphes de la proposition Chevé sont adoptés à l'unanimité et en principe.

Le Cit Chevé est nommé rapporteur par la Commission exécutive sur la proposition au Règlt intérieur.

Le Cit Colombe demande si nous devons accepter la démission du Cit Codet.

Les Cit. Marchand et Chevé demandent le renvoi au Comité Gal — Adopté —

Lettre de St Etienne adoptant un ordre du jour au sujet de la fermeture de la Bourse de Paris.

Lettre de la fédération des Bourses demandant à se faire représenter au Congrès

Le Cit Colombe demande de ne pas adresser la

protestation décidée en Comité Gal en raison des événements qui viennent de se passer à Paris et de se faire représenter au congrès et de protester énergiquement contre le Gouvernement.

Le Cit Marchand propose de se faire représenter au congrès

Le Cit Colombe propose de donner mandat au cit qui nous représentera, de demander à ce que le Congrès des Bourses du Travail ait lieu à Nantes en même temps que le congrès qui doit s'y tenir en 1894.

Le cit Tulève se rallie aux propositions des cit Colombe et Marchand.

Les propositions Colombe et Marchand sont adoptées.

Le cit Tulève, au sujet du Bulletin propose qu'il soit adressé à destination des délégués – Adopté –

Le cit Garnier demande que la Commission exécutive, nomme une Commission, pour régler définitivement la situation du titulaire de l'alimentation.

Plusieurs Citoyens demandent la nomination de la dite Commission par le Comité Gal – Adopté –

Le cit. Colombe propose de faire faire des boites aux lettres pour les Syndicats.

Le cit. Tulève demande de voir l'avis des Syndicats

Le cit. Marchand se rallie à la proposition du Cit. Colombe et dit que chaque syndicat n'ira contre pour le paiement – Adopté –

La Séance est levée à 10 h. 20.

Le Secrétaire. Adjoint

Garnier

Comité Général

Séance du Mardi 18 Juillet 1893.

La Séance est ouverte à 8 h. ½ sous la présidence du Cit Tulève.

Assesseurs les cit. Plantard et Maurice.

Le cit Secrétaire Adjoint s'étant fait excuser, le cit. Richard est élu Secrétaire de Séance.

Sont absents les cit. Mlle Guérin, les 3 délégués des Bouchers, des Carriers, des Chaisiers, des charbonnages etc, des chemins de fer, des femmes métallurgistes, des ferblantiers zingueurs, des Manœuvres en bâtiments, des Ouvrières fileuses etc, porteurs de pain, des Tisseuses, des Vanniers, Coignard, Faivre, Briand, Garel, Hory, Lerudullier, Louvet, Joni, Chaussepied, Bras, Allain, Deprez, Valade, Pautremate, Martin, Pacaud, Beausoleil, Godron, Marchand, Boya, Cornier, Templé, Bourasseau, Chevalier, Burland, Ollivier, Gilet, Bouchereau, Thil, Goulay, Moreau, Carvazeau, Langlais, Ledœuf, Panème, Foureau, Pasquier, Juvin, Pavy, Bidot, Arnault et Juvin

Les Procès-verbaux sont adoptés après une protestation du Cit Marchand, au sujet des boites aux lettres, et dit qu'il a demandé de les faire faire et que chaque syndicat qui en voudrait une, paierait le prix convenu.

Le Cit Codet dit que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du dimanche 9 Juillet devrait être lu.

Le cit Colombe en donne lecture. Après la lecture de ce procès-val, plusieurs discussions s'engagent.

Le cit Codet prétend que la réunion était valable.

Le cit Chevé proteste en disant qu'il y a des délégués qui ont voté l'ordre du jour des ajusteurs, et qui sont venus demander que l'on ne rende pas leur vote public

Le cit Juguet dit que l'on a pas siégé.

Le cit Jousse blâme énergiquement les délégués qui

ont demandé que leur vote ne soit pas rendu public, et ajoute qu'il faut avoir le courage de son opinion.

Le cit Chéré proteste énergiquement contre la fermeture de la Bourse du travail de Paris, mais il ne comprend pas qu'ici l'on proteste.

Plusieurs citoyens blâment la protestation qui a été faite après le vote de la reunion extraordinaire du 9 Juillet.

Le cit Eudière répond que les délégués qui ont signés la protestation, l'ont fait par le courrier vis-à-vis de leur Syndicat.

Le cit Colombe donne connaissance qu'il n'a envoyé à la presse ni ordre du jour, ni protestation. Bruits Généraux.

Le cit Jousse dit qu'il n'a pas voté l'ordre du jour des ajusteurs, mais qu'il s'est bien gardé de voter une protestation.

Le cit. Dupré soutient que la protestation a été votée dans l'interêt de la Bourse.

Le cit. Le Palmec dépose l'ordre du jour suivant.
« Le Comité Général demande que les décisions de la « majorité soient respectées à l'avenir et passe à « l'ordre du jour ».

Cet Ordre du jour est voté par acclamation à l'unanimité moins une voix.

Le cit Coder ajoute à l'ordre du jour du cit. Le Palmec, l'amendement suivant.

« Que les décisions prises en assemblée générale le « dimanche 9 Juillet, soient valables et passe à l'ordre du jour ».

Cet amendement est voté par appel nominal.
Resultats. 83 votants. pour 54, Contre 28, abstention 1.

Ont voté pour les cit. Coder, Brevet, Charrier, Joreau, Pitault, Desouvre, Deniau, Wagner, Goujon, Couroud, Janin, Gard, Guitard, Olliviers, Marchand Ernest, Rousselon, Gainche, Louis, Louvisseau

Depez, Longuet, Ledeuf, Pacaud, Brault, Olliviers Hougnard, Morice, Dupré, Leguével, Richard, Ligars, Jouanne, Riot, Jousse, Lefessier, Goulay, Douiller, Guiller, Paillusseau Gris, Chapon, Lagarde, Hamelin, Bisseret, Cantin, Guiguen, Le Palmec, Rougeau, Doullard, Riou, Pary, Vallée, Gourdon, et Chêle.

Ont voté contre les cit. Aubert, Ribrac, Barthès, Marchand, Espagne, Eudière, Nicolas, Angibeau, Colombe, Lambert, Marchand, Huchet, Chéré, Plantard, Moreau, Richard, Rambeaud, Boucheneau, Chêl, Viau, Juguet, Mundling, Guinet Sayer, Mesdames Guiaud, Sayet et Rondeau, les cit. Bidot, Babonneau.

Le cit. Grasset s'est abstenu.

Aussitôt le vote acquis, les délégués des Cabaret, se retirent, protestant contre ce résultat.

Le cit Chéré fait des réserves au sujet de son Syndicat.

Le cit Colombe donne lecture d'une lettre du cit. Briand, qui veut bien nous représenter au Congrès de Paris.

Lettre du cit Colombe au cit Briand lui donnant mandat de nous représenter. lecture du mandat, et donnant des détails sur notre Situation.

Dépêche du cit Briand accusant reception de son mandat.

Le cit. Colombe demande si l'on approuve sa conduite au sujet de ces Correspondances, Adopté moins 1 voix

Lecture d'un appel du Congrès de Blois.

Lecture de l'ordre du jour du Congrès de Zurich.

Le cit Coder propose de nommer une Commission pour élaborer un programme et l'envoyer au Congrès. adopté

Il est décidé que cette Commission sera composé de 5 membres. et qui sont les cit. Brevet, Eudière, Dupré, Marchand Er. et Lefessier.

Le Cit Colombe croit qu'il est important de se faire représenter directement au Congrès de Zurich.

Le Cit Deprez propose de demander une subvention à la Municipalité. — Adopté.

La Commission d'élaboration du programme est chargée d'aller trouver la municipalité pour lui demander cette subvention.

Le cit Colombe annonce qu'il y a deux membres de la Commission Exécutive à nommer en remplacement de Allain et Garnier.

Le cit Lequiel réclame pour son syndicat, disant qu'il est un des plus nombreux.

Il est décidé que le vote se fera comme le président, c'est-à-dire sur les noms des Candidats présentés par leur syndicat; ce vote est renvoyé à la prochaine réunion.

Lecture d'une lettre du Cit Codet donnant sa démission des emplois qu'il a à la Bourse.

Le cit Deprez invite le cit Codet à retirer sa démission.

Le cit Codet refuse disant qu'il veut être libre.

Le cit Chevé reproche au cit Deprez de n'avoir assisté qu'une fois à la Commission du Bulletin, et ajoute que lorsqu'on accepte un emploi, on doit le remplir consciencieusement.

Le cit Deprez répond qu'il avait réunion à son syndicat et qu'il était obligé de remplacer le secrétaire.

Diverses discussions s'engagent, il se fait un bruit épouvantable.

Le Cit Eulère président rappelle l'assemblée au calme, et fait appel à sa dignité, en prêchant la Concorde, et engage tous les Cit. de la Bourse à se tenir plus sérieux à l'avenir et à ne pas se chicaner sur des questions personnelles, s'ils désirent

voir la Bourse du Travail prospérer.

La séance est levée à 10 h. ½.

Le Secrétaire de séance.

Commission Exécutive.

Séance du 28 Juillet 1893.

Présidence du Cit Moreau.

Absents — Allain, Bras, Braud, Jouanne et Lulleau

Excusés — Ribrac et Nicolas.

Lettre de la Citoyenne Louise Solagnac de Chanteray adressant une brochure à la Bourse.

Lecture d'une lettre du Syndicat des Mineurs de Marseille nous faisant connaître leur grève et demande des secours.

Lettre du Cit. Lebiboule demandant à faire les travaux de peinture que la Bourse pourrait faire faire et avec les meilleures conditions possibles.

Le cit Chevé demande de prendre la lettre du cit. Lebiboule en considération.

Lettre de la Bourse de St. Nazaire faisant connaître la fin de la grève et les bons résultats. Au sujet de l'envoi d'un délégué à l'inauguration de la Bourse de Nantes, il en sera question au Comité Gal

Lettre du Syndicat des Lithographes demandant son adhésion à la Bourse — Adopté.

Lettres des Syndicats des fondeurs en cuivre et Menuisiers en bâtiments concernant des changements de délégués.

Lettres des Syndicats des Menuisiers Ebénistes et des Serruriers

donnant le nombre des membres adhérents et le nombre des payants.

Lettre du Syndicat des Tabacs, approuvant hautement la conduite de ses délégués dans le vote émis au sujet de la conduite à tenir sur les événements et la fermeture de la Bourse de Paris et faisant connaître qu'à l'avenir le Syndicat n'enverra à la Bourse que trois délégués

Lettre du Syndicat des Tabacs se considérant comme fédération et demande à payer comme cotisation annuelle 0f. 25 pour les hommes et 0f. 12½ pour les femmes

Après quelques observations la lettre est remise avec avis favorable au Cit. Eulère, nommé rapporteur.

Lettre du Syndicat des Boulangers qui demande que le Cit Garnier, continue à tenir la Gérance à l'amiable et demande que la situation du titulaire soit étudiée et légalisée.

Le Cit Chevé est d'avis d'étudier la Question

Les Cit Rion et Eulère demandent la nomination de la Commission - Adopté -

Le Cit Chevé propose 5 membres. - Adopté -

Les cit. Eulère, Marchand, Richard, Chevé et Rion en sont nommés.

Lettre du Syndicat des Couteurs-Ajusteurs sur la révision du règlement de la Bourse.

Le cit. Colombe demande le renvoi à la Commission des règlements - Adopté.

Le Cit Eulère demande de Compléter la Commission

Le Cit Marchand proposé est adopté.

Le Cit Deprez propose la candidature - Adopté -

Lettre du Maire de Nantes demandant au Secrétaire G^al de bien vouloir passer à son cabinet.

Le Secrétaire G^al fait Connaître l'entretien.

Le Cit Eulère dit que la permanence n'est pas

régulièrement faite et demande qu'à l'avenir elle soit convoquée.

Le Cit Chevé fait ressortir que le Bulletin indique la permanence et même la Commission exécutive ne devrait être convoquée.

La proposition Eulère est adoptée.

Le cit Colombe fait ressortir la visite de Mr Jouon Conseiller Municipal qui est venu remercier la Bourse pour son Bulletin.

Le Secrétaire Gal de la Mairie demande un bulletin pour les archives de la Mairie — adopté -

Le Cit Rion propose de faire faire 3 ou 400 affiches pour la vente du Bulletin.

La proposition est renvoyée à la Rédaction.

Le Cit Deprez propose d'insérer au Bulletin, les procès-verbaux des Commissions.

La Commission exécutive est de l'avis du Cit Deprez mais propose d'attendre que tout ce qui est à la rédaction soit inséré.

Le Cit Chevé propose d'inviter la presse à l'inauguration

Plusieurs Cit demandent le renvoi à la Commission.

Le Cit Deprez propose d'en donner connaissance au Comité Général

Le Cit Marchand fait la proposition suivante:

« Les Commissions nommées par le Comité G^al ne communiquent leurs décisions et rapports qu'après leurs travaux terminés ». Adopté -

Le Cit Deprez fait connaître le refus d'insérer au Bulletin une lettre émanant de lui.

Le Cit Colombe fait ressortir que la Composition du Bulletin était terminé et qu'il était impossible d'insérer la lettre et même il est resté beaucoup à insérer

Le Cit Deprez dit que le Cit Colombe donne

adroitement les choses.

Le cit Chevé dit que si le Cit Depierz maintient la lettre, il se retire de la Commission.

Le cit Colombe fait ressortir à nouveau ce qui s'est passé au forbare.

Le cit Depierz renouvel qu'il est adroit.

Le cit Marchand fait ressortir que la Commission de rédaction se remit tous les lundis et qu'il n'y assiste jamais.

Le cit Depierz dit qu'il ne connaissait pas le jour de remion.

Une discussion orageuse s'élève.

Plusieurs cit demande la Clôture _ Adopté

La séance est levé à 10 h. 30

Le secrétaire. adjoint

Comité Général

Séance extraordinaire du 1er Août 93

Présidence du Cit Ribiac

Assesseurs les cit Boisbardy et Brunear.

Le cit Marchand rapporteur de la Commission du Congrès de Zurich, donne connaissance de son travail.

Le cit Colombe propose de consulter la correspondance et de savoir si nous devons envoyer un délégué au Congrès.

Le cit Chevé demande s'il y a des ressources.

Le cit Coder demande la discussion du programme.

Le cit Colombe propose de donner connaissance de la Correspondance - Adopté -

Correspondance - Lettre du Syndicat de Couëron

adressant 20 francs pour les frais du délégué au Congrès.

Le cit Colombe explique qu'il a eu une entrevue avec MM. le Maire et Rocb. auxquels il y a réclamé une somme de 150 francs pour frais de délégation à Zurich. après une petite discussion, il a été entendu que l'administration Municipale ferait une souscription et qu'ils nous assureraient la dite somme.

Le cit Chevé. Suivant ces décisions croit qu'il serait bon d'envoyer un délégué et propose avant de passer à la discussion du règlement.

1° de savoir si l'on doit envoyer un délégué.

2° Nomination d'un délégué

La première question est adoptée, sauf les Cordonniers s'abstiennent.

Pour la 2e. Question. Le Cit Chevé demande le vote à bulletin secret.

Le cit Buret est d'avis du Cit Chevé, mais il croit qu'il serait bon de mettre quelques noms à l'avant.

Le cit Le Palmec propose le cit Colombe. vu sa position indépendante.

Les cit Coder et Rion, appuient la proposition Le Palmec.

Le cit Chevé est du même avis, mais pour l'honneur de la Bourse. il croit qu'il serait bon que le cit. Colombe soit à l'inauguration.

Le cit Coulère fait ressortir que personne ne pourrait faire l'historique de la Bourse, comme le citoyen Colombe et croit qu'il serait bon qu'il reste.

Le cit Lefessier demande à consulter l'assemblée, si l'on doit envoyer le cit Colombe au Congrès.

Le cit Chevé demande la priorité de son amendement

Par 49 voix contre 14 la proposition Chevé est adoptée.

Les cit. Jousse, Meauchand, Coulère, Chevé, Rion

sont proposés

Les cit Jousse, Chevé et Tulève refusent pour plusieurs raisons.

Il est passé au vote à bulletin secret. ont obtenu: Marchand 35. Tulève 13. Codet 8. Riou 4. Colombe et Letessier 1. Le secrétaire des massons 1. bulletin blanc 1.

Le cit Marchand ayant obtenu la majorité, est délégué au Congrès de Zurich.

Le cit Marchand rapporteur donne connaissance du rapport de la Commission spéciale du Congrès de Zurich.

Après une longue discussion, sur les articles auxquels prennent part les cit Jousse, Brevet, Riou, Codet, Colombe-Letessier et quelques membres, les articles sont adoptés après quelques modifications.

Il est passé à la discussion de l'inauguration.

Le cit Le Palmec est désigné pour porter la bannière de la Bourse.

Le cit Bidot est désigné pour porter les trois 8.

Les cit Templé et Gauthier sont désignés pour accompagner les délégués des Bourses, et une somme de 20 francs est mise à leur disposition.

Le cit Tulève demande que les Commissions de questure et de propagande sont jointes à la Commission d'inauguration, pour assurer le service d'ordre. — Adopté —

La Séance est levée à 11 h 30

Le Secrétaire-Adjoint

Garnier

Commission Exécutive

Séance du 8 Août 93

Présidence du cit Moreau.

Absents: Babonneau, Jouanne, Nicolas, Pâneme, Richard, Riou. Excusés: Marchand et Tulève

En l'absence du cit Garnier excusé, le cit Lambert est désigné comme Secrétaire

Le Compte du Citoy. Gendron, pour le vin d'honneur, est présenté. Renvoyé à la Commission d'inauguration.

Lecture d'une lettre des employés de Commerce nommant le cit. Barthès délégué au Comité Général en remplacement du cit. Vallade démissionnaire.

Lettre du cit Deprez disant qu'il n'assistera plus aux Réunions de la Bourse avant que son syndicat ait statué sur le cas qu'il a présenté à son jugement.

Lettre des Scieurs mécaniques désignant le cit Lemandé en remplacement du cit Pâneme démissionnaire.

Lettre du cit Jouanne des menuisiers en voiture, donnant sa démission de la Commission Exécutive.

Lettre des malletiers de Toulouse. Renvoyé à la Commission du Bulletin.

Le cit Colombe propose l'installation d'un tronc pour les dons en faveur de la cause spéciale des grèves — Adopté —

Lettre du Concierge de la Renaissance demandant une indemnité pour les réunions du 1er Mai. Renvoyé au Comité Général.

La Séance est levée à 9 h 1/2

Le Secrétaire de Séance

Comité Général.

Séance du 17 Août 1893

Présidence du Cit Marchand des Cochers
Assesseurs les cit Wagner et Lepage
Absents. Bureer. Guasset. Chanvin. Mlle Guerin, Cit Denian. Bobon. Bras. Conginers. Martin. Pacaud. Nicolas. Lamone. David. Monin. Bourgeau. Blanchard. Menard, Planchard. Dupré. Richard. Chevalier. Burland. Jousse. Brunet. Cuisence. Gorlay. Freneau. Chapon. Langlois. Cantin. Guignon. Fouveau Mlle Guinard.) Jurés des Faillenes de Fer. Pavy. Bidot. Valli et Gourdon. Les trois délégués des Bouchers. Charpentiers. Chaudronniers. Chauffeurs. Chemins de fer. Colleurs de papiers. Convoyeurs femmes Métallurgistes. Ferblantiers Fumistes. Fraiseurs. Galochiers ouvrières filatures. Garçons et Garçonnes de pain. Sculpteurs tisseuses. Typiers et Imprimeurs.

Pour la lecture des procès verbaux le cit Guinier fait remarquer qu'ils sont insérés au Bulletin et demande à passer outre.
Le cit Rion demande la lecture.
Le cit Chevé demande un vote.
A la majorité, il est passé outre à la lecture des procès verbaux.

Le Secrétaire Général dépose sur le bureau.
« Le passé et l'Avenir des Grades - Unions » en une brochure Compte rendu d'un discours à la Chambre). don de Mr le Cour.
Le Cit Podel Cailleux envoie également plusieurs brochures à la Bourse.
Chevé demande si l'on peut bien accepter tous les livres ou brochures qui nous seront envoyés.
Le Trésorier demande d'accepter tout ce qui nous sera donné

Codet fait remarquer que dans une réunion ultérieure, il avait été décidé que nous accepterions tous les livres, brochures, journaux, etc., à quelque parti qu'ils appartiennent, mais que nous repousserions tout ce qui porterait atteinte à la moralité.

Guyot demande un vote d'acceptation.
Le Meaux proteste contre le vote.
Après quelques observations l'incident est clos.
Chevé dit qu'il a chez lui, à la disposition de la Bourse, plusieurs volumes don de Mr Gautier rédacteur au Phare de la Loire.

Lettre du Cit Rion sur les événements produits le jour de l'inauguration.

Lettres des Employés de Commerce demandant à répondre par oui ou par non sur les questions suivantes:

1° Le droit absolu d'émettre son opinion et de discuter celle des autres, existe-t-il pour tous les délégués indistinctement?

2° Le devoir du président de séance est-il d'assurer ce droit en protégeant chaque délégué qui en use contre les procédés d'intimidation et les injures ayant un caractère personnel?

3° Quelles mesures compte prendre à l'avenir le Comité Général pour assurer la dignité des réunions de la Bourse en raison du pouvoir de police que lui reconnaît l'article 10 du titre II du règlement Général et les articles 5, 6 et 7 du règlement intérieur.

Le cit Rion, délégué à la Commission exécutive, a été témoin de l'incident Depuez-Loubère et demande l'application du règlement.

Codet fait observer que le règlement n'a encore pas été mis en exécution, mais qu'il le sera à l'avenir puisque tous les délégués l'ont en leur possession

Le Secrétaire Général est chargé de répondre dans ce sens.

L'incident est clos.

Le Tessier donne sa démission à la Commission des Congrès.

Lettre d'Aix, demande de fonds pour les ouvrières aux amandes, actuellement en grève.

La somme de 10 francs mise aux voix est adoptée.

Lettre du Cit Colombe demandant un congé de trois jours, pour affaires personnelles. - Adopté -

Garnier demande que la Commission chargée d'étudier la situation du titulaire de l'alimentation, se réunisse avant jeudi. - Adopté -

Il est passé au vote de trois délégués pour la Commission exécutive.

Le Moux, demande, avant de passer au vote, pourquoi chaque Syndicat n'est pas représenté par un délégué à cette Commission.

Colombe répond au cit Le Moux que si sa proposition est adoptée, on pourrait en demander autant pour toutes les Commissions et que les délégués seraient constamment en réunion. Conformément au règlement général, la Commission exécutive, qui est composée de 22 membres, a pour devoir d'exécuter les décisions et de préparer le travail pour le Comité Général.

Riou, avant de procéder au vote, donne sa démission de toutes les Commissions.

Deprez demande s'il a toujours la confiance de la Bourse.

Plusieurs cit. demandent le vote immédiat.

Les cit. Hamelin, Bruneau et Templé sont nommés scrutateurs.

Résultats. Votants 50 : majorité absolue 26.

Les cit. Dupré 32 voix élu.

Ledunois 30 — d° —

Letessier 30 — d° —

Le Moux 20 voix. Bulletins blancs - 7.

Le cit Riot est nommé pour la Commission de contrôle en remplacement du cit Mundling.

Le cit Tulère, rapporteur de la Commission des tabacs, donne lecture de son rapport, qui est adopté à l'unanimité.

Le cit Ledunois dit qu'il n'acceptera son mandat à la Cion Exécutive qu'après la réunion de son Syndicat.

Lettre du Concierge de la Renaissance demandant une petite rétribution pour le sucre, etc qu'il a fourni pendant les grèves. La somme de cinq francs, mise aux voix, est adoptée.

Le cit Richard fait connaître qu'un Syndicat veut se former et demande l'appui moral et pécuniaire de la Bourse.

Le cit Tulère est d'avis pour la formation de ce Syndicat, de subvenir pécuniairement pour son installation.

Le cit Juguet demande que la Bourse prenne l'initiative de former un bureau provisoire dans ce Syndicat. - Adopté.

La séance est levée à 11h 20

Le Secrétaire adjoint

Garnier

Commission Exécutive

Séance du 22 Août 93

Présidence du cit Bisseret

Absents : les cit : Babonneau. Brat. Depuy. Dioullon, Le Cossec. Nicolas. Rion et Tullieau.

Correspondance : — Lettre du Syndicat des Tailleurs de pierres blanches, changeant de délégués.

Colombe fait connaître qu'un délégué des graniteurs demande à se faire entendre au sujet de leur grève.

Le délégué des graniteurs fait ressortir que depuis onze semaines ils sont en grève et demande que la Bourse subvienne pécuniairement pour les soutenir.

Compté dit que la plus grande partie des ouvriers graniteurs travaillent dans des mines ou chantiers.

Colombe fait connaître qu'une somme de 15 francs avait été votée pour les ouvrières en amandes d'Issy et que la somme a été remise par erreur par le concierge aux graniteurs de Nantes.

Cultru dit qu'il a été question des graniteurs de Nantes, mais la somme a été votée pour les ouvrières d'Ris : c'est un malentendu.

Colombe dit que les grévistes devraient faire des listes et les porter à destination des secrétaires des syndicats.

Barthes dit que tous les membres du bureau du syndicat des graniteurs travaillent et que personne ne s'occupe de la question.

Le délégué des graniteurs fait connaître que tous les grévistes travaillent en campagne.

Colombe propose d'écrire au secrétaire des graniteurs pour demander tous les renseignements. Adopté.

Moreau est nommé rapporteur sur la somme de dix francs versée par erreur aux graniteurs nantais.

Communication d'une lettre du secrétaire Général adressée au maire lui rappelant la promesse faite de participer, par voie de souscription, aux frais de

l'envoi d'un délégué au Congrès de Zurich ; installation des bornes d'eau ; subvention de la Ville.

Le secrétaire g.al rend compte de l'entrevue.

1°. Au sujet de la subvention : M. le Maire a répondu qu'il n'y avait pas à nous en inquiéter. Tous qu'ons fournisseurs, la Mairie en est responsable.

2°. — Le service d'eau y sera installé.

3°. — Sur la subvention au Congrès de Zurich, M. le Maire, renvoie M. Roche 1er adjoint.

Colombe met sur le bureau 4 volumes intitulés : Les Meurt-de-faim, Poésies, Martyre d'amour, Les Ruines, donnés par le citoyen Gab. Potel.

Colombe donne connaissance des lettres de remerciements qu'il a adressés à M.M. Le Cour. Gauthier et Potel.

Marchand demande de pouvoir au remplacement des cit. David et Depuez à la Commission de Bulletin.

Chevé demande que le secrétaire g.al fasse connaître à plusieurs syndicats que quelques délégués n'assistent jamais aux réunions.

Colombe fait connaître qu'il a fait garder la Composition des règlements et demande d'en faire imprimer un certain nombre.

Le nombre de 500 mis aux voix est adopté.

Chevé fait connaître que le Bulletin n'est pas bien distribué par la poste.

Colombe dit qu'il a fait une réclamation à l'Administration à ce sujet.

Ledunois demande de réduire le nombre des délégués au Comité général et en propose un seul par syndicat et que toutes les propositions soient adressées à l'étude des syndicats.

Marchand n'est pas d'avis de supprimer les trois délégués; tant qu'à la question de vote, etc., chaque délégué doit s'inspirer des idées de son syndicat.

Plusieurs cit déposent la proposition suivante:

« A chaque proposition où le Comité Général sera en « désaccord, le vote par appel nominal pourra être demandé « et alors le vote aura lieu par syndicat. Chaque syndicat « n'aura droit qu'à une seule voix. Les délégués devront « s'entendre au préalable avant le vote. »

Cette proposition est signée des cit. Colombe, Chevé, Marchand, Barthès et Richard.

Renvoyée à la Commission.

La séance est levée à 10 heures

Le Secrétaire-Adjoint

Garnier

Commission Exécutive

Séance du 12 Septembre 1893.

Présidence du cit Lambert

Absents. Moreau, Bisseret, Douillet, Brault, Rioie, Babonneau, Nicolas, Deprez et Ledunois.

Excusés: Juguet et Chevé.

Lettre du cit Marchand donnant sa démission à toutes les commissions.

Lettres des syndicats des Chapeliers et des Coiffeurs, demandant adhésion à la Bourse. - Adopté -

Colombe fait connaître qu'il a envoyé deux lingères chez Mr. Eustache à St. Nazaire, et ce dernier n'a pas payé le prix convenu et a même retenu la malle à une des lingères etc., Colombe fut obligé d'aller lui-même retirer la dite malle.

Après avoir pris des renseignements, il a écrit à la Bourse de St. Nazaire pour poursuivre le sieur Eustache.

La Commission exécutive, à l'unanimité, a décidé de faire poursuivre le sieur Eustache devant la jurisprudence et de prendre un avocat pour la défense.

Lettre du syndicat des Couvreurs, demandant la révision du Règlement Général, au sujet de la Commission Exécutive (Renvoyé à la Commission des règlements.)

Lettre de la Bourse de Paris, adressant un certain nombre de questionnaires sur la grève générale.

Lettre de l'Union fédérative de Bordeaux, demandant à fournir les principaux faits sur l'organisation syndicale pour l'insérer au bulletin quotidien qui doit paraître le 15 courant.

La Commission exécutive, à l'unanimité, vote une somme de 10 fr. pour la Bourse de Roanne, qui a vu sa subvention supprimée.

Il est passé à l'élection d'un membre pour la Commission des finances, en remplacement du cit Marchand, démissionnaire.

Résultats du vote: Votants 10; majorité 6.
Tessier 4; Dupré 3; Tulleau 1; Lambert 1.
Abstention 1. - Ballottage.
2e Tour. Résultats: Dupré 5 élu:
Tessier 4; abstention 1.

Le cit Tulève dit que la permanence est très mal faite et demande que lorsqu'un membre manque deux fois, il soit mis à l'ordre du jour du Comité général.

Le cit Garnier demande de mettre un livre pour le contrôle de la permanence. - Adopté.

La séance est levée à 10 heures

Garnier

Comité Général

Séance du Mardi 19 Septembre 1893.

Présidence du Cit: Codet

Assesseurs les cit: Chauvin et Hamel.

Absents: Bruce, Hervouet, Quathouis, Citoyenne Guerin, Cit. Damais, Dutheil, Marollean, Desouvre, Caignard, Lecante, Rubeau, Derian, Brunneau, Bobon, Faivre, Lartin, Briand, Garel, Michel, Hamy, Guitard, Lemoullier, Salmon, Olliver, Neau, Joni, Louis, Chaussepied, Bras, Lepage, Le Roux, Mestayer, Pantremate, Martin, Pacaud, Morin, Chabanne, Beaudeil, Le Floch, Bourasseau, Meinard, Richard des ébénistes, Chevalier, Le Baillif, Goulay, Moreau, Viau, Gris, Collonier, Berthier, Cartier, Le Pahuec, Pasquier, Hervé, Doullard, Pavy, Bidot, Vallée, Gourdon, Chastel, Lequevel, Balourneau, Arnault, Marchand des Lithographes, Meichel.

Correspondance. - Lettre de Colombe s'excusant à la réunion

Lettre de Rion et Deprez donnant leur démission à toutes les Commissions sauf 1/commissions. Adopté.

Lettre de Marchand donnant sa démission à toutes les Commissions. Sauf la Commission exécutive. Adopté.

Lettre des Graniteurs donnant la statistique de leur grève. Le délégué du Syndicat demande l'annulation de la lettre sur la reprise du travail. adopté

Le Cit Moreau lit son rapport au sujet de 10 fr. remis aux graniteurs avec avis favorable de la Commission exécutive. Adopté.

Lettre de l'Union des Syndicats d'Aix remerciant de l'envoi de 10 francs en faveur des ouvriers en amandes.

Lecture d'un ordre du jour voté par le Syndicat des cordonniers. Approbation du Comité général.

Dupré proteste contre la conduite de deux ouvriers faisant partie du Syndicat des Menuisiers en voitures, qui

ont travaillé pendant la grève au détriment des menuisiers en bâtiments.

Plusieurs cit déclarent que c'est l'affaire des Syndicats et non celui de la Bourse.

Ledrumeur dit que les deux Syndicats doivent s'entendre à ce sujet. et qu'au cas où ils auraient besoin d'un tiers, le Comité général est à leur disposition. Adopté.

Chevé propose que l'on écrive dans ce sens aux deux Syndicats intéressés. Adopté.

Au sujet des trois membres à remplacer à la Commission exécutive, plusieurs délégués demandent à pratiquer comme par le passé. Adopté.

Le Cit Lequevel est désigné pour la Commission du Bulletin. Le renvoi au prochain Comité est décidé par la nomination des deux autres membres.

Deprez des employés de Commerce, propose, au nom de son Syndicat, l'ordre du jour suivant:

« Le Comité général, - Considérant que le Camarade Deprez a été constamment resté dans la limite de ses attributions pour le bien et la cause des travailleurs, passe à l'ordre du jour à l'unanimité: Deprez. »

Un certain nombre de citoyens protestent contre cet ordre du jour.

Deprez déclare que si le Comité fédéral ne vote pas sa proposition, son Syndicat se retirera de la Bourse.

L'ordre du jour est renvoyé à la prochaine réunion du Comité général.

Le Tessier demande quelle attitude doit prendre la Bourse vis-à-vis de la grève des mineurs du Nord.

Lequevel dit que nous ne devons pas nous occuper des mineurs.

Grandes protestations dans toute la salle et demandes par nombre de délégués de soutenir leur grève.

Le Comité général vote la somme de 25 fr. pour les mineurs, qui sera prise sur la caisse des grèves.

Codet demande à faire des listes de souscription et les faire circuler dans les ateliers et syndicats - adopté -

Richard des modeleurs, rapporteur de la Commission des boulangers, donne lecture de son rapport.

Une longue discussion s'engage à ce sujet

Tulère propose d'envoyer une délégation à la Municipalité pour demander un supplément de subvention et blâme énergiquement les boulangers qui se dérobent de la Bourse, que les cotisations sont très mal payées etc.

Garnier fait remarquer que si les cotisations ont été mal payées, c'est en raison des nombreuses dépenses occasionnées.

Riou rappelle que dans une réunion ultérieure (lors de la fondation de la gérance), il avait été décidé de soutenir le gérant jusqu'au 24 Juin et qu'ensuite, le Comité général déciderait de l'avenir. Il s'agit de savoir si l'on doit le garder ou le renvoyer.

Garnier fait observer que depuis la fondation de la gérance le syndicat a reçu la somme de 100 fr. et qu'il avait été décidé de demander la subvention à partir du 1er mai afin de pouvoir le maintenir.

Chevé dit qu'il est indispensable que nous ayons un titulaire de l'alimentation mais que jusqu'ici le titulaire des boulangers n'a fait exclusivement que le placement de sa corporation et cela en dehors du local de la Bourse depuis le 24 Juin Donc, il combattra toute subvention à Garnier jusqu'à ce qu'il se décide à établir son placement à la Bourse, et cela pour une cause des plus légitimes; les deux employés de la Bourse sont complètement insuffisants pour le placement.

Plusieurs cit demandent le renvoi à la prochaine réunion.

Codet propose de réunir le Comité Général mardi prochain au lieu de la Commission exécutive afin de terminer cette question. adopté.

La séance est levée à 10 h 3/4

Le Secrétaire-Adjoint

Garnier

Comité Général

Séance extraordinaire du 26 Septembre 1893

Présidence du cit Charrier.

Assesseurs: Ménard et Ocio.

Absents: la cit. Guérin les citoyens Arnault Juvin, Deniau, Brumeau, Paon, Wagner, Faivre, Aubert, Briand, Garel, Louvet, Gautier, Deprez, Pautrimate Morin, Chabouré, Brault, Hougmard, Beausoleil, Gendron, Bretesché, Bourasseau, Blanchard, Leguérel, Dupré, Riot, Bouchereau, Goulay, Vallé, Carvazo, Ledoux, Langlais, Cartier, Bisseret, Guéguen, Foureau, Pasquier, Pavy, Bidot, les trois délégués des ajusteurs-tourneurs, Bouchers, Carriers, Chauffeurs-Nav., Coiffeurs, Corroyeurs, ferblantiers-boitiers, Granitiers, Plâtriers, Tailleurs de pierres blanches, et des Vanniers.

Colombe donne lecture d'une lettre du Maire faisant connaître le refus du Ministre de sanctionner le vote de la municipalité concernant la subvention.

Après une grande protestation unanime, le Comité gal décide d'envoyer sur le champ une délégation chez Mr le Maire pour avoir de plus amples renseignements

La délégation, composée de cinq membres, et assistée du

Secrétaire Gal est désignée comme suit : Tulère, Chevé, Ledunnois, Templé et Richard Ebéniste.

La séance est suspendue pendant 3/4 d'heure.

A la reprise de la séance, Tulère, au nom de la délégation, donne connaissance de l'entrevue.

Mr. le Maire assure la subvention nécessaire au fonctionnement de la Bourse, votée au Conseil municipal, et a déclaré que nous n'avions rien à craindre. Il a fait ressortir que si le Ministre n'a pas sanctionné le vote de la Municipalité, c'est que la subvention n'était pas prévue au budget primitif de 1893, mais qu'elle sera inscrite au budget additionnel. Il propose d'accompagner, le lendemain, une délégation de la Bourse du Travail à la Préfecture pour prier le Préfet d'écrire au Ministre afin de le faire revenir sur sa décision.

Le Tessier demande ce que fera la Bourse si le Ministre ne se décide pas à approuver la subvention.

Colombe dit que le Maire s'est engagé à donner les 400 fr. par mois nécessaires au fonctionnement. Il demande de nommer la délégation pour la préfecture.

Le Comité décide d'envoyer la même délégation.

Chevé demande une réunion extra pour le jeudi suivant. - Adopté.

Tulère invite tous les délégués à ne pas manquer à cette réunion et demande que la questure fasse son service plus régulièrement.

Approbation Générale.

Garnier demande la discussion de la question des boulangers.

Tulère donne lecture du compte rendu de la réunion du 8 février.

Chevé répète que les deux employés ne sont pas suffisants à la Bourse et que le titulaire de la boulangerie

devrait s'y tenir pour remplacer le Secrétaire Gal lorsque celui-ci est forcé de s'absenter, de manière à ce que la Bourse ne soit jamais fermée.

Colombe donne lecture des lettres adressées à la municipalité les 5 et 23 juillet.

Le Tessier pense qu'il n'est pas possible de garder le titulaire.

Tulère s'associe aux paroles du Cit. Le Tessier et dit que les boulangers, profitant seuls du titulaire, devraient apporter une certaine somme. Il rappelle que ce n'est pas 4.500 francs que l'on avait demandé comme subvention, mais bien 9.000 fr. Pour l'avenir, il sera demandé une subvention supplémentaire pour le titulaire.

Chevé fait remarquer que si les Coiffeurs et les Bouchers, qui ont des mutations aussi nombreuses que les boulangers, réclamaient chacun un titulaire, nous ne pourrions cependant pas les leur procurer.

Jousse déclare qu'il ne peut y avoir qu'un placement général pour tous.

Plusieurs citoyens demandent comment la subvention est déterminée.

Le Secrétaire général en donne connaissance.

Chevé remarque que le titulaire des boulangers n'a jamais été compris dans le budget et demande le procès-verbal lui accordant 125 fr.

Colombe déclare se rappeler qu'il avait été décidé que le Syndicat des boulangers donnerait 100 fr. et la Bourse 50 fr. par mois. Malheureusement le procès-verbal étant incomplet, ces sommes n'y figurent pas.

Barthès dit que la somme de 125 fr. pour le titulaire n'a jamais été dans l'idée de personne et

que nous avons une foule de notes à payer avec cet argent.

Buleré demande l'ajournement.

Chevé dit qu'il y a déjà trop longtemps que cette affaire est à l'ordre du jour.

La proposition Buleré est adoptée.

Colombe donne lecture d'une dépêche concernant les grèves de St. Nazaire.

La Séance est levée à 11h 2f

Le Secrétaire - Adjoint

Parisien

Comité Général

Séance Extraordinaire du 28 Septembre 1893.

Présidence du cit. Paon

Assistent les cit. Herrouet et Jurin des Batignolles absents : Bucret, Caignard, Balbonneau, Arnault, Occo Meunard, Wagner, Daire, Aubert, Briand, Faul, Billy, Michel, Louret, Gainche, Deprez, Mestayer, Jantemar, Maertin, Pacaud, Morin, Chalaure, Bedudelet Orseau, Bruleché, Bourasseau, Dupré, Lefuret, Gilet Gris, Vallé, Carvago, Leconte, Ledoux, Kanglass, Cartier, Guignon, Fourneau, les trois délégués des Bouchers, Cavriers, chauffeurs Nor. Chemin de fer, manœuvres du bâtiment, peintres en bâtiment, tailleurs de pierres blanches, Tisseurs sur intaux, Guillageurs et les Vanniers.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans modifications.

Le Président annonce la présence de Mr. le Maire qui vient nous donner quelques renseignements au sujet de notre subvention.

Colombe donne lecture :

1°. D'une lettre adressée à Mr. le Maire demandant à recevoir une délégation de la Bourse ;

2°. D'une lettre invitant Mr. le Maire à assister à la présente réunion.

Le cit Chevé, rapporteur de la délégation à la Préfecture, donne connaissance à nouveau de la lettre de Mr. le Maire faisant connaître le refus de Mr. le Ministre de sanctionner le vote de la Municipalité concernant notre subvention et rend compte de la démarche faite près de Mr. le Préfet pour faire revenir Mr. le Ministre sur sa décision.

La délégation de la Bourse, assistée de Mr. le Maire, s'est présentée à la Préfecture pour savoir la suite donnée par Mr. le Ministre à la délibération du Conseil municipal concernant la subvention.

Le Secrétaire général de la Préfecture a répondu que l'ouverture de ce crédit, ainsi que plusieurs autres, a été ajournée par Mr. le Ministre jusqu'à l'envoi du budget additionnel qui devra prévoir les ressources correspondantes.

Mr. le Maire. - Citoyennes. Citoyens. - Je comprends qu'à la suite de ma lettre une certaine émotion se soit produite au sein de la Bourse du Travail. Vous avez nommé une délégation que j'ai reçue et dont vous en savez les résultats et soyez persuadés que j'ai été très heureux d'accepter l'invitation que vous m'avez faite d'assister à la réunion de ce soir ; car je vais pouvoir vous donner quelques explications sur le refus de Mr. le Ministre de sanctionner le vote concernant la subvention de la Bourse du Travail.

Lorsque vous nous avez nommé au Conseil municipal nous vous avions promis une Bourse du Travail,

nous vous l'avons donné, avec une subvention et lorsqu'elle a été voté au conseil, elle n'avait pas été mise au budget primitif de 1893 vu que le bail n'était pas traité, car vous devez savoir qu'il y a deux budgets.

1°. Le budget primitif qui comprend les affaires courantes.

2°. Le budget additionnel qui est soumis à la sanction de Mr le Ministre en fin d'année, où le Conseil compte mettre la subvention de la Bourse.

Citoyennes et Citoyens, le conseil pourvera qu'il vous donnera et qu'il a voté, car jusqu'à présent j'ai remis tous les mois 400 fr. que Colombe est venu me demander pour pourvoir au paiement des employés de la Bourse, et les 400 francs vous seront remis à la fin de chaque mois; sauf qu'au moins de mai et juin, vous les aurez aussitôt la sanction du budget additionnel par le Ministre.

Il ne s'agit donc pas de mauvaise volonté de la part de l'administration ni du gouvernement. Aussitôt que les divers crédits qui se trouvent dans le même cas, auront été régularisés tous les obstacles auront disparu.

Approbation dans toute la salle.

Le Président remercie Mr. le Maire des explications qu'il a bien voulu donner.

Colombe dit que, suivant les paroles de Mr. le Maire, nous n'avons rien à craindre et que si nous avons demandé de l'argent c'est qu'il en fallait pour payer les employés; sauf qu'une dettes, nous prierons les fournisseurs d'attendre en attendant que la Municipalité nous verse la somme qui nous est due. Au sujet du logement, Colombe fait remarquer à Mr.

le Maire que le local est trop restreint, les locataires ne demandent qu'à partir en leur supprimant le loyer de l'année, et que pour l'année prochaine il sera demandé un supplément de subventions.

Colombe demande à Mr. le Maire de donner ordre à Mr. Marchand de venir voir les quelques travaux qui sont à faire à la Bourse, car les réunions du dimanche ne peuvent se faire faute de locaux. plusieurs syndicats sont obligés d'aller ailleurs.

Mr. le Maire. - Dans l'intérêt que nous poursuivons, il faut laisser les locataires partir et nous arriverons à bonne fin. Pour la grande salle Mr. le Maire reconnait que l'on pourrait prolonger la galerie de chaque côté.

Colombe. - La grande salle est assez grande, mais ce qui est indispensable, c'est l'immeuble tout entier.

Jousse demande de faire une cloison dans la grande salle pour ne pas déranger le syndicat qui est en réunion.

Mr. le Maire se retire de la réunion aux applaudissements de la salle.

Colombe demande à expédier les affaires les plus pressantes.

Eulère demande la question des boulangers.

Thiré demande de nommer deux membres à la Commission du Bulletin - adopté.

Templé et Brasseur sont nommés pour la Commission du Bulletin.

Colombe fait remarquer à la Commission du Bulletin que la réunion a lieu tous les lundis à 8 heures.

On passe ensuite à la discussion des boulangers.

Après une longue discussion sur la question des boulangers, Eulère propose que les Commissions

de Contrôle et de finances se reunissent pour étudier le budget et pour savoir si nous avons les ressources nécessaires pour donner satisfaction aux Cantonaux (adopté)

Les Cx Jugnet et Richard Ebeniste, sont adjoints aux Commissions de Contrôle et des finances.

Cultère, rapporteur de la Commission d'adm.ion donne lecture de son rapport.

Chevré demande la discussion du rapport

Cultère dit que le rapport reviendra de nouveau et qu'il n'en a donné qu'un simple aperçu.

La séance est levée à 9 h 3/4

Le Secrétaire Adjoint

Garnier

Commission Executive.

Séance du 10 octobre 1893

Présidence du Cx Rambaud.

Absents. Ribrac, Doullet, Cultreau, Nicolas et Dupré.

Correspondance. - Lettre de la Bourse de Reims demandant des renseignements.

Envoi de la Bourse de Nantes, à l'Internationale, la somme de 120 fr. pour les Mineurs du Nord.

Produit d'une souscription (100 fr.) pour subvenir aux frais du délégué du Congrès de Zurich.

Lettre de la Bourse de Roanne, accusant réception de la somme de 10 francs.

Lettre du Syndicat des Vanniers. - Refus d'un patron de payer le tarif.

Lettre du Syndicat des Graniteurs accusant réception de la somme de 10 francs.

Lettre du Syndicat des mouleurs, demande d'une salle tous les dimanches, de 9 à 12 h. pour la perception.

Lettre de la Bourse de St Nazaire au sujet de l'affaire Eustache.

Le Syndicat des Savonniers-huiliers adresse la somme de Cinquante francs, pour les mineurs.

Lettre de la Bourse de Dijon demandant à se faire représenter à l'inauguration de leur Bourse.

La Commission Executive décide de se faire représenter par le Camarade Boutinon, de Dijon.

Lettres des Syndicats des menuisiers en bâtiment et des voitures au sujet de l'arbitrage demandé par le Comité général.

Sur la question de l'achat d'une pendule, la Commission executive demande au Comité général un crédit de vingt francs.

Marchand demande de faire une reunion publique pour l'exposé de son rapport du Congrès de Zurich.

Renvoyé au Comité Général

Vedrunais dit qu'à l'avenir il ne fera plus la permanence. Renvoyé au Comité général.

La séance est levée à 9 h 1/2.

Le Secrétaire Adjoint

Garnier

Comité Général

Séance du lundi 17 octobre 1893

Président: Cornès

Assesseurs: Paon et Louet.

Absents: Codet, Bucek, Herronet, Quathouis, Baichandy

Coiffuard. Babonneau, Arnault. Jurin. Liauté, Denian Bruneau, Ménard. Couroud. Lepprince, Faisne, Lanin, Aubert, Briand. Gaud. Michel. Hory. Guitard. Lemoullin, Ldiscorde, Chaussepied, Martin. Gautier. Corgnier. Mestayer. Gerfaud, Cacaud. Martin. Nicolas. Braud. Ollivier. Beaubeleil, Huchet. Ouseau, Leflock. Buisson Menard. Journé, Moreau, Lugand. Chevalier, Burland. Libaillif. Boucheneau, Moreau, Viau. Bouffard. Frumeau, Vallé. Gourdon. Chauvet, Guiguen, Pasquier. Hervé. Cary. Bidot. les trois délégués des Vanniers, Tailleurs de pierres blanches, des Serruriers, des maçons des menuisiers en bâtiments, des ferblantiers-Zinqueurs.

Le Cit Rion demande rectification du procès-verbal de la reunion du 19 octobre qu'il avait donné sa demission à toutes commissions. mais reservant la Commission executive. Adopté.

Le cit. Meanchand commence la lecture de son rapport rendant compte de son mandat au Congrès de Zurich.

Le cit Chevé, pendant la lecture de son rapport, interrompt l'orateur en disant que c'est une école qu'il nous fait et non le compte rendu du mandat que nous lui avions confié.

Le Cit Meanchand proteste et continue la lecture de son rapport.

A un moment donné un grand murmure se fait entendre à la tribune

Plusieurs citoyens protestent contre les syndiqués qui sont à la tribune et disent que c'est contre le règlement.

Ils demandent la continuation du rapport - Adopté.

Le Cit Meanchand dit qu'il a fait son rapport de façon à éclairer les ouvriers.

Le Cit Chevé dit que Meanchand est sorti complètement de son rôle; qu'il n'avait pas les mêmes idées à son départ

au Congrès de Zurich, ce n'est qu'après qu'il a fait volte-face, et s'il a la prétention d'instruire les travailleurs et servir de les convaincre sur ses théories, il se trompe énormément—

Plusieurs cit. demandent le renvoi de la lecture du rapport à une prochaine séance - Adopté -

La séance est levée à 10 h. 20

Le Secrétaire-Adj.

Comité Général

Séance extraordinaire du 24 Octobre 1893

Président. Chevé

Assesseurs. Leflock et Doceul.

Colombe donne lecture d'une protestation émanant du Syndicat des Couvreurs, au sujet des protestations qui se sont élevées lors de la lecture de la première partie du rapport Meanchand à la précédente réunion.

Lefessier appuie la protestation et demande un vote de blâme contre les délégués qui ont interrompu le rapporteur.

Le Président proteste contre certaines paroles de Lefessier

Un cit. non délégué veut prendre la parole.

Le Président fait remarquer qu'il n'y a que les délégués qui ont droit à la parole, que les syndiqués à la tribune ont des délégués au Comité Général pour servir leurs intérêts

Plusieurs cit. demandent l'ordre du jour - Adopté -

Meanchand regrette vivement la discussion et rappelle son mandat au Congrès de Zurich.

Après la lecture du rapport du Congrès de Zurich, Lefessier combat l'amendement Bebel. Pour le jour de

protestation de la classe ouvrière, on ne devrait pas désigner le jour, que ce ne soit pas plus le 1er Mai qui un autre jour. Pour les 8 heures, les allemands les ont combattues et protesté contre Marchand et contre le Congrès, d'avoir chassé les anarchistes.

Ledrumois dit qu'il est impossible de lire le rapport au théâtre de la Renaissance s'il n'est pas abrégé.

Rion demande une commission de 6 membres avec Marchand pour étudier le rapport.

Ledrumois dit qu'il a eu connaissance de plusieurs rapports qui sont bien plus courts et aussi explicites.

Lefessier appui la proposition Rion.

Eudine demande avant de nommer la Commission, si Marchand veut abréger son rapport.

Marchand dit que son rapport est fait suivant tous les faits du congrès et que c'est l'exacte vérité.

Eudine dit qu'il faut au moins 3 h½ pour le lire, qu'il est impossible d'en donner connaissance en réunion publique aux syndiqués si le rapport n'est pas abrégé,

Benezet dit qu'à la Renaissance il faut lire bien plus lentement ce qui fera au moins 5 heures de lecture.

Benezet et Rion proposent l'ordre du jour suivant, avec amendement de Eudine.

« Le Comité général réuni à la Bourse du travail
« le 24 octobre 1893, considérant que le rapport fait
« par le Cit. Marchand à propos du Congrès de Zurich,
« tout en contenant une foule de renseignements précieux,
« n'a pas de proportions assez réduites pour pouvoir
« être lu en séance publique, décide que ce rapport
« sera remanié par une Commission spéciale de six membres
« faute de quoi, il ne sera pas communiqué. »

Eudine demande le vote au scrutin public.

Colombe dit que le rapport est la propriété de la Bourse et propose si oui ou non il doit être lu tel qu'il est.

Marchand et Lefessier votent pour.

Tous les autres délégués votent contre.

La proposition Rion et Benezet donne les résultats suivants : 42 pour. et 2 contre.

Ont voté pour. Charrin. Quatbarbes. Garnier. Bichardy. Bruneau, Wagner. Goujon. Cavaud, Michel. Ledrisconde. Beras, Marchand des Cordiers. Eudine, Eudine. Gerfaud, Dacenl. Anglibeau, Colombe. Godeau. Lanoa, Chevé, Brasseur. Leflach. Temple, Marceau, Legaud, Nil, Richard. Ledrumois. Lebailli. Rambaud. Goulay. Gouvion, Cloche. Lagarde Bisseret. Le Palmec. Jugeur. Benezet. Rion. Blin et Barthès.

Ont voté contre : Marchand des Cochers et Lefessier.

a la tribune, les syndiqués, principalement une association anarchiste, font une protestation.

Colombe demande que la questure fasse son devoir, que le Président désigne deux membres du Comité général pour y mettre l'ordre.

Marchand refuse formellement d'abréger son rapport.

Chevé invite Marchand, au nom de la Bourse du travail, à déposer son rapport sur le bureau.

Marchand refuse de déposer le rapport, mais donnera les imprimés du Congrès.

Chevé lui fait remarquer qu'il commet là un acte des plus blâmables, qu'il a été envoyé par la Bourse et payé par elle et qu'il lui doit un rapport. La Bourse a le droit de l'adopter ou non, de faire des coupures si cela lui plaît et qu'il ne devrait pas

pas s'en formaliser.

Colombe dit que les imprimés nous pouvons les avoir quand nous voudrons. Ce qu'il nous faut, c'est le rapport du délégué que nous avons payé. En sa qualité de délégué, et au nom de son syndicat, il propose de mettre les imprimés au feu.

Marchand rappelle que les imprimés sont du congrès.

Ledunnois dit que c'est un rapport de journaliste.

Sur la réponse de Marchand qui dit que le rapport des délégués au congrès de Marseille ne contient que 48 pages et que beaucoup de choses sont passées sous silence, Colombe lui rappelle que ce rapport a été fait après la journée de travail qu'il n'est que l'expression de l'exacte vérité, que Marchand ne peut les contester puisqu'il l'a réclamé afin de pouvoir s'en servir et qu'il l'a encore entre les mains. Il le prie de bien vouloir le remettre à la Bourse.

Sur le refus de Marchand de déposer son rapport sur le bureau, Tulère déclare trouver ses paroles très drôles; car du moment qu'il a pris notre argent il doit nous donner un rapport.

Marchand dit que ce travail ce n'est pas la Bourse qui l'a payé. Il se retire en emportant son rapport.

(Grand murmure dans toute la salle.)

Benez, Barthès et Tulère proposent l'ordre du jour suivant:

« Le Comité général, en présence du refus « formel du Citoyen Marchand de déposer, sur « le bureau de la Bourse, un rapport « qu'il avait mission d'y fournir, lui vote « un blâme énergique et soumet sa conduite

« inqualifiable à l'appréciation de tous les travailleurs « nantais, et que cette manière d'agir soit signalée « à tous les syndicats ouvriers de France. »

A l'unanimité l'ordre du jour est adopté.

Colombe propose qu'à l'avenir le Comité Général ne soit plus convoqué; le Bulletin servira de convocation. Adopté.

La séance est levée à 11 heures

Le Secrétaire Adjoint

Fanins

Commission Exécutive

Séance Extraordinaire du 31 Octobre 1893

Président Juguet.

Absents: Bisseret, Briand, Lambert, Douillet, Babonneau, Bras, Tulleau et Dupré.

Excusés: Chevé et Nicolas.

Correspondance. — Lettre faisant connaître au syndicat des mouleurs qu'une salle sera à leur disposition tous les dimanches.

Lettre du syndicat des mouleurs faisant connaître qu'à l'avenir il n'enverra qu'un délégué à la Bourse.

Colombe dit que ce syndicat sort du Règlement.

Ledunnois dit qu'un délégué est suffisant car lorsqu'il y a un vote, il arrive que les trois délégués du même syndicat ne votent pas dans les mêmes idées.

Tulère dit que si un syndiqué ne va pas son droit chemin c'est le syndicat qui doit y veiller.

Colombe dit qu'il avait fait une proposition tendant à diminuer le nombre des délégués mais qu'il a été

battu

battu ; d'un autre côté pour n'en avoir qu'un il le combattra vu qu'un seul peut voter suivant ses idées personnelles.

Ledunnois proteste et dit que si toutes les propositions qui sont faites à la Bourse passaient aux syndicats, un seul délégué suffirait.

Letessier proteste contre les idées de Ledunnois.

Tulère dit que si nous envoyons toutes les propositions dans les syndicats, il n'y a plus besoin de délégué ; seule la correspondance suffit.

Marchand, des cochers, dit que si les bancs étaient divisés par syndicat les délégués pourraient se consulter et le vote serait plus facile.

Colombe propose de renvoyer la lettre à la Commission des règlements. (Adopté).

Lettre de Jousse adressant sa démission au Comité général.

Lettre de Le Guevel faisant connaître qu'il n'assistera à aucune réunion de la Bourse d'ici que son syndicat ait pris une décision sur les événements de la réunion du 19 septembre 1893.

Lettre de la Bourse de Saumur demandant divers renseignements.

Lettre de la Bourse de St. Nazaire, au sujet de l'affaire Eustache.

Lettre du syndicat des cordonniers d'Angers, adressant quatre listes de souscription.

Lettre du syndicat des ouvriers en bâtiment de Grollet (Tarn), faisant connaître qu'ils se sont mis en grève.

Colombe donne lecture d'une circulaire à adresser aux syndicats :

1°. Pour divers renseignements à fournir en fin

d'année à la police.

2°. Au sujet du renouvellement de la moitié de la commission exécutive (Proposition de candidats.) Adopté.

Plusieurs citoyens demandent à procéder au vote pour les membres à renouveler au 1er Janvier, à seule fin que les syndicats puissent présenter un autre candidat. Adopté.

Tulère, Douillet, Richard, Lambert, Marchand, Ledunnois et Moreau sont à renouveler au 1er Janvier à la Commission exécutive.

Tulleau, Briand, Juguet, Riou, Letessier, Bisseret, Bras, Rambaud, Chevé, Dupré et Ribrac sont désignés à continuer jusqu'au 1er Juillet 1894 à la Cion Exécutive.

Colombe demande à nommer deux membres à la Commission des règlements.

Rambault et Juguet sont nommés

Colombe fait connaître que le cit. Marchand a apporté toutes les circulaires du Congrès de Zurich et le rapport du Congrès de Marseille.

La séance est levée à 10 h 10

Le Secrétaire Adjoint

Tarnier

Commission Exécutive.

Séance du 14 Novembre 1893

Présidence. Ledunnois.

Correspondance. — Lettre des syndicats des chapeliers, Chaisiers, Brossiers et Cordonniers pour changement de délégués.

Lettre du syndicat des balayeurs de Marseille demandant un questionnaire.

Colombe demandera des renseignements à la Bourse de Marseille au sujet du dit questionnaire.

Lettre du Syndicat des Fumeurs-Corroyeurs &c. donnant sa bibliothèque à la Bourse, tout en en conservant la pr. propriété – adopté –

La Bourse d'Angoulême adresse des listes de souscription en faveur des papetiers.

La Bourse de Lyon adresse des listes de souscription en faveur des lingères.

Le Syndicat des Transitaires de Marseille demande des fonds pour venir en aide à des grévistes.

Lettre d'Angers demandant le montant des listes de souscription en faveur des Cordonniers.

Lettre de la Fédération des Bourses du Travail, demandant notre adhésion et de nommer un délégué. Richard. rapporteur.

Colombe dit qu'il faudrait s'occuper sérieusement du Congrès de 1894.

Ribrac est nommé rapporteur.

Colombe demande à faire tirer le bulletin à 2.000 exemplaires. – adopté –

La Séance est levée à 9 h. 20

Le Secrétaire-Adjoint

Comité Général

Séance du Mardi 21 Novembre 1893

Présidence. Quathoins

Assesseurs – Berset et Bontemps

Absents – Hervouet. Cornies, Bourneau, Jacquemet Ocio, Marchand. Tavernier. Garel. Michel. Flory. Guitard Gaincle, Discorde, Colas. Chaussepied, Mouchin. Gaultier Le Moine. Conquet Briand. Hauquemard, Beaudoin, Chapelier

Orseau, Leflock. Bonin. Blanchard, Meinard. Richard des Ebénistes. Rion. Lebailly. Morceau. Viau, Fréneau, Vallé, Chauvet, Fouveau, Lamandé. Pasquier, Herré, Pary. Bidet, Le Guiard. Les trois délégués des Tapissiers, des Vanniers, des Tailleurs de Pierre blanche, des Serruriers. des Raffineurs, des Menuisiers en bâtiments, des Lithographes. des Ferblantiers Zinguers et Boitiers, des Coiffeurs. des ~~chocl~~ cochers, Chemins de fer, des Charpentiers et des Camionneurs.

Le Syndicat des Brossiers donne un compte rendu du Procès verbal de leur dernière reunion, blâmant énergiquement un faux frère.

Eutière demande que la lettre soit adressée à la Commission des Bulletins.

Ledunois demande le Tableau des faux frères

Colombe dit que sous peu le Tableau sera fait et demande de renvoyer le compte rendu à l'étude de la C^ion du bulletin – Adopté –

Ribrac rapporteur au sujet du Congrès de Nantes, donne connaissance de son rapport. qui propose 20 membres pour la Commission du Congrès – adopté.

Les cit. Le Pabiec, Richard et Templé sont désignés pour faire parti d'une commission, pour proposer un certain nombre de candidats et les plus aptes. pour le vote des 20 membres à élire par la C^ion du Congrès de Nantes.

Eutière rapporteur de la C^ion des boulangers. donne connaissance de son rapport

Ledunois croit qu'il serait bon de ne pas adjoindre Secrétaire adjoint au titulaire de l'alimentation.

Colombe appuie le rapport de Eutière et dit qu'il préférable d'adjoindre Secrétaire adjoint au titulaire à seul fin de faire ressortir au budget de 1894 à la Municipalité la somme nécessaire à ses appointements, pour que le Syndicat des boulangers n'ai rien à verser.

Le rapport de Tulève est adopté à l'unanimité.

Colombe fait connaître, sur la demande de Paris, d'adhérer à la fédération des Bourses du Travail et de s'y faire représenter, conformément au Règlement, par un délégué.

Ledunnois est d'avis d'adhérer à la fédération mais demande d'attendre au prochain Comité Gal pour la nomination du délégué.

L'adhésion à la fédération est adoptée à l'unanimité

La nomination du délégué est renvoyée au prochain Comité Général.

Les cit Ledunnois, Paon et Templé sont nommés pour faire parti de la Commission de propagande en remplacement des cit Jousse, Brevet et Rion démissionnaires

La séance est suspendue pendant 5 minutes pour prendre connaissance des candidats présentés par la Commission du Congrès.

A la reprise de la séance, le bureau fait le pointage des voix pour la Cion.

Resultats.

Votants 52 — majorité 27

Ont obtenus :		Brasseur	47 voix élu	Rambaud	36 voix élu
Colombe	51 voix élu	Codet	46	—	
Garnier	51	Chevé	45	Brevet	35 voix
Moreau	51	Ribrac	45	Juquet	31
Le Palmec	50	Boishardy	44	Richard Eb.	30
Richard modeleur	50	Dupré	42	Guinet	27
Rion	50	Paon	41	Niel	3
Templé	50	Bras	40	Guillet	3
Tulève	50	Benezet	39	Barthès	2
Ledunnois	48	Lambert	36	Jaquemet	1

Rion demande à faire faire un timbre pour le Comité de Vigilance — Adopté —

La séance est levée à 11 heures.

Le secrétaire adjoint

Garnier

Commission Exécutive

Séance du Mardi 28 Novembre 93

Présidence du Cit Richard.

Absents, Chevé, Ledunnois, Babonneau, Tulleau, Brault, Ribrac, Marchand le Texier, Dupré, Lambert, Moreau et Rambaud.

Correspondance — Lettre de la fédération des Bourses, adressant sur notre demande, quelques noms, pour nous faire représenter à la dite fédération.

Lettre de la Bourse du Travail de Paris, faisant connaître qu'ils ont reçu les bulletins et qu'ils les feront distribuer à tous les Secrétaires de Syndicats.

Colombe donne lecture des réponses qu'il a fait aux lettres ci-dessus. Adoptées.

Mr Desfontaine explorateur remet pour la bibliothèque de la Bourse un volume intitulé 18.000 lieues à travers le monde et plusieurs exemplaires de "La Paix" — adopté —

Tulève demande de faire une échange de vue pour le budget de 1894 à soumettre à la Municipalité

Rion demande de soumettre au prochain Comité général, le Doit et l'Avoir de la Bourse

Barthès dit que c'est à la Commission de Contrôle qui incombe la faute.

La séance est levée à 9 heures.

Le Secrétaire-Adjoint

Garnier

Commission Exécutive
Séance du 12 décembre 93.

Président - Dupré.
Absents - Moreau - Marchand, Douillet, Tulleau, Babonneau, Bisseré et Lambert.

Lettre des Syndicats des Serruriers, Menuisiers en bâtiment, des Savonniers et Ferblantiers boitiers, changeant de délégués.

Garnier demande si nous devons pratiquer comme par le passé pour l'élection des membres de la Commission Exécutive.

Plusieurs cit. demandent, suivant le règlement "il doit rester onze membres à la Commission et dans les onze restants deux sont démissionnaires. Il serait bon sur les sortants, dans désigner deux pour les remplacer. adopté.

Les cit. Tulève et Lambert sont désignés par un vote, à continuer leur mandat.

Chevé demande que le bureau seul s'occupe du classement des candidats à la Com. Exécutive - adopté -

Tulève fait connaître qu'un fait des plus regrettables s'est passé au bureau du Secrétariat Général. Ou des syndiqués, sont venus insulter notre Secrétaire Gal et demande de prendre une décision très ferme envers ces citoyens

Chevé dit qu'il a même été plusieurs fois témoin de ces faits.

Tulève demande d'écrire à la fédération du bâtiment pour faire connaître la conduite de deux de ses délégués, qui sont venus attester notre Secrétaire Général,

Ledunnois demande d'écrire au Syndicat auquel ils appartiennent

Chevé propose d'écrire une lettre personnelle en leur faisant sentir qu'ils n'ont pas d'ordre à donner au Secrétaire Général.

La proposition Tulève est adoptée

Tulève demande pour couvrir le Secrétaire Gal que la lettre soit faite par le Secrétaire - Adjoint et signée de la Commission d'administration. - adopté -

Ledunnois demande que les recettes et dépenses soient insérées au prochain bulletin.

Garnier dit qu'il serait bon d'attendre le mois de Janvier à seule fin de pouvoir régler les comptes en fin d'année.

Tulève dit que suivant le règlement Gal, la Commission de Contrôle doit fournir un rapport tous les trimestres.

Barthès fait remarquer que la Commission de Contrôle a vérifié les livres au dernier trimestre, mais

n'a pas soumis son rapport.

Le Dumois demande d'application de l'art 48. du règlement Cel

Au sujet du renouvellement des membres dans les Commissions le Cit Chevré invite le Secrétaire Général à retirer les nominations.

La Séance est levée à 10h30

Le Secrétaire - Adjoint

Comité Général.

Séance du 19 décembre 1893.

Présidence du cit Blanchard

Assesseurs les Cit. Rubeau & Desouvrier.

Absents. les Cit. Guathouit, Commis Baboneau, Arnault, Jurin, Mainville, Bruneau, Jaquenet, Mahaud, Ocio, Wagner, Gaujon, Paradeau, Faivre, Lannis, Aubert, Lebail, Bonneau, Salmon, Olivier, Neau, Rozier, Maillard, Billy, Michel, Rolland, Laurent, Gainche, Lechiconde, Colas, Louis, Lemaitre, Martin, Gaultier, Auffray, Coquiart, Martayet, Gougaud, Martin, Bertaud, Piquet, Martin, Babonneau, Etienne, Hongremard, Beausoleil, Chapelier, Chesneau, Brasseur, Leflacte, Bredeché, Buisson, Templé, Morice, Berry, Blanchard, Mersard, Jouvin, Flandard, Moreau, Chevalier, Burland, Nil, Lebailli

Bouchereau, Chit, Edin, Bouffard, Collonier, Freneau, Lecante, Lebeuf, Chauvet, Jacquet, Bisseré, Le Moignon, Fouveau, Henré, Vallée, Douillard, Nolin, David, Radier Leguével, Bliz, Pavy, Bidet, Dudo et Cathelineau.

Correspondance - Lettre du Cit Barthis donnant sa démission de Trésorier de la Bourse.

Le cit Chevré demande de pourvoir à son remplacement.

Le Cit Culière propose de nommer un trésorier provisoire

Le Cit Colombe dit que les Commissions de Contrôle et de finances peuvent en nommer un provisoirement, en attendant la réunion de Janvier — Adopté.

Lettre du Syndicat des Ajusteurs. Tourneurs et Raboteurs. demandant l'impression du rapport du délégué au Congrès de Zurich. et prenant aucune responsabilité du vote de blâme infligé au délégué du Congrès.

Le Cit Colombe fait ressortir que si le Comité Général a voté un blâme au délégué c'est parcequ'il n'a pas voulu donner son rapport à la Bourse.

Le cit Godet fait observer qu'il a fait valoir dans ces cas à sa Chambre Syndicale, mais il croit que le délégué donnerait aujourd'hui son rapport.

Le Cit. Chevré fait remarquer qu'à une des réunions on avait lieu la lecture du rapport du Congrès de Zurich, il était sous-entendu que le délégué à remettre son

rapport à la Bourse, mais il a refusé catégoriquement.

Le cit. Colombe dit que nous avions demandé au délégué de faire des coupures dans son rapport, pour pouvoir le lire en réunion publique, et fait remarquer que pour l'impression du rapport, il faut au moins huit Cents francs.

Le cit. Tulève dit qu'il est très regrettable de revenir sur cette ~~décision~~ discussion qui a été débattu dans une séance ultérieure et fait remarquer que le rapport a été demandé au délégué dans toute sa teneur, pour les archives de la Bourse, il a refusé, en conséquence, il demande de passer outre.

Le cit. Codet dit que la demande de son syndicat n'est qu'un vœu et fait remarquer que jamais le délégué lui a dit qu'il donnerait son rapport.

Plusieurs délégués protestent contre la discussion.

Le président demande au délégué du Congrès, s'il veut donner son rapport à la Bourse.

Le délégué, Oui mais sans coupures.

Le cit. Ledunois fait remarquer que si le cit. Marchand délégué du Congrès veut aujourd'hui ~~[illegible]~~ donner son rapport à la Bourse, c'est parceque le Père Pinard lui a demandé huit Cents francs pour l'impression et qu'il ne peut le faire imprimer.

Le cit. Codet dit que si Marchand

veut donner son rapport, nous demanderons aux chambres syndicales, les moyens pour le faire imprimer.

Les cit. Chevé, Boishardy et Rambaud déposent sur le bureau la proposition suivante:

« Nous demandons que l'on prenne acte « acte de la lettre du syndicat des Ajusteurs et « que l'on passe à l'ordre du jour. »

Le cit. Ledunois dépose la proposition suivante:

« Je demande que vu la lettre du syndicat « des Ajusteurs, s'il y a lieu de publier le « compte-rendu du Congrès de Zurich, tel qu'il « est ou qu'il soit discuté en une commission « de 6 membres, le délégué compris, pour « qu'il soit modifié et envoyé à tous les « syndicats. »

La proposition des cit. Chevé, Boishardy et Rambaud est adoptée à l'unanimité.

Lettre de la Bourse du Travail de Paris, nous faisons connaître l'envoi de Circulaires annonçant la formation d'un journal.

Il est passé à l'élection du renouvellement de 11 membres à la Commission Exécutive.

votants 51 – Majorité 26.

ont obtenus.

Auffray	51 voix élu	Lagarde	51 voix élu
Bouiffard	50	Meslain	49
Bouteiller	49	Peltier	46
Chaussepied	50	Radier	36
Guillet	48	Riot	46
Guinet	50		

en suite vient le cit. Blanchard avec 34 voix.

Election de deux membres à la Commission de Contrôle.

Votants 51. Majorité 26 ont obtenus.

Ledunnois 41 voix élu

Benezet 36 — d° —

Les cit. Blanchard 9 voix. Malville 5 voix et Auffray 3 voix

Election de 1 membre à la Cion de Rédaction.

votants 48 Majorité 25.

Peltier 28 voix élu.

Benezet 15 voix et 5 bulletins nuls.

Le cit Roussel de Paris est désigné comme délégué de Nantes à la fédération des Bourses.

Le cit Tulève donne connaissance de son rapport au sujet du Secrétariat Gal, qui est adopté à l'unanimité.

Le cit Colombe donne connaissance d'une lettre du Syndicat des Mouleurs, demandant l'insertion des comptes de la Bourse dans notre Bulletin.

Le cit Chevé dit qu'il est regrettable que les syndiqués mouleurs n'ont pas pris connaissance du Bulletin qui vient de paraître, car ils sauraient à quoi s'en tenir.

Le Cit Tulève demande que les Cions de Contrôle et de finances se réunissent le plus vite possible — Adopté —

Le cit Colombe demande de faire l'achat de 3 hamacs.

Le cit dit qu'il ne combat pas la

question des hamacs; mais fait ressortir son rapport sur la question des boulangers qui a été adopté.

Le cit Riou dit qu'il ne votera rien sans connaître le compte rendu des finances de la Bourses.

Le cit Codet dit que nous devons acheter tous ce qui est utile pour le fonctionnement de la Bourse.

Le cit Chevé dit que nous avons demandé les boulangers, nous devons assurer leur service et acheter les 3 hamacs en en gardant la propriété.

Le cit Colombe fait ressortir que souvent nous avons des ouvriers de passage, qui sont sans ressources, par ce fait nous pourrons les coucher, ce qui évitera une dépense pour la Bourse.

L'achat des 3 hamacs est adopté.

La Séance est levée à 10 heures

Le Secrétaire Adjoint

Gouvier

Commission Exécutive

séance du 26 décembre 1893.

Présidence du cit. Bisseré

absents. les Cit. Brault, Lambert, Bouteiller, Chaussepied, Guillet et Lagarde.

Correspondance. — Lettre d'Angers, nous faisons connaître la fin de la Grève des Cordonniers et demandant les statuts du syndicat des boulangers.

Lettre de la Bourse de St Nazaire, signalant un citoyen qui a emporté deux volumes de la bibliothèque

Le cit Chevé demande à ce que le bibliothécaire s'occupe sérieusement de la Bibliothèque de la Bourse, et propose que le Secrétaire général lui écrive, pour lui demander s'il veut s'en occuper - adopté -

Au sujet des étrennes aux facteurs des Postes et Télégraphes, la Commission décide de donner 2f.50 aux postes et 1f.50 aux Télégraphes.

Lettre de Couëron, demandant des délégués pour la Commission de propagande, pour une réunion le dimanche suivant.

Le Cit Chevé demande si la Bourse doit supporter les frais des délégués qui vont faire la propagande dans les Syndicats hors la ville. Il ne croit pas que la Bourse doit supporter que les frais de la propagande faite en ville et fait remarquer qu'il a vu dans un numéro de la Petite république que Colombe et Templé sont allés au Loroux. Bottereau faire une conférence socialiste au nom de la Bourse.

Le cit Colombe dit que lorsque la Bourse a envoyé des délégués à Couëron ils n'ont eu que le voyage à payer et qu'ils ne sont allés faire une propagande socialiste au Loroux. Simplement un Syndicat

Après une discussion, il est décidé d'envoyer deux délégués à Couëron, tout en donnant

mandat aux délégués, de demander au syndicat de Couëron, son adhésion à la Bourse, et s'il refuse à l'avenir les frais de délégation seront à leur charge.

Le cit Chevé demande le No de la Petite République pour démentir cette conférence Socialiste.

Le cit Garnier demande si à l'occasion du premier de l'an, la Bourse doit faire une visite au Maire.

Les cit Chevé et Juguet sont d'avis à ce que la Bourse soit représentée à la Mairie le premier de l'an

La proposition est adoptée.

Le cit Colombe demande que l'on y envoie la Commission d'Administration.

Le cit Chevé propose d'y envoyer le secrétaire Général, le secrétaire-Adjoint et un délégué de la Commission Exécutive.

La proposition Chevé est adoptée.

Le cit Juguet est désigné pour s'adjoindre aux deux Secrétaires pour la visite au Maire.

Le cit Tulève demande de faire faire 100 cartes de visite, avec l'inscription suivante:

La Commission Exécutive de la Bourse du travail de Nantes — pour envoyer à toutes les Bourses de France — adopté —

Le cit Tulève fait connaître que les Commissions n'ont pas terminé leurs travaux. pour le Budget de 1894 demande la réunion des Commissions de finances et de Contrôle, ainsi que le Comité de ~~[illegible]~~ Vigilance

pour Jeudi 4 Janvier — Adopté —
et dit que les commissions proposent le cit Chevé candidat Trésorier en remplacement du cit. Barthès démissionnaire
La Séance est levée à 11 heures
Le Secrétaire-Adjoint
Garnier

Commission Exécutive.
Séance du 9 Janvier 1894.

Président — Letessier
Absents — Bisseré, Brault, Dupré, Boueffard, Bouteiller, Meslain et Riot —
Excusés — Guinet et Peltier.
Correspondance. — Lettre du Capitaine Dupont de Bordeaux adressant les statuts du syndicat des marins. etc.
Le syndicat des Peintres. désignant deux délégués au Comité Général.
Lettre au cit Codet. le priant de bien vouloir faire le classement des livres de la bibliothèque.
Lettre du cit Roussel. acceptant à nous représenter à la fédération des Bourses à Paris
Lettre de Saumur. demandant différents renseignements.
Lettre des auxiliaires boitiers. nous faisant remarquer que leur candidat à la Commission Exécutive n'était pas porté sur les listes. lors du renouvellement de la dite Commission.
Colombe dit que c'est sa faute, la lettre étant dans un dossier de la question Le Palmec

et qu'il n'y avait pas songé.
Chevé dit que le fait est très regrettable
Lettre de Brest. demandant divers renseignements sur l'institution des syndicats nantais.
Le cit Tessier adresse la somme de deux francs dix. pour la Bourse.
Riou demande de verser cette somme à la Caisse des grèves.
Garnier demande que cette somme soit versée au bulletin — Adopté. —
Mr. Arcis-Sacrès adresse deux volumes pour la bibliothèque (titre. - Fin du patronat).
Tulève demande de prendre deux abonnements pour la Bourse — Adopté —
Colombe dit qu'il y a quelques jours. il a vu le Maire au sujet de la subvention. Mr. le Maire avait promis que sous une huitaine de jours. nous aurions la subvention, ne voyant rien venir. il a écrit à Mr. le Maire pour lui demander à nouveau la subvention à seule fin de payer les fournisseurs.
Colombe fait connaître que Mr. Cordelier est venu lui demander à ce que la Bourse l'appuie au sujet de la construction de la nouvelle abattoir de Nantes. etc.
Chevé demande de prendre la dite demande en considération et que le Secrétaire Général se mette en communication avec Mr. Cordelier.
Riou demande de convoquer Mr. Cordelier à la prochaine réunion.
Rambaud dit qu'il est préférable d'agir par

correspondance.

Coulive dit que le règl.t est formel.

Chevé donne connaissance de son rapport au sujet de la visite au Maire à l'occasion du premier de l'an — adopté—

Le cit Guillet est désigné pour faire partie de la Commission du Travail et Statistique en remplacement de Moreau ne faisant plus partie de la Commission Exécutive.

La séance est levée à 9 h 1/2

Le Secrétaire - Adjoint

Gauvin

Comité Général.

Séance du Mardi 16 Janvier 1894.

La séance est ouverte à 8 h 3/4 sous la Présidence du Cit Brat. à la suite du Comité de Vigilance.

Lettre de la fédération des Bourses du travail faisant connaître que le cit Roussel a accepté définitivement notre mandat à la fédération, et demandant les questions que nous jugeons être utile d'être étudiés par le Congrès des Bourses à Lyon.

Le cit Marchand pour motion d'ordre, rappelle l'art: 3 du règl.t Intérieur et l'art: 14 du règlement Général, en faisant connaître que les cit Coulive et Coulomb étaient sortants à la Commission Exécutive du 31 octobre 93 et désignés pour

le sort, et à la séance du 12 décembre 93 ces deux membres ont été désignés pour continuer leur mandat.

Le cit Chevé dit que si la Commission Exécutive a pratiqué dans ce sens, c'est sur la proposition du cit Letessier.

Letessier dit qu'il se rappelle avoir fait la proposition à la Commission Exécutive du 12 décembre.

Le cit Dupré rappelle l'art: 15 du règlement général

Coulive dit qu'il est vraiment regrettable d'une semblable discussion et ne voit pas pourquoi l'on revient sur une décision de la Commission Exécutive.

Rion fait remarquer qu'à la séance de la Cion Exécutive du 12 décembre, il a protesté contre le mode d'agir et fait ressortir que le cit Richard a bien agi en ne voulant pas se faire reporter.

Ledrumais dit que lui non plus n'a pas voulu se faire reporter.

Chevé dit qu'il est regrettable d'avoir des questions personnelles et propose de demander au Comité Général, s'il approuve la Conduite de la Cion Exécutive — Adopté—

Les cit Coulive et Ledrumais font remarquer qu'ils s'abstiennent dans le vote.

Colombe demande à quoi s'en tenir sur la question et dit qu'il si la Cion Exécutive n'a pas bien agit, elle doit donner sa démission et demande de faire un vote secret sur les agissements.

Dupré demande la démission en bloc de la Commission exécutive.

Jaquet étant tout nouveau délégué dit qu'il ne comprend pas bien la discussion et qu'il vient de voter sans savoir pourquoi. Il demande toutefois de suivre les réglements. — rire dans l'assemblée —

Les cit.s Le Palmec et Martin, disent que s'il y a deux membres qui ont été nommé illégallement à la Commission exécutive il n'y a qu'à les remplacer.

Le cit. Chevré dit que si la Cion Exécutive à pris cette initiative, elle l'a fait sans arrière pensée et si le Comité Général vote la révocation de ces deux membres, il donne sa démission à la Cion Exécutive.

Plusieurs membres de la Cion Exécutive appuient les paroles du cit Chevré.

Le cit Codet dit que la Cion Exécutive n'est pas infallible. Toutefois ce n'est pas une raison qu'elle donne sa demission sur une observation aux réglements.

Le cit Colombe fait remarquer que la Cion Exécutive est responsable de ses actes.

Le cit Lodunnois dit qu'au lieu d'aller chercher des candidats dans les syndicats, ils devraient être pris dans les délégués de la Bourse et pris à tour de rôle des syndicats.

Le cit Vallée dit que l'on ne devrait pas s'éterniser sur la question et demande le vote.

Plus cit. demandent le vote par

appel nominal — Adopté —

Resultats du vote

votants 70 — majorité 36.

ont voté pour. les cit. Baichandy, Desournes Mainville, Bureau, Wagner, Fauchard, Brias. Citon. Marchand des Cordiers auffray. Benezet, Conguier, Colombe, Godron, Lambert, Lanon, Bonin, Moreau, Legard, Richard, Rich. Rambaud, Chil, Edlin, Collonier, Le Conte, Ledeuf, Lagarde, Bisseré, Barthier, Fouveau, Lamandé, Guinet, Dudot, Blin, Goujon, et Merveilleux.

ont voté contre, les cit. Marchand des cachets, Colas des Cordonniers, Lepage, Marchand des lithographes, Buisson, Dupré, Malville Ledunnois, Lefessier, Guiller et Rivet.

Se sont abstenus — les cit. Codet, Blanchard des Ajusteurs, Charrier, Quathouis, Martin, Betz, Jaquet, Paon, Louis, Ribrac, Eulère, Brault, Plantard, Goulay, Fourdon, Chale, Jaquet, Le Palmec, Herré, Vallée Cathelineau et Chevré.

resultats — pour. 37 — non 11 — abstentions 22.

Le cit Blanchard des ajusteurs dit qu'il regrette de voir la coterie qui existe à la Bourse.

Le cit Eulère demande l'application de l'art. 6 du réglement du Comité Général

Le cit Lambert se rallie à la demande de Eulère.

Le Président donne connaissance de l'Art. 6.

Le cit Blanchard des Ajusteurs s'y refuse formellement.

Les Cit Tulère et Lambert donnent leur démission à la Cion Exécutive ainsi qu'à toutes les commissions.

Le cit Codet, avant de passer à l'ordre du jour, demande pourquoi la Commission Exécutive a nommé une délégation pour aller à la Mairie, faire une courbette et avoir un petit sourire de Monsieur le Maire à l'occasion du premier de l'an, il croit qu'avant de prendre des décisions semblables, la Commission Exécutive aurait dû en avertir le Comité Général.

Le cit Chevé dit que la proposition a été lancée par le Camarade Garnier et fait remarquer au cit Codet, qu'ils ne sont nullement aller faire des risettes ni des courbettes à Mr le Maire et fait ressortir qu'il a appuyé la proposition, en raison que c'est la ~~proposition~~ Municipalité qui nous a donné la Bourse et la subvention et demande à lire son rapport sur l'entrevue

Le cit Codet dit que si la proposition avait été faite au Comité Général nous aurions vu ce qu'il en serait advenu, et dit que nous devons nous rappeler de la municipalité pendant les grèves et la réunion qui devait avoir lieu, qu'elle nous a empêché etc.

Le cit Chevé dit que nous avons été à la Mairie que pour parler de notre subvention etc., et donne lecture de son rapport.

Le cit Codet dit que les idées peuvent être bonnes, mais que le Comité Général en aurait dû être saisie.

Le rapport de Chevé est adopté.

Le cit Tulère regrette de ne pouvoir donner son rapport de la Commission des finances, vu qu'il n'était pas possible de comprendre les livres du Trésorier qu'ils ont été obligé de faire faire une nouvelle comptabilité, cependant ceux qui voudraient prendre connaissance des livres, peuvent passer dans la salle des Commissions où les livres sont à leur entière disposition.

Le cit Louis demande ce que nous venons faire ici.

Le cit Dupré demande qui est-ce qui a permis au Trésorier de prêter 75 francs aux employés d'octroi.

Le cit Letessier dit qu'il serait bon de nommer un ouvrier sans travail comme Trésorier.

Le cit Chevé dit que c'est la Commission des finances qui l'a désigné comme candidat et ce n'est pas lui qui s'est proposé

Grand murmure dans l'Assemblée.

Le cit Colombe dit que le cit Dupré Trésorier provisoire n'a pas fait son devoir et il est vraiment regrettable de venir essayer de mettre une sission ici. Pour les 75 francs des employés d'octroi, ils doivent remettre 50 francs dans le courant du mois et 25 francs le 1er février.

Le cit Dupré donne connaissance de quelques

chiffres de la caisse et dit qu'il reste seulement 0.10 centimes en caisse.

Le cit Colombe demande d'attendre le rapport de la Commission des finances pour savoir les conclusions.

Le cit Codet se rallie à la demande de Colombe

Le cit Tulère fait ressortir que jamais le cit Dupré n'a assisté aux réunions de la Commission des finances et qu'il poursuit un très mauvais chemin dans ce moment

Le cit Dupré dit que s'il n'assistait pas aux séances, c'est en raison d'une discussion de son syndicat.

Le cit Benezet dit que si la Commission de Contrôle a approuvée le Trésorier d'avoir pris de l'argent à la caisse des grèves, pour payer les fonctionnaires, c'est parceque les fonctionnaires en avaient besoin.

Grande protestation dans l'assemblée

Le cit Colombe dit que c'est lui qui a donné l'argent aux employés d'octroi et si ces derniers ne la donne pas, il la prend sous son entière responsabilité.

Les cit Tulère et Richard approuvent le cit Colombe et se rallient à la responsabilité de la somme avancée aux octroyeurs.

Grand murmure dans l'assemblée.

Le cit Tulère dit que Dupré ne devrait pas être ici parcequ'il est un peu patron.

Le cit Letessier dit que s'il a proposé un ouvrier sous travail par le Trésorier, c'est parceque Dupré est à l'indexe

des Patrons.

Le cit Marchand demande à ce que les cit Colombe et Tulère paient le 2e mille de bulletins n°. 5

Plusieurs cit demandent l'ordre du jour.

Le cit Ledunnois dit qu'il avait fait une proposition pour mettre le cit Marchand à la porte et demande d'envoyer sa proposition à tous les Syndicats.

Le cit Chevé s'associe aux paroles de Ledunnois et demande que l'on nomme une commission pour faire un questionnaire sur l'exclusion du cit Marchand.

La proposition est adoptée.

Le cit Malville propose le cit Dupré candidat Trésorier.

Il est passé au vote pour la nomination du Trésorier.

resultats - votants 71 - majorité 36. ont obtenus. Chevé 56 voix élu. Dupré 6 - Tulère 2. Le Palmec 2. Lamandé, Fourneau et Plantard. chacun 1 voix bulletins blancs 2.

Le cit Chevé remercie le Comité Général de la confiance qu'il lui donne et dit qu'il fera tout son possible pour mener la chose à bien.

Les cit. Quathouis, Lamandé et Desourme sont nommés à main levée à la Cion de la Questure.

Pour le renouvellement d'un membre à la Cion d'Administration plusieurs cit demandent le vote secret.

Resultats votants 66 - majorité 34
ont obtenus - Tulère 59 voix élu.
Marchand cocher 1 - Fourneau 1. Ledunnais 1
Rioux 2 bulletins nuls 2.

Chevé demande vu le résultat du vote que le cit Tulère retire sa démission

Tulère dit que vu la Confiance que le Comité Général vient de lui donner, il retire sa démission, mais maintient celle de la Cion Exécutive

Chevé demande la nomination des deux délégués à la Cion Exécutive en remplacement de Tulère et Lambert.

Les cit Charrier et Blanchard des ajusteurs sont nommés à main levée membre de la Commission Exécutive.

Le cit Colombe donne lecture d'une circulaire adressée au cit Garnier, d'un nombre d'ouvriers boulangers indépendants.

Le cit Chevé propose l'ordre du jour suivant

« Les délégués des syndicats ouvriers de Nantes, réunis « en assemblée générale à la Bourse du Travail, le « 16 Janvier 1894, protestent contre la façon d'agir « d'un groupe d'ouvriers boulangers qui s'intitule « (Indépendants) cachant sous cette dénomination « un bureau de placement et a recours aux « annonces de la presse pour faire leurs vilainies.

« Emettent le vœu :

« 1° Que le bureau de placement, tenant « magasin rue du Bouffay n° 4 soit au plus « vite supprimé par la municipalité et n'est « qu'une copie de celui supprimé par elle « il y a quelques mois.

« 2° Que le bureau de placement gratuit « établi à la Bourse du Travail 18 rue de Flandres « par le syndicat des boulangers sous le contrôle « de l'Administration de la Bourse, avec le « concours de la Municipalité, soit seul reconnu « par MM. les patrons boulangers qui sont « certains à toutes heures de jour ou de nuit, « de trouver là des hommes méritant « leur confiance, tant au point de vue du « travail que de la moralité. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le cit Colombe fait connaître qu'il a eu une entrevue avec plusieurs locataires qui habitent le devant de la Bourse et sont en procès avec le propriétaire, pour le bruit qui existe le soir à la Bourse et demandent un certificat constatant que les réunions se terminent après 9 heures.

Plusieurs citoyens croyent qu'il serait peut-être dangereux pour plus tard.

Après une petite discussion Colombe donne lecture du certificat ci-dessous qu'il croit bon de délivrer.

« Sur la demande de Mme Létourneau « de nous faire déclarer que les réunions faites « à la Bourse du Travail se prolongeaient « très souvent après 9 heures du soir, nous « faisons la déclaration suivante :

« Les réunions faites par les syndicats « ouvriers ne commencent en général qu'à « 8 heures ½ du soir pour se terminer à « 9 heures ½ ou 10 heures ½.

« Les Syndicats des employés de Commerce

« cochers, coiffeurs, etc., ne commencent
« qu'à dix heures du soir, pour se terminer
« à 11 h ½ ou minuit. Il en est de même
« pour les grandes réunions générales qui
« ont lieu deux fois par mois et qui
« peuvent se prolonger très tard dans
« la soirée.

« Ces réunions ne peuvent tomber
« sous le coup des règlements de la ville qui
« interdisent tout bruit après dix heures
« du soir. Elles sont soumises sous le
« régime de la loi de 1881, sur les réunions
« et la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats
« professionnels et si l'occasion voulait
« que les garçons de café, de salle,
« Employés d'omnibus, tramways, etc
« faisant leurs réunions après minuit,
« la loi serait impuissante pour leur défendre.

« En foi de quoi nous lui avons
« délivré la présente. »

Après discussion, il est décidé de remettre à Mr Letourneau le certificat ci-dessus.

La séance est levée à 11 h 35

Le Secrétaire - Adjoint

Gaumier

Commission Exécutive
séance du 23 Janvier 1894

Présidence du Cit Juguet
absents - les Cit. Brault, Dupré, Letessier

Riou, Meslain, Peltier et Radier

Lettre du Comité de la Grève de Paris au sujet des abonnements

Colombe propose de demander 25 numéros sous condition qu'ils reprennent les invendus. - adopté -

Lettre de Mr Cordelier au sujet de la pétition pour l'abattoir.

La pétition est adoptée.

Lettre des Tabacs donnant l'adresse de deux délégués femmes (ce qui met à 4 le nombre des délégués) et donnant plein pouvoir à ses délégués pour l'exclusion du Cit Marchand des cochers.

Lettre au Secrétaire Général de la Bourse de Tours, leur donnant différents renseignements

Lettre des Tapissiers demandant que le Cit Peltier soit remplacé à la Cion exécutive par un Camarade qui n'est pas délégué au Comité Général

Le Cit Colombe devra faire connaître le règlement à ce sujet au Syndicat des Tapissiers.

Lettre du Maire de Prennecé donnant des renseignements sur Yves Marie Laurent.

Lettre au Maire de Nantes, adressant le vœu du Comité Général du 16 Janvier 1894 au sujet des boulangers.

Lettre du cercle d'étude de Brest au point de vue syndical.

Colombe demande à ce que nous devons faire au sujet de Marchand.

Rambaud propose que la Cion Exécutive fasse elle-même le questionnaire

Plusieurs citoy. demandent une Commission de 5 membres — Adopté —

Les cit Rambaud, Juguet, Bissuel, Lebarnier et Guinier des fonderies sont désignés pour la dite Commission.

Lettre de Chalet, adressant 200 billets de Tombola, en vue de faciliter l'existence de la Bourse du Travail.

La Séance est levée à 10 heures

Le Secrétaire - Adjoint

Gautier

Comité Général —

Séance du 28 Janvier Président Lepalmec

Assesseurs Baisbardy et Dupré

Lecture d'une Lettre du Maire faisant Connaître que le Ministre de l'Intérieur n'a pas ratifié la Subvention votée par le Conseil Municipal

Eulère donne lecture du Rapport du Conseil d'Administration.

Pedunois sur la Réponse du Maire ne voudrais pas que l'on retourne à la Mairie faire aucune platitude

Marchand dit que cela était prévu et ne voit pas à envoyer une délégation à la Mairie que les Syndicats doivent par leur denier subvenir aux besoins de la Bourse qui après avoir tendu la joue droite nous ne devons pas tendre la gauche que les Cochers dont il est le délégué se retireront de la Bourse si l'on envoit une délégation car dit il c'est s'arracher d'avoir ainsi

Eulère lui répond que lui Marchand s'y est mis

à plat ventre et ne veut pas de manifestation dans la Rue que notre devoir est de nommer une délégation qui ira à la Mairie demander pourquoi l'on nous supprime notre Subvention

Salmon dit qu'il croit que l'on vise les Employés de Chemins de Fer mais qu'après les promesses qui nous ont été faites nous devons envoyer une délégation à la Mairie et se rallie à la proposition Eulère.

Codet dit qu'ayant été fondateur de la Bourse cela était à prévoir car la Mairie derrière elle n'a que de l'hypocrisie et qui après nous avoir tout promis voyant le mouvement qui se produit à Nantes ils viennent nous dire Halte là Assez de groupements nous ne tiendrons pas à nos promesses et fait entrevoir qu'après avoir fermé la Bourse du Travail de Paris, ils en disaient d'autres et que de la Réunion de ce soir il faut que nous en sortions libres et Indépendants et que nous regardions bien en face cette bourgeoisie en leur disant vous voulez nous détruire en supprimant notre budget et bien nous vivrons malgré tout et Contre tout

Petessier dit que s'il voulait à la Mairie il trouverait bien notre faible subvention car il y en a qui ne méritent pas tant que nous Travailleurs à qui l'on vote des 100 000 Francs et combat la proposition de la délégation à la Mairie que l'on doit s'en aller tels que nous sommes venus

Eulère approuve la Concentration de tous les Syndicats mais qu'avec les faibles ressources que versent ces Syndicats nous ne pourrons faire vivre et gérer notre Bourse du Travail et soutient sa

proposition car dit il nous avons des Employés qui ont tout laissés pour se mettre à la tête de notre Bourse qui seront obligés peut être de quitter le pays

Blanchard répond que nous soutiendrons nos employés jusqu'à la fin que nous devrions fermer la Bourse sans faire tant de parlementarisme ni de bassesse

Eulère lui répond qu'à la Bourse nous ne faisons pas de parlementarisme et qu'il prend la défense de toutes les délégations qui ont été envoyées près de la Mairie et qu'ils n'ont jamais fait aucune bassesse.

Tebiboul dit que nous ne pourons prendre aucune décision au sujet de la fermeture de la Bourse car c'est à nos Syndicats de la juger mais que nous devons prendre aucune décision au sujet de l'exercice 1894 car si nous pourions rembourser les 1600 Francs que le Maire nous réclame ce serait un grand souffet donner à cette Bourgeoisie qui nous exploite et nous opprime et avertit selon lui les Syndicats de ne pas se laisser tomber dans le piège gouvernemental

Dupré dit que nous devions organiser une bourse libre mais plusieurs Voix lui répondent que cela était impossible.

Vedunois propose de demander aux Syndicats s'ils approuvent la délégation et les Consulter pour savoir si la Bourse du Travail doit vivre sans être sous l'esclavage de la Municipalité

Benezet appuie la proposition Eulère

Marchand voudrait que les Travailleurs se prononcent et s'engagent à verser une Cotisation supplémentaire pour pouvoir avoir une Bourse indépendante

Le Président est obligé de rappeler la Tribune à l'ordre car plusieurs Syndiqués prennent la parole ce qui n'est pas toléré vu qu'ils ont des délégués pour les représenter

Codet dit que la Fédération Métallurgiste n'a jamais aussi bien marché que depuis qu'elle n'a plus de Subsides gouvernementaux, puisque l'on nous supprime notre subvention, il faut que l'on ait le courage de leur dire, Si nous avons formé des Syndicats c'est pour nous et non pour vous car nous vous combattrons tant que nous pourrons et il invite tous les camarades à serrer les rangs pour leur jeter un défi

Pelessier dit que nous ne pouvons nous engager car dit il comment ferons nous pour subvenir aux Employés pour leur rétribution mensuelle, que nous ne devons pas compter sur la Mairie qui au lieu de nous donner de l'argent elle nous en demande.

Tebiboul ne croit pas qu'il faut se faire les idées plus noires qu'elles ne le sont et reconnait l'utilité d'une délégation à la Mairie pour savoir si pour l'exercice 1894 il en sera de même pour notre subvention et propose un projet de Combola pour couvrir les 1600 fr. que le Maire nous demande

Vedunois dit que la question est assez étudiée et propose de passer à l'ordre du jour

Pepalmec lui répond qu'il ne prendra plus de noms pour la parole car cela nous entrainerait trop loin

Un orateur se présente pour parler mais il lui est dit que ne s'étant pas fait inscrire

Il ne peut parler. La Tribune recommence à interwiever ce qui retarde énormément la mise à l'ordre du jour

Le Président dit qu'il y a 4 propositions Tulère demande la priorité pour le Rapport du conseil d'Administration

Le Président met aux voix à main levée si l'on doit accorder la priorité au Rapport adopté

Les Citoyens Moreau et Legars demandent à ce que l'on passe aux voix pour l'envoi de la délégation par l'appel nominal adopté

La proposition Tulère pour la délégation est adoptée par 53 oui contre 24 non

Ont votés. Oui. Charrier. Martin. Garnier Joreau, Gallerand, Boishardy, Babonneau, Bety Paon, Wagner, Lavageau, Fouchard, Bras, Titon Marchand des Cordiers, Benezet, Tulère Le Doceul Guinet, Brault, Ollivier, Godron, Chesneau Templé, Moreau, Legars, Richard, Viel, Riot Rambaud, Bouchereau, Lebiboul, Goulay. Guillet, Collonier, Darnezin, Lagarde, Joquet Bisseré, Berthier, Lamandé, Peltier, Lenouvel Lepalmec, Vallée, Juguet, Guinet, Dudot, Cheré Cathelineau, Brasseur. Les Citoyennes Legouarn et Crosnier.

Ont votés. (Non) Codet, Ulliac Blanchard des ajusteurs, Rubeau, Jaguenet Marchand des Cochers, Louis, Colas. Ribrac, Lepage Autfray, Corgnier, Guillet, Houguenard, Chapelier Marchand des Lithographes, Morice, Dupré, Malville Ledunois. Letessier, Lebailly, Radier. Goujon.

L'on procède à la nomination de la délégation Sont nommés. Cheré des Typographes

Gallerand des Boulangers, Lebiboul des Peintres Benézet des Employés de Commerce.

La séance est levée à 11 heures 1/4

Le Secrétaire-adjoint

E. Templé

Séance Supplémentaire des Commissions Exécutive, Administration et de Contrôle

12 Février 1894 Présidence du Cit. Bras

Le cit. Tulère fait ressortir le but de la séance qui est consacrée à entendre une délégation de 3 Membres de la Ch. Syndicale des Ouvriers Boulangers. Samedi dernier deux ouv. Boulangers sont venus demander des Cartes pour leur placement qui se fait dans une annexe qu'ils viennent de créer et comme la Com^on d'Administration n'a rien voulu prendre à sa charge elle vient demander avis à la C^ion Exécutive et de Contrôle ce qu'il faut faire

Le cit. Colombe donne lecture d'une lettre du Sy^t des Boulangers demandant des cartes en disant qu'ils feront parti de la Bourse malgré l'annexe.

Le cit. Hinault des Boulangers demande dans quelles conditions nous sommes à la Bourse et le prix des Cotisations.

Le cit. Cheré dit que nous n'avons nullement à traiter la question des Cotisations

Le cit. Bertho des Boulangers dit que s'ils ont quitté la Bourse c'est que c'était trop loin pour leur travail

Cheré dit qu'il ne proteste pas contre l'annexe mais qu'il n'y a plus de Boulangers

à la Bourse. Le cit. Hinault dit qu'un homme est venu 5 fois à la Bourse demander du travail et il lui a été répondu qu'il y avait besoin d'un bedeau à St Gobard.

Plusieurs Cits demandent qui est ce qui a répondu Cela.

Hinault dit que c'est un nommé Gallerand Boulanger et qu'il l'a dit en présence des Cits Garnier et Colombe.

Chéré dit que nous n'avons rien à faire avec Gallerand que c'est une question de Syndicat.

Hinault dit que lorsque Garnier était à la Bourse il recevait des lettres mais qu'aujourd'hui elles disparaissent.

Eulère dit que les Boulangers viennent ce soir avec un parti pris et que si le Cit. Colombe recevait des lettres certainement il les ferait porter et que d'un autre côté le Syndicat aurait dû prévenir la Bourse de son annexe les Boulangers étaient très bien à la Bourse on avait demandé le téléphone à la Municipalité il ne Comprend donc pas leur départ.

Hinault dit qu'il est délégué de son Syn^t qu'il peut dire 10 paroles mais que 9 seront fausses et qu'au surplus ils ont été trompés par un individu qui nous trompe actuellement mais il veut des Cartes sinon le Syndicat se retirera de la Bourse et fait ressortir que personne à son Syndicat ne veut venir à la Bourse

Chéré demande ce que doit faire la Bourse dans un Cas semblable

Eulère reprend les paroles de la lettre et dit que suivant les paroles de Hinault il n'est

il n'est nullement en Conformité avec la lettre

Colombe dit que les Boulangers ont Commis une grande faute en mettant l'entête de la Bourse qu'ils n'en avaient pas le droit et dit que des patrons sont venus ici pour avoir des ouvriers mais qu'il n'y en avait pas.

Le cit. Hinault ne vient pas pour faire des Contestations dit-il si la Bourse veut les garder et bien ils resteront

Ledunois leur demande si la permanence veut se faire à la Bourse.

Hinault dit qu'il ne peut forcer personne à venir ici et qu'il n'y a qu'une chose à faire c'est de nous rayer de la Bourse

Le cit. Richard fait remarquer à Hinault qu'il prend un ton vraiment trop autoritaire.

Colombe dit qu'il n'est pas possible qu'il y ait une permanence ici. les patrons sont venus pour y avoir des hommes, il n'y en avait pas aujourd'hui ils ne viendront plus

Hinault veut empêcher la parole à tous les délégués

Chéré dit que c'est le Comité Général qui doit trancher la question.

Hinault vient parler de cul de-

Le cit. Rion dit que Hinault est très mal embouché mais fait observer que l'on pourrait faire une Permanence

Hinault dit que personne ne veut venir à la Bourse.

Chéré propose de leur donner des Cartes jusqu'au prochain Comité Général où la question Sera tranchée ont votés pour 4 — Contre - 9 Repousée

Le cit. Garnier demande que le Procès Verbal soit adressé au Syndicat des Boulangers dans toute sa Teneur ——— adopté ———

La Séance est levée.

Commission Exécutive

Séance du 12 Février 1894 Présidence. Bras

Absents Dupré. Letessier, Bouteille, Chaussepied et Meslain.

Lettre des Tapissiers demandant à ce que le Cit. Peltier soit remplacé à la C.on Exécutive par un de leurs délégués au C.l Général

Lettre des Couvreurs pour un changement de délégué

Lettre du Cit. Benezet nous faisant connaître qu'il ne peut Continuer son mandat à toutes les Commissions vu son nouvel emploi

Lettre du Cit. Dupré donnant sa démission aux C.ions de Finances et Exécutive en raison de diverses paroles prononcées par le C. Culière

Le Cit. Rion demande à ce que cette lettre soit lue au Comité Général ——— adopté

Lettre du Maire faisant parvenir 2 lettres une de M. Roch et l'autre du Ministère de l'Intérieur sanctionnant le vote de la Municipalité Concernant la Subvention de la Bourse pour l'exercice 1893

Le cit. Colombe dit que le C.il d'administration l'avait chargée d'écrire à M. le Maire à M. Roch et à M.r Brunschwich pour les remercier

Plusieurs cit.s protestent que l'on ait écrit au nom de tous les Syndicats après une petite discussion il est passé outre

Lettre à Cholet au sujet de la Combolx

Lettre de Cholet même sujet que Ci dessus

Lettre de Cours remerciant de divers renseignements

Lettre de Perpignan sur divers Renseignements

Bourse de St Nazaire annonçant la grève des Peintres

Envoi d'une Circulaire Fédération des Bourses

Rion sur lecture de la circulaire demande d'attendre la Suite du Congrès de Lyon

Le Cit Colombe sur un vote doit écrire à la Fédération pour qu'elle suive le mandat de notre délégué à Toulouse

Chevé demande sur la question du Congrès de Lyon qu'elle soit mise à l'ordre du jour du Comité G.l qui nommera une C.ion d'Etude

Colombe dit qu'en écrivant à la Fé.on des Bourses qu'il demandera qu'elle nous attende pour nos Cotisations. adopté ———

Lettre du journal (Sport Programme) demandant à inscrire les offres et les demandes aux prix de 0f 50.

Il est décidé de prendre la lettre en Considération

Lettre de Cessier nous faisant Connaître qu'il cit = est à l'hôpital et qui est paralysé etc-

Lettre du dit Cit: demandant à bien vouloir s'occuper de lui

Rion demande à donner Satisfaction autant que possible à ce citoyen

Chevé est d'avis de s'en occuper mais par quelmoy

Culière demande d'écrire au Cit. Briand qui pourra nous donner quelques Renseignements

Le cit: Lepalmec demande à quelle assurance il appartient

Le Cit.n Riou demande d'envoyer 2 délégués prendre des renseignements près de ce citoyen

Les cit.s Riou et Blanchard sont désignés

Le cit.n Colombe demande si l'on doit continuer à faire paraître le Bulletin

Plusieurs Cit.s disent que nous devons le faire paraître. La question est adoptée à l'unanimité La séance est levée à 10h 30

Le Secrétaire Adjoint

Comité Général

Séance du 20 Février 1894

Président Autfray Assesseurs Chauvin Clérau (Absents) Sont Présents Blanchard des ajusteurs Charrier, Quathouis, Martin, Bruneau, Paon, Rozier Ribrac Bras, Marchand des Cordiers, Autfray, Chauvin Clérot, Benézet, Martin, Tulère, Ledoceul, Colombe, Temple, Plantard, Dupré, Malville, Moreau, Legars Soibaud, Burleau, Riot, Richard, Ledunois, Letessier Rambaud, Bouchereau, Thil, Lebiboul, Edelin, Guillet Colonnier, Darnezin, Châle, Lecomte, Lacoz, Lagarde Bisseré, Berthé, Lamandier, Peltier, Lenouvelle Lepalmec Hervé, Vallée, Guinet, M.lle Legouarn, M.me Crosnier Peltier, Cathelineau, Chevé, Goujon.

Absents Codet, Jaguenet, Mahaud, Ocio, Lebail, Bonneau Colas, Chaussepied, Martin, Corgnier, Métayer Gergaud Meslain, Guinet, Etienne, Olivier, Houguenard Richard, Viel, Lebaillif, Goulay, Boueffard Ledoeuf Chauvet, Joguet, Juguet, Dudot, Lefloch, Merveilleux et Teffo.

Excusés. Ulliac, Mainvielle, Fouchard, Titon, Brault Morice, Bonin, Chevalier, Renaud.

Lecture des Procès Verbaux. Le Cit. Lebiboul fait une petite remarque au sujet de la Tombala que ce n'était pas dans son esprit que le Bénéfice serait pour les 1500 f.cs du Maire.

Lettre des Employés de Commerce demandant au Comité Général de bien vouloir voter l'ordre du jour suivant. Fermeture des magasins les Dimanches et jours de Fête à Midi, Mis à l'Index des Commerçants qui ne voudraient pas fermer et demandant que leurs noms soient inscrits sur un tableau et paraissent dans le Bulletin.

Le Cit. Colombe dit que l'on ne peut pas faire figurer sur le Bulletin les noms des Commerçants mis à l'index, car cela pourrait nous entraîner quelques difficultés.

L'amendement proposé par le Syndicat des Employés de Commerce adopté

Le Cit. Benezet remercie au nom de son Syndicat le Comité Général du vote qu'il vient de faire

Tulère donne lecture du Rapport de ~~la~~ Seil ~~d'administration~~ Commission des Finances

Letessier dit qu'il ne voit pas figurer sur le Rapport diverses sommes appartenant à diverses Caisses

Tulère lui répond qu'il n'avait à traiter que le Budget

Colombe explique que pour établir l'équilibre de notre Budget, ils ont fait figurer l'emprunt au Trésorier, mais que l'on doit bien savoir ce qui existe

Dupré demande qu'il soit nommé une Commission extraordinaire pour vérifier les livres depuis le 23 Juin jusqu'au 31 X.bre dernier car il ne voit pas sur le Rapport les 400 f à Garnier

Tulère répond que c'est le travail de la Commission de Contrôle qui jusqu'ici n'a pas fonctionner

Benezet trouve étrange la Conduite du cit. Dupré et demande que sa demande ne figure pas au bulletin car c'est peu pratique dit-il de venir ici suspecter des Camarades

Ledunois demande à ce que la Con de Contrôle fasse une vérification mensuelle des Recettes et des Dépenses et qu'il est prêt à donner sa démission

Lebiboul explique au cit Ledunois que ce n'est pas le moment de démissionner car actuellement la Con de Contrôle peut fonctionner et désapprouve la Conduite de Dupré suspectant les Con de Finances et de Contrôle

Paon répond qu'il n'approuve pas la Propon Dupré car l'on ne doit pas suspecter ses Camarades

La Propon Dupré est mise aux voix à main levée 2 oui à la Majorité Non.

Le cit. Blanchard dit que c'est très heureux le vote qui vient de se faire car c'est honteux de suspecter ceux qui font leur devoir pour l'intérêt de tous

L'on procède à l'élection d'un Secrétaire adjoint

Tulère demande à ce qu'il soit nommé provisoire en attendant l'équilibration du Budget

Letessier fait remarquer que c'est toujours la question d'argent que l'on met en avant et qu'il a toujours combattu la question du titulaire et qu'il ne comprend pas bien la lettre du Cit Garnier sur sa démission.

Le Cit. Lepalmec dit que l'on doit nommer un Secrétaire adjoint et la somme qui doit lui être attribuée

Colombe se rallie à Lepalmec pour la rétribution

Le cit. Cheré demande que d'ici l'équilibration du Budget l'on pourrait en nommer un à chaque séance

Le Cit. Colombe dit que cela est impossible car il ne peut faire que ce qu'il peut qu'il ne peut prendre la Responsabilité de tant de travail

Lepalmec dit que l'on ne doit pas travailler pour rien et dit qu'il est impossible que cela marche bien si l'on nomme un Secrétaire à chaque séance

Cheré dit que l'on doit attendre à ce que le budget soit voté pour trancher cette question

Tulère appuie Cheré sur sa proposition car l'on ne doit pas s'engager sans savoir si le budget sera approuvé

Lepalmec n'approuve pas cette Conduite

Letessier appuie la proposition Cheré

La Proposition Cheré mise aux voix est refusée

Une discussion s'engage au sujet de cette question

L'on demande au Cit. Templé secrétaire de séance s'il accepte le poste d'ici nouvel ordre Il répond que Oui Le cit. Templé est nommé Secrétaire provisoire

Election d'un membre à la Con du Congrès

Tulère propose le Cit Lebiboul Accepté

Election de 3 Membres à la Con Exécutive

Il est donné lecture d'une lettre du Cit. Dupré au sujet de sa démission. Il dit qu'il a été insulté par le Cit. Tulère

Tulère trouve étrange le motif qui fait agir le Cit. Dupré et récuse qu'il n'a jamais insulté

L'incident est Clos. Les cit. Dudot Paon et Malville sont nommés délégué à la Cion Exécutive.

Election d'un membre à la Cion de Contrôle

Le Cit. Guinet des Tabacs est nommé délégué

Le Cit. Colombe demande si l'on doit Renouveler la Cion des Finances en entier ou bien si l'on doit seulement remplacer Dupré car suivant le Réglement elle est Renouvelable

Ledunois Répond que c'est à la Cion Exécutive de trancher Cette question vu l'article 34 du Réglement

Letessier dit qu'à la Cion des Finances il lui a été donné un mandat illimité et selon lui l'on pourrait très bien Remanier cet article du Réglement.

Ledunois désirerait que l'on Consulterait les Syndicats pour le Remaniement du Réglement

Letessier dit que C'est au Comité Général à remanier le Réglement et non aux Syndicats

Le cit. Paon trouve que l'on s'écarte de la question et propose que la Cion Exécutive pourvoiera au Remplacement de Dupré adopté

Colombe demande si l'on doit nommer une Commission pour étudier l'ordre du jour du Congrès de Lyon.

Les Cit. Lebiboul et Paon croient que cette question peut être étudiée par la Cion actuelle du Congrès adopté

Colombe donne Connaissance d'une proposition de locaux faits par un locataire de l'immeuble qui s'enva

Lecture d'une lettre adressée au Maire au sujet de Cette Proposition.

Le cit. Paon fait remarquer que vu le nombre de Syndicats à la Bourse l'on ne peut plus se Réunir.

Le Cit. Cheré fait une proposition en ce sens

Les délégués des 55 Syndicats adhérents à la Bourse du Travail de Nantes Réunis le 20 Février 1894

Emettent le voeu que la Municipalité d'après les Promesses plusieurs fois répétées par elle profite de l'occasion qui se présente par le départ d'un locataire afin d'agrandir l'immeuble qui est jusqu'à présent trop restreint et bien insuffisant pour les Réunions des Syndicats. Cette proposition mise aux Voix est adoptée à l'unanimité

Colombe demande si l'on doit Supprimer les jeux dans la Bourse

Malville dit qu'à son Syndicat cette question a été agitée par un Syndiqué en disant qu'il y avait des Voyous à jouer à la Bourse du Travail

Tulève prie le Cit. Colombe de donner lecture de la lettre de la Fédération du Bâtiment au Cseil d'Administration. Il est regrettable dit il que des Travailleurs traitent leurs semblables de Voyou et de Repris de Justice

Letessier dit qu'ils sont bien mieux là qu'à flaner dehors et demande que l'on vote un Blâme à la Fédération du Bâtiment

Le Cit. Colombe donne lecture d'une lettre adressée par le Cseil d'administration au Conseil Local

Le Cit. Lebiboul explique que ce ne sont pas

les Syndicats du Bâtiment qui ont donné mandat au Conseil Local d'écrire cette lettre que c'est une Coterie qui s'est permis de la faire et dit que l'on doit faire si d'une lettre semblable acceptée

La Séance est levée à 10h 3/4

Le Secrétaire adjoint

E. Templé

Commission Exécutive

Séance du 27 Février 1894

Président Rambaud. Sont Présents Riou Rambaud Autfray Chaussepied Guinot Lagarde Blanchard Charrier. Dudot, Paon Malville et Bras Absents Bisséré Juguet Letessier Bouffard Bouteiller. Guillet Meslain Radier et Riot Excusé: Brand

Lecture du Procès Verbal de la dernière séance

Lettre des Boulangers Renvoyée à la Commission de Contrôle

Lettre de Juguet donnant sa démission acceptée

Lettre du Syndicat des Menuisiers donnant leur démission à la Bourse. D'après le Cit. Malville cette lettre serait nulle

Le cit Riou appuie le Cit. Malville en assurant que la lettre du Cit Dupré est personnelle

Le cit Paon demande à ce que le Sre Général écrive au Syndicat il dit que le Cit Dupré a trop pris la responsabilité de son Syndicat. Appr.

Le cit Colombe appuie la demande du cit Paon et désire que sur la lettre qui sera écrite au Syt des Menuisiers on leur demande des renseignements écrits sur les insultes qu'ils lancent

au secrétaire de la Bourse adopté

Démission de Marchand

Circulaire sur la Grève Générale

Commission d'organisation de la Grève générale

Demande d'exemplaires pour la Propagande

Lettre de Arcès Sacré

Nomination d'un membre à la Cion des Finances La question est agitée par le Cn Riou contre le Vote du Comité Général

Le cit. Riou demande qu'à l'avenir la Commission des Finances fournisse un rapport à la Cion Exécutive adopté

Le cit. Blanchard est nommé à la Commission des Finances

Remplacement du Cit. Juguet démissionnaire à la Cion des Réglements intérieurs

Le Cit Blanchard est nommé

Le cit Paon demande si c'est nécessaire de renvoyer la nomination du Cit. Blanchard à la Réunion du Cté Général.

D'après un vote émis par la Cion Exécutive du 27 9bre 1893 il est passé outre

Sur la proposition du Cit. Chevé relativement à l'affaire Hôpital, le secrétaire est chargé d'écrire au Procureur de la République

Le Cit. Templé rend compte à la Cion Exécutive question des Boulangers ce qu'elle a décidée. Vu les arriérés de deux mois que nous ne toucherons pas avant l'approbation du Budget par le Cil Municipal la Cion de Contrôle propose à la Cion Exécutive que l'on ne peut leur donner d'argent tout de suite mais qu'aussitôt pas

sibilité il leur sera donné dans la plus large mesure satisfaction approuvée à l'unanimité

La Séance est levée à 10h 1/2

Le Secrétaire adjoint

E. Templé

Commission Exécutive

Séance du 13 Mars 1894

Président — Riou

Sont présents : Bras. Rambaud. Riou. Auffray. Lagarde. Riot. Blanchard. Charrier. Paon.

Sont absents : Bisseri. Letessier. Bouffard. Boutailler. Chaussepied. Guillet. Guinet. (des forgerons) Meslain. Radier. Dudot. Malville.

Excusés : Braud. Juguet.

Au sujet de la conférence organisée par les employés de commerce, le citoyen Paon propose de soumettre la définition exacte de l'article 2 du règlement au Comité Général, afin d'éviter de nouveaux ennuis. (adopté)

Le citoyen Blanchard (des ajusteurs) est nommé rapporteur.

Lettre du Comité de la Grève générale (Renvoyée au Comité Général)

Lettre du Secrétariat au procureur de la République pour l'affaire Lemaître et lecture de diverses correspondances

adressées à l'Intéressé par plusieurs agences de Paris.

Riou propose d'écrire à Vaughan et Briand pour obtenir des renseignements sur la moralité de ces agences (adopté)

Le Secrétaire Général est chargé des démarches à faire dans cette affaire

Colombe propose de déléguer trois membres près du Citoyen Juguet (des Tabacs) afin de l'engager à retirer sa démission (adopté à l'unanimité)

Les citoyens Guinet, Rambaud et Boishardy sont désignés.

Sur la proposition du Secrétaire Général vu les promesses faites par la municipalité et les cinq pièces qui sont à louer actuellement au 1er Etage, il est décidé d'envoyer une délégation près du Maire, lequel n'a pas répondu à la lettre qui lui était adressée le 20 Février dernier.

Ledunois, (de la Commission de Contrôle) propose que la délégation soit aussi chargée de demander des renseignements au maire au sujet de la subvention. (adopté)

Sont désignés : Riou. Chevi. Colombe

Lettre de la fédération des Bourses nous faisant part de sa décision qui fait don à la Commission d'organisation du Congrès de six mois de cotisations, soit : 60 Francs.

Le Secrétaire Général est chargé d'adresser des remerciements à la Fédération.
Il est décidé de réunir le Comité de Vigilance mardi prochain, à l'issue du Comité Général
La séance est levée à 10 h. ½
Le Secrétaire de séance
Blanchard (Ses ajustements)

Comité Général

Séance du 20 Mars Présidence du cit. Eulère. Assesseurs Guinet et Sirier
Absents Cadet Ellias Joreau Bouteiller Babonneau Jurin Mainvielle Bruneau Mahaud dit Faon Caraveau Faire Lemaire Aubert Lebail Chaussepied Autfray Chauvin Nestayer Gergaud Etienne Brdud. Bretaudiere Richard Gobaud Cheraliers Letessier. Lebailly Chil Goulay Guillet, Renaud Bouffard Garnezin Abbé Chesnais. Ledoux Regnaud Coquet Peltier Lenguerd. Henri Dudot Chatelineau Pary Lefloch. Radier Legueré Cayon Merveilleux Coffo. Leroux. Les Trois Délégués des Chauffeurs Varigateurs. Emp. de Chemins de fer Cochers Coiffeurs Blanchisseurs de Papier Emp. de Commerce Perblantiers Boitiers Perblantiers Zingueurs Lithographes Maçonnes du Bâtiment Raffineurs.
Lecture d'une lettre du Syndicat des Serruriers

Lecture d'une lettre des Galochiers faisant Connaître la Conduite du Cit. Lambert.
Lecture d'une lettre de la Bourse d'ois en voyant ses Billets de Combola
Lecture d'une lettre du Comité d'organisation de la Grève Générale
Eulère demande sur cette lettre que l'on nomme une Sous Commission qui s'occuperait de cette question et s'aboucherait avec le Comité d'organisation
Chevé croit que l'on doit Consulter les Syndicats sur ce Sujet
Martin fait ressortir que par tous les moyens possibles nous devons chercher à arriver à la Grève Générale.
La Sous Commission mise aux voix est adoptée. Sont Nommés Blanchard Martin Mabille Bisseré, Burleau.
Lecture d'une lettre du Syndicat des Menuisiers.
Le cit. Richard rend Compte de Son mandat pris au dit Syndicat
Eulère rend Compte de l'entrevue avec M. le Maire et fait ressortir la vilennie de Garnier
Le cit Garnier demande les paroles qui'il a prononcées le lendemain de la radiation de la Subvention.
Chevé dit que la Conduite du Syndicat des Boulangers est regrettable qu'après avoir tout Sacrifié pour eux ils Commettent une infamie.
Garnier dit qu'il ne s'est jamais Servi des papiers de la Bourse et soutient une

une altercation au Sujet du Trésorier
Le cit Chéri Combat les arguments de
Garnier et ses accusations.
Eulère répond à Garnier qu'il a commis
une grande lâcheté, qu'il était préférable
de payer les ouvriers honnêtes que les frelons
Martin dit que Garnier s'est écarté de
son devoir en allant à la Mairie
L'incident étant Clos. Colombe donne
connaissance des pourparlers qu'il a eu au
Sujet du logement qui a été demandé à
Mr le Maire dans le but d'agrandir la
Bourse
Lecture d'une lettre au Sujet de l'in-
cident Roussel adressée par le Secrétaire
Général
Réponse du Citoyen Roussel
Le cit Lebiboul rapporteur de cet incident
donne lecture d'une proposition au nom
du Comité d'Organisation du Congrès
demandant le Remplacement de Roussel
à la Fédération des Bourses attendu qu'il
n'a pas rempli le mandat qui lui a été donné
Le Rapport de Lebiboul est adopté à
l'unanimité moins une Voix
Lepalme dit que nous agissons très mal en
Blackboulant le Cit. Roussel
Ledunois lui répond que n'ayant pas agi
avec Fermeté que l'on serait pourvu à
Son Remplacement. L'incident est Clos.
Pour remplacer Roussel Ledunois pro-
pose le Cit. Brun S'il veut bien nous re-
présenter et accepter le mandat que l'on

veut lui donner
Après discussion l'autonomie est laissée
au cit Colombe de se charger de cette ques-
tion en écrivant au Cit. Brun S'il
accepte ce que nous vous lui demandons.
Blanchard rapporteur de la Cne Excentine
rend Compte de la décision prise par cette
dite Commission au Sujet de la Révision
de l'Article 2 du Règlement d'y ajouter
« Que les Patrons puissent venir en Con-
frédération avec le Syndicat. Adoptée
La Cne des Règlements prie les délégués
de demander à leurs Syndicats s'ils ont
quelques articles à remanier dans les Règlements
Question du 1er Mai
Le Cit. Vallée fait savoir que son Syndicat
a voté de venir à la Bourse le jeudi 1er
1er Mai le Matin
Eulère répond que chaque Syndicat doit
Conserver son autonomie à ce Sujet
Lebiboul propose de lancer un Manifeste
au nom de la Bourse sans en atténuer
toutefois les fonds.
Vallée proteste contre cette proposition
du Que l'on pourrait très bien nous inquiéter
Lebiboul dit que c'est avec peine que l'on
voit le 1er Mai comme politique C'est
une fête ouvrière Simplement économique
Chéri Combat la proposition Lebiboul
Après discussion Chéri propose de laisser
l'initiative à chaque Syndicat de fêter le 1er Mai
adoptée
Eulère propose d'écrire une Circulaire à tous les Syndicats

adoptée. Question du Bulletin
Colombe fait savoir que notre Bulletin fraude
beaucoup la Municipalité et demande si
l'on doit continuer à le faire paraître
Il est décidé que l'on continue à le
faire paraître La séance est levée à 10h ½
Le Secrétaire adjoint
Em. Temple

Commission exécutive

Séance du 27 Mars 1894. 8h soir

Président Charrier
Présents - Bisseré. Juguet. Rambaud. Rion. Bouffard. Lagarde. Blanchard fils. Charrier. Pelon. Meal. Ville.
Absents. Bras. Letessier. Auffray. Bouteiller. Haussepied. Guillet. Guinet Meslin. Radier. Dudot.
Excusés: Braud.
Vu le grand nombre d'absents le citoyen Rion propose d'en aviser le Comité Gl ~~Lettre~~ (adopté)
Lettre des ouvriers en parapluies demandant à adhérer à la Bourse du Travail. (adopté)
Lettre du Secrétaire Gl de la Bourse du Tl de Nantes au citoyen Cordier.
Lettre du Sr Gl au citoyen Braun
Lettre du Sr Gl au citoyen Roussel

Lettre du Syndicat des tabacs de Nantes aux Chambres Syndicales adhérentes à la Bourse.
Le Citoyen Rion demande que l'on vote 50c
Plusieurs citoyens doutant que la Commission Exécutive puisse prendre une décision le Citoyen Colomb dit que dans un cas pareil de Grève la Commission exécutive peut en prendre l'initiative.
Le Citoyen Chevé demande que l'on vote 25c ce qui serait proportionnel aux ressources contenues dans la Caisse des Grèves.
Le Citoyen Juguet des Tabacs appuie le citoyen Chevé et donne lecture d'une lettre des Syndicats du Mans et fait remarquer que le Travail des femmes est très pénible.
Rion se rallie aux propositions Chevé-Juguet.
La proposition Chevé est adopté -
Lettre des ouvriers et ouvrières chapeliers de Chazelles-sur-Lyon
Lettre des Layettiers-Malletiers de Toulouse
Le Citoyen Chevé propose 5c à chaque Syn.ce (adopté)
Lettre de la Chambre Syle des ajusteurs au sujet du Congrès de Zurich
Renvoyé au Comité Gl
Lettre de la Fédération des ouvriers métallurgiques de France demandant à la Bourse du Travail un délégué pour relever

Relever le Syndicat de Cognac. qui de quelques Centaines de membres tombent à 70 ou 75 membres.
Le Citoyen Chevé propose un Sommes de 10 f. pour y envoyer un delegué, mais fait remarquer que ce n'est que pour ce cas est exceptionnel et propose que la Commission executive nomme un Delegué.
(adopté)
Le Citoyen Chevé propose le Citoyen Colomb (adopté) -
Lettre du Congrès de Dijon. (adopté)
Renvoyée au Congrès -
Réponse de la Fédération des Bourses du Travail de France annonçant que le Citoyen Braun est absent de Paris.
Lettre du Citoyen Moreau.
Le Citoyen Bouffard demande si les lettres qui reçoit la Bourse du Travail doivent être distribuer aux Chambres ou à quiconque vient à la Bourse
Le Citoyen Colomb fait remarquer au Citoyen Bouffard qu'il met les lettres dans les boites respectives des Syndicats en correspondance et que pour le bon fonctionnement de la Bourse, ou à qui vise l'Emboitage., le lieu d'adresse de chaque Membre de tous les Syndicats devrait être à la Bourse
Le Citoyen Chevé appuie le Citoyen Colomb,
Lettre du maire de Nantes adressant les imprimés pour la liste des electeurs
Rud'homme

La Séance est levée à 10 h ½.
Le Secretaire de Séance
Blanchard des ajustems

Comité Général

Réunion du 17 Avril 1894
Président - Vegoyat
Assesseurs: Mabille - Vaisier Marine
Sont présents - Blanchard, des ajustems. Garnier. Cozier Garnier Henri. Boisbaudry. Desormeaux. Bétry. Paon. Mommessin. Poulard. Ribeiro. Godeau. Vernoulen. Le goyat. Planchard. Mabille. Richard. Rivet. Rombaut. Le Biboul. Collin. Guillet. Cabale. Chénevier. Lagarde. Lamandi. Vallée. Juguet. Guinet. Citoyenne Legouvé. Citoyenne Cossonier. Doulot. Lahelinais. Tivin. Chevé. Brasseur.
Excusés - Eulère. Templé. Miel. Richard des Modelons. Renaud. Blanc.
Lettre du Citoyen Braun acceptant le mandat que lui propose la Bourse du Travail de Nantes pour la représenter, et indiquant qu'il mettra de côté toute idée personnelle (adopté)
Le Secrétaire Général donne avis au Comité Général que les Citoyens Dupré. Lambert et Garnier délégués à la Commission du Congrès sont à l'emploi
Le Citoyen Pelletant: Ceux qui ont été nommés au Congrès avaient promis de ne pas faillir à leur mandat. Ce qui
n'ayant pas

Citoyen Colomb. — Il faut que ceux qui vont être nommés remplissent sérieusement leur mandat. Car il faut bien se pénétrer de ceci. c'est que la Commission du Congrès est étroitement liée avec les intérêts des Travailleurs.
Citoyen Juguet — Je crois que pour remplacer ces trois délégués il n'y aurait qu'à prendre ceux qui, à la formation de la Commission du Congrès, n'ont pas été élus —
Après une courte discussion les citoyens Cadieux — Blanchard des ajusteurs et la Citoyenne Crosnier, mis aux voix à mains levées, sont ~~adop~~ élus
Lettre des ajusteurs au sujet du Congrès de Zurich.
Lettre des Moulins demandant à la Bourse de faire une Conférence au sujet des Grévistes de Trignac.
Citoyen Vallée — Pour faire une Conférence ayant une certaine portée il faut un orateur Député.
Citoyen Chevé — L'on peut très bien faire une conférence avec un orateur ouvrier.
Citoyen Paon — Le Comité Socialiste s'occupe activement de faire une Conférence pour Vendredi.
Citoyen Juguet — Les moulins demandent à faire faire une Conférence je crois que vu l'insulte faite par leur délégué Ledunois, le Comité Gl

s'y refusera.
Citoyen Vallée — Il ne faut pas cependant que pour une question personnelle on laisse de côté les camarades Grévistes de Trignac.
Citoyen Lebiboul — On discute toujours mais l'on n'avance à rien, il serait préférable de dire moins et de faire plus de besogne, on devrait passer outre puisque d'un côté comme de l'autre il y aura une Conférence.
Citoyen Colombe — Il ne faut pas compter sur la Renaissance pour faire la Conférence car Mr. Le Maire, dans l'intérêt des ouvriers, l'a refusée
Citoyen Chevé — Il faut écrire aux Moulins que l'on s'occupe de faire une Conférence pour Vendredi, afin de les satisfaire.
Citoyen Lebiboul. — Puisque l'on est certain d'avoir une Conférence, je demanderais que l'on passe à l'ordre du jour
Citoyen Blanchard. — L'on discute beaucoup trop. et je crois que nous ouvriers nous pouvons très bien prendre la parole dans une Conférence pour défendre notre cause
Citoyen Paon — Si la Conférence que le Comité Socialiste organise n'a pas lieu la Bourse du Travail en prendra l'initiative.
Après une longue discussion la lettre

des mouleurs est prise en considération.
Le citoyen Paon présente la proposition suivante :
La conférence organisée par la Bourse du Travail se fera hors la dite Bourse. (adoptée)
Rapport du Citoyen Malville de la Commission exécutive (adopté)
Citoyen Barthardy – faisant partie de la Commission de Contrôle Rien n'a pu être fait vu que nous n'étions que deux délégués présents
Le Citoyen Blanchard Secrétaire du Sous-Comité de la G. G. donne lecture d'une lettre du Citoyen Girard Secrétaire du Comité de la G. G. de Paris.
Citoyen Rion – Je demande qu'au 1er Mai les Employés de la Bourse soient libres – (adopté moins une voix le citoyen Juguet des Tabacs)
Citoyen Lebiboul – Puisque l'on n'est pas libre d'écrire ce que l'on pense dans le bulletin de la Bourse je demanderais que l'on supprime le bulletin et que l'on nomme une Commission chargée d'étudier les moyens de pourvoir à la formation d'un journal libre et entièrement à nous –
Citoyen Chevé – Puisqu'il y a la

Commission du Bulletin on pourrait y adjoindre la Commission d'administration pour y étudier la proposition Lebiboul
Citoyen Lebiboul – Je me rallie à la proposition Chevé
La proposition Chevé mise aux voix est adoptée –
La Séance est levée à 11 h 1/2
Le Secrétaire de Séance
Blanchard des ajustements,

Commission exécutive
Séance du
Président Rambaud
Absents : Bissier. Bras. Braud. Letessier. Auffray. Bouffard. Bouteiller. Guillet. Meslain. Radier. Charrier.
Excusés – Guinet –
Lecture de la Correspondance.
Lettre de la Bourse d'Angers envoyant le règlement de la caisse de secours pour les ouvriers de passage.
Le Citoyen Chevé propose de nommer une Commission pour étudier ce règlement
Après vote les Citoyens Paon. Blanchard et Dudot sont nommés pour cette Commission.
Lettre du Syndicat des scieurs mécaniques faisant connaître qu'il se retire de la

caisse de résistance.
Lettre du Syndicat des Couvreurs demandant une salle pour tous les 4ème Dimanches du mois. de 8 heure à 11 heure du matin ou sinon qu'ils se verraient obligés de quitter la Bourse.
Après étude du règlement, qui ne porte que de 8 à 10 heures, pour pouvoir permettre de faire deux réunions le matin, la Commission exécutive ordonne au Citoyen Colombe de leur écrire, leur démontrant que l'on ne peut leur accorder la salle que de 8 à 10 h. à tous les quatrièmes Dimanches du mois.
Lecture d'une lettre de la Commission du journal du 1er Mai, demandant de bien vouloir faire part aux groupes qu'elle tient à leur disposition un numéro unique pour le 1er Mai, dans le but de faciliter la propagande.
Après discussion, le citoyen Chevé propose avec le citoyen Riou, d'en demander 250 (Adopté)
Le Citoyen Malville demande au citoyen Colombe qu'il fasse son possible pour avoir ce journal samedi, car Dimanche ayant plusieurs grandes réunions, l'on pourrait en vendre beaucoup.
Lettre du Syndicat des Layetiers et Malletiers demandant des secours
Ordre est donné au Cit. Colombe de leur écrire leur faisant connaître que nous avons les camarades de Trignac à soutenir

Lecture d'une lettre envoyée au Comité Fédéral lui faisant connaître que le citoyen Braun est nommé notre délégué
Lettre de Rieul Cordier nous apprenant que Roussel est maintenant délégué de Bordeaux et nous engageant à nous faire représenter à Lyon.
Chevé demande à ce que Colombe écrive à Mr Le Préfet pour lui demander de bien vouloir au sujet de l'exposition de Lyon nous donner divers renseignements sur l'argent voté par les chambres et que ce soient les syndicats qui nomment les délégués qui seront représentés à l'exposition de Lyon adopté
Lettre envoyée au procureur de la République sur l'incident causé par l'arrestation de Chevry placé par la Bourse du Travail
Le cit. Colombe nous fournit divers renseignements au sujet de cet incident et fait ressortir le complet dégagement de la responsabilité de la Bourse
La Comon Exécutive approuve la conduite du Cit. Colombe en cette affaire
Recherchant les moyens pour soutenir notre caisse de secours les cit. Chevé et Templé proposent d'organiser un concert et de nommer une sous Commission chargée d'étudier ce projet adopté
Sont nommés Templé Paon, Blanchard Riou Chaussepied et Malville
Le cit Riou fait la proposition de réviser l'article 35 concernant la Commission des Finances

Il lui est répondu qu'une Commission est chargée d'étudier toutes demandes semblables qui lui seront faites qu'il veuille bien s'adresser à elle

La Séance est levée à 10 heures ½

Le Secrétaire adjoint

E. Templé

Séance du 8 Mai

Commission Exécutive

Président Paon La séance est ouverte à 8 heures

Sont présents Bisseret Braud Rambaud Lavard Blanchard des ajusteurs Charrier Paon Malville Juguet Excusés Templé Chaussepied

Lettre du cit Quathouis informant le Secrétaire général qu'il donne sa démission de délégué à la Bourse du Travail Renvoyée au Comité Général

Lettre du Syndicat des menuisiers informant le Secrétaire Général qu'ils ont décidé de maintenir leur adhésion à la Bourse du Travail

Lettre du Maire de Nantes invitant l'administration de la Bourse à se conformer strictement à l'article 2 du Règlement de la Bourse

Le cit. Colombe donne des explications à ce sujet et propose de renvoyer la lettre au conseil d'administration adopté

Lettre du Secrétaire général au Syndicat des des couvreurs les informant qu'ils auront à leur disponibilité une salle à la Bourse de 8 heures à 10 heures ou de dix heures à midi et plus tard s'ils le veulent

Le cit. Malville propose une demande de réunion plénière des Syndicats pour rendre compte d'un rapport général des travaux de la Bourse

La Séance est levée à 11 heures

Le Secrétaire de séance

Blanchard des ajusteurs

Comité Général

Séance du 15 Mai 94 ouverte à 8h ½

Président Riot Assesseurs Richard et Ledunois

Absents Martin Joreau Mainvielle Bruneau Mahaud Ocio Wagner Parageau Babonneau Juvin Lebaillif Louis Ruellard Chaussepied Martin Mestayer Gerraud Guinet Etienne Godron Lemoullec Menier Lanou Morice Bonin Richard des Ebénistes Legars Letessier Bouchereau Thil Coulay Joguet Jean Bisseré Hervé Guinet Cathelineau André Piou Merveilleux Tejo Leroyer Denis

Excusés Texier Douillard Bras Marchand Dulère Moreau Viel Chale Brasseur

Lecture d'une lettre du Maire nous reprochant d'avoir autorisé des Conférenciers étrangers.

Réponse du Cte d'administration de la Bourse à Mr le Maire au sujet de la lettre ci-dessus.

Codet fait ressortir que le cit Poulain est syndiqué et que avec Mrs les Conseillers Municipaux lors de la fondation de la Bourse ceci était bien l'esprit de ces Messieurs mais dit il. l'on a pourtant toléré Mr Roch Lebiboul dit que c'est bien le terme syndiqué et non salarié qu'il est très regrettable

qu'un Conseiller Ouvrier ou un député élu n'ait pas le droit de parler. Il propose la révision de l'article

Colombe demande à Lebiboul qu'il veuille bien écrire à la Con des Réglements pour la révision de l'article 2 qu'il propose

Le cit Ledunois donne lecture de son rapport sur la grève des fileuses

Le cit Blanchard donne lecture de son rapport sur la Grève de Trignac

Le cit Lebiboul proteste contre une non insertion au Procès Verbal d'une proposition qu'il avait faite au dernier Comité Gl et qui avait été acceptée au sujet de l'étude d'une transformation dans sa rédaction du Bulletin

Chevé répond au cit Lebiboul que sa proposition n'avait pas été mise de côté et donne lecture du Procès Verbal de la Con du Bulletin

Codet dit que étant enchaînés vu que l'on ne peut mettre ce que l'on veut dessus nous devons le supprimer

Lebiboul dit que l'on doit en étudier la transformation qu'il propose et que l'on nomme une Commission qui chercherait les moyens possibles pour avoir un organe à nous

Colombe demande à ce que cette discussion ne paraisse pas au Bulletin appr

Codet se rallie à la Proposition Lebiboul

Chevé demande à ce que l'on approuve la Conduite de la Con du Bulletin et

d'administration dans cette affaire

Richard explique que la Con du Bulletin et d'administration n'a pas trouvé le moyen pour transformer la rédaction du Bulletin dans sa Réunion

Chevé donne sa démission de Secrétaire du Bulletin

Codet dit que personne n'ignore le travail qui incombe à la Con du Bulletin que l'on a rien à lui reprocher et qu'elle n'est nullement engagée

La Commission proposée par Lebiboul est adoptée

Sont nommés Lebiboul, Codet, Malville Caon et Vallée

Colombe soumet au Cte Général une proposition émanant de la Con Exécutive qui pour suffire à notre caisse de secours propose d'organiser un Concert Bal au Théâtre de la Renaissance et donne lecture d'une lettre adressée à Mr le Maire lui demandant le Théâtre de la Renaissance. Cette proposition est adoptée

Le cit Legoyat demande un vote de Blâme pour le Cit Godron pour avoir chercher à discréditer la Bourse près de son Syndicat.

Tous les délégués approuvent la Conduite du Cit Legoyat mais que ce vote de Blâme ressort de la Compétence du Cte Général

Chevé donne lecture d'une Phrase de la Préface du rapport du Congrès de Zurich que le Syndicat des Tourneurs

a fait imprimer quoique insultant la Bourse du Travail (et demande qu'il ne soit pas vendu à la Bourse
Codet dit qu'il n'était pas à son Syndicat le jour où cela a été approuvé car il aurait discuté cet imprimé, que nous en avons assez avec ce rapport et que si l'on veut qu'il soit vendu que le Syndicat qui l'a fait imprimer s'en charge mais qu'il disparaisse de la Bourse du Travail approuvée

La Séance est levée à 10 heures ½

Le Secrétaire adjoint
E. Tempé

Commission exécutive

Bulletin

Séance du 12 Juin 1894 (8h soir)
Résidence Chaussepied
Sont présents : Chaussepied - Bisseret. Chanier. Riot - Paon. Blanchard fils. Malville.

- Lettre des Syndicat des fourrures militaires de Nantes nous avisant de leur adhésion à la Bourse.
Lettre du Syndicat des Typographes au sujet des Candidats à la pied homme. Lettre des chaudronniers complétant le nombre de leurs délégués qui n'étaient que 2 à la Bourse au lieu de 3 comme l'exige le règlement.
Lettre du Maire au sujet de la subvention à ce sujet Chéré fait remarquer qu'il avait écrit précédemment une lettre au Maire

et que celui-ci ne lui avait pas répondu
Lettre de M. Allo président de la Chambre syndicale des patrons en bâtiments.
Colomb dit de laisser agir le bâtiment à sa guise mais que celui-ci n'a pas à se servir pour ses correspondances des titre de "Bourse du Travail."
Chéré - Je propose d'adresser une lettre au président et de la faire insérer dans les journaux - (adopté)
Paon - Il faut et cela est nécessaire retenir la lettre de Doly, des entrepreneurs et du bâtiment. (adopté)
Dépêche de Trignac.
Colomb - au sujet du classement des Candidats au Secrétariat Général à la Commission exécutive et à la trésorerie propose une Commission de trois membres à cet effet. Sont nommés Rio. Malville et Bisseré qui décident de se réunir le 15 Juin à 8 heure du soir.
Malville. - Conformément à l'art. 23 du règlement je propose que la Commission des finances fournisse un rapport tous les mois (adopté).

La Séance est levée à 10 h ½

Le Secrétaire adjoint par intérim
Blanchard fils

Comité Général
Séance du 29 Juin 1894 (8h½)
Richard Président
Assesseurs - Lebidard et Blanchon
Secrétaire de séance Peltier de Tapissiers
Présents. Blanchard fils. Blanc. Granier
Martin. Jouan. Barbardy. Bitsy. Ruberon
Manouvrier Pain. Pavageau. Craquenbon
Josselin. Hory. Nicaise. Pinon. Billy. Crampe
Cadiou. Blanc. Brac. Auffray. Coignet
Colin. Nestant. Anza. Jeunet. Grand
Pagnat. Menin Bretoche. Crapé. Blanchon
Des manœuvres du bâtiment. - Blanchard
Morean - Chevalier. Richard. Redonnais. Letessier
Rambaud. Lebidard. Colin. Bouffard. Chenevier
Cadiz - Lagarde. Renaud. Lamandé. Valin. Jacques
Dazilleau. Peltier. Jean. Simi. Cadiou. Gouzin. Perrin. Boucaud. Lepine.
Redonnais Rapporteur de la Commission de
Contrôle donne le Compte Rendu des Recettes
et dépenses du Trimestre dernier
Colin - Demande pourquoi la Commission
de Contrôle a donné Ce Compte Rendu avant
que ce soit la Commission des finances
et déclare protester Comme Membre de
la dite Commission
Le Devin - Répond qu'il est du ressort
de la Commission de Contrôle de faire
Ce Compte rendu.
Blanc demande la Revision de l'art. 34
du Règlement de la Bourse et dépose
son projet - qui est renvoyé à la Commission
des Règlements -
Après une vive discussion on prononce pour

un grand nombre de délégués. Le président
demande si l'assemblée veut accepter le
Compte Rendu de la Commission de Contrôle
(adopté)
Le Président donne lecture de deux lettres
l'une de Citoyen Colin donnant sa démis-
sion de la Commission des finances et
l'autre des membres de la Commission de
Contrôle donnant également leur démission
Lebidard demande que ces démissions
soient remises à la prochaine séance
(adopté)
On procède à l'élection des membres
du bureau et de 14 membres à la
Commission exécutive ; 16 Syndicats
Proposent des candidats à la Commission
exécutive.

Votants pour le Secrétaire Gl. 66
Colombe est élu par 61 voix
Votants pour le Trésorier 69
Chevestelon par 62 voix

Blanchon donne lecture des rapports de
la Commission des Congrès (adopté)
Vallet demande lecture de la lettre des
Sculpteurs, ou leur Ci avisent la Bourse
qu'ils se retirent du Congrès et réclament
leur 10 francs. Il est décidé par vote
acquis qu'on leur remettra.
Pinon - demande que le Secrétaire du
Comité de Villeneuve s'occupe sérieusement
des Convocations du Comité.
Colin déclare que la faute en est au
Président Secrétaire Blanc. qui ne lui

à remis aucune indication ni liste et dit que la Commission n'a rien fait Rion proteste et dit que le Comité de Vilayance a fait ce qu'il devait faire que les listes sont prêtes à être envoyées aux Syndicats, que les rapports ont été lu mais qu'il attendait que les chambres revisent certains articles ; ce qui a été fait entre autre celui où il est dit que l'on pourra être électeur à 20 ans, et déclare que Culeve ne peut connaître le travail fait puisqu'il n'assistait pas aux séances passées. Culeve répond qu'il avait une excuse très valable —

Sont élus membres de la Commission exécutive : Le Palmer - Lamandé - Uliac Rochet. Hougenard. Bety Lesimple Guerin - Guinet - Lepré - Gamarance Louis - Paon et Malville

La séance est levée à 10 h 1/2

Le Secrétaire de Séance

P. Peltier

Commission Exécutive

~~Président Auffray~~ -

Présents - Auffray - Lagarde. Paon. Malville. Louis. Lamendé. Rochette. Bety. Lesimple. Guerin. Guinet. Lepré. Riot.

Il est donné lecture d'une lettre d'Angers ~~de Camarade~~

Lettre de la Bourse du Travail d'Angers au sujet d'une Commission pour préparer un projet pour le Congrès des Bourses du Travail.

Lettre du Secrétaire Gl. Colombe. Relatant qu'à Paris il a été reçu avec fraternité.

Dépêches du Secrétaire Gl. Colomb. ainsi conçue Succès magnifique. Roussel battu, n'oublie pas Dijon.

Une Délégation de 3 membres (des Boulangers) ~~[illegible]~~ vient parlementer avec la Commission exécutive -

Le Citoyen Chéré. Trésorier de la Bourse donne lecture du Compte dit ~~[illegible]~~ le Syndicat des Boulangers par la Bourse du Travail, qui se monte à 400f.

Le Citoyen Paran dit qu'ils emporteront la sonnerie et que tant qu'aux frais d'imprimers ils les reconnaissent mais Gainier en serait responsable tant qu'aux hamacs ils ont servis à d'autres.

Paon. Je ferais remarquer aux boulangers que les hamacs ont été acheté pour eux et que par conséquent ils en sont responsables

Richard - Et ce qu'il faut bien remarquer c'est que toutes les dépenses ont été faites

pour les Boulangers et simplement pour leur service de Nuit.
Paon. — Les faits ont été faits par la Bourse et c'est les Boulangers qui en ont profité et ce Syndicat n'a montré pour la Bourse que de l'ingratitude.
Chéré — Lorsque nous avons quitté le Bouffay — nous avions fait faire 3000 exemplaires pour prévenir les Commerçants — Garnier décida d'en faire faire découlant du bureau de l'Alimentation — D'un autre côté Garnier étant à la Bourse a fait des dépenses de cartes — lettres — enveloppes etc et pourtant on ne vous les réclame pas.
Richard — Au sujet des circulaires le Conseil d'administration n'a pas donné l'ordre au citoyen Garnier de les faire imprimer.
Enfin après quelques discussions les délégués déclarent qu'ils n'abandonneront jamais la Bourse, et acceptent le compte que leur présente le citoyen Chéré Trésorier

La Bourse doit au Syndicat des Boulangers	400	..
Les Boulangers doivent à la Bourse	130	..
Reste dû aux Boulangers	270	..

La Séance continue ~~au~~ sur le sujet du Congrès de Dijon —
Chéré — Je demande si la Commission exécutive doit sur son initiative désigner un délégué ou si elle doit convoquer le Comité Général.
Paon — dit que la Commission exécutive

peut très bien en désigner un et donne des explications à ce sujet et fait ressortir que si l'on ne s'y fait pas représenter on ignorera notre existence — (adopté)
Le Camarade Lamandé est nommé rapporteur sur cette question.
Lettre de Trignac — annonçant que Cordier machiniste a travaillé pendant la Grève et pris la Bourse de le recevoir comme il le mérite. (adopté)
Richard donne lecture d'un rapport de la Commission d'administration.
Sur la proposition du citoyen Paon le rapport est renvoyé au Comité Général.
Juguet — donne lecture d'un rapport au sujet d'une accusation portée contre le Concierge de la Bourse (Séance des Granitiers)
Lettre du Secrétaire de Séance des Granitiers approuvant la conduite du Concierge de la Bourse dans cet incident.
Le Conseil d'administration fait remarquer que les Granitiers avaient fermé la porte de la salle ce qui est par trop autoritaire
Chéré — propose d'envoyer un Délégué de la Commission exécutive leur expliquer qu'ils sont dans leur tort (adopté)
Le Camarade Paon mis au voix est désigné.
Lettre des artistes — annonçant que le citoyen Blanchard — conserve ses fonctions à la Bourse et que Codet est démissionnaire même aux Congrès — (Renvoyée à la Commission du Congrès)
Il est procédé à la nomination de deux membres à la Commission des finances en

Remplacement des Citoyens Dubois et Blanc
Malvoles et Lemanski sont élus
La Séance est levée à 10 h 1/2
Le Secrétaire de Séance.

Blanchard

Comité Général

Séance du 30 Juin 1896
Président Pavon.

Assesseurs - Bonnin - Legrand
Présents. Blanchard. Martin. Jouan
Barbardy. Bétry. Ruben. Maincudet
Pavon. Pavajeau. Raymondeau. Josselin.
Rory. Nevon. Burlet. Billy. Lubiewski.
Cadeau. Ribeau. Montsaret. Auffroy
Cognon. Metayer. Meslan. Pegon.
Guinot - Brault. Pegayat. Lamon -
Butschi - Templé - Minard. Blanchard
Moreau. Observateur. Richard Ledunois.
Leberthy. Hamelard. Gaulay. Collin
Barbeyard. Observateur. Pacoz. Ledoux
Berton. Lamandé de Palmer. Jagues
Dandeard. Dudot. Brulé. Chiri
Rabelais. Gorjon. Perrejon. Boucard. Pte
Epaid.

Il est procédé à la nomination définitive
d'un Secrétaire adjoint au Secrétaire
General - Le Citoyen Blanchard est
élu à l'unanimité
Rapport du Citoyen Lamandé au sujet

du Congrès de Dijon.
Chiri - on devrait d'abord lire la lettre du
Citoyen Colombe pour nous éclaircir. (A qui est
fait)
Auffroy. - Mais il doit y avoir d'autres
lettres à lire -
Chiri - Oui mais elles n'ont pas rapport
au Congrès de Dijon
Lepalmer. - Alors si vois que l'on veut
mêler à la politique et cercler pour par
là même il n'y aura plus de Bourse du
Travail
Maillet - Mêlez-vous Camarades - de
ces hommes qui veulent vous entraîner dans
la politique, il faut chasser cette politique
de chez nous, agir avec calme et prudence
nous devons ce matin nous dire à nos
députés voilà ce que nous voulons pour le
droit à la vie maintenant il faut appliquer
ces justes revendications et fait remarquer que la
Chiri - Moi aussi - je suis ennemi de la
politique et je peux remarquer que l'on ne
se trouve pas un délégué d'ici au Congrès de
Dijon, mais que l'on demande à y faire
représenter moralement.
Et d'abord dit il y a un syndicat qui a appelé
la politique à la Bourse c'est le syndicat
des Chemins de fer aussi comment en a-t-il
été récompensé -
Poulzelgues - Demande l'ordre du jour et
dit de laisser la politique de côté
Lepalmer. Le Congrès de Dijon m'a beaucoup
coup et celui qui en a fait l'initiative devrait

donner des explications
Ledunois – Je ferais remarquer au citoyen Maillet des chemins de fer que la Guerre des Granitiers est une question de politique économique et que l'on ne peut traiter la question économique sans y faire de politique.
Lepalmec – Je vous assure que pour notre syndicat nous nous refusons entièrement à voter des fonds pour le Congrès de Dijon car c'est purement un Congrès Politique et le Camarade Ledunois m'étonne beaucoup de vouloir appuyer le Congrès de Nantes par notre représentant à Dijon –
Ledunois – Evidemment parceque le délégué qui nous représentera à Dijon (moralement) aura pour mandat d'abord de laisser la question politique de côté, ensuite de faire de la propagande pour l'adhésion au Congrès de Nantes.
Maillet des chemins de fer – Je répondrai au citoyen Chéri que nous aussi nous sommes ennemis de la politique qu'il est évident et nous le reconnaissons que nous avions comme orateur les Députés Roch et Sibille, lesquels après de belles promesses nous ont tourné le dos. Mais je déclare que nous, qui sommes une des plus fortes organisations ouvrières de France, nous marcherons toujours avec nos frères de misère pour atteindre le but de notre émancipation : c'est-à-dire le droit à la vie. Tant qu'au Congrès de Nantes nous y sommes et nous y serons de tout cœur.

Chéri – Je n'ai pas voulu incriminer le syndicat des chemins de fer – car je sais qu'il tend toujours la main aux malheureux. J'ai simplement voulu faire ressortir le fait politique.
Basile – n'est pas partisan du Congrès de Dijon –
Portais – Demande des explications au sujet de ce Congrès – et quel est le nom du parti ouvrier
Ledunois – Relie la circulaire ayant trait au Congrès de Dijon et dit que devant les questions politiques notre représentant aura à s'abstenir. Tant qu'au nom du parti ouvrier il n'en connaît à son avis qu'un seul c'est le parti ouvrier et que c'est justement par cette différence de nuance de parti que l'on arrive à faire de mauvaise besogne.
Lepalmec – Enfin vous avez voulu mener tous les syndicats à votre guise mais pas nous je vous l'assure.
Lecoq – Puisque l'on vient nous dire que les délégués des syndicats sont menés par le bout du nez et qu'on les mène je on ne sait où, seuls les sculpteurs sont intelligents et nous ne sommes que des imbéciles.
Ledunois – De plus je ferais remarquer au citoyen Lepalmec que nous en avions avisé tous les syndicats de Nantes.
Portais – Vous êtes des fumistes.
Chéri – Je demande à ce que le citoyen Portais rétracte ses paroles –
Portais – c'est la Commission du Congrès

que j'ai traité ainsi et je maintiens ce que j'ai dit. (murmures de l'assemblée)
Templé – proteste contre l'insulte du citoyen Portais et dit que la Commission du Congrès a fait entièrement son devoir.
~~Chiri~~ – Lepalmec – Votre Congrès de Nantes n'aura pas lieu ou du moins sera sans importance.
Chiri – C'est celui de Troyes qui n'aura pas lieu. (Lecture de l'ordre du jour du Congrès de Lyon)
Lecoq – Je ferai remarquer que le Camarade Lepalmec vient simplement semer le découragement dans les syndicats (applaudissements)
Les sculpteurs causant tous à la fois on ne peut rien y comprendre.
Après toutes ces discussions le vote est acquis moins les sculpteurs pour se faire représenter au Congrès de Dijon.
Le citoyen Richard rapporteur de la Commission d'administration donne lecture de son rapport.
1er paragraphe : au sujet des constitutions des différentes Commissions visant chaque mandant (adopté)
2e paragraphe : au sujet de l'encombrement du bureau d'embauchage qui est contraire à son bon fonctionnement et propose l'établissement d'un grillage muni d'un guichet de renseignements et d'embauchage (Seuls l'administration et le bureau auront accès à l'intérieur du grillage) (adopté)
Plantard – demande à ce que le travail de ce grillage soit fait par les menuisiers

et grillageurs et sans travail (adopté)
Malville – propose d'écrire à ses syndicats à ce sujet (adopté)
+ 3e Paragraphe – incident Tulive
Lepalmec – dit qu'il faudrait une explication du citoyen Tulive qui n'est pas là avant que le comité s'en occupe
Chiri – à la Commission exécutive on a refusé de le convoquer.
Paon – Je ne me souviens pas de cela et pourtant j'y assistais –
Lecoq – dit que la Commission exécutive aurait du statuer sur le cas Tulive.
Rion – n'est pas d'avis du citoyen Lecoq et dit qu'on doit lancer un blâme au citoyen Tulive, car si cela était arrivé à lui on ne saurait trouver d'arguments pour l'écraser.
Malville – Il ne faut pas lui faire grâce au citoyen Tulive car il a encore dernièrement prouvé son autoritarisme avant la séance des élections, vis à vis du camarade Bessière –
Lecoq – Nous n'avons pas à nous occuper des questions personnelles, nous devons le convoquer et l'écouter
Le Palmec – Pour moi le citoyen Tulive était un bon camarade.
Malville – Comme vous voudrez mais l'on ne retirera jamais de la tête des gens les paroles lancées par le citoyen Tulive à la sortie de la Bourse. et de plus je crois qu'il ne fait partie d'aucun syndicat comme délégué

Richard donne des explications a ce sujet et dit qu'il fait partie maintenant du Syndicat des Modelleurs à titre honoraire mais qu'il n'en est pas délégué et fait observer que le Syndicat des Facteurs d'orgues ~~n'a~~ ~~pas~~ ~~payé~~

Chiri – Il faut d'abord s'occuper de la Conduite du Citoyen Calvi ensuite nous verrons pour la question de délégué

Ledunois – Sans ce cas explication par le Citoyen Richard je demande au Comité Général si oui ou non le Citoyen Calvi doit siéger –

Malville – Non – Car il n'y a pas de Règlements interdisant qu'un délégué siège à la Bourse n'ayant plus de Syndicat à représenter

Chiri – demande à ce que l'on remercie le Citoyen Calvi pour la fructueuse Commission (adopté)

Lecuq – J'appuie la proposition du Citoyen Chiri –

Il est passé ensuite à la Nomination de 3 Membres pour la Commission d'administration en Remplacement de Jouguet – Calvi et Richard

Sont élus à mains levées – Richard – Jouguet et Malville –

Commission de Contrôle 6 membres sont élus à mains levées : Ledunois Mlle Lepine – Guinet (Calvas) Piv. Chiri. Pouzelgues –

Archivistes :

Est élu – Lecuq des employés à la commune

Ballotin

Sibeaud en remplacement du citoyen Coolet

La séance est levée à 11 heures

Le Secrétaire adjoint

Blanchard (des yeux)

---

* Le Trésorier des Cotisations jusqu'à fin Mai

Le Secrétaire adjt

Blanchard

Commission Exécutive

Séance du 10 Juillet 94

Présidence – Lagarde

Présents – Guffroy – Lagarde. Pavon. Malville – Le Palmec. Lamendé. Ulliac. Pelletier Estimple. Gargaram. Piv.

Excusés – Haugmard – Guinet (des yeux) –

Le Secrétaire G. Colombe, explique que pour l'intérêt du Congrès de Nantes il est utile de se faire représenter au Congrès de Dijon fait l'historique de l'établissement du Congrès de Lyon et dit que le Congrès de Dijon n'aura pas lieu.

Lettre du Citoyen Mojonet de Dijon nous annonçant que le Secrétaire de la Bourse de Dijon accepte de nous représenter à ce Congrès et invitant à lui envoyer un mandat en règle accompagné des observations à faire à l'ordre du jour

Lettre du Citoyen Raymond Secrétaire de la Bourse du Travail de Dijon confirmant la Lettre du Citoyen Mojonet.

Le Palmec – Demande si c'est la Commission du Congrès qui est réunie –

Colombe – Non, c'est la Commission exécutive mais je ferais remarquer au Camarade Le Palmec que ces lettres sont adressées à la Commission exécutive de la Bourse.

Chéri – Pour moi, il est urgent – du reste ainsi la juge le Comité Gl que notre représentant à Dijon laisse les questions politiques de côté.

Le Palmec. La question Politique économique ne doit pas être écartée ou alors nous n'avons plus raison d'être

Paon. Se rallie à Lepalmec.

Chéri – Eh bien pour couper court à toutes ces discussions il faut simplement envoyer un mandat à notre représentant à Dijon en lui indiquant de s'abstenir comme questions purement politiques.

Colombe – Si on lui envoyait un mandat signé par les Syndicats adhérent cela déchargerait la Bourse.

Chéri – Cela serait chose possible mais ce n'est pas là le vote du Comité Gl

Paon. Il n'y a simplement qu'à écrire à notre représentant en lui indiquant de faire pour le mieux pour le sens politique.

Le Palmec. Si le Comité Gl a décidé d'envoyer un délégué au nom de la Bourse on ne peut aller contre – (adopté)

Il est donné lecture du Questionnaire du Secrétariat national du Travail.

Les chambres syndicales auront à y répondre

Pour le Comité Gl – 24 juillet affaire Tulive

10 juillet

Question Tulive – Il est donné lecture à ce citoyen du rapport de la Commission

d'administration – Le citoyen Tulive ayant fait un écart sur sa ligne de conduite qui jusqu'à ce jour était irréprochable et pleine de dévouement

„Le citoyen Tulive ayant été convoqué à cette séance et après avoir entendu lecture du rapport administrative – répond –

„Je prends toutes les responsabilités des paroles que j'ai prononcées à la sortie de la Bourse, quoique ne me les rappelant pas car j'étais dans un tel état de surexcitation qu'il me serait impossible de me les remémorer et je regrette sincèrement ma conduite en ce jour.

„Tant qu'à la question de délégué – je dis ceci – Le Syndicat des facteurs d'orgues existent toujours et pour cause – c'est qu'il est à jour jusqu'à fin mai et que ce Syndicat par la voix de son bureau n'ayant pas voté sa dissolution je reste toujours son délégué à la Bourse du Travail.

„D'un autre côté – on m'accuse de faire partie de 2 Syndicats je ferais remarquer que je ne suis qu'à titre honoraire dans le Syndicat des modeleurs –„

Après quelques discussions et sur la proposition du citoyen Richard – il est décidé que le Secrétaire adjoint serait rapporteur de la question Tulive devant le Comité Gl

Et outre la Commission décide de ne pas insérer la question Tulive dans le Bulletin

L'avis de la Commission exécutive comme conclusion de l'incident est celui-ci

La Commission Excentrique Réunie en séance le 23 Juillet 94. et après avoir entendu le citoyen Eulin - Ce Citoyen prenant entièrement ses Responsabilité de ses paroles et regrettant sincèrement de les avoir dites en les pensant actuellement - pense. Croit que le Comité G.l passera outre sur cet incident. Car il serait regrettable de voir les Braves Travailleurs Sachamin sur un Camarade qui a fait ses preuves à Comme administrateur et luttant dernièrement dans une grève prolétarienne - Lequel, dans un moment d'excitation, non excusable pour tous a prononcé des paroles qui n'étaient pas celles d'un traître en les pensant pour (confusion) Le Secrétaire adj Rapporteur

Hamchaud

Le citoyen Pain Rend Compte de son mandat ayant été délégué par la dernière Commission Excentrique pour assister à une Réunion des Grantiers, pour leur expliquer qu'ils avaient tort de fermer la porte de la Grande salle pendant leur Séance et dit qu'à l'avenir ils la laissent ouverte Ainsi - demande à ce que l'on s'occupe sérieusement du Comité de Vigilance - Il est décidé de le Convoquer pour Mardi 17 Juillet et le Comité G.l pour Mardi 24 Juillet - 94

La Séance est levée à Mh 1/2

Le Secrétaire adjoint

Blanchaud (des ajustements)

Comité Général

Séance du 24 Juillet

Présidence - Paquineau

Assesseurs - Josselin - Rochette

Présents - Blanchaud des ajustements. Martin - Boisbaudy - Debourne - Bitry Mauville - Paquineau. Vallée. Josselin Rochette Mailliet Delimple. Lecus. Cadrin Blanchaud. Aleix - Eulin - Colombe. Allirin Hougmard. Legoyat. Baugard. Blanchard Malvilla - Richard. Noël. Aie. Richard Ledunois - Letessier, Chile. Goulay - Le Bihan. Chatelain Lagarde. Rouffelot. Lamandé. Vallet. Portais - Juguet Guinet. Mme Cotmier. Dudot. Chenu Brasseur. Gonjon. Mlle Lepinil.

Excusés - Reynault. Allirac. Chanier. Lepré. Jean. Daudy. Rueland. Ruffray. Blanchard. Morvan. Mme Legouanne. Marveillon. Mlle Bosse.

Lettre de Bordeaux

Le Citoyen Colombe donne des explications au sujet de l'incident du Citoyen Noël et dit que la Bourse du Travail de Nantes doit faire son possible pour venir en aide à ce Camarade, car ce sera là une preuve de Solidarité que nous pouvons tous avoir besoin d'un jour à l'autre.

Malvilla - Si le Comité Général est de mon avis et que la Bourse pour

faire quelque chose pour ce camarade je proposerais de lui envoyer 10 f. —
Ledunois — Au nom de la Commission de Contrôle — il me serait très difficile actuellement si oui de dire si oui ou non la Bourse peut faire un sacrifice pour ce camarade — car nous n'avons en aucun compte de dernier trimestre à vérifier.
Letessier — Je n'irais pas conter d'arrêter ce camarade. mais je ferais remarquer que dernièrement, il y a eu des camarades à Nantes d'arrêter et l'on a rien fait pour eux —
Maillet — Je crois que pour le camarade de Bordeaux si la Bourse ne se trouve pas en fonds, il ne faudrait pas pour cela abandonner ce citoyen et je proposerai qu'il soit fait une collecte dans tous les syndicats ce qui, ainsi ne grèverait pas la Bourse. car aujourd'hui plus que jamais il faut faire voir à nos maîtres que nous sommes vivants et leur prouver que nous sommes la nation. (applaudissements)
Chevé — pourquoi ce camarade est-il poursuivi —
Colombe. ~~donne des explications et~~ dit que le citoyen Noël de Bordeaux est poursuivi pour avoir défendu un syndicat en grève en dévoilant les manœuvres d'un marchand de matériel intéressé ~~et~~ à soutenir la cause patronale. Les ouvriers ayant eu gain de cause le patron se venge sur le camarade Noël.

Chevé se trouve satisfait et dit qu'on ne peut faire autrement que de lui venir en aide et déclare qu'il lui reste quelques cents francs en caisse. et que pour établir ses comptes, la commission de contrôle les lui demandant il faut que le Sécrétaire Gl lui donne les siens —
Colombe — Vous pouviez très bien établir vos comptes car vous saviez bien ce que vous m'aviez donné, et si je ne les ai pas encore ~~donné~~ remis c'est par ce que le Congrès de Lyon ainsi que son rapport m'ont retardé
Ledunois — La Commission de contrôle s'est réuni jeudi pour former son bureau — les comptes n'étant pas prêts — (l'incident est clos)
Lebiboul propose 20 c pour le camarade de Bordeaux
Colombe — Malville pourrait proposer 20 c au nom de la Commission des finances —
Richard — Je voterai pour les 20 c mais non au nom de la Commission des finances.
La proposition Lebiboul est adoptée
Colombe — demande au Comité Gl de décider s'il faut qu'il donne lecture de son rapport en réunion publique ou ~~au Comité Gl~~ plénière des syndicats
Plantard — demande une réunion spéciale
Lebiboul: demande une réunion plénière

des Syndicats (adopté)
Après quelques discussions il est décidé que la réunion plénière des syndicats pour entendre la lecture du rapport du citoyen Colombe délégué au Congrès de Lyon aurait lieu le 1er Mardi 31 Juillet à 7 heure du soir à la Bourse du Travail.
Colombe propose que chaque Commission nomme son secrétaire (adopté)
Malville. La Commission de Questeur ne fonctionne pas régulièrement –
Lamandé et Bety appuye le citoyen Malville
Malville – Si la questeur ne veut pas faire son devoir il n'y a qu'à la remplacer
Bety demande à ce que la questeur se fasse aux deux portes donnant accès dans la grande salle (adopté)
Démission du citoyen Chéri à la Commission du Bulletin (adopté)
Le citoyen Maillet des chemins de fer est élu à la Commission du bulletin en remplacement du citoyen Chéri démissionnaire –
Lebiboul – un membre de plus à cette Commission ne serait pas inutile (adopté) est élu le citoyen Blanchard (des ajusteurs).
Un vote unanime de remerciements est adressé à la chambre Syndicale des sculpteurs pour l'encadrement, qu'ils ont ~~fait cadeau~~ offert à la Bourse, de la médaille d'inauguration de la Bourse de Nîmes.

La séance est levée à 11 h

Le Secrétaire adjoint
Blanchard des ajusteurs

Réunion pleinière des Chambres Syndicales adhérentes à la Bourse

Mardi 31 Juillet 94

Présidence. Citoyen Jousse.
Assesseurs. Richard (des modeleurs) Plantard –

Chambres Syndicales présentes: Ajusteurs – Tourneurs – Brossiers – Charpentiers. Chaudronniers. Colleurs de papier. Cordonniers. Couvreurs. Cordiers. Couvreurs. Employés de Commerce. Facteurs d'orgues. Ferblantiers bottiers. Forgerons. Frappeurs. Lithographes Maçons. Menuisiers en bâtiment. Menuisiers Ebénistes. Modeleurs. Mouleurs en fonte. Ouvriers en voitures. Outilleurs en bois Peintres en bâtiment. Savonniers. Huiliers Serruriers. Sculpteurs. Tabacs. Tapissiers d'ameublements. Typographes. Manœuvres. Métallurgistes – Fileuses –
Le citoyen Jousse rappel l'envoi à Lyon du citoyen Colombe pour représenter au Congrès de cette ville les 58 Syndicats Nantais adhérents à la Bourse, et invite l'assemblée à écouter en silence il donne la parole au citoyen Colombe
Colombe – Citoyennes et Citoyens. Je vous demande toute l'indulgence possible car si je n'ai pas été à la hauteur du mandat que vous m'avez confié, j'ai fait tout mon possible, je n'ai rien négligé et mon rapport n'est pas très long. chacun pourra donc après lecture le discuter à sa façon.

Docent – Il faudrait aussi une circulaire à tous les Syndicats.
Colombe – Il n'y a plus qu'à la mettre sans passe et la donner lecture.
Lecture mise les Syndicats à remplir les listes de jour en jour tout donné.
Colombe – demande à ce qu'une quête soit faite à la sortie pour venir en aide à nos camarades grévistes Verriers de Reims. (adopté)

La séance est levée à 10 1/2
Le Secrétaire adjoint
Blanchard

Commission Exécutive
Séance du 4 Août 1894
Présidence Déty

Présents – Duffray – Déty – Guerin. Guinet (Fougères) Bourgmard. Lamendé. Louis Malvaux. Lapeyre
Excusés – Dupuis. Pavon. Colombe.
Duffray – Pourquoi Colombe n'est-il pas à son poste
Blanchard – Ayant travaillé jusqu'à 8 heures, et pour ce connu la dépêche qu'il y a reçu de Gressensac, il est de retour à Lanzac.
Duffray – Se retire en disant qu'il en référera à son Syndicat.
Guerin – Au sujet de la lettre d'Hem. je demanderai à ce que la Commission s'occupe donne avis au Secrétaire Général d'une

1 fr. 65
12
19980

Grand effet pendant la lecture de ce rapport le plus grand silence a régné dans tout l'assemblée, tous écoutaient, avides de connaître le résultat des discussions car si bien sensibles que soient les résolutions prises elles donnent toujours de la force à lutter pour notre émancipation. Le citoyen Colombe délégué à la Congrès a fait preuve d'énergie, de sagesse et d'une fraternité à toute épreuve ayant ainsi fait comprendre à toutes les organisations de France que l'union c'est la force. Le citoyen Gouste prenant après lecture du rapport félicite le citoyen Colombe et donne lecture de l'ordre du jour suivant :

Les Syndicats Nantais réunis au nombre de 4000 à la Bourse du Travail le 31 Juillet 1894 après avoir entendu le rapport très circonstancié du citoyen Colombe notre délégué au Congrès des Bourses du Travail à Lyon et recommandant que le citoyen Colombe ait à défendre avec énergie le mandat à lui donné donne un vote de félicitations –
(adopté à l'unanimité)

Chiri – Au sujet du Congrès qui va se tenir prochainement à Nantes j'invite les Syndicats qui n'ont pas voté de fonds d'y penser car 38 seulement en ont voté ce qui n'est pas suffisant car vous savez tous que la subvention demandée pour le Congrès a été refusée –

à Avis a Sulpice qu'ils nous Répondent
au Sujet des deux Cots gagnés, nous
avons déjà écrit à Celles et nous n'avons
pas reçu de Réponse (adopté)
Malville – Au Sujet de l'Affaire Letessier
vis à vis de la police je désirerai que
le Camarade donne des explications au
Comité Gl
Chevrier – Je crois qu'il est du ressort
de la Commission exécutive de voir de cette
affaire (adopté)
Il est décidé de réunir la Commission exécutive
le Samedi 18 Août (seule un point à l'ordre)
Blanchard – Il est très regrettable de
voir la Non Exactitude des quelques Secrétaires
de Syndicats qui n'ont pas daigné
envoyer à la Bourse les noms et adresses
de leurs délégués, ils ont pendant ces
Grandes Heures – Il est
il ne faudra pas trouver drôle qu'au
Comité Gl du 21 Août 94 l'appel nominal
se fera au moyen des noms et adresses
inscrits et envoyés par les Syndicats.
(adopté)
Le citoyen Lamarche donne lecture du
rapport de la Commission des finances
(adopté)
Démission du citoyen Chevrier à la Trésorerie
a été effectivement et est décidé de convoquer la
Commission de Contrôle et des finances
pour le Vendredi 17 Ct à 8 h du soir
Chevrier – Les Boulangers proposent de
vendre à la Bourse au prix. Cependant

Renvoyé au Comité Gl – du 21 Ct
La séance est levée à 9 h ½
Le Secrétaire Adjoint
Blanchard

Commission Exécutive
Séance Extraordinaire du 18 Août 94 (8h soir)
Présidence – Guérin

Présents – Péty – Dudot. Guinet (Tabacs)
Guérin – Bourgnard. Lepaluel. Letellier
Lamende. Lagarde. Malville. Rochelle.
Ollivier

Excusés – Guinet (Gorgeons) Pavon.

Le Secrétaire Gl donne lecture de la lettre
envoyée au Camarade Letellier l'invitant à
assister à la Commission Exécutive du 18 Août 94
Malville – La raison pourquoi le citoyen Chevrier
donne sa démission à la Trésorerie est celle-ci
c'est qu'à plusieurs fois il a perdu de l'argent
entre autre dernièrement un billet de 50 Francs
Le Secrétaire Gl propose le citoyen C. Secrg. des Em-
ployés de Commerce (adopté)
Plusieurs délégués proposent le citoyen Blanchard
des apprêteurs comme deuxième Candidat à la
Trésorerie. (adopté) (Renvoyé au Comité Gl du 21 août 94)
Il est décidé d'écrire au citoyen C. Secrg. pour lui
demander s'il accepte la Candidature à
la Trésorerie – (adopté)
Le Citoyen Letessier n'arrivant pas le Secrétaire
Gl donne des explications sur l'entrevue de ce
camarade avec le Commissaire Central.
Quelques minutes après arrive le Citoyen Letessier
La parole lui est accordée :

Letessier — Le 24 Juillet on me faisait demandé croyant que c'était pour m'arrêter, j'hésitais à paraître ma femme me dit, que l'agent qui était là n'avait nullement l'air de vouloir m'arrêter.
En effet :
Agent Turpot : Bonjour Mr Letessier, j'aurais à vous dire que Mr le Commissaire Central vous demande non à mal au contraire c'est pour vous faire du bien, et comme il ne vous a jamais vu il désirerait faire votre connaissance.
Letessier — S'il veut me connaître il n'a qu'à venir sur le quai il me verra bien car je suis assez gros pour cela.
Agent Turpot — Oui, mais enfin donnez nous un rendez-vous ou vous voudrez, tenez au jardin des plantes par exemple ou mieux chez moi si vous le voulez là personne ne vous verra et pour demain à 6 heure si vous le voulez
Letessier — C'est bon j'irai.
Le lendemain à 6h j'étais au jardin des plantes — étant caché je les vis passé tous les deux et se diriger vers la demeure de l'agent Turpot donc j'étais plus rassuré.
10 minutes après je rentrais chez l'agent Turpot
Le Commissaire Central y était et dit à l'agent Turpot :
Allez donc chercher quelque chose pour boire un coup ~~une fois~~ lorsque l'agent Turpot fut revenu le Commissaire Central lui dit :
Veuillez S.V.P. nous laisser seuls.
Le Commissaire Central — Voyons Mr Letessier vous avez été et vous êtes malheureux, eh bien je veux vous retirer de la misère je vais d'abord

vous donner 10f ensuite 60f par mois et ainsi de suite.
Voici ce que vous aurez à faire :
Au réunion de la Bourse prendre des notes dans les conférences de comité etc, prendre des notes si vous découvrez un complot — nous en avertir illico — nous voulons à tous prix savoir avant la presse ce qui se passe.
Letessier — Mais quoi donc vous voulez que je vende et dénonce mes camarades
Le Commissaire — mais non ce n'est pas comme délateur ni pour dénoncer vos camarades.
Letessier. Mais c'est pourtant ce que vous voulez me faire faire.
Le Commissaire — Tenez écouter — je suis fils d'ouvrier, je suis plus communiste que vous. Je vous demanderai aussi les noms des anarchistes étrangers venant à Nantes.
Letessier. Enfin Mr le Commissaire qu'est ce que vous appelez donc anarchistes ?
Le Commissaire — Vous savez bien comme Caserio par exemple.
Letessier : Enfin c'est bon je réfléchirai
Comme je sortais il me donna une poignée de mains contenant 2 pièces de 100 sous. j'avais envie de les lancer par dessus le parapet mais je me suis dit, mieux vaux me moquer d'eux et me servir de leur galette —
et voici ce que j'en fis :

Acompte sur mon loyer	3f
1 chemise	5
4 litres de vin	2
Total	10

~~Sur la proposition~~
Le Citoyen Guin demande à la Commission de féliciter le Camarade Petitpain pour sa Conduite et que le tout soumis au Comité G.l du 21 Août 94 (adopté) à l'unanimité
Le Secrétaire Adjoint
Blanchard des ajustages

Comité Général

Séance du 21 Août 94
Président - Barier

Assesseurs - Bastardy, Hurlut.
Présents - Blanchard. Ulliac. Reynaud
Barier. Bastardy. Hurlut. Ribeau
Dilot. Raguideau. Rochetin. Marlet
Dauly. Lesemple. Cadien. Ribeau Alex.
Guyon. Edmond. Colombe. Blanch. Ollivier
Regnaut. Richard. Barland Baugard
Emplé. Morisse. Bonin. Blanchard
Menard. Jouni. Mallevile. Richardin
Guyon. Rut. Richard Vedrenne. Goujons
Entes. Hotessier. Rambaud. Joulay.
Bâles. Pouthelot. Lagarde. Berthier.
Renaudé. Lespalme. Valet. Portail
Bon Crotmie. Juguet Ben. Bazile
Mis Portmeau. Hemetsand. Genif.
Excusés - Desormeaux. Cornoux. Baron
Pouvelgues. Neau. Nadaud. Huppray. L.
Legay. Culon. Bonnin. Guinot (Goujons)
Hongmard. Nal. Velabard Bénin
Barbier. Guinot. (Calvon) Brasseur.

Le Secrétaire adjoint donne Connaissance du procès verbal de la Commission Executive relativement au sujet de l'affaire Petitpain Le Camarade Petitpain présent donne au Comité Gl les explications nécessaires devant avoir la classe comme les Cassées de la police.
Un Vote unanime de Remerciements lui est accordé pour sa Conduite digne d'un Républicain
Le Camarade Cheri demande Rectification du procès Verbal de la Commission executive ayant Parlé à la Commission à la Tribune il dit que s'il a parlé des quelques Sommes perdues ce n'est que entre Camarades et non officiellement il en donne la Commission que pour Surcharge de travail. (Cette Rectification est adoptée) —
Lettre du Camarade de Val de Bordeaux Il est décidé de lui envoyer de suite les 6 C. déjà Voté précédemment
Election d'un Trésorier en remplacement du Citoyen Cheri démissionnaire
Votant 51 —
Blanchard (des ajustages) 48 - Lus
(Vendeur) Richard 1
Vous — 1
Bulletin blanc 1
Total 51
Le Citoyen Renaudé est élu Secrétaire adjoint - En remplacement du citoyen

Blanchard, nommé Trésorier de la Bourse du Travail.
Les Menuisiers proposent à la Bourse de voter des fonds pour le Camarade Dupré – victime des mêmes patronnailles –
Après quelques discussions la somme de 20 f. lui est allouée
Les citoyens Templé et Malvillé proposent 20 f. pour les Grévistes de Graissessac et les maçons Grévistes de Rennes adopté
Au sujet de la Caisse des Grèves le citoyen Lepalmec fait ressortir que les Syndicats devraient tous sans exceptions y adhérer
Reynault dit que cela est très dur que de faire payer 0.10 de plus par mois aux Syndiqués et que cela fait disparaître beaucoup de membres des Syndicats
Vidunois dit que pour Dupré cela doit regarder les Menuisiers car ils sont assez nombreux.
Malville – Cela se peut mais je ferai remarquer au Camarade Vidunois que la dernière Grève sur 7000 f. en caisse nous en avons dépensé 9000 f.
Blanchard, dit que l'on ne doit pas regarder si l'intéressé est d'un Syndicat versant ou ne versant pas à la Caisse des Grèves – il ne faut dans ce cas ne regarder que la question humanitaire l'incident est clos.
La séance est levée à 11 h
Le Secrétaire adjoint
Blanchard
des agents temps

Commission Exécutive du 28 Août 94
la séance est ouverte à 8 h ½
Présidence, du Citoyen Hougmard,
étaits présents,
Lesimple, Lamandé, Lagarde, Rochette, Riot, Hougmard,
Excusés, Malville, et Paon.
Le Citoyen Colombe donne lecture de la correspondance
lettre du Syndicat des Gallochiers désignant le Citoyen Boulard Délégué à la Bourse du travail en remplacement du Citoyen Gaudran (adopté)
Colombe donne lecture d'une liste de souscription, du Syndicat des Ouvriers de la poudrerie D'angoulême
Blanchard, on pourra en distribuer au Delegué de la Bourse.
Colombe, donne lecture de la circulaire du comité du Monument Benoit – Malon (renvoyé au comité Général)
lettre du Syndicat des Mineurs de Graissessac remercient la Bourse du travail de Nantes de l'envoie de 20 francs
lettre de Mr Martin imprimeur faisant connaître ses prix courant pour les imprimé de la Bourse
Colombe propose d'envoyer la question au comité Général (adopté)
le Citoyen Colombe, donne lecture d'une lettre du citoyen Marpeaux, quoique personnel dit Colombe elle intéresse bien tous les camarades
le Citoyen Marpeaux demande au Citoyen Colombe si il veut bien se chargé de placer des brochures à son bénéfice
Blanchard + on pourrait toujours en faire venir on trouvera toujours le moyen de les écouler,

Après une réplique de Colombe on fera venir 5 Kos
Lettre de la Bourse du travail de Milan (Italie)
invitant la Bourse du travail de nantes a l'inau-
guration de la Bourse du travail de Milan
plusieurs citoyens dit que cest, le meilleur
Moyen de nous fraterniser avec nos camarade étranger
Colombe propose d'envoyer la Carte de la bourse
comme Salut fraternel et d'écrire en se sens (adopté)

Offres de Mr Poisson d'une serie de volumes
pour la bibliothèque de la Bourse, Colombe dit
que Mr Poisson exige pas le payement content
Blanchard - dit que notre bibliotheque laisse beaucoup
à Desiré, Colombe propose de nommer un rapporteur
pour en faire la proposition au Comité Général
le Citoyen Blanchard, est nommée rapporteur
Mr Poisson Offres également à la Bourse le Dictionnaire
de la langue Française il demande de 80 à 85 francs
on pourrais le mettre en loterie en faire 500 billets
à 0,50 centime Chaque, le surplus serait pour la Bourse
nous pouvon toujours trouvé à placer ses billets
dans nos Syndicats (la proposition sera faite au comité
Général

Colombe - au dernier Comités Général il à été
déciden que Chaque Commission nomerait son Secrétaire
Mais aucune Commissions ne la fait cependant la
Commission de Controle devrais être ici - elle doit -
Controler tous les travaux de toute les Commissions
et faire des rapports aux Comité Général et elle ne le
fait pas ?
il y à aussi la commission des statistiques qui
ne fonctionne plu dutout cette commission avais
été convoqué ses jours dernier Seul le Citoyen
Culève sest présenter, Le Citoyen Blanchard

demende que les commissions des finances et de controle
soit convoqué pour le vendredi 31 Août pour Reglement
de compte du Trésorié (adopté)

Colombe - dit que la Commission Executive doit
se reunir le 11 7bre et le Comité Général le 18 du même mois
dans ce moment la nous seront en plein Congrès
je demendenais que la commission soit remplacer par
le Comité Général à moin d'avis Contraire.

La Séance est levé à 9 h 1/2

Le Secrétaire adjoint
Charles Lamandé

Comité Général
Séance du 11 Septembre 1891
Présidence du Citoyen Réty

Assesseurs. Maumelon. Huchet.

Présents. Blanchard Charrier Bothardy Detourne Betty Huchet Maumelon Rochette Charentos Cordien. Louis Ribrac Martin Chaussepied Bras Guerin Colombe Etienne Braud Oliver Hougmard. Mlles Lepine et Maisonneuve Leclard Boulard Lemplé Blanchard Bretaudière Guerin Niel Riot Richard Edmond Rambaud Boucheseau Denis Lebiboul Lagarde Berthier Jean Lecrisquel Lamandé Lepalmec Vallée Portais. Mmes Crosnier et Leglouane Juguet Guenet Goullard Rolin David Dubot Peltier Rivu Chevré Blin Mlle Portineau Le Mako Guérif.

Excusés Martin Pavy Cauly. Lemple Marchand Lecrisq Culève Chauvière Mlle Bozec Legoyat Malville Merveilleux Enters Chauveau Carric Le Laux Brasseur.

Le Citoyen Colombe donne lecture de la correspondance du Camarade Lepré accusant reception de 20 francs voté par la bourse du Travail
Chevré ne comprend pas dutout cette question il croyait que s'était

une souscription des syndicats qui devaient faire le comble de ses 20 francs. Richard fait remarquer que le Citoyen Maillet avait dit qu'il fallait prendre la somme sur la caisse de la Bourse et ensuite faire appel aux syndicats pour rembourser les 20 francs a la caisse de la bourse. Ensuite l'accord est établi.

Lettre du Syndicat des typographes

Cheré parle en leur nom il demande qu'une commission s'abouche avec la commission exécutive il émet le vœux qui est adopté

Lettre de St Nazaire soumettant la conduite déplorable d'un homme Morillon délégué à la bourse du travail de St Nazaire qui a commis des indélicatesses vis à vis de cette bourse.

Lettre d'un Syndicat expulsant un de leur membre et délégué à la Bourse du Travail.

L'ordre du jour appel le compte rendu de la fête du 10 Juin.

Cheré dit que c'est a la commission de la fête de donner le compte rendu. Blanchard dit que c'est le Trésorier qui avait tout entre les mains par conséquent ses donc a lui de donner le compte rendu de la fête. Cheré: Je n'ai aucun compte ici je vais les chercher chez moi.

Le Citoyen Colombe donne lecture d'une lettre du Syndicat des brossiers réclamant la hampe de leur drapeau qu'ils ont prêtés pour la fête du 10 Juin.

Cheré arrive et donne le compte rendu de la fête une violente discution s'engage entre plusieurs délégués. Lebunois proteste contre la note (Espenon) de 16 francs pour recevoir des invités de St Nazaire Cheré dit que c'est la bourse qui les a invités et qu'il était de notre devoir de leur donner l'hospitalité. Ensuite c'est une politesse que nous leurs avons faite et je l'approuve.

Lebunois. Il y a aussi des frais de voiture. Espalmer proteste contre de pareils accusations.

Une discussion s'engage entre Cadieu et Blanchard Colombe et Lebunois. Blanchard dit qu'il a fait son devoir en qualité de secrétaire.

Portais vous vouliez de l'honneur. Blanchard. non je ne voulais pas d'honneur. Je n'ai fait que mon devoir. Je voulais que la fête fut menée avec éclat et entrain digne des travailleurs.

Cheré: au sujet de la voiture dit que c'est lui qui a pris la voiture et il ne crois pas avoir mal fait car a une heure du matin avec 900 francs dans sa poche il est plus prudent de se rendre en voiture qu'à pied. (Applaudissements)

Le Président demande que la note Espenon soit payé par la Bourse la question mise aux voix est adoptée. Espalmer fait appel à tout les travailleurs Syndiqués au sujet de la caisse de résistence dont il est l'initiateur car elle est l'appui de tout les ouvriers victimes de la vindicte patronal.

Rivet donne lecture du rapport de la commission de Contrôle. Richard au nom de la commission des finances fait connaître l'avoir en caisse jusqu'au 31 Août 1894.

Cheré demande au Comité Général d'envoyer un délégué au Congrès de Nantes représentant la Bourse du Travail.

Le Citoyen Colombe est désigné pour le Congrès.

Cheré propose une retribution de 5 francs par jour la somme de 40 francs pour 8 jours est adoptée.

Mme Crosnier dit que le Citoyen Portais devait envoyer une lettre d'excuses à la commission du Congrès pour une parole grossière lancée dans une séance ultérieure. Portais dit qu'il a fait oubli et assure le Comité Général de ses bonnes intentions Colombe demande au Comité Général de n'accorder la grande salle de la bourse a aucunes commissions ni sociétés. pendant tout le congrès jusqu'au 23 Septembre (Adopté)

Le Mahe au nom des vendeurs de journeaux demande au comité Général de baisser le prix du bulletin de la bourse a 0,05 centimes ils le rentrent comme les autres journeaux et ils en rendrons le double. (Adopté)

Le Citoyen Colombe au nom des vendeurs de journeaux dit que la direction du petit journal ne paie pas le prix des autres

fournaux de Paris et les vendeurs se sont décidés de cesser la vente ils ont ne leurs accordent satisfaction. Colombe dit que toute la classe ouvrière le comprendra et cessera la lecture du petit Journal Colombe dit que Mr Poisson nous offre le Dictionnaire Littré non pour le mettre en loterie mais nous aurons tout avantage a faire 500 billets a 0,25 ct. le bénéfice en sera pour la bourse car Mr Poisson ne réclame que 85 francs.

Il offre également a la bourse une serie de volume montant a 38 francs 50 pour notre bibliothèque après une échange de parole l'acquisition est adoptée.

Colombe dit qu'il y a aussi des brochures du Citoyen Marpaux en vente à la bourse au prix de 0,50 ct chaque.

Rion fait appel aux Syndicats qui n'ont pas encore acquittés le montant de leurs boites aux lettres.

Blanchard & Colombe proposent d'envoyer une Circulaire aux Syndicats interessés. (Adopté)

Le Citoyen Juguet (des Cahors) est élu membre de la commission de Questure en remplacement du Citoyen Lamandé nommé Secretaire adjoint.

Colombe propose de nommer 5 Candidats au Conseil National pour être présentés au Congrès,

Sont Elus.

Lepalmec Colombe Blanchard Chevé Louis

Mme Crosnier. Leduvois.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secretaire Adjoint

Ls. Lamandé

Commission Executive et du Congrès Réunie

Seance du 15 7bre 94

La seance est ouverte à 8 h. ½

Sous la Presidence du Cit. Lepalmec

Etaient présents de la Commission Executive

Auffray Bety Guinet (des Cahors) Lepalmec Lesimple Lamandé

Louis Lagarde Rochette Riot

(Excusés) Malville et Paon

Le cit. Brasseur Secrétaire de la commission du Congrès

Donne lecture du Procès verbal de la précédente seance de la Commission du Congrès. à la quelle ses produit un incident entre Colombe et Leduvois. ou le cit. Colombe refuse de representer la B. du T. au Congrès de Nantes Colombe dit qu'il maintient ce qu'il à dit et qu'il ne veut pas representer la Bourse du Travail au Congrès ni être Candidat au Conseil National,

Le bibroul fait remarqué que le cit. Colombe Doit Conserver son mandat dont il a été chargé par tous les Travailleurs et Crois qu'il en reviendra sur sa décision

Colombe dit qu'il ne refuse pas de representer les Travailleurs au Congrès c'est à dire les Syndicats Dont il à un mandat, Mais pour la B. il ne veut pas revenir sur se qu'il à Dit

Chevé s'étonne de la question qui ne devait pas être discutée ici ce soir

Eulève. Dit que Colombe ne Doit pas faillir à son Devoir pendant le Congrès il ne doit pas se retirer il doit prendre prendre sa place Lundi au Congrès comme il a été décidé et qu'il ne doit y avoir aucune Division entre nous, le Cit. Eulève. sert pourquoi Je demande ici ce soir en réunion Plénière que le Camarade Colombe maintienne son mandat comme il en à été Decidé et Chargé par la Majorité des Travailleurs

Chevé ne Comprend pas Dutout Comment le Camarade Colombe peut ainsi refuser si Catégoriquement le mandat qu'il à accepté mardi Dernier au Comité Général et il prie le Camarade Colombe de revenir sur sa décision, Leduvois regrette ses paroles et veut bien

les retracters si le Camarade Colombe veut bien en faire autant
Colombe accepte de représenter la Bourse, mai ne veut pas être Candidat au Conseil National.
Lepalmee fait remarquer que le Camarade Colombe ne doit pas à la veille du Congrès refuser de prendre le mandat dont il est investi par le Comité Général
après quoi le Cit. Colombe cède aux intances de toute l'assemblée (l'incident est Clos)
ensuite la parole est à la Commission du Congrès
la seance est levée à 10 H ½
Le sécrétaire adjoint

Ch. Lamandé

Commission Executive
séance du 9 8bre 1894
Président, Lesimple
étaient présents, Bétty, dudot, Hougmard, Lesimple, Lamandé, Lagarde, Mallville, Rochette, Riot,
(Excusé) Paon,
lecture de la correspondance; lettre de la chambre Syndical des Modeleurs désignant le camarade Tulève en remplacement du camarade Richard, démissionnaire,
lettre du Syndicat des Mécaniciens de Lyon datée du 22 août partie le 30 arrivée à Nantes le 31,
Blanchard, donne lecture d'une proposition de la Bourse du travail de St Nazaire pour organiser une caisse de Grève, une Com^on de 3 membres est nommée pour étudier la question
sont élus; Malville, Hougmard et Rochette
Blanchard - donne connaissance, au nom du Comité du monument Benoît Malon, des listes de souscription il est decidé qu'une quête sera faite à la sortie du Comité Général,

Proposition des citoyens Baron et Déjoue,
Charpentier, à la Bourse du travail au sujet des tables qui on servie pour le Congrès, il demandent 35 francs pour le tout en place, il est décidé, que la question sera traité au bulletin par le citoyen Blanchard, nommé rapporteur à cet éffet,
Colombe fait la proposition d'envoyer une délégation auprès de Mr le Maire pour demander l'agrandissiment de la Bourse, car dit-il un locataire ne demande pas mieux que de résilier son bail pour cause de décès, sont nommés;
Blanchard, Malville, et Riot,
Colombe, dit que plusieurs Syndicats reclament les procès-verbeaux des séances du Jeudi et Samedi du Congrès où le citoyen Lhermite était le sécrétaire,
Colombe, dit que Lhermite à tout emporté avec lui et toutes les demandes sont restées vaines;
la séance et levée à 9 h 10
le sécrétaire adjoint
Charles Lamandé

Comité Général
Séance du 16 8bre 1894
Présidence, du Citoyen, Josselin,
Assesseurs; Raguideau, et Huchet,
étaient présents; Blanchard, Boishardy, Desourme, Lepré, Bétty, Huchet, Raguideau, Maumesson, Rochette, Lesimple, Ruelland, Louis, Ribrac, Lecoq, Guerin, Colombe, Braud, Ollivier, Hougmard, Mlle Lepuil, Lechlard, Boulard, Plantard, Malville, Riot, Ledunois, Gougeon, Rambeaud Chauveau, Goulay, Châles, Lagarde, Berthier, Lamandé, Carrie, Lepalmee, Portais, Robin, Branchu,
(Excusés —) - Paon, Etienne, Merveilleux, Chénorio, vallée,

le Cit, Malville fait observé que les appels reste sans écho est que les Délégués ne font pas l'eur devoir,

il parle des Délégués des Tabacs, en disant qu'ils ont donner l'eur démissions au sein de la commission Exécutive, par conséquant on ne doit pas les ~~appeler~~, convoqués

Lamandé, repond qu'il n'a pas reçu d'avis de les rayé par conséquant, il n'et pas de son devoir de rayé aucun délégué sans avis de ~~son~~ leur syndicats,

Colombe, donne lecture de la lettre du Syndicat des Tabacs réclamant leur drapeau prêter pour le Congrès, lettre des Camarades Brasseurs et Chévé des Thipographes, donnant l'eur démissions de délégués à la Bourse du travail

Blanchard, donne connaissance du compte rendu de la visite qui a été faite à Mr Le Maire qui avait pour but l'agrandissement de la Bourse du travail, il donne lecture également de son rapport consernant les Tables, qui on servie aux Congrès de Nantes offerte au prie de 35 francs, (adopté)

Le cit. Portais demande rectification au procès verbal du Comité Gl du 11 7bre où il est dit (vous vouliez des honneurs) il proteste contre ses paroles en disant qu'il n'a jamais dit ses paroles

Lamandé dit que ces paroles ont été lancer si ce n'est pas le cit. Portais setait de son voisin car si il n'avais pas été prononcer elle n'aurais jamais figuré au procès verbal

Blanchard, dit qu'il ne ce rappel pas au juste, mais il croit que ses mots ne lui on pas été lancer,

Le Cit. Portais, proteste également ou il est dit au même procès verbal (en réponce à Mme Crosnier pour la lettre dexcuse, il dit qu'il na jamais parlé d'envoyé de lettre dexcuse, car il les avais faites verbalement en retractant ses paroles (l'incident est clos)

Ledunois demande au comité Gl ou en est rendu la question de la Caisse de résistance Lepalmee

il lui est répondu que les syndicats nom pas encore repondu

Le cit, Colombe dit que les Bulletins de la Bourse ne se vende pas malgré l'appelle continuelle faites aux syndicats, personne ne sen occuppe il en reste une quantité dans les bureaux, et cependant ses Bulletins coute Bauquoup d'argent, et ne rapporte preque rien, Colombe dit que des délégués dévoué devrais en prendre une quantité pour les vendres à l'eur camarades,

Parlant des syndicats l'orateur dit que tous les syndicats ~~devrais~~ devrais prendre un abonnement, et engagent touts les délégués présent d'angager l'eur syndicats à ce sujet,

Blanchard, parle dans le même sens, et voudrais que tous les camarades y mête de la bonne volonté, il propose l'un ou l'autre la supression, ou la vente plus abondante, ou le donner pour rien, Colombe, soppose à se que le bulletin soit donner pour rien, vaudrais mieux abaisser le prie 0f.05 centimes, et nous verrons si on en vendra d'avantage

Blanchard, appuis cette proposition qui est (adopté)

le cit, Colombe, propose d'oementer la Con du Bulletin, de quatres membres de plus

sont, élus; Ledunois, Mallville, Branchu, Boishardy,

le Cit. Malville l donne connaissance de son rapport (proposition de la Bourse du travail de St Nazaire) qui à pour but la création d'une Fédération Régional de tous les départemants de l'ouest,

Le rapporteur, dit qu'il n'est pas dutout de cette avis, car cela semerais la division dans les organisation ouvrières,

le Cit Colombe et du même avis, la question mis au voie est repoussé,

Ledunois, demande où en est la commission des Réglement, dans ses travaux Lepalmee n'est pas d'avis de révisé les Réglement car dit-il ils ont été approuvé par la municipalité et la Bourse

l'ors de la création

Ledunois demande à quoi sert, la Commission des finances, portez au Réglement, il voudrais que la Commission de Controle soit la seul, est demande la supression de la dite Commission des finances il dit que la Commission de Controle fera un rapport au prochain Comité Général à se sujet

le Cit Colombe dit que la Commission de Controle doit tous Controler les Traveaux de la Bourse et en faire des rapport au Comité Gl.

le Cit Gougeon demande au Comité Général de vouloir bien penser aux Mouleurs Greviste de Nantes, le Trésorier Consulté à se sujet dit qu'il ne reste que 17f50 en caisse la somme de 17f50 mis aux voie pour venir en aide aux Mouleurs est adopté,

Colombe dit qu'il avais été desider à la commission Executive qu'une quête serais faite pour le Monument Benoit Malon à la sortie du Comité Général, il propose de la faire Pour les Mouleurs Gréviste de Nantes (adopté)

la seance est levée à 10 h 10

Le secrétaire adjoint

Charles Lamandé

Commission Executive

Séance du 23 octobre 1894

Présidence du cit Lagarde

étaient presents, Lagarde, Rochette, Lamandé, Lesimple, Bétz, Chaussepied, Guérin, Hougmard,

Excuses; Louis et Paon;

Lecture de la Corespondance,

lettre du Syndicat des Mouleurs, changeant de délégués à la Bourse du Travail.

le cit Colombe, donne connaissance de l'invitation de la Bourse du Travail de Lyon, au Congrès scientifique

d'higiène ouvrière qui se tiendra du 27 au 31 octobre 1894

le cit, Colombe dit que nous devont nous faire representer à se Grand Congrès et annonse que la Con d'organisation à été plus heureuse que celle de Nantes car se Grand Congrès à été subvensionné par la ville de Lyon,

il est désidé à la majorité que la Bourse du Travail de nantes se fera représenter à se Congrès,

le cit Colombe annonce la formation d'un nouveau Syndicat qui prendra pour titre (Syndicat des peseurs Mesureurs Juré de Nantes)

lettre du Comité d'action pour l'extention de la Prud'hommie avec envoie de liste de pétitions

le cit Colombe propose de désigné 12 membres pour le conseil national Plusieurs noms de cit son mis en avant, sant que se soit à titre définitif car plusieurs cits désigné n'étant pas présent,

le cit Blanchard donne connaissance des Traveaux de la Con de révision des Réglements, la Con Executive après avoir prie connaissance à adopté les Traveaux de la dite Con sauf une légère Modification à quelque Art.

le cit Colombe annonse à la Con Executive la visite de lex. directeurs de la Maison Rouxel et Cie, à la Bourse du Travail d'un aire menassant et rouge de Colère, au sujet d'un art. signé (D. Colombe) qui à paru au Bulletin du Moi d'octobre, parlant du l'envoye du dit Directeur (avec les Honneurs dû à son rang) le Cit Colombe dit qu'il lui demendais de retracter ses paroles sur le Chaux avec toute les insolence qui lui son connue

le cit, Colombe dit qu'il lui à fait réponse, que ci les faits présité n'était pas exact, qu'il était tous près à le faire dan le prochain Bulletin et dit qu'il yrais au renseignement, et si les faits sont exact l'art. resterais tel,

le cit Lagarde propose de prendre un Courantin pour seconder le Consierge et le sécrétaire Gl, car dit il par suite de surcharge de travail le sécrétaire et le Consierge ne peuve plus quitter la Bourse, car ses citoyens nom pas leur poste du matin au soir

à harponté les Rues de la Ville.

le Cit. Colombe Dit que la Dépense n'est pas grande et un Courantin rendrais de Grand Service, après avoir entendu plusieurs Citoyens, il est Décidé qu'il y aura un Concour Car il faut que le Courantin soit Doué D'une bonne intéligence, il est Décidé que se sera le fils D'un Syndiqué la proposition est prise en considération et envoyé au Comité General,

La Séance est levée à 10 h 40

Le Secrétaire adjoint

Ch. Lamandé

Commission Executive.

Séance Du 13 9bre 1894

Président, Rochette,

étaient présents; Rochette, Bétry, Dudot, Hougmard, Lesimple, Lamandé, Louis,

Excusé; Paon,

le Cit. Lamandé. Donne lecture Du procès-verbal de la précédente Séance (adopté)

le Cit Colombe Donne lecture de la Correspondance

lettre Du Syndicat des auxiliaires boitiers Désignant le cit le Léon, Délégué à la Bourse du T. en remplacement Du cit Charrier. Démissionnaire.

lettre Du Syndicat des peseurs Mesureurs assermentés Demandant leur adhésion à la Bourse du T. et Déléguant à la B. du T. les citoyens Barrillé et Ricordeau (adopté)

lettre de la bourse du Travail de Parme, (Italie) Demandant les journeaux de la localité et les statuts Des Syndicats agricoles

les Ouvriers de l'industrie du Cuir D'auxerre font savoir qu'ils sont en Grèves depuis le 5 9bre 94 avec envoie de liste de souscriptions

le Cit Colombe Donne Connaissance de la visite que Mr Desfontaines lui à rendu, qui avait pour but

D'organiser une Conférence à la B. du T.

Colombe s'appuyants sur les Réglements General qui ne permet pas aux ouvriers non Syndiqués de prendre la parde ni faire de Conférences par conséquent le Droit de faire une Conférence lui à été refusé

le Cit Blanchard dit que beaucoup de Syndicats ne font pas leur devoire, cest à dire ne remplissent pas leurs obligations vis-à-vis de la B. du T., Car beaucoup de Syndicats sont en retard de plusieurs mois et d'autres non rien payé depuis leur fondation

le Cit Lamandé dit que, le jour où il à été nommé Délégué à la Bourse du Travail, il s'est empressé de se mètre au courants de toutes les Communications, et quand il est rendu Compte par lui Même il à engagé son Syndicat à se mètre toujours à jour avec la B. du T., et il dit que tous les Délégués de la Bourse doivent en faire autant, pour le bon fonctionment.

le Cit Blanchard propose d'envoyer une circulaire à tous les Syndicats intéressés à ce sujet (Adopté)

la Séance est levée à 9 heures 40

le Secrétaire adjoint

Charles Lamandé

Comission executive

Séance du 27 Novembre 1894.

Présidence du citoyen Riot

Etaient présents: Bety, Hougmard, Lesimple, Lamandé Louis Malville, Rochette Riot

Excusé Ulliac.

Lecture de la Correspondance, lettre de la Bourse du Travail de Paris, envoyant à la Bourse du travail de Nantes deux exemplaires du code pratique des Prud'hommes et autres correspondance concernant la Prud'hommie

Lettre de Tours faisant connaître la Grève des ouvreurs de cette ville.

Colombe donne connaissance d'une lettre envoyé à

Monsieur le Maire de Nantes le priant de bien faire remonter le poêle de la grande salle de la Bourse, lettre des hommes de peine de Saumur demandant les statuts du syndicat des scieurs mécaniques et Monteurs en caisses de Nantes, à ce sujet Colombe dit qu'il ne lui reste plus de livrets des syndicats de Nantes et voudrait adresser un appel à tous les syndicats à seule fin de pouvoir satisfaire à toutes les demandes qui lui sont faites.
La proposition Colombe mise aux voix est adoptée à la majorité des voix des membres présents.

Lettre du Syndicat des cordonniers du Mans annonçant la formation d'une Bourse du travail dans cette ville et demandant les Réglements de la Bourse du travail de Nantes et les prix courants de la fabrication de la Chaussure du Syndicats des cordonniers de Nantes.

Le citoyen Riou demande de mettre à l'ordre du jour du prochain Comité Général son rapport sur l'exposition de Lyon, adopté.

Le citoyen Blanchard parlant du Bulletin de la Bourse dit qu'il n'est plus possible de faire imprimer le bulletin si les Syndicats n'en prennent pas une quantité, car dit-il après avoir abaissé le prix, la vente n'a pas augmentée et il sera inutile à l'avenir de faire des frais d'imprimerie pour que ces bulletins reste dans les archives.

Blanchard propose un nombre par Syndicat, sans cela il serait préférable de supprimer le bulletin totalement, car par suite de l'augmentation des Syndicats la subvention devient insuffisante pour les frais toujours croissants de la Bourse du Travail, il insiste et dit que la moyenne de bulletins que les Syndicats devraient prendre serait de cinq à dix par Syndicat et suivant le nombre des membres, car dit-il il faut absolument marcher à l'économie. Plusieurs citoyens font des réserves au sujet de leur Syndicats respectifs.

Le citoyen Colombe dit que les Syndicats ne sont rien dans la commission exécutive et les délégués formant ladite commission sont ceux qui dirige la Bourse du Travail et les syndicats n'ont rien à y voir.

Seul le Comité Général composé de tous les Syndicats où tous les délégués parlant en leurs noms et qui acceptent ou rejettent les travaux de la Comission exécutive.

La proposition Blanchard est mise aux voix
Ont voté pour les citoyens Riot, Bety, Hougmard, Lesimple, Malville, Rochette
Ont voté contre Lamandé et Louis

Le citoyen Bety propose également de renouveler la commission du bulletin au prochain comité général, car dit-il seul les citoyens Colombe et Blanchard fonctionnent dans ladite Commission.

La proposition Bety est adopté

La séance est levée à 9h 45.

Le sécrétaire-adjoint
Charles Lamandé

Comité Général

Séance du 20 Novembre 1894
Présidence du Citoyen Rochette
assesseurs, Josselin et Bidet
étaient presents, Blanchard, Régnault, Le léon, Boihardy, Bety, Huchet, Mainvielle, Paon, Pouzelgue, Rochette, Charenton, Bidet, Lesimple, Cadieu, Ruellau, Louis, Ribrac, Cléro, Guérin, Josselin, Baugars, Gourbi, Plantard, Malville, Bretaudière, Guérin, Niel, Riot, Culève, Lefèvre, Letout, Letessier, Rambeaud, Bouchereau, Chauveau, Dénis, Cellais, Gaulay, Lebiboul, Douillet, Plozeau, Le Saux, Lepalmec, Vallé, Partais, Dudot, Riou, Robion, Barillé, Ricordeau, Bidet,

Excusés, Lechlard, Boulard, Racin, Lamandé, Carrie.

le cit Colombe donne connaissance de la circulaire de la Fédération des Bourses du Travail désignant comme délégués au Conseil national ouvriers les citoyens, Lebiboul, Louis, et Colombe Le comité de la Grève Gl désigne également son délégué le cit. Blanchard Le cit. Blanchard rapporteur de la Commission de revision du Reglement commence la lecture de son rapport Le cit. Lepalmee déclare qu'il est complètement impossible dans une simple lecture de se rendre compte exactement de l'utilité de cette révision et demende à ce que ces articles revisés soient inscrits en face des anciens et qu'il en soient envoyé un exemplaire à chaque délégué.

Le cit Lebiboul s'associe à Lepalmee et demende que ce soit inscrit au prochain, bulletin, de cette façon chaque delegue pourra étudier le Travail de la Commission

Le cit. Tulève ne voit pas pourquoi l'on veut reviser le Reglement si c'est sur la demande de quelques camarades on ne fera que passer son temps à reviser un Reglement qu s'il avait été bien suivi n'aurait donné que de bons résultats,

le cit Blanchard après avoir lu l'exposé Gl de son rapport donne l'assurance que ce Travail à été très étudié par la Con qui crut ainsi pouvoir le donner de suite à l'approbation du Comité Gl la proposition Lebiboul et Lepalmee est adopté

Le cit Blanchard proteste pour la façon dont et rédigé le bulletin et demende à ce quel ne soit accepté que des art. de Syndiqués. Une discussion assez vive s'engage entre les citoyens Blanchard Colombe et Malville qui se termine par l'adoption de la proposition Colombe convoquant la Con du Bulletin pour le Lundi 26 9bre, il est voté sur la pf proposition Malleville l'achat d'une serrure pour la Consiergerie

La séance est levée à 9 H 30

Le Secrétaire de séance

Portais

Commission Exécutive

Séance du 11 Décembre 1894.

Présidence du Citoyen Béty.

Etaient présents. Béty Dudot Guérin Hougmard Lesimple Lamandé Rochette.

Excusés. Riot et Louis.

Lamandé donne lecture du procès verbal de la Présidente séance qui est adoptée. Colombe donne lecture de la correspondance, lettre de la Bourse du travail de Dijon accusant reception des renseignements que la Bourse du travail de Nantes leur a fourni.

Colombe donne connaissance de la réponse qu'il a faite a la future Bourse du travail du Mans en leur souhaitant bonne reussite.

La Bourse du travail d'Angers prie la Bourse du travail de Nantes de vouloir bien faire insérer au bulletin un document intéressant la classe ouvrière (Adopté).

Lettre de la bourse du travail de Rennes faisant la proposition d'un congrès pour la Création d'une caisse régional des grèves.

Les Citoyens Colombe et Guérin voudraient qu'un rapport soit fait au comité Général. Colombe est nommé rapporteur.

Colombe annonce a la commission Exécutive les noms des candidats a la Con Exécutive au nombre de quatre et dit que si les Syndicats non pas répondu avant le 18 le comité Gal en désignerait parmi les délégués de la Bourse.

Lettre des Granitiers désignant le Citoyen Moreau délégué a la bourse du travail en remplacement du Citoyen Racin démissionnaire.

Lettre du Syndicat des Galochiers désignant le Citoyen Pouilleau délégué a la Bourse du travail en remplacement du Citoyen Legoyat

Lettre du Syndicat des Brossiers désignant le Citoyen Désourme a la commission Exécutive en remplacement du Citoyen Lepré, à ce sujet Colombe dit que Desourme ne fera que remplacer Lepré par conséquent il sera démissionnaire dan six mois.

Colombe dit que la grande salle de la Bourse est bondée

toute la journée d'une bande de jeunes gens qui n'ont pour toute occupations que le jeu et le tapage, il demande a la Commission Exécutive de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour faire cesser cela Bety. Guérin Rochette et Hougmard disent que l'on devrait faire un réglement a ce sujet et le présenté au Comité Général (Adopté) Le Citoyen Bety se plein que les délégués ne se présentent pas a toutes les réunions et demande que les Syndicats soient avisés et qu'ils devraient remplacer les délégués qui manqueraient à trois réunions consécutives. Il est décidé qu'un relevé soit fait de tout les délégués qui auraient manqué aux réunions et que leurs Syndicats soient avisés aussitôt; la question est renvoyée au Comité Général.

La Séance est levée à 9h45.

Le Secrétaire adjoint

Ch. Lamandé

Comité Général

Séance du 18 Décembre 1894.

Présidence du citoyen Lesimple

Assesseurs. Cadieu et Ruellaud

Etaient présents: Blanchard, Régnault, Le Léon, Desourme, Bety, Huchet, Dillot, Rochette, Charenton, Lesimple, Cadieu, Ruellaud, Louis, Ribrac, Lucas, Guérin, Colombe, Hougmard, Moreau, Mlle Lepuil, Malville, Bretaudière, Niel, Riot, Tulève, Rambaud, Denis, Chauveau, Teillais, Gaulay, Lagarde, Garnaveau, Lamandé, Carric, Lesaux, Lepalmec, Vallée, Portais, Riou.

Excusés. Paon, Pouzelgues, Cléro, Chauvin, Plantard, Letessier, Lebiboul.

Absents: Ulliac, Tessier, Martin, Harel, Joyaux, Joréau, Boishardy, Juvin, Rubeau, Couronné, Douillard, Mau-

vielle, Wagner, Pavageau, Raguideau, Maumesson, Vallée, Josselin, Hory, Guitard, Lerudulier, Maillet, Neau, Nias, Bidet, Lecron, Marsat, Gasnier, Gillard, Lediscorde, Dauly, Bras, Marchand, Titon, Corgnier, Lecoq, Chauvière, Weslin, Perrin, Daudot, Etienne, Braud, Ollivier, Lechelard, Boulard, Pouilleau, Beaugars, Gourbil, Bretesché, Buisson, Marchand, Templé, Morice, Bouin, Blanchard, Ménard, Richard, Legars, Guérin, Lenouveau, Chevalier, Goujeon, Merveilleux, Enters, Lebaillif, Bouchereau, Leroyer, Boucard, Conan, Douillet, Ploteau, Boëffard, Colonnier, Darnezin, Châles, Lecoze, Flécher, Lecomte, Ledœuff, Rousselot, Berthier, Tersiguel, Mme Crosnier, Mme Legloaure, Juguet, Guinet, Douillard, Nolin, David, Cathelineau, Dudot, Peltier, André, Pesseron, Robin, Minier, Branchu, Blin, Trochard, L'échappé, Mme Fortuneau, Lemaho, Guérif, Barillé, Ricordeau, Cuguen.

Le citoyen Colombe annonce la mort de citoyen Boishardy délégué des brossiers à la Bourse du Travail, nous avons perdu dit Colombe un dévoué camarade, un des fondateurs de la Bourse du Travail que tous les délégués regretterons la perte.

Le citoyen Tulève, ajoute que nous devons nommer une délégation aux obsèques du regretté Boishardy que nous ferons un devoir d'assister.

Plusieurs citoyens prennent la parole à ce sujet et une discution s'engage entre Tulève, Blanchard et Colombe. Tulève voudrait que la délégation soit officielle et que la banière de la Bourse soit placé en tête de cette délégation.

Le citoyen Blanchard réplique et dit que nous devons laisser la liberté à chaque délégué d'as-

Tister aux obsèques de Boisbardy, comme bon leur semblera et que la Bannière de la Bourse reste hors de cette sorte de manifestations.

La proposition Eulève, mise aux voix est repoussée ensuite il a été décidé qu'une délégation se rendra aux obsèques sans emblème ni autre insigne.

Le citoyen Colombe donne connaissance du rapport de la Commission Exécutive concernant l'élection de la dite commission, et dit qu'il n'y a que six syndicats qui ont répondu à la circulaire qu'il leur a adressée à ce sujet il propose de nommer une commission de trois membres pour choisir parmi les délégués de la Bourse du Travail cinq candidats à la commission Exécutive. Sont nommés membres de cette commission les citoyens. Ribrac. Bety Pompe Rambaud.

Le citoyen Riou monte à la tribune pour donner lecture de son rapport sur l'exposition de Lyon.

Le citoyen Eulève demande le renvoi à une autre réunion. adopté.

Ensuite le citoyen Riou lit son rapport de la Commission de contrôle. Une discution s'engage au sujet des commissions de la Bourse.

Le citoyen Colombe blâme énergiquement les commissions qui ne font pas leur devoir et critique le rapport du citoyen Riou qu'il trouve incomplet. et voudrait qu'une deuxième commission soit nommée pour passer en revue les travaux de toutes les commissions jusqu'à ce jour.

Le citoyen Lepalmec proteste la proposition Eulève mise aux voix est repoussée et le rapport du citoyen Riou est adopté.

Le citoyen Eulève demande pourquoi le bulletin n'a pas paru avant la séance du Comité Général.

Le citoyen Blanchard répond qu'il n'est pas une machine à tout faire, après sa journée de dix heures il ne peut pas faire grand chose, il est le seul de la commission du Bulletin, et par conséquent il n'y a pas de commission de Bulletin.

On passe à l'élection de la Commission Exécutive. Eulève fait remarquer que la salle se vide et que l'on est pas en nombre, il demande l'ajournement en une séance extraordinaire le 8 janvier 189[illegible] adopté. Colombe donne lecture du rapport de la commission exécutive propose un réglement pour les ouvriers sans travail, Colombe dit que ce réglement ne viserait pas les ouvriers dignes d'estime, mais une bande de jeunes tapageurs qui remplissent la grande salle à jouer aux cartes du matin au soir ce rapport est combattu par Eulève, Lepalmec Blanchard et Bety qu'ils voudraient qu'il serait imprimé et affiché dans l'intérieur de la Bourse. ce rapport est adopté.

Lettre des ajusteurs réclamant les comptes financiers de la Bourse. Le citoyen Colombe que les comptes de fin d'année n'étant pas définitivement terminés, il ne peut quand à présent donner un compte définitif.

Le citoyen Malville demande ou en est la question du congrès de Nantes au sujet du rapport officiel, car il voudrait que tous les syndicats qui ont versés pour le congrès, reçoivent le rapport gratuitement.

Le citoyen Colombe répond qu'il a été bien entendu que tous les syndicats qui auraient répondu à l'appel de la commission d'organisation pour combler le déficit auraient seul.

reçus gratuitement le rapport officiel. Les délégués quittent la salle la question Malville en est reste là

Le citoyen Colombe donne lecture de l'ordre du jour Bety adopté par la Comission exécutive.

Le citoyen Bety donne l'ordre du jour suivant Il demande que pour le comité général du 18 Décembre qu'il soit fait une liste de tous les délégués qui sont absents depuis trois réunions consécutives et qu'il soit écrit aux syndicats dont il font partie en leur faisant observer que leur délégués ne remplissent pas leur mandats et qu'ils leur fassent des observations ou les remplacer. Bety.

La séance est levée à 11 Heures 40

Le Secrétaire adjoint.

Charles Lamandé

Commission Exécutive
Et De L'Administration
Séance Extraordinaire du Dimanche 30 Décembre 1894.

Cette réunion avait pour but l'envoi d'une délégation a la Mairie pour la visite du jour de l'an, quelques Citoyens n'étant pas d'avis d'une délégation, le Citoyen Eudeline fait observer qu'une délégation est obligatoire vu que nous sommes subventionné par la municipalité, il entre dans de longs détails au sujet de la visite de l'an dernier qui n'a pas été inutile et il voudrait que cette année il en soit de même.

Les Citoyens Guérin et Colombe sont du même avis.

Après quelques paroles échangées il est Décidé qu'une Délégation irait officiellement à la Mairie le jour de l'an Les Citoyens. Eudeline. Lagarde et Guérin sont Désignés pour la Délégation.

Le Citoyen Colombe donne connaissance d'une lettres du Congrès des conseillés prud'hommes ouvriers et dit que le compte rendu des Travaux du Congrès des 7. 8. et 9 Octobre dernier est a la disposition des intéressés au prix de 0.50 centimes, quelques membres des conseillés prud'hommes étant présents disent qu'il serait de notre devoir, d'avoir le compte rendu qui nous rendrez de grands services.

La Commission Exécutive décide d'en faire venir une douzaine d'Exemplaires

Le Citoyen Malville se plain que le réglement concernant la porterie n'est pas respecté et demande a la Commission Exécutive de bien vouloir prendre les mesures les plus rigoureuses pour respecter tout les réglements en général de la Bourse du Travail notamment celui Concernant le Bureau de porterie et

La Séance est levée à 11 heures.

Le Secretaire Adjoint

Charles Lamandé

Comité Général Extraordinaire

Séance du 8 Janvier. Président Cadieu.

Assesseurs Ribrac Ruelland.

Sur l'invitation du Secrétaire Général il est procédé, en l'absence du Citoyen Lamandé a l'élection d'un Secrétaire de séance. Le Citoyen Lebeboul est désigné.

Le Citoyen Colombe donne lecture de trois lettres d'excuses provenant des Citoyens Lamandé Léon et Carré.

Lettre des typographes avisant le Comité Général de la Candidature du Citoyen Planche a la Commission Exécutive. L'ordre du jour de la séance portant spécialement sur les Elections de toutes les commissions dont les pouvoirs étaient expirés il est procédé a l'élection de Trois Scrutateurs. Sont Elus: Bety Desimpele et Portais.

Les Citoyens Malville et Eudeline font des observations au sujet de la non reception du Bulletin par certains délégués. Après Explications fournies par le Secretaire General les deux Camarades comprennent que la poste seule doit en être rendue responsable.

On passe immédiatement aux élections.

Résultats

Commission Exécutive

Pour un an: Apert des menuisiers par 34 voix. Gouyon des manœuvres métallurgistes par 36 voix Guérin des Ferblantiers boîtiers par 39 Hocmard des plâtriers par 36. Huchet des Cannonneurs par 38. Isambart des Couvreurs par 36 Vélin des Auxiliaires boîtiers par 39 Maillet des chemins de fer par 38 Pouzelgues des chapeliers par 34 Rigneau des ajusteurs par 37, Eulère des modeleurs par 38. Pour six mois Desurmes des brossiers par 44 voix en remplacement de Lepré démissionnaire.

Commission de Contrôle

2me tour de Scrutin: Branchu des Typographes par 16 voix Dudot des tapissiers par 11 voix Martin des auxiliaires boîtiers par 11 Malville des menuisiers par 13.

1er tour de Scrutin Ribrac des corroyeurs par 30 voix.

Questure

2me tour de Scrutin Bety des Camionneurs par 11 voix Bras des cordiers par 10 voix

2me tour de Scrutin Brault des Frappeurs par 34 voix

2me tour de Scrutin Desormes des brossiers par 15 voix. Juguet des Cabas par 11 voix. Péneau des modeleurs par 13 voix.

Propagande

1er tour de Scrutin Blanchard des ajusteurs par 23 voix Colombe des forgerons par 31 voix

2me tour de Scrutin Garnavaux des Serruriers par 18 voix.

1er tour de Scrutin Le Bibaut des peintres par 33 voix.

2me tour de Scrutin Malville des menuisiers par 17 voix

1er tour de Scrutin Ribrac des corroyeurs par 32 voix. Eulère des modeleurs par 36 voix

Bulletin

2me tour de Scrutin Branchu des typographes par 17 voix.

1er tour de Scrutin Le Bibaut des peintres par 33 voix.

2me tour de Scrutin Maillet des chemins de fer par 17 voix Portais des Sculpteurs par 16 voix

1er tour de Scrutin Eulère des modeleurs par 24 voix.

Après l'élection, le Citoyen Eulère lit un rapport relatif à la visite faite au Maire le jour de l'an au nom de la commission Executive. Ce rapport soulève quelques objections de la part des Citoyens Martin Espalmes et Lebibaut. Cependant les élections ayant quelque peu fatigué les délégués la séance est levée à 11 heures avant qu'aucune discussion ait été donnée à ce sujet.

Le Secrétaire adjoint de Séance.

A. Le Bibaut

Commission Exécutive

Séance du 15 Janvier 1895.

Président Bety

Présents: Bety, Garnavaux, Hougnard. Louis, Espalmes, Rochette, Desurmes.

Apert, Gouyon, Guérin (des Boîtiers) Hocmard, Huchet, Eulère.

Absents: Guérin (des Ebénistes) Guenet Veimple Isambart Vélin Maillet Rigneau Pouzelgues

Excusé Lamandé.

Garnavaux demande que tout membre de la commission qui manquera trois réunions consécutives soit signalé au Comité Général.

Le Secrétaire Général annonce que les tableaux qui sont dans la grande salle ont été fait spécialement pour cela. Plusieurs membre constatent l'absence de plusieurs des membres de la commission de contrôle et protestent contre leur absence.

Colombe répond que le tour de rôle revenait aux Citoyens Dudot et Malville.

Leur absence sera signalé au procès verbal.

Lettres des Outilleurs en bois et des Tapissiers pour le changement de leurs délégués.

Lettre du Secrétaire Général à la Bourse du Travail de Rennes (Approuvée).

Lettre à Lyon pour l'achat de 12 comptes-rendus du Congrès des Prud'hommes.

Sur la proposition du Citoyen Apert il est décidé que ces brochures seront données gratuitement aux conseillers Prud'hommes ouvriers et que le prix (6 francs) serait porté au compte des élections.

Lettre de Boulogne sur-Mer concernant l'abonnement au manuel des Conseillers Prud'hommes au prix de 5 francs par an. Lettre de la revue socialiste demandant à ce que l'on prenne un abonnement au prix de 6 francs par Semestre. Les ressources de la Bourse ne le permettant pas ces deux propositions sont rejetées. Lettre de la question Sociale.

Il est décidé de prendre un Almanach de 1895 pour la bibliothèque au prix de 1 F. 50 c.

Liste de Souscription de la Fédération Socialiste Toulousaine. La Bourse ne peut personnellement y donner suite.

Affaire Matard: Le Secrétaire Général donne connaissance de la visite de Mr Matard qui venait chercher deux ouvriers carriers et qui prenait l'engagement de faire de l'un d'eux un chef de chantier et d'intéresser ses ouvriers dans les bénéfices. Il dit qu'il a été joué par les ouvriers qui se sont présentés et donne lecture de la correspondance échangée

La Commission Executive approuve la Conduite du Secrétaire Général et le charge d'écrire au Syndicat des Carriers pour lui signaler le fait et l'inviter à rembourser les frais de lettres et de dépêches échangées.

Lecture du Citoyen Potel des travailleurs d'habits d'Alençon. Cette lettre devra être insérée au Bulletin. Lecture des conditions passées entre les patrons et ouvriers couvreurs à la suite de la grève. Renvoyé au Bulletin. Lettre de Cordier Secrétaire de la Fédération des Bourses du Travail concernant le projet de loi élaboré pour la reconnaissance d'utilité publique en vertu de la décision du Congrès de Lyon.

Colombe rappelle la décision du Congrès et pense que ce projet doit être étudié immédiatement et qu'il soit nommé un rapporteur pour le Comité Général.

Lépalmee déclare qu'en principe il repousse toute ingérence de loi, mais que néanmoins il reconnaît que les Bourses ayant besoin de subventions sont forcées de subir la tutelle des municipalités.

Eulère également préférerait les Bourses libres, indépendantes, mais devant les nombreuses dépenses que nécessite leur fonctionnement il reconnaît que cela est impossible. Aussi est-il partisan de la reconnaissance d'utilité afin que les municipalités soient tenues de créer des Bourses partout où il y a des organisations et que les subventions soient assez élevées pour que les Syndicats n'aient pas un centime à débourser.

A l'unanimité la Commission, après quelques observations donne un avis favorable à la proposition, et désigne le Citoyen Lépalmee comme rapporteur

Lettre de Limoges annonçant l'envoi du premier numéro de leur journal et divers renseignements au sujet du 7ème Congrès national.

Colombe dit qu'il n'a pas reçu le numéro annoncé.

Lecture des mandats de pouvoirs donnés aux Citoyens Maillet pour la Fédération des chemins de fer et Eulère pour la Fédération métallurgique au conseil national ouvrier. Lettre de la librairie Marpon et Flammarion demandant le prix de l'abonnement au Bulletin. A ce sujet une discussion s'engage à la suite du vote du Comité Général qui a diminué le prix du numéro.

Plusieurs propositions sont faites. Il est décidé qu'un projet serait soumis au Comité Général. Le Citoyen Bety est nommé rapporteur.

Bourgeonard et Bety annoncent que leurs Syndicats ont décidé de prendre chaque mois un certain nombre de numéros. Questionnaire de l'Office du travail

Le Secrétaire Général est chargé de répondre. L'ordre du jour appelle la réglementation de la permanence du soir. Lépalmee dit qu'il y a quelque chose de plus sérieux que la permanence est l'installation du téléphone.

Il regrette que cette question soit restée lettre morte, Il demande à ce qu'elle soit reprise sérieusement et avec énergie.

Une discussion assez longue et toute courtoise s'engage entre Lépalmee Eulère Garnavaux Colombe et Alpert. il en résulte la nomination d'une sous-commission de trois membres qui devra établir un devis des frais que l'installation nécessiterait le soumettre à l'approbation du Comité Général et le présenter ensuite à l'administration municipale

Les trois membres de cette sous-commission sont: Garnavaux Lépalmee Alpert

Sont nommés membres de la sous-commission des finances. Guérin (des Batteurs) Louis et Eulère, pour la nomination de la commission du travail et de statistique Eulère demande le renvoi à la prochaine réunion (Adopté)

Au sujet de la révision des réglements Eulère demande que l'on fasse un nouvel avis de celui qui existe en engageant les commissions à fonctionner régulièrement afin de ne pas jeter de perturbation dans le fonctionnement de la Bourse. Lépalmee ne partage pas cet avis et demande la discution à la prochaine réunion (adopté)

La Commission fixe l'ordre du jour du Comité Général.

La Séance est levée à 11 heures

Le Secrétaire Général

G. Colombe